This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

HARVARD
COLLEGE
LIBRARY

MÉMOIRES

DU

COMTE DE RAMBUTEAU

PUBLIÉS PAR SON PETIT-FILS

AVEC UNE INTRODUCTION ET DES NOTES

PAR

M. GEORGES LEQUIN

PROFESSEUR DE RHÉTORIQUE AU LYCÉE LAMARTINE

PARIS

CALMANN-LÉVY, ÉDITEURS

3, RUE AUBER, 3

—

1905

MÉMOIRES

DU

COMTE DE RAMBUTEAU

Henry Scheffer 1843

LE COMTE DE RAMBUTEAU

Pair de France, Préfet de la Seine

Membre de l'Institut

Hélios Dujardin

1645.45

AVANT-PROPOS

Les pages que j'offre très modestement au public, et surtout à mes amis et à ceux de ma famille, me furent léguées par mon grand-père. Dans sa longue retraite, guidé par une mémoire merveilleuse, il les dicta à son secrétaire et me laissa juge d'en disposer.

L'heure me semble venue de les mettre au jour. Les agitations politiques du siècle dernier ne sont plus qu'un souvenir : elles ont été noyées dans le flot démocratique qui a fait de tous les combattants d'hier les vaincus d'aujourd'hui.

Et pourtant la lutte fut noble. Le sentiment de la patrie remplissait les âmes. Le but était la liberté dans l'ordre, et nous serions heureux d'entendre encore les accents auxquels s'échauffaient les cœurs de ces vaillants adversaires.

L'histoire a toujours aimé les coulisses, elle y voit les trucs et les praticables qui font mouvoir le décor et dont les contemporains subissent l'illusion.

Les mémoires nous conduisent sur la scène même, au milieu des acteurs jouant leur grand ou leur petit rôle. Quand ils sont écrits comme ceux-ci sans fiel ni rancune, et qu'ils sortent d'une âme bienveillante, assagie par le cours d'une longue existence, ils ont le parfum d'un vieux vin de bon cru et très dépouillé.

Si je ne me fais illusion, le lecteur y trouvera ressuscité l'air ambiant d'une autre époque, il en gardera l'impression d'une grande intensité de vie à travers trois règnes, il n'y rencontrera aucune amertume d'outre-tombe, aucune indiscrétion de vie privée.

Et s'il jouit de quelque plaisir, qu'il veuille bien le reporter en sympathie sur la figure de mon bon et cher grand-père qui fut avant tout un brave homme et un Français de son temps et de son pays.

Dans ses dernières années, il reconnaissait le vent précurseur des tempêtes et il me disait parfois : « J'ai vu trop de révolutions, Dieu ne m'en

imposera pas une de plus. » Il fut exaucé et s'en alla au printemps de 1869.

Bien peu de ceux qui l'ont connu intimement vivent encore, mais les idées qui furent les siennes ne sont pas près de disparaître en France. Le temps qui modifie tout n'a pas encore détruit les bases de la patrie, ni aboli son amour dans les cœurs. Mon grand-père fut un de ses plus infatigables champions.

Une dernière bonne fortune échut à ces pages jaunies, celle de trouver dans un lettré bourguignon du lycée Lamartine un talent rare et un sincère attachement, qui lui ont fait assembler ces manuscrits avec un tact parfait et retracer la fidèle image de leur auteur.

Qu'il reçoive ici l'expression de ma reconnaissance.

RAMBUTEAU.

INTRODUCTION

« *Les gens qui ne valent que par leurs ancêtres* », dit Swift, « *sont comme les patates : tout le bon est sous terre.* » Nul n'eût plus goûté ce mot que le comte de Rambuteau, car nul ne montra davantage la modestie des titres et le sentiment des devoirs. Fils de ses œuvres encore plus que de ses pères, on verra comment il a tenu le programme qu'il s'est lui-même tracé dès les premières lignes de ses Mémoires : « Puiser dans le souvenir des siens des exemples de courage « et de dévouement. » Ces exemples, il les a dépassés ; il a laissé un nom plus grand qu'il ne l'avait reçu, et, n'en eût-il pas eu, il s'en serait fait un qui resterait dans l'histoire, par une longue vie de labeurs et de services rendus à son pays.

Claude-Philibert de Rambuteau appartenait à une famille de bons gentilshommes, les Barthelot, originaires du Midi de la France, installés dans la Bourgogne au milieu du XVI^e^ siècle. Soldats ou capitaines, ils combattirent sur tous les champs de bataille d'une époque féconde

en combats, en Italie notamment où ils demeurèrent assez longtemps pour perdre chez eux d'antiques droits de propriété qui leur furent restitués par Henri II. — C'est d'Italie, sans doute, qu'ils ont rapporté la gracieuse Nativité de Cimabuë qui orne la chapelle de Rambuteau.

Peu à peu, leurs relations s'étendent, ils contractent de belles alliances; le XVII^e^ et le XVIII^e^ siècle les apparentent aux Saint-Aignan, aux La Roche-Aymon, aux d'Achon, aux Damas d'Audour ; l'un d'eux fixe les regards de la princesse de Conti; ils se distinguent à l'armée, ils sont colonels, mestres de camp, ils donnent sans compter leur sang et leur argent, et ils gagnent la croix de Saint-Louis en se ruinant au service du Roi.

Pourtant, le dernier de cette vaillante lignée ne porta point l'épée. Il avait huit ans quand éclata la Révolution : elle déchira le brevet de cornette que tout gentilhomme trouvait alors dans son berceau. Il ne fut pas soldat, mais il ne soutint pas moins l'honneur de sa maison : chambellan de l'Empereur, préfet de plusieurs départements dans des circonstances particulièrement difficiles, membre de la Chambre des Représentants, pair de France, conseiller d'État, préfet de Paris, toujours et partout il montra l'activité, la décision, la droiture de sa race, toutes les énergies d'une longue et saine hérédité.

Nous le verrons ramener de Suisse, à travers les Alpes, en plein hiver, les restes de l'occupation française, organiser la défense dans la Loire, distribuer des armes, improviser des bataillons, créer les gardes nationales, tenir bon quand Paris et Lyon s'étaient rendus, et révéler, dans un administrateur de premier ordre, des qualités vraiment militaires qui durent

réjouir l'ombre de son vieux père, le brillant soldat de Coni.

Il naquit en 1781 au château de Champgrenon, sur un de ces coteaux ensoleillés qui font la gloire du Mâconnais. Son enfance se passa sous les grands arbres d'un parc ombreux d'où le regard, planant sur l'immense tapis des prés de la Saône, franchit le vert fouillis de la Bresse, pour s'arrêter aux plateaux du Jura que couronnent, au dernier plan, les crêtes neigeuses des Alpes et la cime du mont Blanc. C'est un panorama superbe, d'une beauté calme et souriante, d'une harmonie égale et soutenue qui repose l'esprit et les yeux ; et si, comme le veut Taine, l'homme est un produit nécessaire du sol, il semble que dans cette nature paisible et sereine, ce climat tempéré, ces pentes mollement étagées, on doive puiser une sorte d'égalité d'âme, un sage équilibre des facultés.

Entre nos provinces qui toutes ont leurs beautés propres, la Bourgogne occupe un rang particulier. A défaut de grands spectacles, elle offre toutes ces beautés en raccourci : elle se prête à toutes les cultures, elle accidente ses plaines, elle vallonne doucement ses montagnes, elle modère le cours de ses eaux; son soleil dore les moissons sans les brûler, ses cigales chantent sans assourdir, son vin joyeux réjouit sans ivresse, et son ciel tamise une claire lumière loin des brumes du Nord et de l'aveuglante splendeur du Midi. Terre heureuse des chênes et de la vigne, elle donne à ses fils la force et la gaieté, je ne sais quoi de mesuré, de pondéré comme elle, une droiture d'esprit, une maîtrise de soi où le bon sens discipline le génie, où le jugement refrène les écarts, où l'imagination ne se fourvoie point.

Bossuet, « ce robuste Bourguignon de sang riche, de tem-

pérament bien réglé, lucide et franc, ennemi du tortillage et du mensonge [1] » ; Mme de Sévigné, l'aimable marquise d'une sagesse si malicieuse et si avisée ; Buffon, ce noble et imperturbable travailleur ; le Président de Brosses, qui devait apprendre à Voltaire qu'on n'a pas moins d'esprit à Dijon qu'à Paris, sont les types de cette belle race dont ils marquent les différents aspects : tous ont bu à la source natale, et c'est à cette même source que but aussi le comte de Rambuteau.

Élevé comme Lamartine sous les yeux de sa mère, dans la grande liberté de la campagne et des champs, il eut pour premiers amis les vieux arbres de l'enclos paternel qui mirent dans son âme d'enfant quelque chose de leur âme végétale. Il les aima, il les comprit, il entendit une voix dans leurs murmures, et il se fit entre eux et lui une intimité qui dura toujours : Ils bercèrent son enfance, ils soulagèrent ses travaux, ils consolèrent ses déceptions, et, quand les hasards d'une folle révolution condamnèrent à l'inactivité sa verte vieillesse, c'est à leur ombre et dans leur confidence qu'il vint écrire ses souvenirs.

Ce sentiment de la nature est un des traits distinctifs de son caractère ; non pas de la nature entrevue dans les *Jardins* de Delille, les *Saisons* de Saint-Lambert, ou les *Mois* de Roucher, mais de la nature sincère et ingénue, aimée pour elle-même en sa rustique simplicité. C'est une note intime et personnelle : il n'apprit point à lire dans les maîtres du jour, inconnus à Champgrenon, car seule la muse de Ronsard pouvait peut-être errer encore aux détours des allées fleuries où jadis le poète venait, avec Ponthus de Thiard, cueillir les roses de son ami Rymon. Les pipeaux du XVIIIe siècle n'en-

1. G. Lanson.

flèrent point ses joues de leurs accords mythologiques ; il ne folâtra pas avec des bergères gardant, en robes de soie, de blancs moutons enrubannés ; mais il siffla dans l'écorce des saules gonflés de la sève d'Avril ; il s'éveilla au cliquetis champêtre de la sauterelle et du grillon ; il joua au versant des coteaux avec les bambins de son âge, à travers prés, à travers vignes, grimpant aux arbres comme Lamartine qui bientôt, à quelques pas de là, allait naître « *parmi les* « *pasteurs* [1] ».

Cela nous semble tout naturel : c'était alors une grande nouveauté. Le XVIII^e^ siècle avait hérité de l'ignorance ou de l'aversion du siècle précédent pour la campagne, et quand Rousseau l'eut mise à la mode, on ne la comprit pas mieux. Dans les châteaux, le grand salon ouvrait en vain ses fenêtres sur les bois et les prairies : on ne les voyait point ; on attendait en bâillant l'arrivée du *Mercure de France* et le dernier bon mot de Sophie Arnould. Voltaire s'établissait aux Délices, au bord d'un lac enchanteur, en face des Alpes éblouissantes, et il n'en a jamais parlé [2]. C'est que, disait Jean-Jacques, « les gens de la ville ne savent pas aimer les champs ; ils ne « savent pas y être ; à peine, quand ils y sont, savent-ils ce « qu'on y fait ; ils en dédaignent les travaux, les plaisirs ; ils « les ignorent ; ils sont là comme en pays étranger : je ne « m'étonne pas qu'ils s'y déplaisent. Les gens de Paris qui « croient aller à la campagne n'y vont point : ils portent « Paris avec eux ».

Croit-on que les hommes *sensibles* de la Révolution, piètres

1. Le comte de Rambuteau a signé d'une main encore bien enfantine, le 22 Octobre 1790, au baptême de Lamartine, auquel il assista avec ses parents, et où il tint le cierge, suivant une vieille coutume locale.

2. M^me^ Necker écrit à Thomas : « Figurez-vous *un immense réser-* « *voir préparé pour flatter le goût et la vue.* »

écoliers de Rousseau, qui ont toujours *la Nature* à la bouche, l'aient mieux sentie? Quelle caricature! Larévellière-Lépeaux, membre de l'Institut (un botaniste, s'il vous plaît!), en décrivant sa petite propriété de l'Anjou s'écrie dans une lyrique apostrophe : « Chère Clémentine, tu étais alors notre « seule enfant. C'est toi qui posas la première pierre de cette « construction que la fureur des guerres civiles devait rendre « si éphémère. Le premier légume (c'était une carotte) que « nous récoltâmes dans notre jardin fut aussitôt arraché en « ta présence et celle de ta mère, porté par toi à la maison « et apprêté par elle. Qu'il nous parut bon ce premier produit « de la propriété! »

Ce n'est pas ce langage que parlera le comte de Rambuteau quand, « aux heures graves où la politique nous trahit », il viendra se rasséréner aux lieux de son enfance « parmi ses « pins, ses mélèzes, ses chênes, ses ormeaux, au bord de ses « eaux tranquilles », et chercher au giron de la nature « les « plus entières et les plus consolantes distractions ». — « Le « jardinage », disait-il dans un discours à la Société d'Agriculture de Mâcon, « offrit toujours les plus douces consola- « tions aux grandeurs déchues, depuis Dioclétien qui préférait « ses laitues de Salone à l'empire du monde, jusqu'à José- « phine qui trouvait la compensation d'un trône dans les « fleurs de la Malmaison..... J'ai toujours pensé qu'il fal- « lait au moins cultiver le sol de son pays, quand on ne « pouvait plus le servir autrement, et j'ai repris avec joie, « sans regret, ma serpette et ma bêche. » C'est qu'il n'avait eu d'autres maîtres que son âme naïve; l'engouement ne faussa point sa sensibilité; il conserva toujours les fraîches impressions d'une première jeunesse libre comme celle de Chateaubriand, mais dans un pays plus riant, plus accueillant,

où il ne connut pas les dangers de la mélancolie, « cette « sirène des âmes, qui chante, qui appelle; on y va, et l'on « ne revient plus [1] ».

A cette influence du sol et du milieu, il faut joindre la tendresse d'une mère, ce qui était encore une nouveauté.

On sait quelle place restreinte l'enfant occupait alors dans la famille. Le XVII[e] siècle était trop raisonneur, le XVIII[e] trop frivole pour sentir les grâces mignonnes d'une frêle créature. L'enfant n'existe ni dans les Lettres ni dans les Arts, sinon pour former des guirlandes d'Amours joufflus voltigeant sous les lambris en des raccourcis potelés. Est-ce à dire qu'on ne les aimât point? Non, mais on les aimait autrement que nous, sans sourires, sans effusions, sans caresses; on les confiait à des mains étrangères souvent brutales; on leur parlait peu et on les fouettait beaucoup. Le journal du valet de chambre Dubois sur l'éducation de Louis XIV n'est qu'un long défilé de corrections et de *férules*. Puis, quand ils savaient faire congrûment la révérence, on les admettait à saluer chaque jour leurs parents, et l'âge ne les dispensait jamais de l'étiquette. J'ai lu quelque part qu'un vieux gentilhomme voyant un matin son gendre et sa fille, mariés d'une semaine, s'embrasser en entrant au salon, leur dit devant la compagnie : « Monsieur mon gendre et madame ma fille, ne sauriez-vous « descendre de votre chambre *tout baisés?* »

Mais, soit que le siècle s'amollît sur sa fin, soit qu'on respire en Bourgogne une atmosphère plus familiale, le comte de Rambuteau, ainsi que Lamartine, eut une mère admirable qui mit son orgueil à l'élever. Elle l'aima d'une tendresse infinie, et par elle il apprit lui aussi à aimer. Tout ce qu'il fit plus tard pour l'enfance, cette maternelle solli-

1. Flaubert.

citude qui conduisait le préfet de Paris dans les asiles et dans les crèches, cette pitié pour les « pauvres petits « êtres apportés le matin, par tous les temps, dans leurs « haillons mouillés de la nuit », c'était l'œuvre de sa mère, le souvenir touchant de ses soins. Elle le fit doux, sage, modeste, servant Dieu et secourable aux humbles ; elle forma son esprit et elle ouvrit son cœur. On verra comme il a parlé d'elle : je ne sais à qui cette page fait plus honneur, d'elle ou de lui.

Il a parlé en termes non moins émus de son père, également bon et affable, et qui ne s'offusquait point des privautés d'un jeune ménage. Ce brave soldat, un des beaux types d'une noblesse libérale, plus prête alors qu'on ne le croit à faire d'elle-même et sur elle la révolution qui allait éclater contre elle, lui enseigna de bonne heure par ses leçons et son exemple l'amour de la patrie et le culte du devoir. Il ne voulut point émigrer ; il préféra braver la tourmente et « manger « du pain français » ; puis, quand un nouvel ordre de choses eut remplacé l'ancien, il comprit dans son âme droite et judicieuse que c'en était fini d'un passé suranné, qu'il fallait des hommes nouveaux aux institutions nouvelles, qu'au-dessus des régimes il y avait la France, et que le devoir de son fils était de la servir à son tour.

Il semble donc que la race, le sol natal et la famille se soient accordés pour donner au comte de Rambuteau ce que Montaigne appelle *une tête bien faite*, c'est-à-dire la santé du corps et de l'âme, la bonne humeur, une raison spirituelle et forte, un équilibre moral parfait. Joignons-y une nature simple et tendre, une bonté indulgente, une conscience inflexible, une rare puissance de travail, un patriotisme supérieur, et nous aurons le portrait de ce beau jeune homme

sur ses vingt ans, dont Mme de Lamartine écrivait en 1801 « qu'il annonçait de la noblesse, de l'élévation et de la « franchise ».

Toutes ces promesses, il les tint et au delà. Ce qui pouvait lui manquer après une instruction forcément incomplète dans des temps si troublés, mais qui ne l'empêcha point de satisfaire aux examens de l'École Polytechnique, le monde, des études personnelles, et surtout la société de son beau-père le lui apprit. Il épousa, en effet, la fille d'un ancien ministre de Louis XVI, le comte Louis de Narbonne, dont Villemain a pu dire, dans le livre qu'il lui a consacré : « Je ne crois pas qu'à « la fin du siècle dernier et dans les premières années du « nôtre, à ces deux époques si remplies d'événements extra- « ordinaires et d'hommes célèbres dans la politique et dans « la guerre, il y ait eu un esprit plus rare et plus cultivé, un « cœur plus généreux, un homme plus aimable dans le com- « merce de la vie, et plus hardi, plus sensé, plus capable de « grandes choses [1]. »

La noblesse offrait alors un singulier désarroi. Les uns avaient émigré, convaincus que l'exil serait une courte promenade à l'étranger promptement suivie des faveurs royales ; et si quelques fidèles restaient encore auprès des princes, sans espoir de retour mais non sans dignité, bon nombre rentraient en solliciteurs de Bonaparte, flairant la manne d'un souverain novice en quête de courtisans. Les autres, qui étaient demeurés en France, ou qui, pour sauver leur tête, avaient fui momentanément, ne demandaient qu'à servir l'ordre et à soutenir un régime à la fois national et fort. Le comte de Narbonne était de ceux-là. Sur ses conseils, son gendre se fit

1. Villemain, *Souvenirs contemporains d'Histoire et de Littérature : M. de Narbonne.*

agréer de l'Empereur, en qualité de chambellan, non par ambition, car il n'était pas un de « ces outils d'héroïsme qu'on « empoigne par le manche de la vanité [1] », mais par raison, parce que l'Empire venait d'arracher la France à l'anarchie et de restaurer la société.

Napoléon se connaissait en hommes ; il ne tarda pas à distinguer ce nouveau venu formé aux grandes manières dans les salons des Choiseul, des Luynes, des Laval, des Coigny, dont la distinction relevait le mérite, et qui tranchait sur un entourage où les passions, les rivalités, les jalousies n'avaient pas le vernis de la vieille Cour. Il l'observa, il découvrit en lui des qualités solides, du jugement, de la loyauté, et il l'attacha plus particulièrement à sa personne. De son côté, le comte de Rambuteau subit le prestige de cet homme extraordinaire dont le génie avait quelque chose de fascinateur. Il l'admira d'abord, il l'aima ensuite, sincèrement, sans fétichisme, de toute la liberté de son esprit, et il le servit jusqu'au bout, alors même qu'il n'avait plus foi en lui, qu'il était effrayé de ses fautes, parce qu'à l'heure suprême, l'Empereur était encore la France devant l'ennemi.

Il ne fut point ce qu'on appelait dans le langage du temps un *séide de Bonaparte*, il ne fut du reste un *séide* de personne ; il n'appartint même à aucun parti, si ce n'est à celui des *Optimates* de l'ancienne Rome, celui du patriotisme impartial et éclairé. « Je n'ai jamais, a-t-il dit, trahi aucune « confiance ; je ne me suis vendu à aucune cause ; et si j'ai « servi mon pays sous trois gouvernements, je l'ai fait sans « servilité, avec droiture et probité. » Il eût pu ajouter « sans « intérêt ». Toute sa politique est là ; nous ne lui en verrons

1. Mirabeau, *Lettre à M^me^ de Rochefort.*

pas d'autres dans ses préfectures et à la Chambre ; elle se résume en deux mots d'une vieille devise : *Fide non astu.*

Préfet, il semble qu'il était né pour ces fonctions (c'est celles d'autrefois que je veux dire), tant il y montra d'initiative et de conciliante fermeté ; et pourtant sa compétence, à l'entendre, lui venait moins de ses dons naturels que de son assiduité auprès de l'Empereur. Tandis, en effet, que les autres chambellans cherchaient surtout dans leur service les avantages et les agréments de la Cour, lui ne cherchait qu'à s'instruire : il suivait toutes les séances du Conseil d'État, il apprenait de Cambacérès à ne point se payer de mots, et il écoutait avidement ces organisateurs hors de pair qui ont donné à la France des institutions administratives telles que les régimes suivants n'y ont, pour ainsi dire, rien changé.

Dans les trois départements où il fut successivement appelé, il eut le rare talent de faire tout son devoir et de se faire partout aimer, malgré le déchaînement des passions.

Dans le Valais, le sang versé fumait encore, et cependant, au jour de l'invasion, quand la vengeance eût été facile, ces braves gens vinrent lui offrir l'asile inviolable de leurs montagnes et le secours de leurs bras.

Dans la Loire, qu'il défendit contre les Alliés plus en homme de guerre qu'en préfet, il laissa, de son administration sous l'Empereur comme sous le Roi, des souvenirs assez reconnaissants pour que l'unanimité du Grand collège l'envoyât à la Chambre, et que le Conseil général lui fît parvenir l'expression d'une respectueuse gratitude jusque dans sa retraite de Champgrenon.

A Montauban enfin, où il trouva aux prises non seulement les royalistes et les libéraux, mais encore les catholiques et

les protestants, c'est-à-dire les haines politiques et les haines religieuses exaspérées jusqu'à l'assassinat, il sut maintenir l'ordre et le calme, sans même recourir à des mesures coercitives, et il se vit prier de conserver sa préfecture à la requête des notabilités.

Quel était donc le secret de son autorité ? Sa modération naturelle et son indépendance. Il n'était l'esclave ni des Bonaparte ni des Bourbons ; il ne traînait pas au talon de boulet politique, il n'était point obligé à ces tristes capitulations de conscience qu'imposent les partis. « Incapable de « trahir ou même de servir faiblement les causes qu'il avait « acceptées », il faisait respecter le pouvoir légal sans s'en faire l'instrument. Il n'admit pas qu'il y eût sous lui des persécuteurs et des persécutés. Il honora toujours le malheur. Il ne consentit jamais aux représailles. Quand on lui en demanda, il répondit par sa démission.

La première Restauration, la Charte, les garanties constitutionnelles succédant à l'absolutisme impérial lui parurent le seul régime compatible avec les circonstances. Peu lui importait d'ailleurs par qui la liberté serait donnée à la France, pourvu qu'elle l'eût. Pourtant, c'était chèrement l'acheter ! Le spectacle de la route de Paris jalonnée de troupes étrangères, l'humiliant patronage d'un vainqueur insolent, lui brisaient le cœur. Il se rallia par nécessité et parce que l'Empereur lui-même l'avait délié de son serment. Mais la Restauration ne sut pas être libératrice. L'Empereur revint, le Roi s'enfuit : jours d'angoisse pour les hommes droits et patriotes, car il est parfois plus difficile de connaître son devoir que de l'accomplir. Où était la légalité ? Du côté du roi fugitif, abandonnant sa couronne et ceux qui avaient eu foi en elle ? Du côté de l'idole populaire acclamée par la

nation ? A qui fallait-il obéir et que devait-on crier ? Il répondit : « Criez *Vive la France !* elle est de tous les temps. » Et quand il vit que l'ennemi avait franchi la frontière, il crut que la France était avec celui qui la défendait.

De tels hommes commandent l'estime. Le gouvernement de Louis XVIII savait trop sa valeur pour ne pas chercher à se l'attacher. L'abbé de Montesquiou, son parent, ministre de l'Intérieur et dispensateur des faveurs royales, lui offrit des épaulettes ou une préfecture à son choix. Il refusa, comme il refusa plus tard le siège de sénateur que lui offrait le second Empire. Il préféra vivre dans ses terres en bon gentilhomme campagnard, et cette retraite servit à la fois sa dignité et ses intérêts. La Révolution, en effet, puis cinq ans de fonctions qui jadis n'enrichissaient point, avaient fort amoindri son patrimoine. Il le rétablit par une sage gestion ; il défricha, jardina, planta : il créa Rambuteau.

C'était alors un frais vallon, un peu sauvage, fleuri de genêts et de bruyères, dans un des sites les plus pittoresques du Charollais. Certes, ceux qui goûtent seulement la nature violente et tourmentée, le vertige des précipices abrupts, les gaves aux sourds fracas, ne sentiraient pas le charme intime, la sérénité profonde de ces montagnes gracieusement ondulées qui gardent de douces surprises aux promeneurs. Cimes modestes et hospitalières, leurs beautés n'ont pas d'enseigne et tiennent plus qu'elles n'ont promis. Rien n'y borne la vue qui s'étend de la Loire à la Saône sur quarante lieues de verdure, d'étangs, de moissons, de forêts, de jaunes colzas, de trèfles empourprés, où le soleil levant déverse la lumière et la vie, où le soir allume un grenat au faîte de chaque clocher.

C'est là, au pied de Montmelard, entre les vieux monts

gaulois de Dun et de Suin, qu'il vint chercher un repos bien gagné. La maison paternelle était fort délabrée ; il la rebâtit, ne gardant que la petite chapelle construite en 1640 par son bisaïeul Philibert Barthelot d'Ozenay, puis il l'entoura de vastes plantations.

On se doute bien que cet ami délicat de la nature vraie ne prit pas modèle sur les parcs artificiels où la mode du siècle passé entassait encore des ruines *poétiques :* rochers de plâtre, grottes de stuc, naïades court-vêtues vidant des urnes ébréchées dans des vasques de ciment. Il unit avec une entente merveilleuse du sol toutes les essences forestières locales aux espèces résineuses qu'il avait admirées dans le Valais. Il mêla les hêtres massifs aux pins élancés, les chênes trapus aux sveltes mélèzes, les sombres sapins aux bouleaux argentés : la brise s'y joua, les rayons y rôdèrent, il se fit entre eux des échanges d'aromes et de murmures, et ils grandirent nourris de paix et de lumière jusqu'à toucher le ciel de leurs fronts altiers. Car le petit-fils a respecté les arbres du grand-père : jamais la hache n'a retenti à Rambuteau. Ils sont tous là, les pieds dans la fougère, balançant leurs têtes en longs chuchotements ; on croit voir à chaque pas glisser entre leurs fûts, comme en un décor de Corot, un chœur de nymphes vaporeuses, et quand les soirs de rouge crépuscule le soleil enflamme le couchant, pareils à des piliers de cathédrale, ils encadrent un grand vitrail d'or.

Mais on ne plante pas dans la neige. Chaque hiver le comte de Rambuteau revenait à Paris auprès de ses amis de l'Empire, Drouot, Caulaincourt, Sébastiani. Par eux il connut bientôt toute l'opposition libérale, le général Foy, les deux Périer, Dupont de l'Eure, puis les doctrinaires Broglie, Guizot, Royer-Collard. Ces derniers n'eurent aucune influence

sur lui ; il avait trop de sens pratique pour s'enfermer dans leur tour d'ivoire ; il était homme non de formules mais d'action. Aussi se rangea-t-il promptement aux côtés de Casimir Périer. — Élu à la Chambre en 1827, il siégea au Centre Gauche parmi les défenseurs de la Charte, tous fidèles au Roi, mais aussi à la liberté, et si le trône se fût appuyé sur leur loyalisme, peut-être serait-il encore debout. Charles X ne le comprit pas. L'Adresse des 221 lui répondit. Le comte de Rambuteau signa, comme il le devait à son programme et à son passé, ce ferme avertissement de sujets inquiets et non de factieux : celui qui n'avait pas voulu s'associer à la politique de 1815 ne pouvait approuver celle de 1830.

Absent de Paris aux journées de Juillet, il se rallia à la Maison d'Orléans parce qu'elle restait seule pour tenir les engagements de la royauté envers la nation et que seule elle pouvait empêcher la France de retomber dans l'anarchie. A ce moment il ne connaissait pas Louis-Philippe ; car, s'il ne fréquentait guère aux Tuileries, il fréquentait encore moins au Palais-Royal où il n'avait jamais voulu mettre les pieds par un scrupule de loyauté. Il ne céda donc point à cette sorte d'entraînement contagieux qui précipite les hommes dans les révolutions ; il se détermina froidement, avec la volonté réfléchie qui présida à tous les actes de sa vie, et il accepta les d'Orléans comme il avait accepté les Bourbons en 1814, par raison nécessaire, indifférent à leur personne, soucieux seulement de son pays.

Puis il reprit son rang à la Chambre où déjà il s'était fait une place en vue. Ses collègues en effet n'avaient pas tardé à apprécier l'aménité de son caractère, son entente des affaires, sa mesure, sa faculté d'assimilation, toutes qualités mises en relief par un travail opiniâtre. On l'appelait *le piocheur ;* on

le nommait de toutes les commissions ; il jouissait de l'estime générale ; Casimir Périer, Broglie, Thiers, Molé, Guizot, le chancelier Pasquier s'honoraient de son amitié ; et la Cour faisait un cas particulier de son expérience, encore qu'il fût mauvais courtisan.

Que devait-il espérer ? un ministère ? Certes il ne redoutait pas la tribune, il y montait même à chaque instant, mais en homme d'affaires, non en orateur. Il n'aimait pas la politique, il n'était pas taillé en chef de parti. Alors, un secrétariat d'État ? mais il méritait mieux, car il avait l'étoffe d'un administrateur hors ligne, tant par sa connaissance des choses que par sa pratique des hommes, son urbanité, ses relations. En le nommant préfet de Paris, Louis-Philippe ne fit que le mettre à sa place, et souscrire à l'opinion publique qui le désignait tout d'une voix. Nous ne retiendrons que celle de Thiers vraiment prophétique : « Vous aurez une « belle et longue carrière, vous verrez tomber plus d'un « ministre, vous laisserez un nom et des souvenirs. »

Le lendemain de son installation à l'Hôtel de Ville, le nouveau préfet visita les hôpitaux : il voulait, disait-il, que les pauvres eussent sa première visite, et il annonçait ainsi ce qu'il allait faire pour eux. Car il y avait dans le cœur de ce gentilhomme une source de bonté intarissable, la fibre d'un Malesherbes et d'un Turgot, avec quelque chose de plus familial et de plus attendri. Il se fit peuple, il prit les humbles par la main, il descendit dans tous leurs besoins matériels et moraux, il leur parla leur langage, aussi à l'aise dans une réunion d'artisans que dans ses salons.

Et sachant bien que pour agir sur l'homme il faut le prendre à l'enfance, c'est à l'enfant qu'il prodigua d'abord ses soins. Tout ce qui a été fait depuis par le zèle d'un pro-

grès peut-être moins impartial que bruyant, asiles, cours d'adultes, écoles pratiques de dessin, ouvroirs, orphéons, livrets scolaires de caisse d'épargne..., etc..., on le trouvera ici, créé par lui de toutes pièces, et raconté avec son ordinaire simplicité. Cette longue œuvre de bienfaisance, dans toutes les institutions où elle pouvait s'exercer, échappe à l'analyse ; mais elle surprendra par son universalité, elle frappera par sa prévoyance, elle touchera par son accent chrétien.

Le comte de Rambuteau n'était pas un dévot, mais un croyant. Instruit par l'Évangile à aimer son prochain, il ne lui suffisait pas que le pauvre glanât dans la moisson du riche et ramassât les miettes de ses plaisirs ; il voulait qu'il pût un jour, par son travail et par l'épargne, moissonner dans son propre champ. Il disait à l'ouvrier « qu'un vice coûte plus « cher à nourrir que deux enfants » ; il lui apprenait l'économie, il lui montrait que l'instruction est le sûr outil d'un salaire plus rémunérateur, il le mettait en garde contre les théories démoralisantes qui flattent les pires instincts, et il répudiait comme Proud'hon « ce socialisme impuissant, « immoral, propre à faire des dupes et des escrocs ». Il trouva sa récompense dans une saine popularité ; il eut la joie d'être aimé, de s'entendre appeler *le père aux ouvriers*, et de voir en 48, au sac de l'Hôtel de Ville, la foule s'arrêter respectueusement devant son portrait, comme jadis, sous la Terreur, la municipalité de son village avait protégé son vieux père infirme en étendant l'écharpe municipale sur son lit.

Quant aux travaux d'hygiène, de voirie, d'embellissements, à ces quinze ans d'édilité qui ont transformé le Paris de 1830 et commencé le Paris moderne, ils s'analysent moins encore. Peut-être en trouvera-t-on le récit un peu long et d'un

intérêt rétrospectif, mais on ne pourra s'empêcher d'admirer la puissance de ce travailleur infatigable qui a fait tant de choses avec une scrupuleuse économie, plus ménager des deniers publics que des siens. Il quitta en effet l'Hôtel de Ville moins riche qu'il n'y était entré; il engagea sa fortune personnelle pour que le premier magistrat de Paris fît honneur à la capitale; il donna des fêtes et des réceptions demeurées célèbres où se pressaient toutes les notabilités, et rien ne lui coûta pour tenir son rang.

Car cet homme de labeur, levé dès l'aurore, rompu aux moindres détails d'une écrasante administration et qui voulait tout voir par ses yeux, était un mondain délicat secondé par une femme charmante, héritière des grâces de l'ancienne Cour[1]. Il eut pour hôtes tout ce que la France et l'Étranger comptaient alors d'illustrations dans l'aristocratie, la politique, la diplomatie, les Lettres, les Arts; il échangeait avec eux une correspondance journalière dont il reste plus de deux mille pièces, lettres de toute espèce, sollicitations aimables ou

1. « Le plus souvent, il se promenait seul ou avec l'une de ses filles, « dès le matin, dans les quartiers les plus populeux, là où l'on « faisait des travaux; il écoutait tous ceux qui voulaient lui parler; « il recueillait ainsi des renseignements sur les choses en projet, ren- « seignements souvent entachés d'égoïsme, chacun prêchant pour son « saint, mais qui se contrôlaient mutuellement, et, en somme, ser- « vaient souvent de base aux plus importantes décisions » (*Jour- « nal du docteur Ménière*, Plon, 1903).

« — Il avait », dit M. Thureau-Dangin, « des qualités rarement unies : à « la fois homme de bureau et de salon, laborieux et enjoué, sachant « les affaires et connaissant les hommes. Le premier il se trouva à « Paris en face d'un Conseil municipal élu et dont le président fut « bientôt l'un des personnages importants du parti radical, M. Arago. « Par son adresse, par sa patience, par son esprit de conciliation « qui parfois effarouchait un peu les ministres, le préfet parvint à « bien vivre avec le Conseil, le détournant de la politique vers les « affaires et l'amenant à s'associer à toutes les cérémonies monar- « chiques. »

pressantes, invitations, remerciements, mots affectueux, billets comme on n'en écrit plus depuis que le télégraphe tient lieu de plume, énorme répertoire d'autographes à faire pâmer les collectionneurs [1].

Ce sont d'ailleurs ces amitiés fidèles qui reposaient ses fatigues, et qui, au jour de la retraite, occupèrent les loisirs d'une inaction pesante à la vigueur de ses soixante-sept ans. Il avait vu venir l'orage ; la révolution ne le surprit point ; il quitta sans amertume des honneurs qu'il exerçait sans ambition, et il rentra dans la vie privée en disant avec un joli détachement : « Il ne me reste plus qu'un vœu à former, celui « de trouver désormais une existence paisible sous les « ombrages que j'ai plantés, entouré de la bienveillance et de « l'estime de mes concitoyens. »

Cette existence, partagée au gré des saisons entre Paris, Rambuteau et Champgrenon, il la goûta plus longue et plus paisible qu'il n'eût osé la souhaiter. Il vécut vingt ans encore, à la joie de ses petits-enfants, de ses amis, de ses arbres qui,

1. Citons au hasard :

« Mon cher Comte, on dit que toutes les jolies femmes ont de « petites grâces à vous demander. *Moi* je ne suis pas de ce nombre « sans doute, mais je suis toujours *femme*, et j'espère qu'à ce seul « titre, sans adjectif, vous allez recevoir ma pétition. Il y a une « place vacante à l'Hôtel de Ville....., etc. »

« Lady Holland. »

— Le même jour, et probablement au sujet de cette même place, nous trouvons une longue et chaleureuse lettre, en faveur d'un père de famille :

« ...Une petite place dans votre grande administration, c'est peu « de chose pour vous, ce sera tout pour lui. Prouvez cette fois « encore, Monsieur le Préfet, combien vos paternelles fonctions « sont en des mains paternelles. Tous les jours vous faites de « bonnes œuvres générales ; ceci sera une bonne œuvre particu- « lière....., etc. »

« Victor Hugo. »

On ferait un volume de ces citations.

sur sa tête, agitaient doucement leur ramure. Il répandit autour de lui le charme d'une vieillesse pleine de souvenirs, contant ce qu'il avait vu, dictant ce qu'il avait fait, évoquant le passé sans aigreur ni rancune contre le présent, parlant des hommes et des choses avec sa coutumière bonhomie. — « Nous avons dit adieu aux affaires, lui écrivait Victor Cou- « sin. En étant sortis honorablement et n'ayant pas mal joué « notre rôle, nous ne portons aucune envie à ceux qui « occupent aujourd'hui la scène. Nous sommes trop sages « pour empoisonner la fin de notre carrière par de vains « regrets et une méchante humeur. C'est pour nous qu'a été « écrit le mot : *Otium cum dignitate.* »

Et il atteignit ainsi sa quatre-vingt-huitième année dans la paix d'une sûre conscience, cette tranquille attente que Pindare appelle *la bonne nourrice des vieillards.* Il avait gardé toutes ses facultés; seuls ses yeux voilés par la cataracte lui refusaient la vue des choses qu'il avait tant aimées. Mais il n'en avait pas besoin. Il allait sans guide dans le dédale de ses serres tortueuses; il savait la place de chacune de ses plantes rares, auxquelles il conduisait tout droit ses visiteurs; il se promenait dans ses bois, bien loin, jusqu'au calvaire de Rambuteau relevé par ses soins, où les abeilles aujourd'hui, pénétrant dans la cavité du Christ de fonte par un orifice visible à leur seul instinct, font leur miel qui dégoutte des plaies du divin Supplicié. Jamais il ne s'égarait en chemin : on eût dit que ses arbres connaissant son pas écartaient devant lui leurs branches; et le bon vieillard les tâtait de la main, palpait leur écorce, les entourait de ses bras pour voir s'ils avaient grossi.

Il mourut au printemps de 1869, à la veille de nos revers. Dieu lui épargna le spectacle des malheurs qu'il prévoyait,

car sa prudence n'était point dupe des hommages rendus par l'Europe à la France. Il sentait que cette splendeur ne s'appuyait pas sur la force, et que notre richesse semait trop de convoitises autour de nous. La mort clémente le prit à temps. Il ne vit pas les horreurs de la défaite, la déroute, la capitulation, l'ennemi défilant dans la capitale, le roi casqué devant le tombeau de Napoléon, l'empire d'Allemagne daté de Versailles, et, le pire de tout, pendant que la France râlait, Paris, *son* Paris, *sa* ville que quinze ans d'amour avaient faite sienne, *son* Hôtel de Ville, *sa maison*, flamber dans un incendie sacrilège allumé par des Français !

Il s'éteignit doucement. Il alla rejoindre la chère compagne qui depuis treize ans l'avait précédé dans la tombe ; et je ne puis m'empêcher de lui dire avec Cicéron : « Pour moi, « Crassus, quand je considère l'éclat de ta vie et l'heureux « à-propos de ta mort, il me semble que la bonté divine s'est « plu à marquer elle-même ta naissance et ta fin. Ta fer- « meté et ta vertu t'auraient peut-être fait tomber sous le « glaive des guerres civiles, ou, si la fortune avait dérobé tes « jours à la fureur des assassins, c'eût été pour te rendre « témoin des funérailles de la patrie, et tu aurais eu à gémir « non seulement sur la tyrannie des méchants, mais encore « sur la victoire du meilleur parti, rougie du sang de tant « de citoyens. »

Tel est l'homme et tel est le livre.

Ce ne sont pas des Mémoires secrets pimentés d'anecdotes propres à satisfaire une mesquine curiosité. L'histoire n'a rien à gagner à ces sortes d'indiscrétions qui sont affaire de valets. Sans doute le comte de Rambuteau fut bien placé pour voir et pour entendre, et il a connu beaucoup de gens, à commencer par Napoléon. Mais il n'était pas homme à tenir

registre des petitesses humaines, celles surtout du prince qu'il servait. Il a dit de l'Empereur ce que nous avions le droit de savoir; il l'a admiré sans fanatisme, avec une mesure qui nous décevra peut-être, car, qu'il s'agisse de la légende ou de l'histoire, nous éprouvons je ne sais quel besoin de résumer toutes les vertus comme tous les vices dans certains personnages surnaturels. Il n'a fait non plus aucune de ces révélations *sensationnelles* qui prétendent renverser la tradition : il l'a confirmée par un témoignage sincère et autorisé.

On goûtera sa bonne foi, sa simplicité, la modestie qui l'a soustrait à l'écueil habituel des auteurs de mémoires, lesquels abusent du *moi :* ils ne songent qu'à se présenter d'une manière avantageuse, ils sont plus soucieux de leur attitude que de la vérité, ils ne nous épargnent rien de leurs moindres gestes, ils rapportent tout à eux, et les volumes s'ajoutent aux volumes. Rien de tel ici. Le Chambellan s'efface si bien derrière M. de Narbonne qu'on croirait plutôt lire les mémoires de l'Aide de camp; le Député nous fait grâce de ses rapports et de ses discours ; le Préfet nous raconte heure par heure le drame de 48. Il faut aller à la fin de l'ouvrage pour y trouver un *moi*, mais si bon, si généreux, si épris du bien qu'il n'est pas haïssable.

Peut-être goûtera-t-on pareillement la forme de ce récit qui dissipera certaine légende accréditée par la presse. Les hommes au pouvoir ont toujours sollicité la verve des journalistes : il faut bien amuser ses lecteurs. Ce sont d'abord des égratignures, quelque bon mot inoffensif, puis le trait s'envenime, la plaisanterie se fait calomnieuse, et l'on fabrique de toutes pièces un *type* bientôt vulgarisé par la caricature et les nouvelles à la main. Ainsi l'on crée le parapluie de Louis-

Philippe, les calembours de Dupin, les fautes de style du comte de Rambuteau.

Le docteur P. Ménière a déjà protesté dans son Journal contre cette fable. Prévost-Paradol, bon juge en la matière, dit de son côté : « Il apportait un grand charme dans la con-« versation par l'abondance et l'exactitude de ses souvenirs. « Il avait beaucoup vu et retenu, et savait conter avec grâce, « en témoin instructif et agréable du passé. » Villemain enfin, qui avait eu entre les mains, pour y puiser, tout ce qu'on va lire sur M. de Narbonne, écrivait à son obligeant prêteur : « Ne vous accusez pas de négligences, je vous en prie. Rien « de meilleur, ni de plus instructif que ce ton si intime et si « vrai. En peu de mots on sent ce que vous avez senti, on a « sous les yeux ce que vous avez vu et ce que vous avez « dans le cœur. »

Il nous semble que le public ne jugera pas autrement.

Et puisque nous avons fait appel au témoignage des contemporains, c'est aussi à l'un d'entre eux que nous emprunterons, pour finir, ce portrait d'une plume délicate[1] :

« Tenant à l'ancien régime par sa naissance et par le nom « d'une femme d'un rare mérite, à l'ordre constitutionnel « par ses idées; au fait de son budget comme un comp-« table ; mieux au fait de ses travaux qu'un architecte ; ména-« ger dans les petites choses pour être généreux dans les « grandes ; homme éclairé dans les conseils, fécond en idées, « heureux en moyens ; homme aimable (dirai-je galant ?), « dans son salon, où passait l'Europe entière; d'une poli-« tesse pleine de nuances et d'aisance, ce qui est le secret « du grand monde ; riche de lectures, varié dans ses con-

1. Barrière, dans le *Journal des Débats*.

« naissances, mettant habilement à profit trois sortes de « richesses : le temps, le crédit et l'expérience; enfin pré- « sent en tous lieux, accessible à tous et toujours prêt à « répondre sur tout, M. de Rambuteau était par excel- « lence le préfet de l'époque, de la société, de la grande « cité qu'il représentait. »

Mâcon, 15 juillet 1904.

GEORGES LEQUIN.

MÉMOIRES
DU
COMTE DE RAMBUTEAU

I
SOUVENIRS DE FAMILLE
ET DE JEUNESSE

« Nous ne sommes pas de grands seigneurs », nous disait souvent mon père, dans ma première jeunesse, « mais de bons et anciens gentilshommes, rien de moins, « rien de plus. Cela suffit pour l'honneur et pour nous « préserver de prétentions puériles aussi bien que de « lâches complaisances, car noblesse oblige. » S'il est permis de parler de ses ancêtres, c'est afin de puiser dans leur souvenir des exemples de courage, de fidélité et de dévouement. Voici, pour la clarté de ce récit, quelques détails généalogiques que j'ai recueillis sur les miens, tels qu'ils furent vérifiés en 1724 par la Chambre de la Noblesse de Bourgogne, n'ayant pu remonter au delà du XVI[e] siècle, par suite de l'incendie du château

de Meursault, où périrent tous les titres primordiaux de la famille, ainsi qu'il appert d'un procès-verbal du lieutenant général de Mâcon en date du 10 octobre 1652.

Les Barthelot, originaires des environs de Montauban, occupaient, au milieu du XVI^e^ siècle, les terres de Meursault, Ozenay et Crary. Rambuteau fut acquis par eux en 1545. Un peu plus tard (1552), Henri II accordait par lettres patentes à « Messires Claude et Henri de Barthe- « lot, capitaines de cent hommes d'armes, seigneurs de « Meursault et Crary », le renouvellement de leurs terriers dont ils avaient laissé périmer l'époque, pour le service du roi en Italie, en suivant la fortune de François I^er^. — Pendant les guerres de religion, le sire Claude de Barthelot, écuyer, seigneur d'Ozenay, défendit à plusieurs reprises contre les huguenots l'abbaye de Saint-Philibert de Tournus. De là les prénoms de *Claude* et de *Philibert* transmis de père en fils dans notre famille. En 1574, il épousa M^lle^ de Rymon, fille d'Aimé de Rymon, procureur du roi à Mâcon, lequel venait, avec le lieutenant général du bailliage, Philibert de Laguiche, commandant pour le roi, d'empêcher le massacre des protestants après la Saint-Barthélemy.

Je dois quelques mots à Rymon, ce bon citoyen qui ne cessa de servir son prince et son pays. A la mort de Henri III il rallia Mâcon à l'autorité de Henri IV. Quand les Ligueurs de Lyon vinrent l'assiéger, il était dans une terre de son gendre, la terre de Royer, près Tournus; il se jeta avec ses fils et lui dans un batelet,

et, malgré le feu des assiégeants, pénétra dans la ville, soutint le courage des habitants et repoussa les agresseurs. Il avait fait bâtir le château de Champgrenon en 1580. Ami de Ponthus de Thiard, évêque de Châlons, un des poètes de la Pléiade, il aimait à l'y recevoir avec Ronsard, du Bellay, du Bartas. Aussi avait-il fait graver sur la porte :

Campus Grynaeus, Musis et Apollini sacer.

L'hospice de la Charité, de Mâcon, fut en partie doté à ses frais. Henri IV l'anoblit par lettres royaux de 1594 relatant ses services, et y ajouta un droit de péage sur le pont de Mâcon.

Philibert de Barthelot, fils de Claude, épousa M^lle^ de Bullion, fille du surintendant des finances de Louis XIII, Bullion de Fervaques; et, de ce mariage, naquit Henry de Barthelot qui épousa Marguerite Chapuis de Lafay. Avec les deux fils de ce dernier, la famille se divisa en deux branches : celle d'Ozenay et celle de Rambuteau.

Philibert de Rambuteau, lieutenant du roi en Mâconnais, épousa en 1677 Marie de Rymon, dernière descendante d'Aimé de Rymon, dont la ligne s'éteignit ainsi dans la nôtre. Il mourut jeune. Fort jaloux de la chasse au sujet de laquelle il avait de fréquentes discussions avec un de ses voisins, le seigneur de Montrouen, il se battit un jour avec lui au couteau de chasse sur le pont de Barrin. Montrouen fut tué et Rambuteau, grièvement blessé, ne survécut que quelques années, après avoir

reçu des lettres d'abolition, tant les duels étaient alors sévèrement poursuivis. Il laissa trois fils, tous soldats : l'aîné, François, mourut à la bataille de Luzzara; le second, Claude, fut mon grand-père, le troisième, Philibert, ne se maria point.

Claude de Rambuteau entra très jeune au service. Son courage, sa bonne mine, sa haute stature (il avait six pieds de haut), faisaient de lui un des plus beaux officiers de l'armée. Aussi, à vingt-sept ans, était-il lieutenant-colonel du régiment de Villeroy dont le colonel titulaire n'avait que cinq ans. Dans la guerre de Succession d'Espagne, pendant deux campagnes consécutives, il nourrit en grande partie ses hommes à ses frais, et, pour y subvenir, vendit ses terres de Villars et Crary, fit couper toutes ses futaies, mettant, comme on dit, les écureuils à pied. L'argent alors était si rare qu'un char de bois se donnait pour quinze sous! En récompense de ces sacrifices, le roi le nomma brigadier de ses armées et lui fit don de trois étendards criblés de balles de son régiment. Ils existent encore à Rambuteau où mon père les avait fait disposer en devant d'autel [1]. Déjà il avait reçu la croix de Saint-Louis et la plus brillante carrière lui était ouverte,

1. Ce sont des guidons de soie blanche, d'environ cinquante centimètres de côté, encadrés d'une riche broderie d'argent. Deux portent au centre un soleil d'or dardant ses rayons sur de vertes montagnes et un aigle aux ailes éployées, avec cette devise : *Et solem et præcia*; l'autre, c'est le soleil éblouissant de Louis XIV *nec pluribus impar*. — On voit également à Rambuteau les lourdes cuirasses de ces chefs militaires encore bossuées de balles, et, parmi les portraits de famille, un très beau portrait du poète Rotrou.

grâce à sa valeur et à l'amitié du maréchal de Villeroy, quand, à quarante-cinq ans, il fut atteint d'une goutte sereine et forcé de quitter le service. Il s'était marié assez tard avec Mlle de Rotrou, petite-fille du poète, mariage d'amour pour lequel il avait rompu un riche engagement avec Mlle de La Roche Aymon, et il laissa deux fils, Claude et Philibert, tous deux pourvus, dès l'âge de quinze ans, d'une compagnie de cavalerie au régiment de Conti.

L'aîné, Claude de Rambuteau, mon père[1], eut le bonheur, à la bataille de Coni, de sauver, par une charge héroïque, une partie des équipages de l'armée, et de contribuer à la victoire remportée par le prince de Conti. Il avait vingt-quatre ans. Le prince l'attacha à sa personne et obtint pour lui la croix de Saint-Louis qui ne s'accordait généralement qu'après trente ans de service. Aussi, dans sa vieillesse, aimait-il à raconter que lorsqu'il accompagnait le prince à Versailles, avec son habit de velours galonné à la Bourgogne sur toutes les tailles, sa jeunesse et sa croix lui ouvraient toutes les portes, et je crois aussi tous les cœurs. La princesse de Conti, née d'Orléans, dont le portrait est à Champgrenon, ne cessa de lui témoigner jusqu'à sa mort une bienveillance particulière. Elle avait voulu le marier avec Mlle de Lambert, fille de sa dame d'honneur, et

1. Né à Paris, rue Sainte-Avoye, où son père était mort. Aussi, quand la grande percée de la rue Paradis à Saint-Eustache fut ouverte en 1837, et reçut le nom de *Rue Rambuteau*, ce n'était pas seulement un hommage rendu au préfet de Paris mais à sa famille.

c'est pour sa fiancée qu'il fit planter les allées de Champgrenon de cerisiers alternant avec des pêchers. Les arbres ont survécu longtemps aux amours, la jeune fille étant entrée au couvent après une cruelle maladie.

La princesse de Conti avait beaucoup d'esprit : « Mon « ami, disait-elle à mon père, n'épousez jamais une fille « de finances. Elle mangera son bien, elle mangera le « vôtre, et il ne vous en restera que la crasse. Si vous « prenez une fille de qualité, vous aurez moins d'argent, « mais elle vivra dans votre château, elle y restera « quand vous irez à l'armée, et, *s'il n'en pleut pas, il en « dégoutte.* » Il suivit ces conseils et épousa M^lle^ de Laviefville-Vignacourt, d'une fort ancienne famille de Picardie qui avait donné deux grands maîtres à l'ordre de Malte. Il aurait trouvé dans d'autres alliances dix fois sa dot, mais bientôt la mort de son père et de son frère fit d'elle un grand parti. Ses biens, encore notables malgré les pertes de la Révolution, s'accrurent en 1825 d'une partie de l'héritage de la duchesse de Saint-Aignan, et, si la fortune n'en plut pas, du moins il en tomba des gouttes, comme l'avait dit la princesse de Conti. Combien du reste sont vains tous les calculs d'argent· et fragiles les espérances matrimoniales ! M. de Laviefville, mon grand-père, avait été marié par son tuteur et cousin le maréchal de Noailles à M^lle^ Chopin d'Arnouville, dont le frère unique, fort riche, mais bossu et malingre, n'avait pas la vie à deux jours. Partant, elle était une grande héritière en expectative.

Or, ce petit homme haut de quatre pieds et demi vécut quatre-vingts ans, et sa bosse ne l'empêcha pas de devenir un homme très distingué, conseiller au Parlement de Paris, premier président de la Cour des Aides, et de laisser..... huit enfants !

Quant à mon oncle Philibert de Rambuteau, également chevalier de Saint-Louis, sa carrière militaire fut courte, brisée par un chagrin d'amour : triste histoire de M. de Rancé ! La perte d'une femme qu'il aimait et qu'il trouva morte en se rendant à son rendez-vous, le jeta dans la plus extrême dévotion. Aussi, le comte de Mun, depuis maréchal, disait-il à ses officiers quand il l'avait à sa table : « Messieurs, aujourd'hui pas de « propos légers ; le chevalier de Rambuteau dîne avec « nous. » A la paix de 1763, il quitta le service et entra à l'abbaye de Sept-Fonts dont il fit reconstruire la partie qui porte son nom ; et, sans prononcer de vœux, il y acheva sa vie au milieu des austérités. Il légua à la Trappe sa bibliothèque avec une rente suffisante pour pourvoir le couvent d'huile et de riz, sous l'engagement que l'Ordre ferait des prières pour tous les membres de sa famille, au cours de leurs maladies ou après leur mort, chaque fois qu'il en serait sollicité. Aussi, en 1791, quand ma mère eut la petite vérole, le premier soin de mon père fut d'envoyer son valet de chambre demander des prières à Sept-Fonts, et il était convaincu que nous leur devions sa guérison. Il mourut en 1780, à Mâcon, où il était venu voir mon père. Ma mère, mariée depuis quatre ans et sans enfants, lui prodigua les soins

les plus dévoués. La veille de sa mort, il lui dit : « Ma « sœur, je connais l'objet de vos désirs; si Dieu me fait « miséricorde, avant un an vous aurez un fils. » Je naquis onze mois après, et mes parents ont toujours cru qu'ils devaient ma naissance à l'intercession de leur frère [1].

Cette année de 1791 qui faillit m'enlever ma mère, faillit aussi nous emporter ma sœur et moi. La variole confluente faisait de grands ravages. Ma mère en avait une terreur telle qu'en voyage elle remontait en voiture et faisait deux ou trois postes, si elle apprenait qu'un seul cas existât dans les environs. Nous fûmes les premiers frappés. Elle fut atteinte à notre chevet. En effet, au début de notre maladie elle avait bien essayé d'obéir aux prescriptions du médecin, et, pour éviter la contagion, de nous regarder seulement à travers les vitres d'un balcon très rapproché de nos fenêtres; mais bientôt sa tendresse avait bravé le danger et enfreint toutes les défenses. Elle ne nous quitta plus un instant. Pauvre mère, si tendre, si fière de son fils! Que de fois ne m'a-t-elle pas raconté qu'un jour de fête, dans la cathédrale de Sens, j'étais debout sur sa chaise au moment de la procession. Le cardinal de La Roche Aymon qui la conduisait s'arrêta au passage devant nous, et s'écria en me faisant sur la joue une petite

1. Le calvaire de Rambuteau, construit en 1769 par le chevalier, et sculpté par un artiste inconnu, fut saccagé pendant la Révolution. Le nouveau calvaire, béni en 1860, reproduit le Christ de Bouchardon et les statues de Pradier. Les anciens piédestaux ont pu être relevés et les statues mutilées replacées dans l'enceinte.

caresse : « Le bel enfant ! » C'était un de ses plus doux souvenirs. Le mal fut plus terrible pour elle que pour nous, car tandis que nous y échappions sans en garder de traces, elle perdit sa beauté et porta jusqu'à ses derniers jours les marques de son dévouement. Mon père était à Champgrenon dans des transes mortelles. On lui dépêchait courrier sur courrier. Dès que le péril fut passé, elle m'envoya l'embrasser, mais elle resta plusieurs mois sans pouvoir se décider à le rejoindre, tant elle était désolée pour lui de ses traits défigurés. Elle ne voulut d'abord se montrer que voilée, puis, comme la vue de mon père s'obscurcissait chaque jour, la cataracte rendit ce touchant scrupule inutile.

Notre maladie ajouta encore à l'étroite affection qui nous unissait ma sœur et moi. Nous étions nés le même jour, le 9 novembre, à deux ans d'intervalle, moi en 1781 et elle en 1783. Nous avions eu la même nourrice, le même berceau, qui fut aussi celui de ma fille aînée, les mêmes maîtres, la même instruction. Nous ne fûmes qu'une seule fois séparés dans toute notre jeunesse, pendant les pires jours de la Terreur. Mon père, en effet, n'avait pas voulu émigrer : « Si j'étais « plus jeune, disait-il, et sans infirmités, ce serait « auprès du roi que j'irais me ranger. Mais c'est « compromettre sa cause et offenser le pays que de « recourir aux armes de l'étranger. En restant en « France, je défends les intérêts de mes enfants, et je « demeure fidèle à ma foi politique et religieuse. Peut-« être en serons-nous victimes; au moins mangerons-

« nous du pain français. » D'ailleurs, pourquoi craindre ? Depuis de longues années qu'il habitait dans ses terres, il avait semé les bonnes œuvres autour de lui, et il avait raison de se croire aimé. On le lui témoigna bien en 1792 quand les volontaires partant pour l'armée firent invasion à Champgrenon, et menacèrent de tout saccager. La municipalité vint entourer le lit où il se tenait couché, aveugle et infirme, et étendit sur lui ses écharpes tricolores pour le protéger. Il reçut les volontaires avec une admirable sérénité : Il leur dit qu'il était un vieux soldat, qu'il avait fait la guerre depuis l'âge de quinze ans, et que, même en pays ennemi, il avait toujours respecté la vieillesse. Ils se retirèrent en silence sans commettre aucun dégât.

Mais vint la Terreur, mes parents furent arrêtés et conduits à Mâcon. Là, triste rapprochement, ma mère fut internée à la Charité, puis à l'Hôpital, dans ces deux maisons fondées par les libéralités de notre famille. Ensuite on la transféra à Autun où elle resta dix mois prisonnière. Le jour de son départ, on nous conduisit ma sœur et moi, avec les autres enfants des détenus, à la Société Populaire, pour demander la grâce de nos parents. Nous fûmes repoussés. Nous courûmes sur le quai pour embrasser notre mère au moment où elle allait prendre le bateau, et ma sœur plus agile, passant sous le cheval d'un gendarme, se précipita dans ses bras avec de tels cris que les commissaires eurent pitié d'elle et consentirent à ne point les séparer. Quant à mon père aveugle, sa liberté avait été réclamée au

directeur du département par les communes circonvoisines qui répondaient de lui. Il fut renvoyé dans sa maison, sans toutefois que les scellés apposés fussent levés, car, malgré son infirmité, il avait été porté sur la liste des émigrés, et ses biens restaient sous séquestre. En vain M^lle^ Rochefort, femme de chambre de ma mère, l'unique personne de service qui nous fût demeurée, fit des démarches pour obtenir mainlevée à l'aide de multiples certificats de médecins : le président du district les lui arracha et les jeta au feu en disant : « Voilà ce que tu aurais dû en faire toi-même si tu étais « bonne républicaine. »

Enfin le 9 Thermidor sauva mes parents qui allaient être traduits à leur tour devant le tribunal révolutionnaire, et peut-être condamnés malgré l'attachement de toute la population. Quelques années plus tard, encore bien jeune, un jour que je m'étais égaré dans une forêt près de Charolles, je demandai à des sabotiers le chemin de Rambuteau. — « Seriez-vous, me dirent-ils, le fils « de M. le Marquis? Ah! le brave homme de père que « vous avez là! Il a toujours été si bon pour le pauvre « monde. Nous sommes contents d'être utiles à son fils. » Et ils me reconduisirent à la maison sans vouloir rien accepter. Cette impression ne s'est jamais effacée de ma mémoire.

Ainsi mes parents avaient échappé à la tourmente; mais, parmi les nôtres, que de têtes chères étaient tombées! Huit avaient été tranchées le même jour, et nous avions vu marcher à la guillotine toute la famille

de Mme de Rézy[1], notre tante maternelle, qui, par un raffinement de cruauté, dut rester au bas de l'échafaud et y monter la dernière. Ce fut pour mon père un coup si terrible qu'il ne voulut jamais remettre les pieds à Paris, pour ne pas voir le théâtre de ces horreurs.

Parmi les victimes, se trouvaient le comte d'Achon, cordon bleu, ancien gouverneur du duc de Bourbon, ainsi que le marquis et la marquise d'Achon. Nous leur étions alliés par une parenté qui remontait au commencement du XVIIe siècle, et par des liens d'amitié assez étroits pour qu'un double mariage eût été projeté entre nos familles : Mlle d'Achon et son frère nous avaient été presque fiancés dès le berceau, à ma sœur et à moi. La Révolution brisa tous ces accords. Le jeune d'Achon mourut peu après, et Mlle d'Achon devenue riche héritière se trouva un parti bien haut pour moi. Cependant, au bout d'une longue séparation, instruite de ces anciennes vues familiales, elle voulut me connaître. Je la vis assidûment durant dix-huit mois. Mais elle avait une gouvernante qui tenait le haut bout dans la maison, et qu'il eût fallu acheter. Ma mère n'était pas femme à descendre à ces moyens. J'étais de mon côté trop jeune pour attacher grand prix à l'argent et je ne voulais obtenir ma cousine que de l'inclination qu'elle semblait me témoigner. Un beau jour,

1. Descendants de l'échevin Langlois de Rézy qui ouvrit les portes de Paris à Henri IV dans la nuit du 22 mars 1594, et fut nommé par le roi Prévôt des marchands.

nous fûmes informés que tout était conclu avec M. de Riaucourt auquel aucun sacrifice n'avait coûté. Ce ne fut pas pour son bonheur : la pauvre femme mourut fort jeune.

Je reviens à la Révolution où je recueille mes souvenirs les plus lointains. En 1796, j'allai avec ma mère, de Paris à Rambuteau, à cheval. Nous étions quatre pour deux montures, si bien qu'il fallut marcher à pied la moitié du chemin. Vers Vigousset la nuit était si obscure que je tombai avec ma bête dans une fondrière qui forme aujourd'hui l'étang d'Amable[1]. On eut beaucoup de peine à nous en sortir l'un et l'autre. Heureusement nous touchions au logis. Puis nous fûmes à Lyon consulter M. Petit, fameux oculiste auquel mon père désirait se confier. Tous les jours nous suivions à l'hôpital ses opérations dont nous vîmes réussir consécutivement une vingtaine. C'est ce qui décida mon père à se faire opérer. Quelques mois plus tard, il appela M. Petit à Champgrenon. Ce fut vite fait. Je lui tenais la main pendant qu'on l'incisait. Son premier regard à la lumière fut pour moi ; mais le succès ne fut pas complet. Il ne recouvra la vue que d'un œil, l'autre fut perdu. Au moins vit-il clair jusqu'à sa mort, et put-il pendant quinze ans encore écrire des lettres de quatre pages d'une écriture fine et serrée.

Lyon, en ce moment, offrait un singulier aspect : c'était le temps de la grande réaction. Toute la jeunesse

1. Nom de la fille cadette du comte de Rambuteau.

rentrait de l'armée de Condé, et, trouvant leurs familles décimées, leurs maisons détruites, leurs biens vendus, les lois impuissantes, le pouvoir sans force, les émigrés se vengeaient eux-mêmes de leurs bourreaux. La vendetta s'organisa promptement; on fit des recherches pour trouver les délateurs qu'on appelait des *Mativons*, du nom d'un des principaux d'entre eux; et à chaque instant, on voyait passer dans la rue, au milieu d'une escorte qui le forçait à marcher à la pointe du poignard, un homme dont on ne s'inquiétait que pour dire : « C'est un *Mativon* qu'on mène à la rivière. » Arrivé au bord, on le faisait s'agenouiller, on le frappait à coups de couteau, on le jetait à l'eau, et chacun s'en retournait à ses affaires. Deux ou trois fois je fus témoin de semblables exécutions.

La jeunesse élégante portait alors une sorte d'uniforme distinctif : une redingote ou habit gris à courtes basques avec un collet noir, des *oreilles de chien* (on désignait ainsi de longues mèches de cheveux qui tombaient à droite et à gauche de la figure), une canne plombée aux deux bouts, des pistolets, et, le soir, une lanterne pendue à la boutonnière. J'étais bien jeune encore; j'avais à peine quatorze ans, et c'est dans ce costume, auquel je fus fidèle pendant plusieurs séjours à Lyon, que je fis mon entrée dans le monde. A vrai dire, j'avais déjà cinq pieds huit pouces, et je paraissais plus âgé. J'eus pour mentor un proche parent de ma mère, M. de Brévannes, qui me présenta dans une société où régnaient MM^mes^ de Fleurieu, de Jessé, Champlieu,

Cuzieu, de Montpensier, de La Salle. Celle-ci hébergeait toute l'émigration rentrante, et chez elle je connus MM. de Ligondès, Desrives, La Rochette, Pujol et autres que je retrouvai plus tard à Paris.

Quand éclata le 18 Fructidor, ma mère qui redoutait les prisons, et pour cause, voulut sortir de France. Mais n'osant traverser Mâcon, elle prit par Cluny et Cormatin pour gagner Tournus et Bourg. Là, elle se rassura, revint à Rambuteau par Beaujeu et nous emmena, ma sœur et moi, à Paris où l'appelaient nos intérêts comme aussi notre éducation. Les routes étaient dans un tel état qu'avec six chevaux de poste et une grosse berline il nous fallut sept jours pour faire le voyage. Nous logeâmes chez ma tante de Boisgelin, hôtel Brévannes, rue d'Orléans, au Marais. Que de fois, préfet de la Seine, j'ai regardé, en me promenant le matin, cette petite fenêtre où s'était écoulée ma jeunesse!

Parmi les maîtres qu'on nous donna se trouvait M. Despréaux, auteur du poème sur la Danse, mari de M^lle^ Guimard[1], et l'un des hommes les plus spirituels de ce temps. Nous devions sa complaisance à son amitié pour M. de Vindé, cousin germain de ma mère. C'est dans le salon de M^me^ Despréaux, rue de la Chaussée-d'Antin, que M. de La Harpe faisait son cours de littérature. Nous reçûmes aussi les leçons de l'abbé

1. C'est la célèbre danseuse de l'Opéra, connue surtout par ses folles prodigalités, le luxe de son hôtel de la Chaussée-d'Antin, et les représentations de son théâtre particulier où furent jouées toutes les *premières* de Collé.

Ma sœur, dans la fleur de ses dix-huit ans, était fort recherchée; elle fut même demandée quatre fois en mariage en 1801, par MM. de Brévannes, Lepelletier d'Aunay, d'Arbaud de Jouques et de Vallin avec lequel j'étais intimement lié bien qu'il eût douze ans de plus que moi. Notre mutuelle affection résista au refus de ma mère comme aux événements de 1814 et de 1815. C'est le meilleur ami que j'aie eu. Jamais je n'oublierai une visite que nous fîmes ensemble à la Grande-Chartreuse avec Mme de Krudener qu'il avait connue en Allemagne. Elle en écrivit sur place la description à Chateaubriand sur des enveloppes de lettres, et j'en ai gardé copie [1].

En 1802, le 8 Décembre, ma sœur épousa M. de Mesgrigny. Je ne voulus pas qu'une question d'argent pût faire obstacle à son bonheur, et je suppliai mes parents de me permettre de l'avantager. Mon père m'en récompensa en répondant aux premières ouvertures de MM. de Mesgrigny sur ce point : « Messieurs, c'est « mon fils qui marie sa sœur; nous signerons aveuglé- « ment tout ce qu'il nous présentera. » Ce fut la dernière joie de ma mère. Elle était depuis plusieurs mois fort malade, et put à grand'peine descendre à la chapelle. Nous ne fîmes aucunes réjouissances, sentant bien que cette fête portait le deuil, et que la mort était déjà assise à notre foyer. Elle mourut en effet le 8 Janvier. Je fus au désespoir. En elle je perdais non seulement

1. Nous n'avons malheureusement pas pu retrouver cette curieuse pièce.

la mère la plus tendre que je n'avais jamais quittée, mais encore le guide accoutumé de ma jeunesse, guide sûr dont la clairvoyance ne m'avait jamais failli. Elle avait été la providence de son mari et de ses enfants; elle savait son rôle au milieu de nous et le vide qu'elle allait laisser. Sa grande douleur n'était pas de mourir, mais de nous manquer. Elle se révoltait à cette pensée, elle s'écriait dans sa détresse : « Mon Dieu, vous ne « pouvez pas vouloir un tel sacrifice ! Voyez ces enfants « auxquels je suis encore si nécessaire ! Voyez ce « vieillard dont mes soins adoucissent les vieux jours ! » Il fallut toutes les consolations de la religion pour lui faire accepter une séparation aussi cruelle. L'abbé Repey, son curé, homme de mérite et de charité, parvint à mettre dans son âme la suprême résignation en lui représentant que Dieu la remplacerait auprès de ces êtres si chers, et que son sacrifice attirerait sur eux la divine bénédiction.

Il m'était réservé, cinquante ans plus tard, de voir encore en ma fille les mêmes angoisses et le même déchirement. Dans ces horribles épreuves, je reconnus que la religion seule peut apporter le réconfort là où toutes les énergies humaines sont impuissantes. Je compris son utilité, sa sainteté, et qu'il fallait la respecter chez les autres aussi bien que la conserver en soi comme l'unique refuge des âmes désespérées. Toute ma vie, je l'ai honorée, et, au plus fort des passions du temps, je n'ai cherché à la détruire chez personne, ni même à la combattre. C'est elle qui donna à mon père

le courage et la force nécessaires dans un malheur irréparable, dont ma tendresse seule eût vainement cherché à diminuer l'amertume.

* * *

La mort de ma mère me priva de ses conseils au moment où j'allais en avoir le plus besoin. J'étais en âge, en effet, de songer à mon avenir. Or, où m'orienter? Vers le passé emporté par la tourmente révolutionnaire? Vers le présent si nouveau et si incertain? Mes goûts, le prestige de la victoire, les instances de mes amis m'attiraient à l'Empire. En 1806, M. de Beausset, préfet du palais, parla de moi à Joséphine qui avait été intimement liée avec mon beau-frère, M. de Mesgrigny [1]; il me recommanda également à M. de Caulaincourt, parent éloigné des Laviefville, et l'on convint que je demanderais à être présenté à l'Empereur.

J'eus cet honneur dans le courant du mois de Juillet, à Saint-Cloud. Je me trouvais dans l'antichambre avec le prince de Schwarzenberg, frère aîné du duc de Krumau [2], et le prince de Bade. J'attendis pendant près de trois heures. L'Empereur me reçut très bien; il me

1. Elle l'avait connu sous la Terreur dans la prison du Luxembourg.
2. Le duc de Krumau, général autrichien nommé ambassadeur à Paris après le traité de Vienne. Il sera plusieurs fois question de lui dans ce récit, mais sous le nom de *prince de Schwarzenberg* qu'il porta comme son frère.

parla de la Bourgogne, m'interrogea sur les miens et me demanda pourquoi je n'étais pas au service alors que j'appartenais à une famille qui avait toujours servi. Je lui dis que j'avais été admis à l'École Polytechnique, que j'aurais voulu, au moment de Marengo et de l'appel fait à la jeunesse de Paris, suivre l'exemple de mes camarades Flahaut, Lagrange, Menou d'Astorg, mais que ma mère s'y était opposée, et qu'ayant eu le malheur de la perdre, il m'avait été impossible de quitter mon vieux père. Je lui exprimai mon vif désir de m'attacher à son gouvernement et à sa personne, avec l'assentiment de mon père qui m'avait écrit qu'à son âge on conservait les vieilles traditions, mais qu'au mien il était permis de choisir, et que je devais être de mon temps et de mon pays. Sa lettre était, pour ma conduite future, un traité complet de délicatesse et de foi politique. L'Empereur sourit et me promit de ne pas m'oublier. Je fus dès lors compris dans les invitations de la Cour, et je me rappelle que pour la Saint-Napoléon j'avais un habit brodé en soie blanche et strass, tout pailleté, lequel fut très admiré et me fit ranger parmi les élégants de la Cour. Je n'en attendis pas moins pendant trois ans la clef de chambellan si désirée, car c'est en 1809 seulement que je pris rang dans la maison de l'Empereur.

Dans l'intervalle, je continuai de paraître à Saint-Cloud, toutefois sans grande assiduité ; je songeais en effet à me marier, et, comme il était question pour moi de plusieurs partis, je voulais attendre une solution pour accommoder mes vues à celles de ma nouvelle

famille. Mme de Jaucourt prétendait me faire épouser Mlle de Marescalchi, fille du ministre d'Italie à Paris. Mais la jeune personne me plut médiocrement, et le grand luxe, la grande représentation de la maison de son père me fit craindre qu'une fille élevée dans une telle opulence fût peu disposée à se contenter de notre modeste vie des champs. J'aimais trop mon père pour le négliger. Je devais à ses largesses une existence supérieure à celle de presque tous les jeunes gens de mon âge. A Paris, j'avais cinq ou six chevaux, un cuisinier, etc... A la campagne où je passais plusieurs mois avec lui, il me permettait de recevoir quelquefois mes amis, et quand ma sœur s'y trouvait, c'était un train de maison complet. Je craignais donc de contrarier ses goûts, et je refusai un parti qui m'aurait d'emblée donné place auprès de l'Empereur. Alors M. de Vallin voulut me marier à Mlle de Savaron, en même temps que ma grand'mère de Laviefville et son frère Chopin d'Arnouville, président à la Cour des Aides, me destinaient Mlle de Narbonne. Nous nous mîmes d'accord sur ce dernier projet, et, convenu en Décembre, mon contrat fut signé dans les premiers jours de Janvier (1809).

Le comte de Narbonne, mon beau-père, ancien et pour ainsi dire dernier ministre de la Guerre de Louis XVI [1],

1. Le comte de Narbonne, né en 1755 dans le palais d'Élisabeth de Bourbon, duchesse de Parme, à laquelle ses parents étaient attachés par des charges de Cour, descendait des antiques Lara de Castille. Son père, le duc de Narbonne-Lara, était Grand d'Espagne, et la duchesse sa mère devint, après la mort de l'Infante, dame d'honneur de Mesdames de France (voir Villemain, *Souvenirs contemporains*, 1re partie : *Le comte de Narbonne*).

avait épousé Mlle de Montholon [1], dont il avait eu deux filles : la première, Louise de Riom (la ville de Riom avait été sa marraine), mariée en 1806 à M. de Sobral [2], ministre de Portugal; la seconde, Marie-Adélaïde, qui m'était accordée. Rien de plus dramatique que l'enfance de ma fiancée. Née à Bellevue [3] en 1790 et confiée avec sa nourrice aux soins des concierges du château au moment du départ de Mesdames que sa mère accompagnait à l'étranger, elle était restée entre leurs mains sans que son père, obligé de fuir à son tour, eût pu prendre aucune disposition pour elle. Pendant la Terreur, les concierges craignant de se compromettre en gardant par devers eux l'enfant de parents proscrits, l'exposèrent sous le porche de l'église. Elle fut recueillie par un ancien frotteur de Mesdames, nommé Ardon, qui l'éleva et la traita comme sa propre fille pendant plusieurs années; elle allait à l'école avec les enfants du village à la manufacture de Sèvres, et, plus tard, l'Empereur se plaisait à montrer à Marie-Louise, sur le chemin de Meudon, le pré où Mlle de Narbonne avait gardé la vache de son père adoptif. Ce brave homme s'était tellement attaché à elle qu'il fallut presque recourir à la contrainte judiciaire pour la lui reprendre quand ses

1. Fille de M. de Montholon, conseiller d'État, ancien premier Président au Parlement de Rouen.

2. Comte de Braamcamp de Sobral, député, président des Cortès, deux fois ministre des Finances, sénateur, etc...; un des hommes les plus marquants de cette époque si agitée de l'histoire du Portugal.

3. Bellevue, résidence de Mme de Pompadour, bâtie par elle, et donnée par Marie-Antoinette à ses tantes, Mesdames Victoire et Adélaïde, qui l'habitèrent jusqu'à l'Émigration.

deux grands-pères, MM. de Narbonne et de Montholon, vinrent à leur retour la lui réclamer, en acquittant, bien entendu, le tribut d'une juste reconnaissance. Ils la mirent en pension à Paris, et, en 1805, son père la conduisit à Agen rejoindre sa mère qui rentrait alors de l'Émigration. Ainsi, après quinze ans de séparation, les deux époux se trouvaient enfin réunis pour le mariage de leur fille aînée, amenant chacun une enfant complètement inconnue à l'autre.

Mon mariage conclu, la célébration en fut retardée pour des raisons de famille. M. de Montholon, ruiné par la Révolution [1], s'était vu forcé de vendre 340.000 fr. son hôtel du boulevard Poissonnière où Soufflot lui avait fait dépenser un million. Les pensions et les traitements étaient supprimés, les rentes réduites des deux tiers, et il fallait faire face à ces dettes courantes, accessoire ordinaire des grandes fortunes, pour ceux que le malheur n'a point encore instruits à les prévoir ni à les redouter. Bref, il en était aux expédients depuis plusieurs années, quand une place de membre de la Commission administrative des hospices qui valait neuf mille francs vint à vaquer. Il la demanda en faisant valoir son titre de membre du Conseil général desdits hospices : c'était déchoir et de surveillant devenir surveillé, mais c'était vivre.

Deux mois se passèrent en démarches, pendant lesquels ma situation était assez bizarre, car mon contrat

1. Mme de Montholon avait également perdu toute sa fortune : 300.000 livres de rentes, dans les révolutions de Saint-Domingue.

était signé depuis longtemps, et je ne connaissais pas ma future. Chacun, dans le monde, s'étonnait de ces atermoiements. En revanche, je voyais souvent M. de Narbonne et chaque jour je m'attachais davantage à lui. Sa droiture m'avait fort touché. — « Certains, me disait-« il, cherchent un gendre; moi j'ai voulu trouver un « fils. Quand il s'est agi de ce mariage, je me suis fort « informé de vous; les renseignements vous étaient « unanimement favorables, encore que chacun dît son « mot; mais tout le monde ajoutait : « *c'est un si bon* « *garçon!* » Eh bien, c'est au *bon garçon* que j'ai donné « ma fille. » Et de fait, il me traita toujours comme son fils : je le répéterai souvent et ne le répéterai jamais assez. Son affection pour moi n'était un secret pour personne. L'Empereur lui-même la savait fort bien, car en 1813, quand il lui promit, à son départ pour l'ambassade de Vienne, le titre de duc avec la grande dotation, il joignit à sa promesse la faculté de m'adopter.

M. de Narbonne partageait alors avec M^me^ de Laval [1], son intime amie, un petit pavillon rue Roquépine où elle réunissait chaque soir une partie des célébrités du temps : MM. de Talleyrand, de Choiseul-Gouffier, de Jaucourt, le comte de La Marck l'ami de Mirabeau, le comte de Clary, gendre du prince de Ligne, le prince Poniatowski, le duc de Laval Adrien de Montmorency..., MM^mes^ de Choiseul, de Jaucourt, de La Tour du Pin, de

1. Ils s'étaient connus en Suisse pendant l'Émigration. De là une de ces liaisons si fréquentes et si admises au XVIII^e^ siècle, que l'usage rendait en quelque sorte régulières. Celle-ci ne finit qu'avec la vie.

Vicence[1], de Baufremont, de Coigny[2], de Balbi[3], de Souza[4], etc..... C'était un cercle peu nombreux, presque fermé aux jeunes gens de mon âge, ce qui rendait plus flatteur pour moi l'honneur de m'y voir reçu et d'apprendre le monde à cette école de grandes manières, de traditions et de souvenirs. Non pas qu'on y parlât seulement du passé : une bonne partie des hôtes du logis s'étaient ralliés à l'Empereur sans que les liens de famille ni d'ancienne amitié en souffrissent; au contraire, les discussions piquantes et courtoises donnaient un attrait de plus à ces causeries où la politesse n'enlevait rien à l'animation. J'ai vu là, pendant près d'une année, la duchesse de Fitz-James succombant à un mal incurable dont les soins, les prévenances, l'affectueux empressement de ceux que j'ai nommés s'efforçaient de la distraire, avec toutes les grâces aimables du siècle écoulé, siècle léger, siècle d'esprit, mais aussi siècle de fidélité et de cœur. — J'y suis venu tous les jours, de 1808 à 1813 : quelquefois j'apportais mon petit contingent de nouvelles, sinon je me glissais derrière les fauteuils et j'écoutais les histoires de l'ancienne Cour, les anecdotes

1. La marquise de Caulaincourt.

2. La marquise de Coigny, dont Marie-Antoinette disait : « Je ne suis « que la reine de Versailles, M^me^ de Coigny est la reine de Paris. »

3. Ancienne maîtresse du comte de Provence (plus tard Louis XVIII) qu'elle suivit à Coblentz. Rentrée en France sous le Consulat, elle fut exilée à Montauban où le comte de Rambuteau la retrouvera en 1815.

4. Une des plus charmantes femmes de l'époque impériale par sa grâce et son esprit. Veuve à trente ans du comte de Flahaut, guillotiné en 1793, elle avait épousé en 1802 le baron de Souza, littérateur et diplomate portugais.

de M. de Choiseul, les reparties de M. de Narbonne, les saillies de M. de Talleyrand dont Mme de Laval ne laissait pas de subir l'ascendant, ce qui me faisait dire à M. de Narbonne : « Pardieu, dans votre proverbe il « joue l'amant et vous le mari. »

Je fréquentai aussi beaucoup à l'hôtel de Luynes où mon mariage me mit au rang des intimes, car c'était mon beau-père qui avait marié Mlle de Narbonne-Pelet avec l'héritier du duc [1]. Mme de Chevreuse, alors dans le triomphe de la mode et de la fortune, en était la reine. Je m'étais lié avec ses frères trois ou quatre ans auparavant, à l'occasion d'un petit théâtre de société situé derrière la Madeleine, dont faisaient partie les Narbonne, Étienne de Choiseul, Louis de Périgord, Bons, Castellane, Marguery, Ganay et quelques autres. Nous nous réunissions chez moi, ce qui m'avait valu le titre de directeur de la troupe. Dazincourt et Chenard [2] étaient nos répétiteurs. Ce fut la grande vogue de 1805. Je crois que Castellane et moi en sommes les derniers survivants.

Mme de Luynes recevait la même société que Mme de Laval. Elle aimait fort le jeu et presque tous les soirs il y avait une banque dans son salon. Elle jouait petite mise, mais beaucoup de ses amies ne l'imitaient point. Le jeu du reste faisait fureur ; je vis un jour chez elle

1. Le jeune d'Albert, duc de Chevreuse. — La duchesse de Chevreuse, dame du palais de l'Impératrice, fut bientôt exilée à quarante lieues de Paris pour quelques propos frondeurs.

2. L'un de la Comédie-Française, l'autre de la Comédie-Italienne. — Dazincourt avait donné des leçons à Marie-Antoinette.

M. de Lavaubalière perdre 70.000 fr. La disgrâce et l'exil de Mme de Chevreuse fermèrent l'hôtel de Luynes. La duchesse se consacra tout entière à sa belle-fille, et son mari resta à Dampierre. Un jour, dans une chasse, l'Empereur s'y arrêta : — « Monsieur le duc, lui dit-il « en le quittant et en le remerciant de son hospitalité, « n'avez-vous rien à me demander? » — « Sire, je « remercie Votre Majesté de l'honneur qu'elle m'a fait « et je lui demande la permission de me retirer. » Mme de Chevreuse resta donc exilée.

Je ne puis m'empêcher d'évoquer le charme de ces salons qui marquaient comme un retour à la vie. Après la tourmente révolutionnaire on se hâtait de jouir des premières heures de sécurité données par un gouvernement réparateur. C'était la revanche de l'aristocratie française sur la délation, l'exil, la guillotine; c'était l'oubli des épouvantes, la joie du foyer retrouvé tiède encore sous ses ruines et qu'une étincelle suffisait à rallumer.

Certes, une grande simplicité présidait à ces réceptions où l'esprit et la conversation faisaient tous les frais. On dansait sans prétention, on se contentait d'un modeste souper, et quand on voulait voir le luxe des somptueuses fêtes, on allait le chercher chez les fournisseurs enrichis de la République. Que de personnages ont passé dans ces salons pour y trouver la gloire de leurs premiers succès ou la consolation de leur vieillesse : Chateaubriand chez MMmes de Beaumont et Récamier, Pasquier chez Mme de Vintimille ! Pendant

trente ans MM^mes^ de La Briche et de Rumfort ont régné sans partage au faubourg Saint-Honoré, l'une, belle-mère de M. Molé, réunissant les débris du XVIII^e^ siècle, Saint-Lambert et M^me^ d'Houdetot, avec les gens de lettres, Fontanes, Suard, qui firent sa célébrité; l'autre, veuve de Lavoisier, amie de Cuvier et d'Arago, recevant de préférence les illustrations scientifiques. Qu'il y aurait long à dire sur ces demeures hospitalières dont l'influence fut plus grande qu'on ne croit : celles de M^me^ de Vaudémont, de M^me^ de Montesson[1], grande maîtresse de la loge Sainte-Caroline dont l'archi-chancelier[2] était le vénérable, celles de MM^mes^ de Rémusat, de Nansouty, de Morfontaine, qui ne furent point étrangères aux événements de 1814.

Mais puisque je parle de réunions, il faut que j'en mentionne une bien différente où M. de Narbonne me donna accès. C'était un cours fait par Gall, alors au début de ses doctrines, pour MM. de Talleyrand, de Choiseul-Gouffier, de Bérenger, de Laborde, le célèbre Cuvier, la duchesse de Levis, etc. J'ai gardé un vif souvenir de ces leçons, tant par la nouveauté des aperçus que par la science anatomique du maître. Gall avait peine à se défendre des graves conséquences de son système, de cette prédisposition et de ces instincts absolus qui ruinent toute morale et tout libre arbitre. Mais la netteté de sa diction, la clarté de ses arguments,

1. Mariée secrètement au duc d'Orléans, père de Philippe-Égalité, mort en 1785.
2. Cambacérès.

l'ardeur de sa conviction inspiraient autant d'estime que de confiance. Il prétendait que la connaissance première des instincts naturels était un excellent guide dans l'éducation des enfants pour les préparer à leur carrière en favorisant leurs tendances avantageuses et en prévenant les autres. J'ai toujours à l'esprit sa leçon sur la moelle épinière allongée qui, en s'épanouissant dans le cervelet, devient le foyer de la pensée et de l'intelligence, cette intelligence toujours prête à passer à l'idée fixe dès que la soupape de sûreté se ferme, seule explication de la folie plus menaçante chez les génies supérieurs que chez les hommes ordinaires; tandis que, d'autre part, les abus de certaines facultés, en épuisant le fluide réparateur de la vie et de la circulation, conduisent à l'imbécillité, à l'idiotisme, soit par les excès, soit par le travail, soit par l'âge. Mon beau-père me rappelait cette leçon à propos de l'Empereur quand il me disait en certaine circonstance : « *Mon ami, quand « on les a dans la tête, on ne peut pas les avoir en « même temps dans sa culotte.* » Et cela est vrai. Qui ne l'a éprouvé pour son propre compte? Les pensées ou désirs habituels disparaissent au milieu des hautes préoccupations.

C'est également pendant cet hiver de 1808 que je connus M. de Metternich alors dans tout l'éclat d'une jeunesse qui n'empêchait point sa grande capacité des affaires. Malgré ses succès auprès de M^me^ Murat et de M^me^ Junot, il ne désira pas moins plaire à une jeune femme qui m'avait distingué. Cette rivalité nous

rapprocha, et j'eus à me louer de sa bienveillance comme de celle de sa femme, alors tout absorbée par son goût pour M. de Moustier.

Enfin, dans les premiers jours du mois de Mars, je partis avec mon beau-frère, M. de Mesgrigny, pour Agen où je devais avoir ma première entrevue avec M^lle^ de Narbonne. A Bordeaux, il me dit : « Tu ne « connais pas ta fiancée; et si elle allait te déplaire? — « Je n'hésiterais pas, lui répondis-je; j'irais trouver « M. de Narbonne et je lui dirais : « Je ne veux ni « rendre votre fille malheureuse, ni traîner une union « mal assortie. Mettez tous les torts de mon côté; je ne « vous démentirai point, mais je pars pour son bonheur « et le mien. »

Aussitôt après la présentation, Adrien me tira à l'écart : « Eh bien...? — Eh bien, fis-je en riant, je « ne partirai pas. » En effet, sans être très jolie, Adélaïde avait une grande douceur d'expression, des yeux vifs et spirituels, beaucoup de grâce, et une élévation de caractère que je sus vite reconnaître.

C'était bien la bru que je désirais pour mon père à qui je devais tant de tendresse et d'égards. Depuis cinq ans que j'habitais Paris la plus grande partie de l'année, j'étais toujours accouru à lui le jour où il m'appelait, sans qu'aucune séduction de femme ou de plaisir me donnât même la pensée de chercher un prétexte pour retarder mon départ. Une fois seulement je reçus de lui une lettre un peu vive, avec quelques reproches au sujet d'une liaison que ma grand'mère de Laviefville

lui avait signalée comme susceptible de m'entraîner à un imprudent mariage. Une heure après j'étais en route. Je fis le trajet en trente-six heures et tombai dans ses bras en lui disant : « Vous avez cru que quelque chose pou-« vait nous séparer l'un de l'autre ! Voilà ma réponse ! » Le digne vieillard m'embrassa en pleurant, et je lui donnai ma parole de me laisser marier par lui.

Mon mariage fut célébré dans la chapelle de l'évêque d'Agen ; la noce se fit dans l'hôtel de Narbonne qui depuis a été vendu pour y installer l'évêché. Deux jours après, je faillis perdre ma femme. Nous avions été visiter avec son père leur château d'Aubiac ; le petit cheval qu'elle montait s'emporta dans un pré, et, arrivé au bord d'un ruisseau, fit un brusque arrêt qui la désarçonna : nous la croyions grièvement blessée, quand elle se releva avec une simple écorchure à la poitrine. En revenant à Paris, nous nous arrêtâmes d'abord à Bordeaux chez M. de Lally-Tollendal, vieil ami de M. de Narbonne, puis aux Ormes, chez M. d'Argenson.

Mon beau-père mit toute sa grâce à assurer dans le monde les premiers succès de sa fille. Je suivis tous ses conseils. Une seule visite lui déplut, celle à M^me^ de Mornay, sœur du général Caulaincourt, contre lequel il avait de grandes préventions ; mais il en revint bien par la suite. — M. de Talleyrand se montra fort aimable pour nous ; il promit de s'employer à me faire agréer de l'Empereur. Au reste, nous fûmes partout bien accueillis. Je me souviens d'un grand dîner chez

Mme Junot d'Abrantès où le cardinal Maury eut une vive conversation avec M. de Narbonne qui le trouvait beaucoup trop léger en paroles envers une jeune mariée de dix-huit ans. Au bout d'un mois, je conduisis ma femme à mon père. Nous voyagions à petites journées; j'avais un train superbe : huit chevaux, trois voitures, neuf domestiques. Plus tard, j'ai payé ces folies de jeunesse, et je puis dire que la sagesse d'Adélaïde a sauvé notre fortune avec l'indépendance de notre avenir. A Champgrenon, nous trouvâmes toute la population à notre rencontre : force bouquets, compliments, coups de fusil, veaux et moutons garnis de rubans, gâteaux de toutes sortes; mais le plus touchant fut mon vieux père, debout sur le perron, appuyé sur sa grande canne, et ouvrant ses bras à ma femme en lui disant : « Ma fille, ce jour est le plus doux de ma vie puisqu'il « me fait revivre en mes enfants; allons remercier « Dieu. » Et il nous conduisit à la chapelle devant ce même autel où j'avais fait ma première communion avec ma sœur, où elle avait été mariée, et où ma pauvre mère venait prier pour nous.

Je restai dix-huit mois à la campagne, sans ennui, sans regrets, heureux du bonheur de mon père à la grossesse de ma femme, heureux des joies domestiques, de notre paisible existence au foyer paternel, des travaux pour restaurer Champgrenon, et en particulier du jardin qui était déjà mon rêve favori. Un de mes voisins, M. Febvre, m'avait fait connaître M. Morel, le créateur d'Ermenonville, de Sceaux et de la Malmaison.

Sa conversation vive et pittoresque, sa manière de sentir la nature, d'en aménager les beautés, d'en rehausser les charmes, tout en lui me conquit : je devins son élève. Il voulut bien, non seulement dessiner le plan des jardins, mais encore me marquer jusqu'aux moindres détails d'exécution.

Depuis quarante ans, j'ai dû mes plus doux moments à ces occupations qui d'abord convenaient si bien à ma vie champêtre, qui me procurèrent ensuite, au temps de mon service auprès de l'Empereur, un repos parfois nécessaire, et qui, par deux fois, en 1815 et en 1848, à ces heures graves où la vie politique nous trahit, m'offrirent les plus entières et les plus consolantes distractions : Diminuer ses rapports avec les hommes, les augmenter avec la nature, c'est le grand moyen de subir le choc des révolutions sans désarroi, car les changements de fortune ne sont amers que par l'isolement et l'ennui : quand on sait s'y soustraire, on demeure juste et patient envers soi comme envers les autres.

L'année 1809 s'ouvrit avec la naissance de ma fille. Mon père eût préféré un fils, mais nous avions devant nous l'avenir, et l'exemple de M. de Narbonne contribuait à me bien faire accueillir ma chère Adèle. Toute la division Molitor étant à Mâcon, l'hiver fut très brillant, et nous eûmes un beau baptême. Au printemps, je conduisis ma femme à Rambuteau; je n'avais pas voulu lui imposer cette visite plus tôt, au souvenir de la vive répulsion de ma mère pour cette résidence où elle avait passé les quatre premières années de son mariage.

Or, à ma grande satisfaction, Adélaïde comprit l'avenir de cette terre; elle s'y plut, et M. Morel qu'elle y amena lui indiqua d'excellentes améliorations. — « On « m'accuse, disait-il, d'avoir ruiné ceux qui ont exécuté « mes plans; ici je voudrais créer une fortune en faisant « un bel ouvrage. » Voici trente-six ans que nous travaillons à suivre ses avis, et je crois de plus en plus à sa probité.

La campagne de Wagram se fit cet été. M. de Narbonne, depuis sa rentrée en France (1801), n'avait cessé de demander du service à chaque nouvelle guerre. Je crois même devoir transcrire ici sa lettre à Bonaparte du 2 Nivôse an XII (24 décembre 1803). Elle montrera son caractère et sa droiture; aussi bien M. de Narbonne appartient-il à l'histoire.

CITOYEN, PREMIER CONSUL,

J'ai pris la liberté de vous demander une audience; j'ai eu le malheur d'apprendre qu'elle m'avait été refusée, il m'est donc malheureusemont prouvé qu'on vous a donné des préventions contre moi.

Le Premier Consul pourrait-il, sans cela, éprouver de la répugnance à voir un homme, qui, sans lui, ne serait pas en France, à qui il a rendu son grade dans l'armée, et qui, pendant le cours d'une révolution où il a été difficile de ne pas dévier de quelques principes, n'a pas eu un seul instant à se reprocher d'avoir balancé à faire tous les sacrifices que lui permettait la loyauté et que lui commandait l'amour de son pays ?

Le Premier Consul dont l'opinion est le premier des éloges ou le plus grand des malheurs, craint sûrement d'être injuste : il ne se refusera donc pas, au moins je l'espère, à jeter un coup d'œil sur des détails qu'il m'est si essentiel de faire arriver jusqu'à lui. Je regrette sans doute qu'ils entraînent un peu de longueur, mais il me semble que ma vie entière doit ici répondre pour moi.

Mon nom, ma fortune, un duché et une grandesse dans ma famille, ou de grandes places à la Cour, tous ces titres de l'ancien régime pouvaient assurer ma destinée. Une éducation très forte, toutes les études qui appartiennent au corps de l'artillerie dans lequel j'ai débuté, une étude particulière de l'histoire et du droit public, sous les plus célèbres professeurs de Strasbourg, me rendaient moins dépendant de ces titres et m'en donnaient même de personnels. Successivement officier dans la gendarmerie, la meilleure école de cavalerie d'alors, et colonel du régiment de Piémont qui tenait un rang distingué dans l'armée, je n'en suivis pas moins les études diplomatiques dans les bureaux des Affaires Étrangères, et le désir de m'instruire me fit parcourir successivement une grande partie de l'Europe.

La Révolution éclata : Attaché à la maison de Bourbon, par devoir, je devais la plus respectueuse reconnaissance et le plus entier dévouement à Madame Adélaïde, tante du Roi, dont j'étais le chevalier d'honneur et qui, pendant cinquante ans, a honoré ma mère de la plus tendre amitié et l'a comblée ainsi que moi de ses bienfaits.

Assez heureux pour n'être pas de l'Assemblée Constituante où il m'eût peut-être été difficile de concilier tous mes devoirs, je crus satisfaire à tous en me bornant à empêcher les maux inévitables dans une pareille fermentation, et, convaincu que les intérêts du Roi et de mon pays ne pouvaient être séparés, il me parut plus que déraisonnable de vouloir les servir hors de France, de croire même que cela fût possible. Mon régi-

ment était en garnison à Besançon, j'y acceptai avec reconnaissance le commandement des gardes nationales de toute la province et j'eus pour second le général d'Arçon, à qui le Premier Consul témoigna bonté et considération. J'invoque avec confiance sur le bien que j'ai pu faire dans cette province le témoignage d'un homme non moins respectable, le général Moncey.

Une terreur bien cruellement justifiée par les événements entraîna Mesdames hors de France ; je pouvais leur être utile dans le voyage, je n'hésitai pas, et je les suivis. Mais arrivé à Rome, j'obtins bientôt la permission de revenir. Le départ du Roi pour Varennes eut lieu quelque temps après. Pendant cette triste époque, je fus nommé maréchal de camp et ne fus remis sur le tableau qu'après l'acceptation de la Constitution par le Roi.

Lors de l'Assemblée Législative on jeta les yeux sur moi pour le ministère : c'était la plus cruelle des charges au lieu d'être un objet d'ambition ; mais je crus qu'il pouvait être utile qu'il y eût à cette place un homme sur la fidélité de qui le Roi pût compter, et qui avait le bonheur de ne laisser aucun doute sur sa loyauté au parti populaire non jacobin. J'acceptai : il en résulta des communications plus faciles et quelques moyens de plus de faire un peu de bien ; je ne crois pas en avoir laissé échapper un seul.

Le plus grand des malheurs était alors la désorganisation de l'armée ; la difficulté d'y rétablir la discipline était extrême, la méfiance, vraie ou simulée, à son comble. Je visitai la plus grande partie des corps militaires, j'assurai tous les officiers, de la part du Roi, qu'il ne regarderait comme ses vrais serviteurs et ses amis que ceux qui suivraient son exemple, je demandai une parole d'honneur plutôt qu'un serment, j'articulai surtout qu'il n'était pas possible que la trahison pût entrer dans le cœur d'un Français de l'un ou de l'autre parti. Cette tournée servit aussi à vérifier l'état

des frontières, et ce travail, que la rapidité forcée de mes marches me mettait dans l'impossibilité de faire moi-même, fut fait par le général d'Arçon qui m'avait accompagné dans cette tournée et dont le nom est une suffisante garantie. L'exactitude de ses rapports a été rigoureusement démontrée par tous les hommes instruits et par la suite des événements militaires.

Un autre moyen de rappeler à l'ancienne discipline me parut être la nomination d'un chef de l'armée qui pût lui inspirer à la fois de la confiance, du respect et point de jalousie. Les noms français manquaient alors, le duc de Brunswick était le premier nom militaire. Je le proposai au Roi qui, après s'être assuré que cette mesure ne serait pas repoussée par le parti populaire, m'ordonna d'écrire à ce prince de sa part. J'ai lieu de croire qu'il eût accepté, si des jalousies contre la Prusse n'avaient pas fait abandonner cette idée. Malgré la faveur dont je jouissais dans l'Assemblée, j'étais attaqué dans les moindres détails. Pour en assurer l'exécution et l'exactitude, je créai un comité d'hommes depuis honorés, pour la plupart, de l'amitié du Premier Consul : le général d'Arçon, le général Berthier, Maison et quelques autres ; et ma signature ne fut jamais donnée qu'après la leur. C'est moi qui ai eu le bonheur d'organiser l'artillerie à cheval.

Des intrigues, suite peut-être inévitable de la modération de mes principes ainsi que de ma franchise, entraînèrent ma destitution au bout de quatre mois. J'allai sur-le-champ servir dans l'armée de M. de La Fayette. Je n'étais que depuis trois jours à Paris occupé à prévenir le Roi de ses dangers lorsqu'arriva le Dix Août. Décrété d'accusation, peu d'instants avant le 2 Septembre, je dus ma fuite, par conséquent ma vie, à M^me^ de Staël. Plus elle est tombée dans la disgrâce du Premier Consul, moins, j'en suis sûr, il me pardonnerait d'abjurer des sentiments d'amitié et de reconnaissance.

Je me réfugiai momentanément en Angleterre. Le procès du Roi commença. Je proposai d'abord à tous ceux de ses ministres qui s'y trouvaient de venir ensemble dans le premier port de France pour réclamer contre la responsabilité que l'on voulait injustement faire peser tout entière sur le Roi. Ils y virent des inconvénients. Alors, en mon nom seulement, je sollicitai de l'Assemblée un sauf-conduit pour arriver jusqu'à Paris ; je ne l'obtins pas et fus réduit à publier un mémoire dont M. de Malesherbes me manda qu'il espérait faire bon usage quand l'appel au peuple aurait lieu. La guerre fut déclarée et je quittai l'Angleterre pour habiter un pays neutre.

La ligne que j'avais suivie me donnait le désir et me faisait un devoir de m'éloigner de tous les rassemblements d'émigrés. C'est d'abord en Suisse, puis en Souabe, puis en Saxe que j'ai passé tout le temps de ma proscription. Après la paix de Campo-Formio, je pus obtenir de l'Empereur[1] la permission d'aller joindre Madame Adélaïde à qui à peine il accordait un asile.

Enfin le 18 Brumaire changea heureusement et fixa pour jamais les destinées de la France. Je dois au Premier Consul le droit d'être encore Français et mon premier besoin eût été de lui prouver ma reconnaissance et mon dévouement. J'avais donc bien vivement désiré l'honneur et le léger mérite de donner à ceux qui étaient dans la même passe que moi l'exemple de se rendre activement utiles en s'attachant fortement au Gouvernement à qui l'on doit tout, et de qui seul on peut tout attendre. Aucune des sollicitations que M. de Talleyrand, mon ami intime depuis trente ans, a pris la liberté de faire au Premier Consul pour me placer dans l'armée, dans l'administration ou la diplomatie n'ont été accueillies.

Dans les premières assemblées qui suivirent le 18 Brumaire,

1. L'empereur d'Allemagne.

je fus nommé à Versailles, à une très grande majorité, membre de la Liste nationale.

Depuis les changements opérés par les nouvelles lois organiques, je ne puis invoquer pour aucune nomination le plus juste sans doute et le plus raisonnable des droits, celui de la propriété : Ma fortune personnelle a été prise en totalité et celle de ma femme était à Saint-Domingue. Une telle situation, en me rendant sûrement plus nécessaire la bienveillance du Gouvernement, me donne plus de pudeur pour demander : mais s'il ne me reste rien dans le monde, je n'en ai que plus de droit à réclamer l'estime du Premier Consul, et j'ai la noble confiance qu'il n'est pas un Français qui la mérite davantage [1].

L. DE NARBONNE.

Ce n'est pourtant qu'en 1809 que le comte de Narbonne fut rappelé au service. L'Empereur lui fit un excellent accueil. Après Wagram, il l'envoya à Raab en qualité de gouverneur de toute la partie de la Hongrie occupée par nos troupes. Là, M. de Narbonne devina bien vite l'existence d'un grand mouvement en vue de séparer l'Autriche de la Hongrie, et de donner à cette dernière son indépendance avec un souverain particulier. Il fut autorisé à le seconder. Déjà on en était au choix d'un prince entre trois concurrents : Esterhazy, Palffy et un autre dont j'ai oublié le nom. Mais le général de Bubna,

1. Il est surprenant que M. Villemain n'ait pas jugé à propos de citer cette lettre si haute et si ferme, dont il eut connaissance, et qui marque mieux qu'un gros livre la droiture et l'élévation de caractère de M. de Narbonne.

au cours de ses fréquents voyages à Raab, en eut vent, et, comme la Bohême témoignait de son côté les mêmes dispositions à former un état distinct avec l'archiduc Charles pour roi, cela précipita la paix. M. de Narbonne dut conseiller l'obéissance et la résignation à ceux qu'il avait poussés au séparatisme. La province lui avait donné un magnifique service d'argenterie pour les grandes réceptions; il le renvoya en partant, au grand étonnement des donateurs, et, pressé d'accepter au moins un souvenir, il ne voulut qu'un habit hongrois; quelques chevaux lui furent en outre offerts par le général de Bubna; mais il les perdit presque tous de la morve. Ma famille répondit à ces courtoisies en donnant ses meilleurs soins au fils de l'ancien gouverneur autrichien, alors prisonnier à Mâcon.

Après la paix, mon beau-père fut envoyé dans les Provinces Illyriennes, comme commandant en second sous le maréchal duc de Raguse. Celui-ci tenait à une grande distance les généraux placés sous ses ordres. M. de Narbonne en fut informé. Effectivement, à leur première entrevue, Marmont affecta de le recevoir debout. Après quelques instants de conversation, M. de Narbonne prenant un siège, lui dit : « Tenez, Monsieur « le Maréchal, nous ferions bien de nous asseoir; j'ai « perdu l'habitude de causer debout, et je pourrais mal « entendre vos instructions. » Marmont comprit à qui il avait affaire. Mon beau-père, ancien ministre de la Guerre et son aîné, s'assit sans façon et l'étiquette disparut sur ce point dans leurs relations.

Nommé peu après ministre de France en Bavière, à la demande du roi Maximilien, son ancien camarade de garnison [1], il passa quelques jours à Vienne avant de se rendre à son poste. Son vieil ami le prince de Ligne en profita pour l'inviter à dîner en petit comité avec le comte de La Marck et M. de Metternich. Là, dans l'intimité du tête-à-tête, le fin diplomate le pressa beaucoup sur le dernier traité, sur l'agitation hongroise, sur le mouvement séparatiste de la Hongrie et de la Bohême, et les intrigues auxquelles il avait été mêlé. Sans démentir ni confirmer ces bruits, M. de Narbonne en prit motif pour insister sur la nécessité d'une union plus intime avec la France, et il lui dit : « Vous l'avez échappé « belle, mais vous êtes trop clairvoyant pour ne pas « voir que la paix n'est qu'une suspension d'armes. A « la première guerre vous serez ou écrasés ou divisés. « Or la France ne peut aller qu'avec vous ou avec « la Russie. Le divorce vient d'être prononcé. L'Empe- « reur doit songer à sa dynastie ; il a le choix entre « une archiduchesse ou une grande-duchesse ; de ce « choix dépendra l'avenir et l'existence même de « l'Autriche. »

Le lendemain, il fut prié de se rendre au palais et reçu avec une grande bonté par l'empereur François qui, reprenant la conversation de la veille, lui dit qu'il

1. Ils étaient tous deux colonels à Strasbourg avant la Révolution. Le prince, alors au service de la France, devint en 1799 Électeur de Bavière à la mort de son oncle Charles-Théodore, et reçut en 1806 le titre de roi. — Sa fille épousa Eugène de Beauharnais.

entrait dans ces vues et l'engagea à écrire à Paris pour faire connaître ses dispositions favorables à l'alliance. M. de Narbonne adressa sa lettre à Fouché de préférence à M. de Talleyrand dont il n'était pas autrement sûr. A l'époque, en effet, où, sous le ministère Fox [1], lord Lauderdale était venu à Paris traiter de la paix, mon beau-père avait été indiqué par Talleyrand à Napoléon pour entamer des négociations officieuses. Il avait connu Fox en Angleterre; leurs relations s'étaient poursuivies en Suisse et en Allemagne, et elles avaient même laissé assez de traces dans son cœur pour que je lui eusse quelquefois entendu dire à sa fille : « Si j'étais mort « avant de t'avoir mariée, je t'aurais léguée à Fox qui, « j'en suis sûr, eût justifié ma confiance en acceptant ce « legs. » Mais les circonstances furent plus fortes que la bonne volonté du négociateur. Les amitiés personnelles, le commerce privé, les liens d'estime et d'affection facilitent les entretiens sans peser autrement dans les balances de la politique. Après la rupture, la mauvaise humeur de l'Empereur tomba sur lui; il parlait

1. Fox, après un assez long séjour en France au cours duquel il causa beaucoup avec M. de Narbonne, était retourné en Angleterre où il avait énergiquement combattu la politique belliqueuse de Pitt. Appelé au ministère à la mort de celui-ci, en 1806, on pouvait espérer qu'il ferait quelque chose pour la paix, mais les circonstances n'étaient plus les mêmes : le camp de Boulogne, les conquêtes de Napoléon avaient creusé davantage le précipice. Pourtant Fox se devait à lui-même et à sa précédente conduite, de tenter un rapprochement. C'est de cette négociation que fut chargé lord Lauderdale, négociation officieuse et confidentielle, qui ne pouvait pas aboutir parce qu'il n'y avait pas de courant pacifique en Angleterre, et que Fox mourut au bout de quelques mois. Avec lui tomba cette frêle espérance de paix qui ne tenait qu'à son nom.

ni plus ni moins de l'exiler, sans que M. de Talleyrand protestât, quand Fouché prenant la parole se porta garant de sa conduite, de sa loyauté, de ses efforts, et lui rendit les plus honorables témoignages.

Toutefois, l'aigreur de Napoléon dura plusieurs années. Plus tard, il en revint, car il disait à mon beau-père : « Comment se fait-il que Talleyrand, votre ancien ami, « qui connaissait votre valeur, au lieu de vous servir « m'ait toujours détourné de vous employer? Je crois « qu'au fond il vous craignait. Il sentait combien votre « caractère me convenait, et il savait qu'avec moi on fait « son chemin dans ma confiance comme dans la for- « tune [1]. » C'est de cet incident que data l'amitié de M. de Narbonne pour Fouché.

Il était aussi très lié avec le maréchal Berthier son ancien chef d'État-Major pendant son ministère. Je me souviens du dîner de famille que celui-ci nous donna à l'occasion de mon mariage. M^me^ de Souza avait trouvé moyen de s'y faire inviter, et, profitant de ce que mon beau-père ne pouvait rien demander pour moi au maréchal, elle lui offrit comme aide de camp son fils, M. de Flahaut, tenu alors en disgrâce au fond de la Pologne par la jalousie du prince

1. On sait que M. de Talleyrand n'avait pas une grande ardeur d'affection et que sa philosophie supportait sans amertume les maux de ses amis. Il s'accommodait assez de leurs disgrâces. « Narbonne, disait- « il, est toujours chevaleresque ; il n'a rien, ne veut rien, n'a besoin de « rien. Il aime l'étude : des livres, des amis, voilà tout. *Il ne faut pas « s'inquiéter pour lui.....* Il est sérieux, trop sérieux. Il s'attache, il se « passionne, il a trop de zèle. *S'il entrait dans les affaires, il se dévouerait « sans mesure.* » — On voit que Napoléon avait touché juste.

Murat. — « Je l'accepte volontiers, dit le Maréchal en « lui accordant cette faveur, ce sera mon cadeau de « noces à Rambuteau, puisqu'il n'est pas au service « et que je ne puis rien faire pour lui. »

Telle fut l'origine de la fortune de Flahaut : son courage et les princesses firent le reste. Il devint aide de camp de Napoléon et collègue de M. de Narbonne. Quant à moi, mon tour allait bientôt venir, et me servir mieux encore, puisque j'allais être attaché d'emblée à la personne de l'Empereur.

II

CHAMBELLAN DE L'EMPEREUR

Au retour de Wagram, Napoléon poursuivant le plan commencé par le divorce et voulant donner plus de prestige à la Cour impériale fit une grande promotion de chambellans, écuyers, dames du palais, dignitaires de toute sorte. J'y fus compris comme chambellan, et mon beau-frère, Adrien de Mesgrigny, comme écuyer cavalcadour. M. de Sémonville, notre parent par alliance, très lié avec M. de Bassano dont il était le compère dans toutes ses affaires publiques et privées, eut plus de part à cette nomination que M. de Talleyrand, malgré toutes ses promesses. Le retour en faveur de M. de Narbonne, les anciennes notes de Caulaincourt et de Joséphine lors de ma présentation en 1806, y contribuèrent aussi. Il y a des moments où tout réussit sans efforts et d'autres où tout échoue en dépit des meilleures volontés.

Dans le même temps, je paraissais pour la première fois à une réunion politique : c'était à l'assemblée électorale du département, formée par les principaux propriétaires. Je fus très bien accueilli le premier jour; le second, on me témoigna quelque mécontentement. En effet, ma famille, son passé, la piété de ma mère semblaient me vouer au parti légitimiste, bien que mon père n'eût pas émigré et eût toujours blâmé l'émigration. Or, je me prononçai sans réserve pour l'Empereur. On m'en fit des reproches. — « Que voulez-vous, répondis-« je, mon père m'a laissé un habit de velours; ce n'est « pas sa faute, s'il est usé. Je prends un habit de drap, « celui de mon temps. » Je fus nommé à la presque unanimité du Collège au moment même où l'Empereur me nommait chambellan, sans que ces circonstances eussent pu influer l'une sur l'autre. Ma charge m'obligeait à partir, et pour longtemps. J'aurais vivement désiré emmener ma jeune femme; mais comment laisser mon père seul, à son âge, après tant de sacrifices faits pour moi, sans parler de dérangements de fortune qui exigeaient une administration sévère? Adélaïde se dévoua donc à cette tâche avec courage et tendresse. Grâce à elle les derniers jours de mon père ont été doux, mon devoir rempli, et bien des affaires garanties.

Mes débuts auprès de l'Empereur furent heureux. Le divorce était consommé. Je regrettai cette bonne protectrice qui m'avait souri dans sa prospérité, et dont le fils avait été bon camarade quand nous nous étions rencontrés à Paris dans notre première jeunesse. L'hiver

fut très brillant. Quatre ou cinq fois par semaine, l'Empereur venait passer la soirée chez la princesse Pauline. Comme il voulait du mouvement et de la gaieté, je fus du petit nombre des personnes de sa maison choisies pour ces réunions, avec Just de Noailles, Marmier, Sainte-Aulaire, Lagrange, etc., ce qui nous mit plus souvent sous ses yeux. Il était alors fort occupé d'une dame d'honneur de la princesse, M^me^ Mathis, fille du sénateur, maire d'Alexandrie. C'est dans le temps de ces bals et divertissements que fut donné le ballet *des échecs* chez M. de Marescalchi, ministre d'Italie. L'Empereur était déguisé en nègre et marchait devant le quadrille en sonnant d'une sorte de trompe. Les deux reines, MM^mes^ de Bassano et de Barral, resplendissaient de pierreries. Pour moi, j'étais le cavalier de M^me^ Pellapra à qui j'avais fait faire un costume de paysanne mâconnaise et dont l'éblouissante beauté attira vite les regards de l'Empereur. Bausset se chargea de tout. Sa fortune partit d'un bal et d'un déguisement, mais son dévouement à Napoléon ne se démentit jamais, même pendant les Cent Jours[1].

Peu après eut lieu le mariage de l'Empereur. J'étais de service extraordinaire auprès de lui. Ainsi, j'assistai à sa réception sous l'Arc de triomphe de l'Étoile figuré en charpente et en toile tel qu'il existe aujourd'hui, et, par une étrange coïncidence, trente ans plus tard, en qualité de préfet de la Seine, j'ai passé sous ce même

1. Voir page 61, note 1.

arc qui me rappelait tant de souvenirs, en conduisant ses cendres de Courbevoie aux Invalides. A la chapelle, j'avais été chargé de placer les cardinaux. Trente-quatre sièges étaient préparés; il n'en vint que vingt-neuf; je fis ôter les sièges vides, mais le premier soin de l'Empereur fut de les compter; il m'appela et me demanda s'il ne manquait personne : je dus lui dire le chiffre. Le soir même, les cinq opposants reçurent défense de se présenter devant lui et de porter leurs insignes. On les appela les *cardinaux noirs*.

Il est impossible d'imaginer un plus beau coup d'œil que la grande galerie du Louvre avec sa double rangée de femmes et d'hommes en grand costume, depuis les Tuileries jusqu'à la chapelle aménagée dans le grand salon du musée. Des loges avaient été dressées tout autour sur trois étages. La beauté rayonnait sous les atours. Chacune des reines et des princesses avait voulu se faire un cortège des plus belles personnes : MM^mes^ de Trivulce, de Borroméo, de Lita, de Montecatini, de Garlile Morio, de Papenheim, de Loewenstein, de Bochals, puis MM^mes^ de Rovigo, de Montebello, de Bassano, de Bouillé, Duchâtel, de Périgord, d'Arenberg, de Schwarzenberg, de Reggio, de Castiglione, d'Abrantès, d'Eckmulh, Foy, Legrand, etc... Les princesses étaient charmantes : Pauline, Caroline, Stéphanie grande-duchesse de Bade, la reine de Westphalie d'une extrême fraîcheur, la reine Hortense si gracieuse et d'une taille si élégante. La vice-reine était fort belle. Toutes les richesses du monde s'empressaient à les parer, comme

toutes les gloires de la France à leur sourire. Comment douter de l'effet d'un pareil spectacle sur une jeune femme timide, fraîche sans être jolie, et toute confuse dans ce tourbillon ? Marie-Louise, que sa première couche déforma entièrement, était très bien faite, à son arrivée ; elle avait un joli teint et un pied charmant. Sa timidité lui donnait de la grâce, comme si elle demandait d'être rassurée. Elle inspirait tout autour d'elle un mélange de respect et de sympathie, et ces sentiments joints à la toute-puissance lui conciliaient tous les cœurs. Je fus de toutes les fêtes, souvent désigné pour ouvrir les bals, en attendant le commencement de mon service particulier qui prit lieu à un petit voyage à Trianon où l'Empereur conduisait l'Impératrice se reposer d'un commencement de grossesse. C'était en Juillet.

Le plus grand bal donné à l'occasion du mariage fut celui de la Garde Impériale à l'École militaire. C'est le seul où l'Empereur nous ait fait porter le costume droit, avec la toque et l'écharpe, sans manteau, tout à fait dans le style de la chevalerie. J'étais du premier quadrille. Une salle immense, mais sans dégagements, avait été construite à cet effet, et si le même accident eût éclaté qu'à la fête du prince de Schwarzenberg [1], nous eussions presque tous péri. Cette fête en effet fut bien funeste. Heureusement, c'était dans un jardin. De service, ce jour-là, auprès de l'Empereur, et désigné pour la première contredanse, je dansais avec la princesse de

1. L'ambassadeur d'Autriche. — Il habitait dans l'ancien hôtel de Mme de Montesson.

Tour et Taxis, sœur de la reine de Prusse, qui épousa dans la suite le prince Esterhazy. Il faisait très chaud. Un coup de vent, précurseur de l'orage, agita la flamme des bougies; le feu prit à une légère tenture. Le grand Dumanoir, un de mes collègues, s'élança sur la banquette pour l'arracher, et il en vint à bout, mais un petit bandeau de soie qui masquait la jonction du plafond et du panneau continua de brûler. La flamme gagna le plafond peint à l'essence de térébenthine. Ce fut comme une traînée de poudre. Le feu, en un clin d'œil, envahit la salle.

Ma place était auprès de l'Empereur. Je fendis la foule pour le rejoindre. Je ne le trouvai point sur son estrade, mais, en montant sur son fauteuil, j'aperçus dans la presse son petit chapeau, dont il s'était coiffé pour se faire reconnaître. Il avait été prendre le bras de l'Impératrice et l'emmenait par la porte du jardin. Heureux de le savoir en sécurité, je pensai au salut de ceux qui m'entouraient. C'étaient, pour la plupart, des princesses étrangères que je parvins à faire sortir par la porte de sûreté qu'on mettait toujours derrière l'Empereur. La pauvre princesse de Layen, à la recherche de sa fille, voulut rentrer par une autre porte et périt [1]. Avec l'aide du colonel Jacqueminot et de M. Czernicheff, je relevai le prince Kourakine [2] à moitié brûlé dans son habit d'or et d'argent. Inutile de dire tous les sauvetages. Je restai

1. On la retrouva avec un profond sillon creusé autour de la tête par son diadème d'or que le feu avait rougi.
2. Ambassadeur de Russie.

très calme tant que je fus au milieu du danger, mais une fois dans le jardin, je partageai l'émoi général. Toutefois j'étais bien aise d'avoir pu me juger dans un grand péril et faire ainsi l'épreuve de moi-même. L'Empereur reconduisit l'Impératrice jusqu'à la place Louis XV, puis revint chez le prince de Schwarzenberg qu'il ne quitta qu'après lui avoir donné de vives marques de son intérêt. Le lendemain, au lever, il me dit un mot obligeant sur ma conduite, laquelle, me dit-il, avait soutenu l'honneur de sa maison. J'ai vu peu de cérémonies plus tristes que les obsèques de la malheureuse princesse de Schwarzenberg [1] à qui son dévouement maternel avait coûté la vie. Elle était dans le jardin, mais affolée à la pensée d'une de ses filles qui dansait à l'intérieur, elle avait voulu rentrer et avait été aussitôt écrasée par un lustre.

Quelques jours après, j'étais de service auprès de l'Empereur, à Trianon. Nous allions à Saint-Cyr. Je me trouvais avec le Grand Maréchal du Palais[2] et l'aide de camp dans la première voiture qui précédait Sa Majesté. Soudain se dresse une femme en noir, jetant les hauts cris, et tendant une pétition qu'elle ne voulait pas donner. Sa douleur, ses larmes, et la nouveauté de l'impression me frappèrent plus que mes camarades. En descendant de voiture, les fourriers me remirent les placets. Le Grand Maréchal me dit que si je voulais m'éviter l'ennui du dépouillement, je pouvais envoyer le tout

1. Belle-sœur de l'ambassadeur.
2. Duroc.

au cabinet de l'Empereur où cela était examiné. Je lui parlai alors de la pauvre femme. — « Ah ! me « dit-il en souriant, on voit bien que vous êtes un « conscrit. Ce zèle de pitié et de sollicitude vous passera « avec le temps. Mais je consens à faire à votre place « les paiements au loto de l'Impératrice si vous voulez « vous mettre en quête de votre protégée. » Je parvins à la découvrir. Le soir, au coucher de l'Empereur, bien que l'étiquette défendît de lui parler affaires, je lui rendis compte de la pétition : le mari, ancien soldat de l'armée d'Égypte, avait, dans un moment d'ivresse, manqué à son officier, et devait être fusillé à neuf heures, le lendemain. Sa Majesté écouta mon petit rapport avec indulgence, et me répondit : « Si vous y tenez, envoyez « un sursis. » Le lendemain, à six heures, on me réveille : le maréchal Moncey demandait à me parler. Je me hâte. Il me dit qu'il veut voir l'Empereur. — « Mais la « consigne est formelle ; l'Empereur à cette heure ne « reçoit personne ; écrivez-lui, je lui remettrai votre « lettre au lever. » Il se fâche, s'emporte, et me traite même légèrement. Je demeure impassible. Alors, il me raconte qu'il vient demander une grâce pour un brave soldat. C'était le condamné ! Je lui dis ma hardiesse de la veille, que j'avais obtenu un sursis, et que je l'avais envoyé au général Hullin. Il me remercie, m'embrasse, et s'en va ravi. Je crois que l'Empereur me sut gré de ma conduite, et surtout de ma politesse envers tout le monde, laquelle n'était pas la vertu première de mes collègues.

Je me souviens d'une autre scène au sujet de Mme de Kéralio, veuve du gouverneur de Brienne au temps où Napoléon y était écolier. Je lui parlai une fois d'elle : « Quand j'aurai un moment à perdre, me répondit-il, « vous irez la chercher et vous me l'amènerez. » Nous étions à Saint-Cloud, et, le voyant un jour de bonne humeur, je lui en reparlai et il consentit à la voir. Je courus avec une voiture chercher cette pauvre femme à Auteuil où elle vivait très retirée. Il est impossible d'être plus aimable, plus délicat qu'il ne le fut. Il lui accorda un secours et une pension. Malheureusement, il ajouta : « Vous avez en Rambuteau un bon ami. Adres- « sez-vous à lui si vous avez besoin de moi. » Or, pour mes péchés, elle avait un gendre, et, pendant huit mois, il vint tous les jours, dès sept heures du matin, m'importuner, au point que je dus harceler en sa faveur MM. de Bassano et Mollien. Enfin, ce dernier lui accorda la recette de Mortain qui valait 14.000 fr. Il fut content et je fus tranquille.

Je devins alors commensal des Tuileries, et choisi tous les trimestres pour le service de Sa Majesté, jusqu'en 1813. Je fus d'abord charmé de cette existence fort distinguée par tout ce qui approchait l'Empereur, ministres, princes, princesses, maréchaux, ambassadeurs, grands officiers, toute une cour à l'affût des regards du maître, et prompte à flairer jusqu'à la plus légère apparence de faveur. Rien ne me plaisait mieux que de suivre l'Empereur au Conseil d'État, deux fois par semaine. Souvent même je prenais le tour de celui

de mes collègues de service, tant j'y trouvais d'attrait, et l'on me cédait d'autant plus volontiers la place que les séances duraient parfois jusqu'à sept ou huit heures du soir. Le Colonel Général se dispensait presque toujours d'y assister, tandis que l'habitude de m'y voir était si grande que ces messieurs du Conseil se faisaient un plaisir de me raconter la discussion, quand, pour un motif accidentel, je n'avais pas été là. C'était une grande école de gouvernement à laquelle je dois ce que j'ai pu valoir depuis. J'y ai appris à entrer dans l'esprit des affaires, à chercher dans toute mesure l'étroite connexion du principe et des effets, et à ne rien instituer sans cette sûre méthode que j'entendis un jour magistralement formuler par Cambacérès devant le Conseil de l'Université. M. X..., homme de savoir et de bonnes lettres, avait voulu faire de l'éloquence. L'Empereur qui n'aimait pas les phrases le laissa aller quelque temps, puis fit signe à l'Archi-Chancelier de lui répondre : « Monsieur, dit Cambacérès, nous ne sommes point « ici à l'Académie ; nous ne sommes que des gens « d'affaires et ne devons jamais examiner les questions « isolément, mais en considération du but général de « notre œuvre, c'est-à-dire du gouvernement que nous « servons. Chacun de nos actes est un anneau d'une « grande chaîne, qui doit se souder à celui qui précède « et à celui qui suit. Le reste est du temps perdu. »

L'intérêt de ces séances au cours desquelles l'Empereur prenait fréquemment la parole, se prolongeait dans les entretiens du soir où d'ordinaire il admettait le ser-

vice, et où, la plupart du temps, il causait devant nous, quelquefois avec nous. Il nous jugeait bien; il avait vite deviné, pour ma part, la sincérité de mon dévouement : aussi fus-je désigné du voyage de Fontainebleau. Mais il y avait alors un an que je vivais loin de ma femme et de mon père, sauf une huitaine de jours obtenus après les fêtes du mariage; je demandai donc un congé de six semaines : Dieu sait ma joie de revoir les miens! A mon retour, je trouvai ma sœur en grand crédit : son mari venait d'être envoyé à Vienne annoncer la grossesse de l'Impératrice, et elle-même d'être adjointe à M^me^ de Montesquiou [1]. L'Empereur l'avait beaucoup remarquée, mais, sage et discrète, elle avait su résister à ses avances sans blesser son amour-propre. Il l'en récompensa par un intérêt affectueux qui ne s'est jamais démenti.

L'hiver de 1811 fut très brillant. Je fis partie des quadrilles de la reine Hortense et de la princesse Pauline, sans quitter l'Empereur que je suivais partout. Un soir qu'il devait aller au bal chez la reine de Hollande, il fit partir l'Impératrice la première parce qu'il était retenu au travail. A onze heures, il ouvre la porte de son cabinet et me dit : « Rambuteau, vous « avez votre voiture ? — Oui, Sire ! — Alors, vous allez « me conduire. » Heureusement, ma voiture était très convenable ainsi que mes gens, et je n'en fus pas peu fier.

J'étais de service la nuit du 20 Mars où les douleurs

1. Nommée gouvernante du futur roi de Rome.

prirent à l'Impératrice. Toute la Cour était réunie; on servait à de petites tables. Je vois encore le cardinal Maury attablé avec le Grand Juge, duc de Massa [1], faisant tous deux fête à une poularde au riz, et plus attentifs au Chambertin qu'au bourdon de Notre-Dame. Vers deux heures, la figure assez triste du Grand Maréchal nous donna des inquiétudes qu'il ne chercha point à dissiper. C'est à ce moment que l'Empereur rassura Dubois et lui dit : « Sauvez la mère, c'est votre devoir, et agissez « délibérément comme avec la femme d'un épicier de la « rue Saint-Denis. » Las de craindre et d'attendre, nous nous étions tous couchés à terre sur les tapis, quand tout d'un coup la porte s'ouvre et l'Empereur se précipite en nous criant : « *Deux cents coups de* « *canon!* » C'était l'annonce du grand événement! On eût entendu nos cœurs battre. Un instant après, M^me^ de Montesquiou sortit en tenant dans ses bras le Roi de Rome qui nous fut montré à tous. Nous pûmes alors prendre quelque repos, mais bien court, car presque aussitôt le Grand Maréchal m'envoya prévenir que j'étais désigné pour porter la nouvelle au roi de Westphalie. Nicolaï fut à Vienne, Labriffe à Naples, de France à Madrid, et Monnier à Carlsrulie.

Je reçus la lettre de l'Empereur à quatre heures du matin avec quelques instructions de M. de Bassano ainsi qu'une recommandation pour M. Siméon, ministre de la Justice à Cassel et ami de mon beau-père. J'allai comme le vent dans un briska attelé à quatre chevaux

1. Régnier, ministre de la Justice.

avec un courrier en avant. En quarante-huit heures j'étais à Mayence, et en soixante-dix à Cassel. Je fus logé au palais, et traité avec une rare distinction. Jamais je n'ai vu plus charmant parterre de jolies femmes que le cortège de la Reine, ni plus de luxe que dans la maison du Roi. Les uniformes étaient plus brodés d'or que les nôtres d'argent. Je comptai quatre-vingt-douze voitures dans les remises, plus de deux cents chevaux, et partout une incroyable magnificence toujours en éveil. Ainsi, à la grande fête donnée en l'honneur de ma mission, je ne distinguai qu'une jolie personne parmi les dames de la ville : le lendemain elle était dame du palais! Je fus non moins frappé du château gothique de Lowenbourg, qui a gardé jusqu'à la vie du moyen âge. Pour compléter l'illusion, les gardiens, ainsi que le concierge et toute sa famille, y sont costumés comme au xv^e^ siècle. Le Grand Maréchal m'y donna un déjeuner où nous fûmes servis par les filles du concierge comme au temps de la reine Berthe.

Je fus également invité par le Roi à un très beau déjeuner avec toute sa Cour. Plusieurs fois il me retint à causer dans son cabinet de sa situation personnelle et de la politique de l'Empereur. Je n'ignorais pas ses velléités d'indépendance, et, un jour qu'il m'avait parlé avec humeur de la conduite des généraux français, je lui dis : « Sire, quelque couronne que la volonté de « votre illustre frère place sur votre front, le plus beau « titre de Votre Majesté sera toujours, aux yeux de « l'Europe comme de la postérité, d'être le frère d'un

« grand homme. Tant que vous consentirez à rester « l'instrument de ses desseins, nos maréchaux s'incline- « ront devant vous; mais si vous voulez par intérêt « personnel ou politique contredire ses projets, nos « simples capitaines se croiront relevés de leur obéis- « sance. » Ma hardiesse ne fut pas trop mal acceptée, et je partis satisfait de ses bontés avec son petit ordre en diamants et son portrait sur une fort belle boîte que la nécessité me fit vendre plus tard. Toutefois, j'étais moins édifié de son entourage. Comme partout, il y avait là, dans les grandes fonctions civiles et militaires, des hommes considérables du pays plus ou moins ralliés à sa couronne; puis, des Français qui avaient accompagné le Roi, parmi lesquels, les uns, comme le général Eblé, M. Siméon, M. et M^me^ d'Esterno, faisaient honneur au nom français, les autres ne cherchaient qu'une occasion de fortune et d'avancement.

J'avais adressé à M. Siméon quelques questions sur la solidité du gouvernement. « Vous verrez, me « répondit-il, et vous jugerez vous-même. » Pour cela, il m'invita à un grand dîner avec une partie du corps diplomatique, tous les ministres, le général M***, grand écuyer et ministre de la Guerre par intérim en remplacement du général Eblé revenu en France, et diverses notabilités. Chacun parla avec une extrême liberté. Le général M*** me dit : « Vous retournez à Paris, vous « êtes bien heureux, que ne puis-je en faire autant? Ce « damné pays doit me procurer cinquante mille francs « de rentes pour tout l'ennui qu'il me cause : quand je

« les aurai en poche, qu'il aille au diable, je n'en ai « nul souci ! » M. Siméon me serra la main en me montrant les grands seigneurs du pays qui écoutaient ce langage : « Voilà ! me dit-il ; si je vous avais prévenu, « vous auriez refusé de me croire ! » Effectivement, je rendis compte de tout cela à l'Empereur, et ce fut l'origine de la disgrâce du général lorsqu'il accompagna le Roi à Paris pour le baptême.

Je revins charmé de reprendre mon service, et je ne l'interrompis qu'une semaine pour aller, avec M. de Narbonne, voir ma femme et mon père que je trouvai baissé, mais sans inspirer d'inquiétudes prochaines ; autrement rien ne m'eût décidé à le quitter. Nous fîmes le voyage en trente-six heures, à l'aller comme au retour. Puis eut lieu le baptême. J'étais de jour auprès de l'Empereur. Quand il prit son fils dans ses bras pour le montrer au peuple, chacun disait : « Les propriétaires « ont gagné leur procès ! » ; et, sous ces mêmes voûtes où, neuf années plus tôt, il avait restauré le culte, où, deux années après, il avait reçu l'onction sainte, tous croyaient aux promesses de l'avenir. Moi aussi je me rappelais ces augustes cérémonies auxquelles j'avais assisté, comme je devais assister à tant d'autres, toutes aussi éphémères. Les fêtes du baptême furent aussi belles que celles du mariage, celle surtout de la princesse Pauline et celle du parc de Saint-Cloud. Ensuite nous partîmes pour Rambouillet où la Cour passa quelques jours afin de se préparer au voyage de Cherbourg.

J'étais seul de service auprès de Sa Majesté, avec le général comte de Lobau comme aide de camp. C'est de cette époque que date notre amitié. Nous avons passé trois ans ensemble. Il était froid, sec, mais bon, et nous n'avons jamais eu la moindre difficulté. MM. de Courtemer et de Beauvau étaient avec l'Impératrice ainsi que MM^mes^ de Montebello, Aldobrandini, de Périgord, de Beauvau, de Canouville; puis MM. de Saint-Aignan, de Mesgrigny, d'Oudenarde comme écuyers, enfin le prince de Beauharnais, le prince Aldobrandini, le général de Nansouty. Nous fîmes soixante lieues pour arriver à Caen le même jour. Il avait été question de loger à Courtemer qui est un beau château; mais mon pauvre cousin Courtemer, craignant l'embarras ou les dégâts, mit plus de soin à esquiver cette faveur que d'autres à l'obtenir. Il assura au Grand Maréchal que le château de Lillers à Tubeuf serait plus commode; or, quand nous y arrivâmes, il n'y avait pas moyen de loger la moitié de la suite; il fallut donc pousser jusqu'à Caen, et Courtemer perdit ainsi tout le bénéfice du voyage qui eût dû sûrement lui échoir en sa qualité de personnage normand. Plus habile fut M. de Mathaud qui s'était mis à la tête de la garde d'honneur de Caen, et qui reçut la clef de chambellan peu après.

A Séez, l'Empereur accueillit très mal l'évêque et alla jusqu'à lui dire : « Vos mains sont encore rouges « du sang de la guerre civile! » Le pauvre homme perdit la tête au point de ne pas pouvoir balbutier un mot. Sa Majesté, alors, m'ordonna de mander les grands

vicaires pour le lendemain. Lorsque je les annonçai, Lobau me prit à part et me dit : « Monsieur, vous « répondez sur votre tête de l'Empereur. Moi, je n'ai « rien à voir ici du lever au coucher mais je ne me fie « pas à ces robes noires; veillez-y. » Je lui répondis que j'avais prié le général Guyot, colonel des chasseurs, de se tenir à portée, et que je resterais à l'audience. Cela ne me paraissait pas bien dangereux; néanmoins, je fus fort aise quand ils se furent retirés.

A Caen, je revis ma jolie danseuse du ballet *des échecs*, Mme Pellapra[1]. J'étais chargé du détail des présentations. Le préfet, M. Meschin, m'exprima son désir que quelques-uns des notables de la ville, MM. de Tilly, Blaru, de Séran père et fils et autres fussent reçus par Sa Majesté. Il ne me laissa pas ignorer que M. de Séran fils avait été aide de camp du duc d'Enghien. Je pris les ordres de l'Empereur qui me répondit : « Je recevrai « ces messieurs, mais M. de Séran père étant le chef de « sa famille, il me suffira de le voir. » Il le fit avec tant de bonté, de grâce et même de séduction qu'ils se retirèrent tous enchantés.

A Cherbourg, l'Empereur, pour se rendre compte des travaux, voulut descendre au fond du port, et j'entends encore l'amiral Decrès lui dire en souriant : « Sire,

1. M. Frédéric Masson (*Napoléon et les Femmes*) dit : « A Caen, « Napoléon a une rencontre — est-ce bien la première? — avec « Mme Pellapra, femme du receveur général du Calvados, le Pellapra « du procès Teste Cubières. Il la retrouvera à Lyon en 1815, au « retour de l'île d'Elbe. » — Nous avons vu la première rencontre au ballet *des échecs*.

« vous avez quarante pieds d'eau sur la tête! » L'œuvre est en effet gigantesque ; toutes les parois du grand bassin sont taillées à pic dans le roc vif. Un canot nous conduisit à la batterie placée sur la digue ; la mer était assez houleuse ; l'Empereur n'ayant pas le pied marin s'appuyait au collet de mon uniforme et, comme il bruinait un peu, il prit un parapluie des mains d'un page en me disant d'abriter l'Impératrice. Je parvins tant bien que mal à garder mon équilibre, mais j'avoue que je fus bien aise d'aborder à la jetée où nous fûmes reçus par une décharge de douze cents pièces de canon. Nous visitâmes plusieurs vaisseaux de ligne, notamment l'*Orient*, où l'on tira une salve pendant que Leurs Majestés se trouvaient dans l'entrepont, ce qui impressionna vivement toutes les dames. Elles le furent bien davantage quand le canot impérial passa sous le vent des batteries, à courte portée.

Le voyage n'offrit du reste aucun incident. Entre Cherbourg et Querqueville, nous vîmes une femme en deuil, à genoux avec ses deux enfants sur le bord de la route, et tendant une pétition à laquelle était épinglée une croix de la Légion d'honneur : c'était la veuve d'un brave officier que l'Empereur avait connu en Égypte. Je lui remis quarante napoléons ; elle reçut ensuite une pension et ses fils furent admis dans un lycée. J'avais toujours un ou bien deux rouleaux d'or à distribuer ; quand ils étaient épuisés, je donnais ma note à Menneval qui les remplaçait. J'avais en outre un sac rempli de bagues, épingles, tabatières pour laisser des souvenirs

de la gratitude impériale partout où nous recevions l'hospitalité.

A Saint-Cloud, une triste nouvelle m'attendait : je venais de perdre mon père. Ce digne vieillard s'était éteint dans les bras de ma femme, avec autant de sérénité qu'il avait vécu. « Ce n'est pas la mort, nous « disait-il souvent, qui m'inquiète! c'est la première « couchée! » Il avait la foi sincère, l'aimable tolérance, la bonté souriante des belles âmes, et il avait vieilli comme ces vins généreux qui se dépouillent sans rien perdre de leur force ni de leur parfum. J'ai dit sa tendresse pour moi. Je veux la redire : ma jeunesse lui doit trop pour jamais l'oublier. Comme ce temps est loin, mais combien chers et émus sont toujours mes souvenirs! Je me vois encore à Paris dans cette vie légère sinon dissipée que je menais avant mon mariage et que je devais à son indulgente générosité; je lui écrivais trois fois par semaine; j'accourais à son premier appel; je ne manquais jamais de venir lui donner le bras à la procession de la Fête-Dieu de son village, et je passais tous les ans auprès de lui cinq ou six mois d'une existence douce et reposée, vie innocente où l'on répare tête, santé, fortune et cœur. Je travaillais une partie de la matinée; l'après-midi nous nous promenions dans nos grands bois; puis je faisais son piquet, et le soir, à neuf heures sonnant, j'allais veiller dans la bibliothèque. Il me comblait d'attentions. Bien qu'il observât strictement les jours maigres, il insistait pour que j'eusse une bonne poularde ou des perdreaux sous prétexte que Paris

m'avait débilité. Il fut aussi bon, aussi attentionné pour ma femme, sa fille d'adoption, qui me remplaçait près de lui. Il avait compris que son grand sens sauverait notre fortune, tandis que son père assurerait ma carrière auprès de l'Empereur. Il mourut dans l'espérance qu'elle allait me donner un fils que Sa Majesté eût tenu sur les fonts, que son grand-père de Narbonne eût adopté, et qui eût été élevé sous les yeux de ma sœur avec le Roi de Rome. Six semaines après, elle accoucha d'une fille. Que de rêves évanouis; mais depuis combien d'autres se sont évanouis encore !

A peine me laissa-t-on le temps de pleurer mon père : je fus bientôt rappelé pour être du voyage de Compiègne avec mon beau-père que, depuis cinq ou six mois, il était question d'attacher de plus près à l'Empereur. La cour de Vienne le réclamait avec insistance pour ambassadeur depuis son entretien avec l'empereur d'Autriche au sujet du mariage, mais Napoléon, et surtout M. de Bassano, tenant à M. Otto, on voulut le dédommager par une haute situation. On songea à le faire Grand Maître de la maison de l'Impératrice; Duroc le désignait; l'expérience, disait-il, avait démontré combien M. de Beauharnais chevalier d'honneur, et le prince Aldobrandini premier écuyer étaient peu capables de ces délicates fonctions. On pouvait en dire autant de la duchesse de Montebello qui ne pensait qu'à jouir de son intérieur et de ses relations privées, sans cesser toutefois d'être fort jalouse de la confiance de l'Impératrice et de son crédit personnel. Tous ces choix avaient été faits par l'Empe-

reur dans le but de ne rencontrer ni une objection, ni une apparence de volonté autour de sa femme; mais, après s'être bien assuré de leur parfaite obéissance, il avait reconnu leur non moins parfaite incapacité. Duroc de son côté ne trouvait personne sur qui se reposer, en son absence, de la direction de la Maison Impériale, et surtout de la conduite de l'Impératrice que l'Empereur, dans ses longues et lointaines campagnes, ne pouvait plus diriger comme il l'avait fait depuis son mariage.

Il est certain que l'influence que M. de Narbonne n'eût pas manqué de prendre sur l'Impératrice se serait marquée dans les destinées de la France. La Providence ne l'a pas permis malgré le désir de Napoléon, les conseils de Duroc et l'agrément du prince de Schwarzenberg, ambassadeur d'Autriche. L'entourage de Marie-Louise s'était ligué pour écarter celui en qui chacun voulait voir non pas un sage tuteur de Sa Majesté, mais un chef et un rival dangereux. On décida Marie-Louise à braver sa timidité pour aller se jeter aux pieds de son mari et le supplier de lui épargner ce chagrin. Vainement il insista avec une affectueuse confiance; il ne voulut pas la contraindre. Il fit alors appeler M. de Narbonne et lui dit : « Puisque l'Impératrice ne veut pas de vous, « je vous prends pour moi; nous ne nous en trouverons « pas plus mal, ni l'un ni l'autre; tant pis pour elle si « elle n'a pas su vous apprécier. » Puis il lui proposa d'être un de ses aides de camp en attendant qu'il pût disposer d'une grande charge, et il ajouta : « Narbonne, « vous n'avez pas de fortune? — Non, Sire, je n'ai que

« des dettes. — Eh bien je vous donne deux cent mille « francs pour les payer. » Avant de le congédier, il lui parla de son passé, de sa famille, de la duchesse sa mère : — « Elle ne m'aime point, n'est-ce pas? » — Mon beau-père avait la repartie heureuse. — « Non, « Sire, répondit-il, elle n'en est encore qu'à l'admira- « tion [1]. »

Pendant le voyage de Compiègne je fus chargé d'une modification dans l'étiquette. L'Empereur me dit un matin à son lever : « Personne ne doit être égalé à « l'Impératrice; dorénavant vous ferez disparaître tous « les fauteuils, hormis le sien et le mien. » Comme les reines d'Espagne, de Naples, de Hollande et la princesse Pauline étaient du voyage, je témoignai quelque incertitude. « Faites, me dit-il, M^me^ de Rambuteau et « M^me^ la reine de Naples, c'est la même chose. » Toutefois, sur mon observation qu'on pourrait au moins marquer quelque nuance, car les dames du palais étaient parfois obligées de se contenter de pliants et de banquettes, il consentit à ce que des chaises fussent réservées pour les princesses. Je courus leur faire part de ces ordres et m'excuser à l'avance de leur exécution. Le soir, les reines d'Espagne et de Hollande se placèrent sur leurs chaises sans paraître y prendre garde. La reine

1. Cet art délicat de louer, ce franc parler aiguisé de politesse et de respect était mort avec le XVIII^e^ siècle. L'ancienne société en avait emporté le secret; il ne restait plus que la flagornerie. C'est ce qui faisait dire à Napoléon : « *On flatte trop autour de moi, j'en suis excédé.* « *Le croiriez-vous? Pour n'être pas flatté, même au bivouac, il m'a fallu* « *prendre comme aide de camp un courtisan homme d'esprit de la* « *vieille Cour !* »

de Naples me dit brusquement : « Monsieur, où est donc « ma place? » Je la lui montrai en ajoutant : « *Ordre de* « *l'Empereur!* » Elle me fit la grimace tout le reste du voyage. — Je fus aussi chargé des spectacles, et, un soir que Mme Festa refusait de chanter, après avoir essuyé patiemment sa mauvaise humeur et voyant mes instances inutiles : « Madame, lui dis-je, on ne désobéit pas à « l'Empereur ou l'on va coucher en prison. Je serais au « désespoir de vous y conduire, ne pouvant vous tenir « compagnie. » Elle rit et chanta comme un ange.

Napoléon vivait fort retiré. Sauf les jeudis et les dimanches où il y avait des réunions, il travaillait toute la journée. A cinq heures, il faisait régulièrement une promenade en calèche. De temps à autre, il criait : « à droite », « à gauche », et les postillons tournaient aussitôt dans des chemins souvent impraticables. Parfois, il partait à sept heures du matin pour Rueil ou Courbevoie ; il passait deux ou trois heures à choisir lui-même des sous-officiers dans la garde pour les envoyer en Espagne. D'habitude il quittait son épée qu'il me remettait, et je le suivais dans les rangs. Il interrogeait aussi bien le soldat que le capitaine, et faisait prendre note de ses décisions.

Toutes les semaines le Conseil d'État tenait une ou deux séances dans la grande salle qui, depuis, a servi de billard. Il y avait au plafond un beau tableau de Prud'hon, *La Sagesse ramenant la Vérité*, qui donnait des distractions à ces messieurs, et, sur la cheminée, un portrait de Bonaparte passant le Saint-Bernard sur un

cheval pie. Ce n'était point une fantaisie de l'artiste, car ce cheval vivait encore dans une des sections du parc, et, deux ou trois fois pendant l'été, l'Empereur allait le flatter et lui donner du pain. C'est dans ce local que j'assistai un jour à une grande discussion sur la garde nationale et l'organisation des cohortes. M. Malouet prétendait qu'il n'y avait là qu'une conscription déguisée. L'Empereur se fâcha : « Vous croyez, Monsieur, « que je veux finasser, dissimuler mes projets, mes « actions, et imposer au pays des sacrifices inconnus! « Détrompez-vous ; je connais mieux la France et je lui « rends justice. Si jamais la fortune devait me trahir, « si jamais surgissaient des critiques, loin de cacher « mes pertes, loin de réduire mes demandes, j'irais « jusqu'à les exagérer. La France n'hésiterait pas à me « donner son dernier homme et son dernier écu. » Tout le vingt-neuvième bulletin de l'année suivante était dans ces mots fatidiques. Une autre fois qu'il s'agissait aussi de la garde nationale et que, la discussion commencée à trois heures continuait encore à sept, sans qu'il y eût pris grande part, il s'écria tout à coup : « Messieurs, la « garde nationale, c'est la providence des boutiques! « C'est en armant la canaille qu'on fait les révolutions; « c'est en armant la propriété qu'on les prévient. Quand « vous voudrez faire une bonne loi, ayez toujours cela « présent à l'esprit. »

Je me souviens également d'une séance où il était question de la noblesse qu'il avait créée. Il parla longuement : « En révolution, on ne détruit que ce qu'on

« remplace ; ce qu'on supprime sans le remplacer n'est « pas détruit pour autant. En abolissant les titres et les « privilèges, vous avez cru avoir fait beaucoup, et vous « avez seulement grandi les noms historiques sans rien « mettre à la place. Qu'importe à un Montmorency, un « La Rochefoucauld d'être comte, duc ou marquis? « Leur nom leur suffit. Mais un titre leur donne un « égal. Aussi, quand j'ai titré mes maréchaux ; quand je « les ai anoblis du nom de leurs victoires ; quand j'ai « récompensé tous les brillants services, toutes les « illustrations ; quand j'ai donné aux grandes familles « une noblesse nouvelle pour les attacher à ma personne « sans leur rendre celle qu'elles avaient autrefois, afin « de leur bien montrer que, sous moi, il n'y avait « qu'une même source, qu'une seule origine ; quand, « fidèle à l'égalité dont on est si fier en France, tandis « que la liberté est une affaire de caprice, fidèle, dis-je, « à l'égalité non qui abaisse mais qui élève, j'ai permis « à chacun d'arriver à tout, de partout, sans pouvoir « dire à celui qui vient derrière « *tu ne monteras pas* « *plus haut!* », j'ai fait une chose populaire parce qu'elle « consacrait l'égalité du départ : talent, courage et « fortune décident du reste. »

Toutes ces séances, et bien d'autres restées dans ma mémoire, témoignent combien Napoléon avait la fibre du peuple, à quel point il connaissait la nation et quel parti il savait en tirer. Souvent il répétait qu'il avait une grande mission, celle d'opérer la transition entre le passé et l'avenir. « Je n'ai détrôné personne, disait-il, j'ai

« trouvé la couronne dans la boue et je lui ai rendu son « éclat en la plaçant sur ma tête. » Il aimait à repasser par la pensée ses diverses destinées. « J'ai fait, nous « disait-il un soir, la plus grande fortune que puisse « mentionner l'histoire. Eh bien, pour laisser le trône à « mes enfants, il faut que j'aie été le maître de toutes « les capitales de l'Europe ! »

Je ne saurais rapporter tous ses mots, tous ses entretiens qui me reviennent par bouffées. Une fois, toujours au Conseil d'État, où l'on discutait des règlements pour l'Université, il dit : « C'est un grand moyen de « gouvernement que les préjugés, et on en a beaucoup « trop détruit; je voudrais bien pouvoir en créer « quelques-uns : c'est la monnaie de plus d'une vertu. « Quel malheur que toute corporation religieuse soit « dépendante d'un souverain spirituel étranger ! S'il pou- « vait en être autrement, dès demain je remettrais à « des Congrégations toute l'éducation de la France. « Jamais vous ne trouverez dans l'Université autant de « traditions, d'esprit de corps, de zèle, de dévouement, « de bienveillance à si bon marché ! »

Je me rappelle aussi la sortie foudroyante qu'il fit un jour à Portalis. J'avais remarqué qu'en se rendant à la séance il avait l'air préoccupé et mécontent. A peine assis, il éclata : « Que penseriez-vous, Messieurs, d'un « homme qui, investi de la confiance de son maître, « appelé dans ses conseils pour l'éclairer, lui soumettre « en chaque chose ses doutes et ses objections, ferait « cause commune avec ses ennemis, recevrait la confi-

« dence de trames coupables, deviendrait le dépositaire « des projets les plus graves d'un souverain étranger, « et leur donnerait l'appui non seulement de son silence, « mais encore de son concours? Monsieur Portalis, « c'est vous que je dénonce à vos collègues : répondez! « Avez-vous connaissance du bref du pape qui excom- « munie l'Empereur? lui avez-vous donné créance? « l'avez-vous colporté au lieu d'en garder le secret? Ces « messieurs seront vos juges? » Portalis resta atterré; à peine put-il balbutier quelques excuses et protester de ses bonnes intentions; tout le Conseil était interdit. L'Empereur ajouta : « Retirez-vous, Monsieur, vous êtes « indigne de ma confiance; votre excellent père est bien « heureux d'être mort; votre conduite l'aurait tué, et « c'est encore sa mémoire qui vous protège contre ma « juste colère. »

Toutes les séances n'étaient pas si tragiques. Quand la réglementation des polders de la Belgique et de la Hollande vint en question, on discuta plus de trois heures sans parvenir à déterminer la participation de l'État, les cotisations, les attributions des conseils de surveillance, etc., car il s'agissait d'intérêts financiers considérables, et le Trésor pouvait être fortement engagé. Plusieurs fois l'Empereur s'était penché vers Cambacérès qui, avec son admirable sang-froid, lui répondait : « Que voulez-vous? « Ils n'ont pas le sens commun! » A la fin, Napoléon lui dit : « N'avez-vous pas parmi vos jeunes gens « quelqu'un qui ait été sur les lieux et qui connaisse « bien l'affaire. » — « Oui, Sire, il y a le petit Maillard

« que voici. » L'Empereur lui dit : « Monsieur Maillard, « levez-vous », et, avec sa précision habituelle, il lui posa une série de questions sur les origines de l'exploitation, les travaux, les usages, les règlements successifs, etc... Maillard, un peu embarrassé au début, reprit bientôt son assurance, répondit à tout modestement, fit toucher du doigt les dangers des mesures projetées, montra les avantages des pratiques anciennes et le moyen de les concilier avec notre système administratif, si bien qu'il eut un plein succès. L'Empereur le félicita, et le lendemain le nomma maître des requêtes en service ordinaire, ce qui était alors une fortune. Jamais on n'a su comme lui distinguer le mérite et mettre la main sur des hommes.

Il parlait en général froidement, avec quelque chose de brusque, toujours d'une manière expressive; mais parfois, il s'échauffait et atteignait à la grandeur. Jamais je ne l'ai plus admiré que dans une délibération à l'effet de déterminer la situation des Français autorisés à servir à l'étranger. Il dit que nul ne pouvait rompre irrévocablement avec sa patrie; que les souvenirs, les parentés, la langue, les communautés de toutes sortes qui constituent l'indigénat ne permettaient ni à eux-mêmes ni au pays de briser le lien initial; qu'il fallait donc le maintenir et le consacrer soit par le droit de rappel, soit par des peines sévères au cas où la guerre éclaterait entre les États, et qu'enfin ces principes obligatoires de nationalité s'étendaient jusqu'aux princes montés sur des trônes, qui, en dépit

de leur couronne, demeuraient aux yeux de la France des citoyens français.

Dans nos rapports avec l'Empereur, la consigne était inflexible. Ainsi, pendant le séjour à Saint-Cloud, l'Impératrice qui s'ennuyait souvent et qui l'importunait parfois dans son travail, vint un jour au salon de service où je me trouvais seul avec le maréchal Bessières et me pria de l'annoncer. Je le fis ; l'Empereur la reçut aussitôt. Mais le soir il me dit : « Il n'est pas convenable que « l'Impératrice arrive chez moi par votre salon. Si « elle se présentait de nouveau, je vous défends de « l'introduire. »

Il ne faisait d'exception pour personne, pas même pour lui. J'avais reçu du ministre de la Guerre l'ordre de faire entrer les aides de camp de Masséna qui commandait alors l'expédition de Portugal, et tous apportaient de mauvaises nouvelles, positions évacuées, marches en retraite... Au quatrième ou cinquième, il s'emporta, et, s'en prenant à moi, il me demanda de quoi je me mêlais d'introduire des estafettes, si j'étais ministre de la Guerre, que j'oubliais mon devoir, et que ce n'étaient pas mes fonctions mais celles de l'aide de camp ; puis, il appela brusquement le général comte de Lobau. Celui-ci l'écouta tranquillement et répondit avec un calme par- « fait : « Sire, je ne connais que la consigne : du lever « au coucher, tout regarde le chambellan ; du coucher « au lever, tout regarde l'aide de camp. Changez vos « ordres, sinon, il peut en arriver cinquante, je n'en « annoncerai pas un : c'est l'affaire de Rambuteau.

« Maintenant, comme Votre Majesté m'a donné du « travail, je retourne à mes occupations. » L'Empereur ne dit mot. Cinq ou six fois dans la journée je fus dans son cabinet pour la besogne courante, et non sans être rabroué. Le lendemain, il vint à moi très gai, me prit les deux oreilles et me dit affectueusement : « Eh bien, es-tu encore fâché? Allons, tu m'es attaché, « tu sers bien, je suis content de toi. » Il me donna deux petites tapes sur la joue et parla d'autre chose. C'est la seule fois qu'il m'ait brusqué pendant plus de trois ans que j'ai été attaché à sa personne. Il était bon; tous ceux qui l'approchaient l'ont éprouvé, poli envers nous jusque dans les moindres détails. Ainsi, quand il avait besoin de nous, plutôt que de nous appeler ou de nous sonner, il nous faisait avertir par le gardien du portefeuille, ou venait lui-même ouvrir la porte de son cabinet.

Aux Tuileries, en rentrant du Conseil d'État qui se tenait dans le salon latéral à la chapelle, il traversait les grands appartements et la galerie de Diane. En chemin, il causait de la séance ou de ce qu'il avait à faire. Le soir, quand le travail s'était prolongé, nous trouvions la table servie quelquefois depuis plus de deux heures, et il me plaisantait sur mon dîner plus brillant que le sien. Je l'assurais, en toute sincérité, que la vue de onze ou douze valets de pied pour moi seul me faisait hâter et m'empêchait de savourer tant de bonnes choses. Je me rappelle une truite du lac de Genève de quarante livres envoyée par le maire, et qui nous fut servie

parce qu'elle était trop grosse pour sa table. C'est au bout de la galerie de Diane que la nôtre était mise, à douze ou quatorze couverts. Nous étions deux ou trois les jours de Conseil, et j'étais seul si la séance avait fini tard.

L'Empereur déjeunait sur un simple guéridon. On lui apportait habituellement du mouton braisé ou grillé, un poulet à la poêle, quelquefois du poisson, un plat de légumes, du fruit et du fromage, toujours du Chambertin. Il dînait tous les jours en tête à tête avec l'Impératrice, sauf le dimanche où il donnait son dîner de famille; jamais de convives à moins de tête couronnée. En revanche, les jours de chasse, il y avait au rendez-vous un grand déjeuner auquel les invités et le service étaient admis : c'était pour lui une occasion de faire politesse aux personnages d'importance.

Il lui arrivait fréquemment de travailler dix, douze, quinze jours de suite sans relâche; puis il me disait : « J'ai les jambes enflées; vous voyez qu'il me faut de « l'exercice, écrivez à Berthier. » Il fatiguait six ou huit chevaux, se mettait au bain en rentrant, y dînait, se couchait, dormait sept heures et recouvrait des forces pour une semaine.

Dans les voyages, à Fontainebleau, Trianon, Compiègne, Rambouillet, une vingtaine de personnes étaient priées chaque jour à sa table. La dame d'honneur, le Grand Maréchal, le Colonel Général présidaient celles des invités du voyage; les souverains, s'il s'en trouvait, avaient les leurs auxquelles ils invitaient à leur gré,

ou bien dînaient à celle de l'Empereur. Mais, à l'ordinaire, outre la table de service, il y en avait plusieurs autres. La première, pour le Grand Maréchal qui y déjeunait presque tous les jours, et à laquelle la dame d'honneur, les dames de l'Impératrice, les chambellans, écuyers, préfets du palais, le Colonel Général et l'aide de camp étaient seuls admis. La seconde était pour les colonels de la Garde, les officiers d'ordonnance, pages, etc.

Il est impossible de tenir une grande maison avec plus d'ordre que le Grand Maréchal. Nos valets de chambre ne recevaient des bougies neuves que sur présentation des bouts brûlés. On n'allumait pas de feu dans les pièces avant le 1er Novembre. Nos tables étaient splendidement servies, mais au salon nous ne pouvions demander que des boissons fraîches, du madère et des petits pains. Pas un fruit, pas un biscuit, pas une tasse de thé, café ou chocolat. Aussi était-ce une vraie partie de plaisir que d'organiser chez les dames du palais une petite collation. L'une mettait le pot-au-feu, l'autre apportait un jambon ou un pâté de foie gras, chacun voulait y aller de son plat, et l'on s'abstenait de toucher au bon dîner de l'Empereur pour faire un pauvre souper qui avait la saveur du fruit défendu.

Napoléon ne dépensait que vingt mille francs pour sa garde-robe; encore se fâchait-il quand ce chiffre était atteint. Il portait toujours des bas de soie, même avec ses bottes, à cet effet richement doublées. Il ne quittait guère l'uniforme de colonel des chasseurs de la Garde,

sauf dans les chasses à tir ou à courre où il prenait la tenue de rigueur, mais toujours avec la redingote grise comme pardessus. Il fallait les plus grandes cérémonies pour qu'il endossât le costume impérial. Il était resté fidèle à son petit chapeau, et le prince de Neufchâtel[1] seul avait le privilège d'en porter un semblable. La Cour était toute militaire. Quand il exigea que les maréchaux et généraux missent en dehors du service de riches habits brodés et des dentelles, beaucoup s'y trouvèrent fort empruntés. Berthier fit même faire son uniforme de connétable en velours sans broderies.

J'ai entendu l'Empereur dire à M^me^ la duchesse de Montebello qui s'étonnait de cette étiquette : « Madame, « sous une monarchie, il doit y avoir des situations « indépendantes du grade ou de la fortune. Ainsi, « votre fils sera duc de Montebello, et comme tel il « aura ses entrées à la salle du trône, fût-il colonel « ou même capitaine, tandis que les capitaines ne « pourront pas venir à la Cour et que les colonels « ne passeront pas la Salle des Maréchaux. Vous « voyez donc qu'il faut autre chose qu'un uniforme, « puisqu'il y a des rangs spéciaux. » Les princes-cardinaux, les grands aigles, les ducs, les maréchaux, les grands officiers, le service d'honneur, les ambassadeurs entraient dans la Salle du Trône; les sénateurs, les conseillers d'État, les généraux de division, les maisons de l'Empereur et des princes, les ministres plénipotentiaires, les premiers présidents des cours

1. Le maréchal Berthier.

de justice, entraient dans la Salle de la Paix. Les députés, les généraux de brigade, les préfets, l'Institut, les maires des trente-six bonnes villes de France, entraient dans le salon bleu. Tout le reste s'arrêtait à la Salle des Maréchaux.

Chaque dimanche, en allant à la messe, l'Empereur précédé de sa maison passait tout droit; en revenant, il s'arrêtait sur tout le trajet, et parlait à l'un ou à l'autre selon qu'il voulait récompenser ou punir. Un jour, à Saint-Cloud, il avise un colonel qui, soumis à l'inspection du général Charles de Lameth rappelé récemment au service, l'avait traité avec une légèreté presque insolente. « C'est vous, Monsieur, lui dit-il, qui vous « permettez de juger mes actes, de contrôler mes choix « et de désobéir à votre chef! Il n'a eu qu'un tort, « c'est de ne pas vous faire arrêter de suite et passer « au conseil de guerre. Il n'y a pas d'armée sans disci- « pline. Vous y avez manqué : je vous retire votre « régiment. Rendez grâce à vos services antérieurs si je « ne me montre pas plus sévère et si j'use d'indulgence « envers vous. » Son ton tranchant était terrible, mais cette volonté si impérieuse n'était pas moins délicate à récompenser d'un mot, d'un geste, d'un sourire, d'une question discrètement posée, qui prouvaient combien sa mémoire était fidèle, et qui valaient tous les encouragements.

Ses colères duraient peu, surtout avec ses soldats qu'il choyait et auxquels il réservait ses caresses, ses familiarités, ses plaisanteries, et dont il était fier jusque

dans leurs incartades toujours marquées au coin de la valeur : En 1812, M. de Mesgrigny, mon beau-frère, écuyer de service, accompagnait son carrosse en galopant à la portière, quand un ancien officier vendéen s'approcha avec une pétition qu'il refusa de lui remettre et qu'il prétendait donner à l'Empereur lui-même. Repoussé assez vivement après plusieurs avis, il se retira, mais, le lendemain, il vint demander raison à M. de Mesgrigny en sa qualité de gentilhomme. Mon beau-frère consulta M. de Narbonne qui consentit à lui servir de témoin. La rencontre eut lieu et Mesgrigny fut légèrement blessé. L'Empereur parut d'abord très irrité. Il manda M. de Narbonne et lui dit sèchement : « Depuis quand, Monsieur, mes officiers jouent-ils au « paladin ? » — « Sire, depuis qu'ils sont aussi jaloux « de l'honneur de votre maison qu'ils l'étaient autre- « fois de celui de leur nom et de leur épaulette ! » L'Empereur ne sévit pas ; le Vendéen obtint même un léger emploi.

Ce duel m'en rappelle un que M. de Narbonne avait eu dans sa jeunesse et qu'il aimait à conter. Il était alors fort amoureux de la marquise de Coigny et avait pour rival malheureux M. d'Houdetot. Un soir qu'il sortait de chez elle, tenant encore à la main une rose qu'elle venait de lui donner, M. d'Houdetot s'avança sur lui et sans plus d'explication l'obligea à dégainer. Ne voulant pas lâcher sa fleur, il la mit à ses lèvres, mais dans l'ardeur du combat, elle lui échappa. Tout en parant, il se baissa pour la ramasser, et ce mouvement

imprévu trompa son adversaire dont l'épée passa par-dessus son épaule, si bien qu'il s'enferra lui-même proprement. Il en eut pour six moix de lit, tandis que M. de Narbonne devait la vie à sa fleur.

Je reviens à l'Empereur : sa bonhomie n'altérait jamais sa dignité. « Avec vous autres Français, nous « disait-il un soir, il faut toujours se tenir à distance : Si « l'on vous permet de toucher la main, vous montez sur « les épaules! » mais cela sans morgue ni hauteur; il était simple et bon, il aimait le peuple autant qu'il détestait la populace; la canaille seule le trouvait sans pitié. Ainsi, en 1811, il y eut à Caen une émeute assez violente à propos des grains. Il envoya sur les lieux un de ses aides de camp, le général Durosnel, alors premier inspecteur de la gendarmerie. J'étais présent à ses instructions : « Faites bonne et prompte justice; « quelques exemples rapides préviendront les pires « nécessités. Les femmes croient toujours à l'impunité « de leur sexe, ce qui les place au premier rang dans « les séditions; n'ayez pour elles aucun ménagement; « qu'elles comparaissent devant la justice prévôtale; si « elles sont condamnées, faites-les fusiller comme les « autres! » Et trois le furent effectivement.

Nous eûmes la même année à Saint-Cloud la première des *États de Blois* de M. Raynouard, que Napoléon avait voulu entendre avant d'en autoriser la représentation. Le soir, au coucher, il l'interdit. Il parla longtemps de la pièce et des faits historiques. « Henri III, dit-il, s'était laissé acculer dans une

« impasse, et l'auteur a prouvé que sans le meurtre, la « quatrième dynastie eût alors commencé; mais il est « inutile de remuer l'opinion par de semblables « tableaux. » Quelques jours après vint l'affaire du discours de M. de Chateaubriand à l'Académie. Ce fut M. Daru qui en parla le matin à l'Empereur. Celui-ci, toute la journée en parut préoccupé. Le soir, il y avait spectacle; il congédia rapidement l'audience du coucher où l'assistance était nombreuse, puis, resté avec le service, il entreprit M. de Ségur, Grand Maître des Cérémonies, membre de l'Académie et de la Commission, en lui reprochant de ne pas l'avoir prévenu :

« Messieurs les gens de lettres, messieurs les auteurs, « dit-il, vous cherchez partout des sujets dramatiques; « il vous est bien indifférent de troubler un pays, de « raviver les discordes pour vous faire un succès « et quelque renommée! Mais moi qui suis chargé « d'une lourde responsabilité, qui dois calmer les « haines, endormir les souvenirs, pousser tous les « talents au service du pays; moi qui ne leur demande « pas ce qu'ils ont fait mais ce qu'ils sont prêts à faire; « moi qui les mène entre deux murs de granit avec de « grandes récompenses en avant et le fouet à qui recule « par derrière, vous croyez que je vais vous laisser « détruire mon œuvre, souffler les dissensions et réveil- « ler les guerres civiles, tout cela pour des effets littéraires! Détrompez-vous. Vous parlez de la mort de « Louis XVI! Qui touche-t-elle plus que l'Impératrice « dont ces gens-là ont tué la tante? Et quand, surmon-

« tant les plus légitimes répugnances, j'ai obtenu d'elle « de les faire taire; quand les premières personnes que « j'ai fait jouer avec elle, c'est Fouché, c'est Camba- « cérès; quand je donne de tels gages à la pacification « du pays, vous venez ressusciter le passé et vous mettre « en travers de mes efforts! Monsieur de Ségur, vous « auriez dû m'avertir. Il faut que je sache tout. Si le « discours avait été prononcé, j'aurais sévi impitoya- « blement. Ou il sera modifié, ou M. de Chateaubriand « ne sera pas reçu [1]. »

1. Il ne fut pas modifié, et, pour prendre séance à l'Académie, l'auteur des *Martyrs* attendit la chute de l'Empire. — Chateaubriand succédait à Marie-Joseph Chénier. — Après avoir entendu Napoléon, il est de toute équité de l'entendre lui-même en cette affaire :

« Mon discours, dit-il, était prêt. Je fus appelé à le lire devant la « Commission nommée pour l'entendre. Il fut repoussé par cette « Commission à l'exception de deux ou trois membres. Il fallait voir « la terreur des fiers républicains qui m'écoutaient et que l'indépen- « dance de mes opinions épouvantait; ils frémissaient d'indignation et « de frayeur au seul mot de liberté. M. Daru porta à Saint-Cloud le « discours. *Bonaparte* déclara que s'il eût été prononcé il aurait fait « fermer les portes de l'Institut et *m'aurait jeté dans un cul de basse « fosse pour le reste de ma vie.* J'allai à Saint-Cloud. M. Daru me rendit « le manuscrit çà et là raturé, marqué *ab irato* de parenthèses et de « traits au crayon par *Bonaparte*. L'ongle du lion était enfoncé partout. « Le commencement du discours qui a rapport aux opinions de Milton « était barré d'un bout à l'autre; une partie de ma réclamation contre « l'isolement des affaires dans lequel on voulait tenir la littérature était « également *stigmatisé* au crayon; l'éloge de l'abbé Delille qui rappe- « lait l'Émigration, la fidélité du poète aux malheurs de la famille « royale et aux souffrances de ses compagnons d'exil était mis entre « parenthèses; l'éloge de M. de Fontanes avait une croix; presque tout « ce que je disais sur M. Chénier, sur son frère, sur les autels expia- « toires que l'on préparait à Saint-Denis était haché de traits; le para- « graphe commençant par ces mots : « *M. Chénier adora la liberté...* » « avait une double rature longitudinale..... J'avais conservé le manu- « scrit raturé, avec un soin religieux. Le malheur a voulu qu'en quit-

Il parla longtemps ; personne n'osait ouvrir la bouche. Nous n'étions que sept autour de lui. Le lendemain je devais aller à Paris, mais en sortant je prévins le Grand Maréchal que je renonçais à ma course parce que cette conversation serait sûrement répétée, et qu'étant le plus petit, je porterais la peine des indiscrétions. En effet, le lendemain, Savary vint avertir l'Empereur que ses paroles étaient déjà divulguées. Ses soupçons, comme je m'y attendais, tombèrent d'abord sur moi ; il fallut pourtant chercher ailleurs puisque je n'avais pas quitté le palais. On s'enquit et l'on apprit que M. de Rémusat[1] avait tout conté à sa femme, laquelle s'était empressée d'en informer Chateaubriand. J'ai gardé beaucoup de reconnaissance au Grand Maréchal qui me conserva toujours sa bonté et sa confiance.

Pendant tout l'hiver de 1812, je fus de service auprès de l'Empereur. M. de Narbonne était aide de camp, mon beau-frère écuyer, ma sœur sous-gouvernante du roi de Rome. Nous logions tous les quatre côte à côte dans le corridor noir. Presque tous les soirs, Sa Majesté faisait entrer le Service chez l'Impératrice et causait avec nous : parler était pour lui une distraction, voire un besoin, mais il lui fallait toujours de graves sujets. Une fois, il s'agissait de Louis XVI, de sa probité, de ses bonnes intentions, de sa faiblesse à prendre un

« tant l'infirmerie de Marie-Thérèse, il fût brûlé avec une foule « d'autres manuscrits. »

Une copie toutefois de ce discours aurait été prise par un des collègues de Chateaubriand. V. *Mémoires d'Outre-Tombe*, édition Edm. Biré.

1. Préfet du palais et premier chambellan.

ferme parti, et l'un de nous estima que si au début il avait su frapper certaines têtes, il aurait sauvé la sienne et la monarchie. L'Empereur dit : « Ce n'est « pas parce que le roi eût fait disparaître quelques-uns « de ses ennemis qu'il eût détourné l'orage ; d'autres les « auraient remplacés. Lorsqu'une révolution est mûre, « il se trouve toujours des hommes pour accomplir ce « que les premiers ont entrepris. La vraie raison, c'est « qu'en révolution la grande majorité est composée de « poltrons qui cherchent où est la force pour s'y rallier « et y trouver appui. Si Louis XVI avait eu le courage « d'oser, il aurait fait croire à sa résolution et à sa « force, et il aurait pu faire lui-même la part des idées « nouvelles, car il n'y a que la force qui puisse se « montrer généreuse. En politique, il faut quelquefois « faire un pas de plus que l'opinion ; on se met ainsi « à sa tête, et on la conduit où l'on veut. Si l'on se « laisse au contraire traîner à sa remorque, on fait le « même chemin, et l'on va même plus loin qu'on ne « serait allé. »

Une autre fois, Louis XIV était sur le tapis ; l'Empereur s'intéressait visiblement aux premières années de son règne ; je crus devoir rappeler que Louis XIV dans ses Mémoires avait rendu un pieux hommage à la reine mère pour avoir défendu l'autorité royale pendant sa régence, et vaincu la Fronde en ne cédant ni au peuple, ni au parlement, ni aux princes. Il s'empara de ce souvenir qu'il paraissait chercher et en parla longtemps, avec de claires allusions à l'Impératrice dont on com-

mençait à prévoir la régence pendant son absence. Dans tous ces entretiens, il nous laissait causer librement et s'exprimait lui-même avec beaucoup d'abandon et de liberté.

Je ne fus pas du voyage de Hollande, sans doute parce que, à ce moment, l'Impératrice n'avait point voulu de mon beau-père pour Grand Maître de sa maison. Je ne fus pas non plus du voyage de Dresde; voici pourquoi : c'est bien le cas de dire que les petites causes ont souvent de grands effets. J'étais fort lié avec Mme de Bassano, et je tâchais de cimenter l'amitié de M. de Narbonne avec son mari, toujours par défiance à l'égard de Talleyrand. Un matin, Mme de Bassano me dit : « L'Empereur veut emmener Talleyrand à Varsovie; « mais c'est un grand secret; il lui reproche de faire des « affaires de tout, et si l'on peut savoir qu'il est du voyage « sans que cela vienne de nous, cette indiscrétion peut « tout rompre. » Je me chargeai d'ébruiter innocemment le projet. En effet, le soir même, en jouant au billard avec Bubna, l'âme damnée de Metternich, Nesselrode et Czernicheff, ces messieurs ne manquèrent pas de me parler de la liste du voyage qui était déjà connue et dont je faisais partie. Sans avoir l'air d'y attacher la moindre importance, je nommai négligemment M. de Talleyrand.

Le lendemain son nom circulait sur toutes les lèvres. L'Empereur furieux le fait appeler. « On sait mes « desseins, s'écrie-t-il; or, Schwarzenberg qui va chez « vous une fois par mois y est allé hier, et, une

« demi-heure après, Kourakine y est allé à son tour. « Donc vous avez parlé. » Talleyrand jure ses grands dieux, puis, réfléchissant un instant : « Sire, ce ne « peut être que Rambuteau! Vous savez mon intimité « avec Mme de Laval; il est chez elle l'enfant de la « maison; j'ai pu laisser échapper quelques mots « devant lui; il connaît du reste tout ce qui se passe « dans votre intérieur, et plusieurs fois il nous en a « raconté de toutes sortes. » Voilà l'Empereur hors de lui qui ordonne à Duroc de m'exiler à cent lieues de Paris. Mais Duroc m'aimait, comme je l'ai dit; il m'envoya chercher, me lava la tête, reçut ma confession, et, comme au fond il n'était pas fâché que Talleyrand ne fût point du voyage, il plaida pour moi et calma l'Empereur. Je fus seulement rayé de la liste, tout comme Talleyrand dont l'abbé de Pradt prit la place dans cette mission qui a si mal réussi.

A la veille de la campagne de Russie, avant de commencer les hostilités, ce fut M. de Narbonne que Napoléon chargea de porter à Wilna ses dernières propositions à l'empereur Alexandre. Celui-ci l'accueillit fort bien et lui dit dans leur entretien : « Que veut « l'Empereur? Me ranger à ses intérêts, me contraindre « à des mesures qui ruinent mes peuples; et, parce que « je m'y refuse, il prétend me faire la guerre, persuadé « qu'après deux ou trois batailles et l'occupation de « quelques provinces, voire d'une capitale, je serai « forcé de demander une paix dont il dictera les condi- « tions! Il se trompe. » Alors, prenant une vaste carte

de ses États, il la déploya lentement sur la table et continua : « Monsieur le comte, je suis convaincu que « Napoléon est le plus grand général de l'Europe, ses « armées les plus aguerries, ses lieutenants les plus « braves et les plus expérimentés ; mais l'espace est une « barrière. Si, après plusieurs défaites, je recule en « balayant les populations, si je laisse au temps, au « désert, au climat le soin de ma défense, peut-être « bien aurai-je le dernier mot de la plus formidable « armée moderne. »

Cette conversation frappa tellement M. de Narbonne qu'il la rapporta en propres termes à l'Empereur comme je la rapporte ici textuellement. Elle parut faire quelque impression sur lui, mais le sort était jeté ; il voulait marcher à la tête de toutes les nations européennes rassemblées derrière lui sauf deux, l'Angleterre et la Russie, et triompher de l'une en écrasant l'autre. Jamais on ne vit magnificence pareille à celle de ce voyage, où l'Empereur eût pu s'appeler Agamemnon ; et M. de Narbonne, arrivant un jour en retard à son service, put lui dire à sa décharge : « Sire, excusez-moi ; je suis « tombé dans un embarras de rois, et, malgré ma dili- « gence, j'ai eu peine à fendre la presse. »

Je passai une partie de l'été chez moi et aux eaux d'Aix où je trouvai les reines d'Espagne, de Suède, de Hollande, Madame mère, la duchesse d'Abrantès et la princesse Pauline. Celle-ci était à la diète blanche ; souvent je l'accompagnais dans ses excursions champêtres ; on lui apportait son lait, et M^me^ de Semonville, chez qui

nous logions, m'envoyait mon déjeuner dans un petit panier pour que je lui tinsse compagnie. Nous eûmes une fort belle fête sur le lac; Talma s'y trouvait; plusieurs fois je lui donnai la réplique chez la princesse avec qui, du reste, je chantais des nocturnes de Blangini, ainsi qu'avec M^me^ de Saluces. Au départ d'Aix, nous fîmes une course à la Dent du Chat où le préfet nous donna un grand déjeuner sous une feuillée. Nous visitâmes la prison d'État de Pierre-Châtel. Là, en voyant une cellule un peu moins triste que les autres, je dis au directeur : « Si jamais, Monsieur, je suis votre pensionnaire, « je retiens cette cellule-ci d'où l'on voit le cours du « Rhône! » Mais le souvenir de cette prison me resta assez pénible pour que, l'année suivante, quand je dus envoyer douze otages à Pierre-Châtel, je m'y refusasse. — Après un court séjour à Genève nous allâmes aux glaciers. Les deux préfets du Léman et du Mont-Blanc étaient de la partie, et cinq gendarmes en grande tenue flanquaient notre caravane sur la Mer de Glace au Montenvers.

Dès le retour de l'Empereur, je fus rappelé immédiatement à Paris et commandé de service auprès de lui. Le vingt-neuvième bulletin nous avait consternés; l'affaire de Malet nous montrait d'autre part combien les racines du pouvoir étaient peu profondes. M. de Narbonne à son tour me confirma en rentrant la grandeur du mal. L'Empereur qui savait sa droiture et sa franchise m'avait donné ordre de le lui envoyer sans délai à Fontainebleau où il était allé pour tâcher de

s'entendre avec le pape. Justement M. de Narbonne se présenta quand Sa Sainteté sortait. L'Empereur était fort agité ; il lui parla en termes très vifs de leurs démêlés, et il ajouta : « J'en ai assez ; s'il ne veut pas « entendre raison, qu'il garde sa religion, j'arrangerai « la mienne avec mon clergé. » — « N'y pensez pas, « Sire, répondit mon beau-père, nous n'avons pas assez « de religion en France pour en faire deux ! » Cette boutade calma l'Empereur qui le questionna alors sur les dispositions des cours d'Allemagne dont il venait de faire le tour. M. de Narbonne ne lui dissimula pas qu'il avait vu partout les liens de la soumission presque rompus, et qu'une coalition imminente se préparait même en Autriche.

Napoléon s'assombrit ; il avait pleine confiance dans la fidélité de mon beau-père qu'il venait de voir à l'œuvre dans cette terrible campagne, dans cette retraite surtout où sa gaieté, son entrain, son élégance même ne s'étaient pas démentis un instant. Il l'avait vu se faire coiffer et poudrer sur l'affût d'un canon, quitter les chevaux qui s'abattaient sous lui pour sauter près du maréchal Bessières sur le siège de derrière de la berline impériale, distribuer dans les rangs de la Garde [1] les

1. Ce n'était pas la première fois. Au commencement de la campagne, l'Empereur, frappé du nombre des équipages et des bagages superflus qui ralentissaient la marche de l'armée, avait interdit toutes les voitures particulières. Deux jours après, en apercevant une dans un encombrement, il demanda à qui elle appartenait ; on lui dit : « A M. de Narbonne, aide de camp. » Séance tenante il la fit brûler, mais en même temps il ordonnait à Duroc d'envoyer mille napoléons à M. de Narbonne qui n'était pas riche. Duroc mit la somme dans une

soixante mille francs qu'il lui avait donnés à Moscou et dont il ne lui restait pas un sou à Wilna, ranimer à chaque pas de jeunes officiers mourant de froid et de fatigue, et il n'avait pu s'empêcher de lui dire avec admiration : « Il y a quelque chose dans le « sang de votre ancienne noblesse qui la distingue de « mes vieux braves. Leur courage est indomptable « devant le danger et impuissant devant le sort qui « les trouve faibles et désarmés, tandis que vos jeunes « gentilshommes ont une force d'honneur et de devoir « qui les soutient même quand on ne peut rien contre « la destinée. »

Les maréchaux eux-mêmes, peu suspects de tendresse les uns pour les autres, lui avaient témoigné leur estime, au point que le comte de Lobau et quelques autres vieux aides de camp et généraux de la Garde qui avaient été blessés de voir un aristocrate prendre rang parmi eux, me dirent au retour de Russie : « Nous ne le croyions propre qu'à faire un officier de « la Couronne, et nous sommes fiers de l'avoir pour « camarade [1]. »

belle cassette, avec quelques livres et la fit porter au destinataire. M. de Narbonne manda sur-le-champ le colonel d'un régiment de recrues, lui donna l'argent à distribuer et garda les livres. A quelque temps de là, l'Empereur lui dit : « Eh bien, vous avez remplacé votre bagage, vous avez reçu ? » — « Oui, Sire, mais je n'ai cru devoir « conserver que les livres, deux traités de Sénèque notamment qui « m'ont fait grand plaisir, un *De Beneficiis* et un *De Patientia*. »

1. C'est à M. de Narbonne qu'on crut voir une allusion de l'Empereur dans cette phrase du vingt-neuvième bulletin : « *Ceux que la nature a « crées supérieurs à tout conservèrent leur gaieté et leurs manières « ordinaires.* » On l'en félicita au retour. — « Ah, répondit-il amère- « ment, l'Empereur peut tout dire, mais *gaieté* est bien fort ! »

Dès que je pus causer avec lui, il me dit tristement : « Ah, mon ami, que d'illusions perdues ! Que de choses « je pensais écrire, et dont je n'ai pas tracé un mot ! « Mais il est deux hommes que je livre à ta reconnais- « sance de Français et que je voue à ton admiration : « c'est Ney et Caulaincourt ! » Je fus d'autant plus surpris que jadis il avait blâmé mes relations de simple visite avec la sœur de ce dernier, et je lui demandai des explications. — « L'un, me dit-il, a sauvé l'armée ; l'autre « s'est montré le plus noble serviteur de l'Empereur ; il « est impossible d'être plus loyal, plus dévoué, plus « éclairé, plus parfait gentilhomme ; il a toujours eu le « courage de la vérité ; et cependant, quand lui, Lau- « riston, Davout, Daru et moi nous insistions après « Smolensk pour que l'Empereur bornât là sa première « campagne, le suppliant de réorganiser la Pologne et « d'attendre le printemps, les impatients de l'état- « major général nous appelaient *les Russes !* Quant à « Ney, il est le vainqueur de la Moskowa, mais c'est à « la Bérésina qu'il s'est montré. L'Histoire n'enregis- « trera pas deux pareils héroïsmes, et sans lui, pas un « de nous ne serait revenu ! »

Illusions ! héroïsme ! c'est là le dernier mot de cette néfaste campagne ; l'Empereur lui-même en convenait à mi-voix. Je lui ai entendu dire aux Tuileries devant Davout, Lobau et moi : « Combien les projets les mieux « ourdis, les prévisions les plus étudiées peuvent être « déjoués par des circonstances imprévues ! Comman- « dant à l'Europe, disposant de toutes ses forces, j'avais

« cru le moment venu d'envahir la Russie ; je voulais « établir une barrière qu'elle ne franchît point et retar- « der sa puissance de cent ans : je l'ai peut-être avancée « de cinquante années. »

Jusqu'à son départ pour l'ambassade de Vienne, M. de Narbonne fut tous les jours de service auprès de l'Empereur, qui souvent pendant la nuit venait le trouver dans le premier salon où il couchait sur un lit de camp ; il s'asseyait sur le bord du lit, et, sans lui permettre de se lever, causait longuement avec lui des affaires.

Un matin que je le trouvais encore couché à l'heure où le lever de Sa Majesté allait sonner, il me dit : « L'Empereur est resté ici jusqu'à sept heures, il est « soucieux de l'avenir. — « Narbonne, m'a-t-il dit, « vous mourrez constitutionnel ! — Oui, Sire, c'est « ma première religion. — Eh bien, mon cher, vivez « plus longtemps que moi ! Je désire, vous le savez, « que vous éleviez mon fils ; malgré tout votre esprit, « vous n'en ferez qu'un homme ordinaire, car les « hommes supérieurs ne transmettent pas leur génie « à leurs enfants. Au reste, la médiocrité est tout « ce qu'il faut pour un monarque constitutionnel ; « quand j'aurai achevé mon œuvre, il suffira pour « la conserver d'un gouvernement à contrepoids : « faire le Sénat héréditaire, et laisser parler la « Chambre des députés. Mais auparavant, il faut « que le temps épure le Sénat et qu'une assez grande « masse d'intérêts soit liée à la conservation de mon

« ouvrage et de ma dynastie. J'ai besoin de quinze « à vingt ans. Avec un gouvernement représentatif « fait de tempéraments et de négociations, il m'en « faudrait quarante, et encore n'en viendrais-je peut- « être pas à bout. »

Mon beau-père partit pour Vienne avec de tristes pressentiments. « On m'envoie là-bas, me disait-il, « comme on va chercher le charlatan quand le malade « est à l'agonie; il y a deux ans, j'aurais pu faire « grand bien, aujourd'hui je suis impuissant à conjurer « le mal. » Néanmoins, on n'épargna rien pour rendre magnifique sa représentation; l'Empereur voulait qu'il eût la plus grande et la plus somptueuse maison de Vienne. Sur son ordre, je lui fis préparer vingt-quatre grandes et vingt-quatre petites livrées à ses anciennes couleurs, rouge sur rouge, avec douze valets de chambre et maîtres d'hôtel. On fit faire pour lui une argenterie neuve de quarante couverts. Lui-même dépensa sans compter. Qu'importaient les dettes? l'Empereur ne lui avait-il pas dit en lui confiant cette suprême mission : « A votre retour je vous ferai duc, je vous donnerai la « grande dotation, et puisque vous n'avez que des filles, « vous pourrez adopter Rambuteau. »

Il fut même question de m'attacher aux Affaires étrangères et de m'envoyer soit à Munich, soit à Vienne avec lui; mais mon titre de chambellan m'empêchait d'occuper un emploi secondaire, je préférai une préfecture. Et en effet, on ne pouvait gagner la bienveillance de l'Empereur qu'en lui étant utile; or tous ses aides de camp

étant des généraux, il n'y avait pas de place possible pour moi parmi eux; tous les grands postes diplomatiques étaient également réservés aux militaires, car le sabre ajoute à l'éloquence de la parole, et par conséquent, si beaux que fussent mes débuts dans la diplomatie, j'étais condamné à ne pas aller plus loin. Au contraire, après quelques années dans des préfectures où il me serait aisé de me signaler, j'entrerais au Conseil d'État, je me retrouverais sous la main de l'Empereur, et son intérêt doublerait sa bienveillance. Il y avait treize mois que je ne quittais pas son service, que je me pénétrais de ses entretiens, que je me formais aux leçons du Conseil d'État; il était temps que je sortisse d'école et que je misse à profit toutes mes aptitudes.

Mon beau-père se rendit à mes raisons. Je fus d'abord désigné pour la préfecture de Montenotte; mais Brignole, auditeur au Conseil, ayant aussi demandé une préfecture, sa mère, dame du palais, intime avec M. de Talleyrand, et originaire de Savone, obtint une permutation et je fus nommé préfet du Simplon. Cela parut une sorte de disgrâce, MM. de Grave et de Bondy, qui n'avaient pas été attachés plus longtemps que moi à la personne de l'Empereur, ayant débuté l'un à Versailles, l'autre à Lyon[1]. Je pris gaiement mon parti, et je dis bien haut à mes amis : « J'ai besoin d'apprendre mon « métier; on m'en donne les moyens en m'envoyant

1. M. de Bondy fut deux fois préfet de Paris en 1815 et 1830. C'est à lui que succéda le comte de Rambuteau en 1833.

« dans un poste où je n'aurai nulle distraction; tout « est pour le mieux. »

Au reste, M. de Bassano me fit sentir que, placé entre la Suisse, la France et l'Italie, je pourrais rendre des services remarqués. M. Rœderer, que j'avais eu l'occasion d'obliger, qui avait fait toutes les négociations pour la Suisse ainsi que l'acte de Médiation, qui connaissait admirablement tous les hommes du pays, surtout ceux des vallées, voulut bien m'offrir ses notes et ses cartons que je pus lire et copier, si bien que je partis muni des plus utiles renseignements dont je tirai plus tard de grands secours.

Sainte-Aulaire mon excellent ami fut compris dans la même promotion [1], par cette sorte de fatalité qui associa continuellement nos deux destinées. Il avait deux ou trois ans de plus que moi. Nous nous étions connus en 1798 à l'atelier de Lemire et au salon de danse de Gaillet où il faisait une cour assidue à M^lle^ de Soyecourt, sa première femme, qu'il épousa malgré vent et marée. Elle était fort riche, mais fille d'une mère extravagante, la princesse de Nassau. Ainsi, des huissiers

1. Comme préfet de la Meuse. — On jugera de cette amitié par cette dernière lettre de M. de Sainte-Aulaire au comte de Rambuteau :

« Mon cher Philibert, tu es le plus ancien ami qui me reste : « nous n'avons probablement plus bien longtemps à nous donner « des marques de notre mutuelle sympathie : les occasions qui « les provoquent ne sont que des malheurs. Je reçois cependant les « tiennes avec consolation. Tu es un bon et noble cœur. Tu n'as pas « laissé s'éteindre dans le monde le foyer de généreuse sensibilité qui « échauffait ta jeunesse. Que Dieu te conserve, mon vieil ami, qu'il « soutienne ton courage. Nous avons eu sur terre même fortune; « j'espère que nous nous retrouverons aussi dans l'autre vie. Je « t'embrasse bien affectueusement. »

étant venus saisir chez elle un jour de bal, elle leur dit très aimablement : « Messieurs, vous êtes chez vous; « prenez tout ce que vous voudrez; laissez seulement « les couverts jusqu'après le souper. »

Il se remaria en 1808, quand je me mariai moi-même. Nous fûmes nommés chambellans en 1809 par le même décret, titrés ensemble, décorés ensemble, préfets ensemble, envoyés tous deux à la Chambre par les départements que nous avions administrés; nous siégeâmes sur les mêmes bancs, et, toujours unis dans les affaires comme dans la politique par une sûre amitié, nous rentrâmes ensemble en 48 dans la vie privée.

III

PRÉFECTURE DU SIMPLON

Nommé au mois de Mars, je partis dès les premiers jours d'Avril pour ma résidence. Je m'arrêtai à Genève afin de voir le préfet, M. Capelle, et prendre langue avec lui sur les intrigues dont la Suisse était le théâtre, et dont l'influence pouvait être grande sur les habitants du Valais peu disposés à subir le joug de la réunion à la France, malgré le magnifique présent de la route du Simplon.

Cette route était pourtant une grande source de richesse pour ce pays jadis isolé, perdu dans ses montagnes, dont elle faisait désormais la plus grande voie de communication entre la France et l'Italie. Mais les souvenirs, les habitudes, les préjugés sont plus forts que les intérêts. Ceux-ci ne s'éprouvent qu'à la longue, tandis que tout ce qui blesse ou modifie simplement les choses acquises se ressent aussitôt : on ne perçoit pas le

gain qu'on en recueille, on ne sait pas profiter des premiers résultats; on ne songe qu'à la nécessité de rompre avec les vieilles traditions, de sacrifier les antiques coutumes, de se plier aux nouveautés; on ne voit que l'importune contrainte du présent, et non les avantages de l'avenir; et plus un peuple est arriéré ou stationnaire, plus il repousse le bien qu'on lui fait. Il faut convenir que les bénéfices ne s'en font pas sentir pour tous immédiatement. Des étrangers, en effet, plus éclairés, plus au fait, et toujours à l'affût des aubaines, s'empressent généralement d'accourir et de les empocher.

Il en est de même des fonctions nouvelles improvisées par un nouveau gouvernement : Rivalités, jalousies, regrets entretiennent la méfiance, sinon l'hostilité. Pour vaincre les préventions il faudrait que la mère patrie n'envoyât jamais dans un pays annexé que des hommes capables de lui faire honneur, et, si je puis ainsi parler, des *spécimens d'élite;* tandis qu'au contraire, et trop souvent, hélas! nos annexes servaient alors d'asile à ceux que leur incurie ou leur incapacité faisait écarter des départements français, bien heureux quand ils n'allaient pas y cacher des fautes ou des tares qu'un reste d'indulgence reléguait au loin dans une demi-disgrâce. J'ai acquis la conviction que la plupart des répugnances qui accueillaient partout nos administrateurs disparaissaient vite quand leur loyauté, leur bienveillance, leur désintéressement permettaient de juger leur mérite personnel, et dissipaient la prévention générale.

Pour moi, je ne rencontrai rien de tel à mes débuts.

Ma situation auprès de l'Empereur, le nom de mon beau-père qui, en sa qualité de ministre de la Guerre sous l'ancien régime, avait eu de nombreuses relations avec les régiments et gardes suisses où toutes les principales familles helvétiennes comptaient des représentants, ma courtoisie, l'extrême affabilité de ma femme, me mettaient en exceptionnelle posture. Mme de Rambuteau en effet, simple et gracieuse, n'avait d'autre désir que de faire du bien, de prouver que les humbles vertus domestiques lui étaient aussi chères qu'aux ménages champêtres, et de témoigner sa sympathie en adoptant les habitudes, quelquefois même le costume du pays.

Mais, l'état politique de la Suisse était très grave en ce moment. J'avais été mis au courant à cet égard, d'abord à Paris par M. Rœderer, puis à Genève par M. Capelle, enfin et surtout par mon prédécesseur, M. Derville, qui avait déjà habité le Valais comme ministre de France avant d'en être préfet, et qui connaissait admirablement l'esprit de la population.

La République Valaisane se composait primitivement de douze dizains, lesquels étaient devenus des Cantons, dont chacun avait formé un petit État où trois ou quatre familles au plus se disputaient l'influence avec la direction des affaires. La vieille haine du Bas Valais contre le Haut Valais durait toujours. On sait que le premier était sujet du second avant la *Médiation* de 1803[1]; rien n'était oublié des antiques rivalités. Chacun

1. Depuis le xve siècle jusqu'à la révolution de 1798 qui réunit les Cantons suisses en un seul État sous le nom d'*Helvétie*, le Bas Valais

pliait devant la présente nécessité, mais tous regardaient en arrière pour chercher dans leurs souvenirs des regrets ou des espérances, et les revers que nous venions d'éprouver donnaient une nouvelle force à ces muets sentiments.

Savoir attendre, ne rien précipiter, ne rien hasarder, telle fut la politique que je m'efforçai de suivre, avec la bienveillance et la conciliation pour moyens, sans me départir toutefois de la plus active surveillance. L'Empereur m'avait en effet recommandé de lui faire savoir tout ce que je pourrais découvrir des projets hostiles fomentés en Suisse, dans la Basse Allemagne et dans la Haute Italie. Je parvins à me procurer quelques agents dévoués et capables, notamment un ecclésiastique fort intelligent, assez ambitieux, et qui voulait quitter son pays où il désespérait de s'élever. Il me donna de précieux renseignements sur les intrigues de nos ennemis, et me mit sur la voie d'une correspondance importante qui devait s'échanger entre eux et les mécontents du Tyrol par les sommets de la Furka.

Je fis aussitôt arrêter les émissaires comme contrebandiers par le service des douanes. On les dépouilla de tout ce qu'ils portaient, jusqu'à leurs vêtements, et leur bagage me fut envoyé. Après mille recherches, on finit par découvrir la pièce capitale : un ruban de papier

avait toujours été soumis au Haut Valais. L'*Acte de Médiation* de 1803 dicté par Bonaparte rendit aux Cantons leur existence propre et indépendante, mais mit le Valais sous le protectorat français et en fit une République distincte qui, plus tard, fut annexée à la France et forma le département du Simplon (1810).

enroulé en spirale autour d'un bâton et dissimulé par une couche de vernis. L'insurrection du Tyrol était là formellement annoncée, et il n'est pas douteux que les scènes de 1809 [1] ne se fussent renouvelées si la Bavière n'eût pas accédé à la coalition. Je me hâtai de transmettre ces informations à Paris, et, de peur de blesser la vigilance du ministre de la Police, duc de Rovigo, je les adressai directement au cabinet de l'Empereur, comme il m'y avait autorisé. J'étais d'autre part assuré de la bienveillance du ministre de l'Intérieur, M. de Montalivet, dont la femme était filleule de la duchesse de Narbonne.

Peu de temps après mon arrivée en Valais, je vis entrer chez moi le capitaine de gendarmerie, M. Debrosse, brave et digne homme qui avait été pendant longtemps lieutenant à Mâcon et qui avait servi sous mon beau-père dans la gendarmerie de Lunéville. Il venait me prévenir d'une sorte de conspiration tramée à Brigue, où devaient se réunir tous les chefs du parti hostile à la France, MM. de Taffiner, de Riedmatten, d'Augustini, etc....., et surtout M. de Sépibus, ancien grand bailli du Valais, présentement sous-préfet, enfin les deux jésuites qui avaient gardé les collèges de Sion et de Brigue, les PP. Godinot et Siniot de Latour : le tout à l'instigation

1. Le Tyrol enlevé à l'Autriche et donné à la Bavière au traité de Presbourg (1805) s'était soulevé en 1809 à la voix d'un aubergiste d'une farouche énergie, Andréas Hofer, qui battit les Bavarois, tint longtemps nos troupes en échec et fit une résistance désespérée. A la suite de cette sanglante insurrection, le Tyrol fut annexé au royaume d'Italie (traité de Vienne) et forma le département du Haut-Adige.

du général Reding, longtemps au service de l'Espagne, et retiré à Schwitz, son pays natal, où il jouissait d'une grande autorité; c'était un des agents les plus actifs de la coalition [1]. Je répondis au capitaine que je partirais le lendemain même pour Brigue et que j'allais écrire au sous-préfet, M. de Sépibus, de convoquer tous ces Messieurs pour faire connaissance avec moi. Le pauvre homme pâlit : — « Mais vous allez vous jeter dans la « gueule du loup! s'écria-t-il; il m'est impossible de « réunir en si peu de temps une escorte suffisante pour « vous protéger, et le général d'Hénin de Cuvilliers qui « commande le département, fort prodigue de compli- « ments et de protocoles, mais difficultueux dans les « moindres détails, ne voudra pas prêter sa petite gar- « nison de deux cents conscrits sans ordre du ministre « ou du général de division. » — « Raison de plus, mon « cher capitaine, lui répondis-je, pour y aller tout seul « avec vous et un seul gendarme gardien de ma droi- « ture. Je ne leur ai fait aucun mal; ils ne sont pas « encore prêts; donc ils voudront m'entendre. Au « reste, l'Empereur est toujours à Paris, les étrangers « sont loin; il ne peut être question d'une insurrection « sérieuse. »

Le même jour je recevais une dépêche du ministre de la Police générale qui, informé par son service des mêmes menées, m'avisait d'enlever douze otages sur une

1. Déjà en 1798, il commandait la résistance. Lors de la Médiation de 1803 il avait également essayé de soulever plusieurs cantons contre l'intervention française, et Ney avait dû le faire emprisonner.

liste incluse, et de les conduire à Pierre-Châtel. Le souvenir de cette triste prison que j'avais visitée l'année précédente, n'était pas de nature à m'y faire préventivement incarcérer de braves gens coupables de regretter la liberté et l'indépendance dont nous les avions privés. Ma fidélité et mon dévouement à l'Empereur ne m'ôtaient pas le choix des moyens pour assurer la paix et l'obéissance dans le pays confié à mon administration.

J'arrivai à Brigue et j'y trouvai réunis presque tous les suspects mentionnés dans la dépêche ministérielle. M. de Sépibus me reçut : c'était presque un vieillard, grand, droit, sec, les cheveux blancs. Je me rappelai l'impression que sa figure avait faite sur M. de Rœderer, quand celui-ci avait annoncé aux députés valaisans la réunion de leur pays à la France. Il était demeuré immobile comme une statue, avec de grosses larmes roulant sur ses joues sans qu'il les sentît couler, sans qu'un geste altérât la majesté de cette muette douleur. Parmi les notables ainsi rassemblés se trouvaient MM. de Courten, anciens officiers aux gardes suisses, d'autres dont les noms m'échappent et qui avaient servi en Espagne et en Autriche, et les deux Pères jésuites pleins de cette fine modestie et de cette habileté qui firent l'un premier assistant du Général de l'Ordre, et l'autre Provincial de la province de Fribourg. Je leur parlai à peu près en ces termes :

« Messieurs, je connais vos regrets, vos projets, vos « espérances ; le gouvernement en est informé. Étranger « à ce pays, attaché à l'Empereur, je viens en toute

« confiance parmi vous avec une mission de paix et de « justice. Je comprends vos souvenirs, mais leur « constance ne doit pas vous empêcher d'écouter les « conseils de la prudence et de la raison. Avez-vous « bien prévu les périls d'une insurrection dans un dépar- « tement qui relie la France à l'Italie? Vos chaumières « fument encore des incendies allumés par le général « Turreau qui vous brûla seize villages pour venger le « sang français répandu dans le bois de Finges [1] que je « viens de traverser. Pourquoi vous exposer de nouveau « à de cruelles représailles? Si j'étais Valaisan comme « vous je regretterais sans doute mon indépendance; « mais vous aimez encore mieux être Français que Pié- « montais ou Autrichiens. Vous espérez que la fortune « qui nous a trahis en Russie va nous abandonner pour « toujours? Alors prenez patience, et, si nous succom- « bons dans la grande lutte engagée, vous recouvrerez « votre liberté. Autrement, quelque justice que je rende « à votre courage, permettez-moi de croire que ce ne « sont pas dix ou douze mille Valaisans insurgés qui « vont changer les destinées. Vous ne ferez qu'attirer « sur vous les pires malheurs. Je sais que vous avez de « justes sujets de plaintes, que notre régime douanier, « surtout en ce qui concerne les sels et les tabacs, vous « est vexatoire. Ma position me permet d'éclairer le

1. Le général Turreau se connaissait en incendies. C'est lui qui avait organisé les *colonnes infernales* en Vendée. Quant au bois de Finges, un détachement français y était tombé dans une embuscade le 20 mai 1799.

« gouvernement sur tout abus, sur toute injustice. Certes,
« je ne puis en un instant ni tout prévenir ni tout répa-
« rer, mais je vous offre mon appui et ma sympathie
« pour vous aider à franchir ces temps difficiles. Je vous
« demande en revanche l'obéissance. Je n'épargnerai
« rien pour vous la rendre plus aisée. Confiant en votre
« loyauté et votre antique valeur, je suis venu sans
« crainte seul au milieu de vous, avec l'espoir de tou-
« cher vos cœurs si je ne parvenais pas à convaincre
« vos esprits. »

Cette allocution eut un certain succès ; il s'ensuivit un assez long entretien auquel je coupai court en invitant tout le monde à me suivre dans la principale auberge : J'y avais fait préparer un grand repas, qui fut fort bien mangé et se prolongea presque toute la journée. Le lendemain, je fis prier ceux que le Ministre m'avait désignés de venir me trouver, après m'être concerté au préalable avec le sous-préfet qui m'avait gagné par sa franchise et m'avait répondu de leurs intentions. Je leur lus les instructions venues de Paris, et j'ajoutai : « Je prends
« sur moi, Messieurs, de ne pas les exécuter ; c'est assez
« vous prouver mon attachement et ma confiance ; mais
« vous comprendrez qu'un pareil manquement engage
« gravement ma responsabilité. Il me faut donc votre
« parole de maintenir ici la paix et le devoir. Rappelez-
« vous bien que si un gendarme, un douanier, un Fran-
« çais quelconque est assassiné, son sang retombera sur
« ma tête, mais que la vôtre m'en répond. Ce n'est plus
« alors à Pierre-Châtel que je vous enverrai, mais devant

« une commission militaire inexorable. Voyez si vous « avez la volonté et le courage de me seconder. » Tous me donnèrent leur parole sans hésiter, et tous l'ont tenue, du moins en ce qui concernait la paix du pays ; et franchement, je ne pouvais pas exiger davantage. — Mes efforts furent récompensés par la croix de la Réunion [1].

J'avais puisé dans mon assiduité au Conseil d'État et mes études particulières une connaissance générale de l'administration ; mais les détails du service m'échappaient, et, pénétré de ce mot de l'Empereur, « *qu'on ne « commande bien que ce qu'on sait faire* », je ne pouvais me rendre compte des divers rouages qu'en les faisant moi-même jouer tous les jours. Je m'astreignis donc pendant six à huit semaines à faire successivement le travail des chefs de bureau. J'exigeais, sous leur responsabilité, la plus grande franchise, et si je parvenais après quelques retouches à rédiger soit la correspondance, soit le rapport, soit l'arrêté que je devais signer ensuite, je témoignais vivement ma reconnaissance à celui qui m'avait initié. Au bout de six mois, j'étais assez au courant du mécanisme des bureaux pour en parler la langue technique, interroger, consulter, trancher, dans toutes les affaires même difficiles.

Je résolus alors de visiter mon département. J'en parcourus toutes les vallées. Ma femme m'accompagna au Saint-Bernard, par une abondante chute de neige, le

1. Ordre fondé par Napoléon en 1811 en mémoire de la réunion de la Hollande à la France.

24 juillet. J'étais, par mes fonctions, administrateur général des Hospices du Saint-Bernard, du Saint-Gothard et du Simplon. Au Saint-Bernard, l'Empereur avait annexé l'abbaye de Saint-Maurice. Les religieux de l'Hospice faisaient assez bon ménage avec les chanoines de l'abbaye, mais en vivant chacun de leur côté, car il eût été aussi malaisé de plier à la vie austère mais active du Saint-Bernard les chanoines accoutumés à la paisible existence du cloître, que de renfermer les Pères montagnards dans le silence de la cellule. Cette réunion des deux couvents n'en était pas moins une mesure prévoyante, en ce que Saint-Maurice devenait une retraite précieuse pour les hospitaliers usés au rude climat des régions alpestres, pauvres gens qui, jusqu'alors, n'avaient eu d'autre refuge que quelques cures de la vallée d'Entremont à leur nomination. La nécessité de desservir trois maisons eût exigé un personnel bien plus nombreux que le leur. Quant à leurs ressources, les biens de la Chartreuse de Pavie que l'Empereur leur avait attribués avec ceux de Saint-Maurice, formaient un revenu plus assuré que les quêtes faites en Suisse, en France et en Italie, ou que le produit du tronc de l'église du Saint-Bernard. Ils pouvaient désormais faire face à leurs besoins et à ceux des dix-sept ou dix-huit mille voyageurs auxquels ils donnaient annuellement l'hospitalité.

Je fis l'ascension du Saint-Bernard avec un extrême intérêt, escorté par les deux mêmes guides qui avaient accompagné l'Empereur au fameux passage de 1800, et par le même Père prieur qui avait conduit sa marche.

A chaque instant on me faisait arrêter pour me conter un détail, un mot de l'Empereur, un accident de la traversée, et pour m'indiquer les endroits où il avait fallu démonter l'artillerie, placer les pièces dans des troncs d'arbre hissés à force de bras sur les pentes abruptes, et passer les affûts et les roues à dos de mulet.

L'attachement des moines à leur monastère est extrême. J'entends encore le récit ému du curé d'Orsières chez qui je couchai le premier jour, et qui me dit, les larmes aux yeux, sa douleur d'avoir quitté ce pieux séjour quand sa santé trop ébranlée le lui rendit inhabitable. J'entrai avec un profond respect dans cette demeure la plus élevée de l'Europe au-dessus du niveau de la mer.

Il y a huit siècles que Bernard de Menthon a fondé ce saint établissement où la charité chrétienne arrache chaque année un si grand nombre de victimes à une mort certaine. Je trouvai tout l'Ordre réuni. Je terminai à son avantage plusieurs affaires assez importantes, entre autres l'acquisition d'une prise d'eau en Lombardie, estimée cent cinquante mille francs, pour la Chartreuse de Pavie. Le prix m'avait d'abord paru exorbitant, mais, en étudiant de près la question des rizières, je demeurai convaincu que c'était une bonne opération qui augmenterait de quinze mille francs le revenu agricole.

Je vis aussi le monument de Desaix masqué par un autel que le chapitre me promit de déplacer, afin d'appeler les regards sur la dernière demeure de cet autre

Bayard sans peur et sans reproche, et sur l'hommage rendu à sa vaillance par celui dont il avait assuré la plus belle victoire.

Le lendemain, tous les Supérieurs de l'Ordre vinrent à mon réveil m'apporter leurs remerciements. Ils n'avaient, me dirent-ils, à m'offrir que leurs prières, mais sachant que j'avais perdu depuis peu mon père, l'Ordre entier allait prier pour lui dans l'espoir que cette offre témoignerait de leur commune reconnaissance. Je fus infiniment touché d'une attention aussi délicate, comme du service qui fut célébré le matin même. La grande voix des orgues dans le silence de ces hautes montagnes, la gravité sépulcrale des chants liturgiques et de ces cinquante poitrines psalmodiant la messe des morts, les ténèbres de cette chapelle aux vitraux fouettés par la neige, donnaient à cette cérémonie une religieuse grandeur dont je garde un ineffaçable souvenir.

De Martigny, j'emportai un herbier de la flore des vallées, don de M. le chanoine Muryth, savant botaniste, Prieur du couvent. A Saint-Maurice, j'admirai des réservoirs traversés par un bras du Rhône, où l'eau est si limpide qu'on y suit les évolutions d'énormes truites de quinze à vingt livres, à plusieurs pieds de profondeur. On n'a qu'à choisir celle qu'on préfère : c'est un des revenus du monastère qui a de grandes pêcheries sur le Rhône et qui fournit la plupart des belles pièces expédiées de Genève. Je visitai aussi le val d'Illiez et des Trois Torrents, seule partie du Valais catholique où je trouvai le travail, la propreté, le confort qui règnent

chez les protestants du Canton de Vaud. Je poussai jusqu'aux fameux rochers de Meillerie chantés par Rousseau [1] et qu'on a fait sauter pour laisser place à une belle route en forme de quai. Dans la vallée, une singulière réception m'attendait : plus de deux cents coups de mine avaient été forés dans le roc, et, quand ils éclatèrent à un signal donné, ce fut un fracas répercuté d'écho en écho à plus d'une lieue, auprès duquel n'était rien la salve d'artillerie qui salua l'Empereur sur la digue de Cherbourg.

J'avais un motif sérieux de voir de près ces travaux entrepris par un Italien, M. Varci, déjà adjudicataire de ceux de Crevola et d'Isella car, à mon départ, M. Molé, directeur général des Ponts et Chaussées, m'avait fort engagé à surveiller la conduite des entrepreneurs : c'étaient toujours les mêmes qui obtenaient les travaux, et jamais ils n'offraient de rabais supérieurs à 3 ou 4 °/₀. Effectivement, dès mon arrivée, on me proposa une adjudication de 1.350.000 francs à court délai. Je témoignai quelque surprise qu'on ne prît pas de meilleures

1. C'est en effet auprès de ces rochers *pleins de ces sortes de beautés qui ne plaisent qu'aux âmes sensibles* que J.-J. Rousseau a placé la célèbre scène qui termine la IV[e] partie de la *Nouvelle Héloïse*, et dont Lamartine a retenu le cadre et l'accent. « Insensiblement, la lune se « leva, l'eau devint plus calme et Julie me proposa de partir... Le bruit « égal et mesuré des rames m'excitait à rêver. Peu à peu je sentis « augmenter la mélancolie dont j'étais accablé ; un ciel serein, la « fraîcheur de l'air, les doux rayons de la lune, le frémissement « argenté dont l'eau brillait autour de moi... Rien ne put détourner « mon cœur de mille réflexions douloureuses. Je commençai à me « rappeler une promenade semblable faite autrefois avec elle durant « le charme de nos premières amours : « C'en est fait, me disais-je « en moi-même, ces temps, ces temps heureux ne sont plus, etc..... »

mesures pour favoriser la concurrence. L'ingénieur en chef me répondit qu'il était fort difficile d'engager des personnes étrangères au pays à soumissionner, et que, depuis longtemps, M. Moska avait toutes les entreprises. Je refusai ma signature ; j'exigeai une nouvelle adjudication à un mois ; j'envoyai des affiches à Lyon, Milan, Turin, et j'écrivis aux préfets mes collègues d'engager les gros entrepreneurs à venir prendre connaissance des devis sur les lieux.

M. Varci offrit 16 °/₀ et eut les travaux, au grand regret de l'entrepreneur ordinaire, de l'ingénieur et du payeur qui, sans doute, formaient depuis des années une société en participation. Faute de preuve matérielle, je me bornai à une rigoureuse surveillance. Au bout de deux mois, Varci demanda un acompte de cinquante mille francs, chose bien légitime, car il avait trois ou quatre mille ouvriers piémontais à solder. On le lui refusa. Il vint affolé me raconter ce qui se passait. Aussitôt j'avisai l'ingénieur en chef de venir le lendemain visiter avec moi les travaux en cours, après quoi, il m'apporta lui-même un certificat d'acompte pour deux cent mille francs. — « Je veux bien croire, lui dis-je, que la « mauvaise volonté de vos subordonnés est seule en « cause ; mais si jamais pareille méprise se renouvelait, « j'en informerais à l'instant le ministre. »

J'agis de même pour les douanes où j'eus la chance de trouver à la tête du service un homme de courage et d'intégrité, M. Adine, qui me seconda à merveille soit en disciplinant militairement les cinq cents douaniers

qui formaient la ligne du Simplon, soit en abrogeant le système des agents provocateurs par lequel, sous prétexte de combattre la fraude, on tendait des embûches à de pauvres gens abusés, malheureuses victimes d'instigations déloyales. Il se commettait ainsi de véritables iniquités dans les sels et les tabacs : j'ai eu la preuve que la chaumière d'une misérable famille avait été saisie et vendue pour *deux livres* de tabac trouvées à l'intérieur !

Je parlai haut et dis sévèrement que je n'admettais pas de pareils abus, et, lors de l'organisation des gardes d'honneur, mon humanité fut bien récompensée puisque je parvins à former le contingent à l'aide d'engagements volontaires parmi les bonnes familles du pays. Je provoquai également, par mon exemple, des souscriptions à l'effet de pourvoir aux premiers équipements ; j'obtins deux places d'officier pour deux des jeunes gens les plus distingués, et cette mesure si désastreuse dans d'autres départements ne souleva aucune rébellion dans le mien [1].

Une des questions qui m'occupèrent le plus fut le crétinisme, au sujet duquel j'eus à fournir un rapport sur ses causes, ses effets, et les moyens de le guérir. Je m'entourai de tous les documents possibles ; je demandai des mémoires aux meilleurs médecins de Genève, Lausanne, Berne, Zurich et Turin ; j'interrogeai tous les souvenirs

1. En 1813, Napoléon créa quatre régiments de *gardes d'honneur*, recrutés dans la bourgeoisie et équipés à leurs frais. C'étaient en réalité autant d'otages demandés à la fidélité de plus en plus chancelante des hautes classes de la nation.

locaux, je m'aidai de la statistique du Valais qui, sur une population de 75.000 âmes, comptait 4.000 crétins, et j'arrivai à cette certitude que l'eau si souvent accusée de causer cette hideuse infirmité n'y était absolument pour rien. En effet, sur les plateaux et dans les hautes vallées où l'on buvait cependant la même eau, c'est-à-dire l'eau des glaciers, on ne trouvait aucun cas de crétinisme; et si l'on transportait dans la montagne des enfants de la plaine atteints des premiers germes du mal, on en voyait bientôt disparaître toutes les manifestations.

Il me fut démontré que l'extrême chaleur des vallées jointe aux émanations des marais, la claustration d'une population parquée dans des maisons mal aérées, fétides, entourées de fumiers, une nourriture presque entièrement composée de viandes salées, la rareté des végétaux, l'abus du vin pur et capiteux, étaient le véritable principe du fléau. Le percement de la route du Simplon, et, par suite, le contact des étrangers, l'introduction de la pomme de terre, la propreté des habitations, l'assainissement du pays, devaient à mon sens réduire peu à peu le nombre des crétins. Je sais que mon travail fut fort apprécié à Paris, et cité comme le meilleur qui eût encore paru sur la matière [1].

J'apportai une attention toute spéciale aux divers travaux exécutés dans le département; je posai la première

1. Effectivement, bien longtemps après, en 1860, le baron Larrey écrivait au comte de Rambuteau pour lui demander communication de ce mémoire dont il avait entendu parler, et qu'il cherchait dans les archives de l'Empire. (Il avait été transmis à la Faculté de médecine.)

pierre de l'Hospice du Simplon, assez vaste pour recevoir cinq cents personnes; je m'occupai particulièrement de cette admirable route qui permet d'aller au trot, en huit heures, de Brigue à Domo d'Ossola, en traversant les sommets des Alpes par une véritable allée de jardin, avec deux ponts magnifiques, l'un sur la Ganter, l'autre à Crevola, pour ouvrir et terminer cette conquête de l'art sur la nature. Je fis construire une galerie couverte au Schalbet, un des points les plus dangereux du parcours en raison des avalanches. A Crevola, je vis les belles carrières de marbre où l'on était en train d'extraire les colonnes destinées à l'arc de triomphe de Milan.

Ces gigantesques monolithes mesuraient trente-quatre pieds de long et quatre de diamètre; on les dessinait sur la pierre comme d'énormes chevilles, on perçait ensuite sur toute leur longueur des trous rapprochés qu'on bourrait de bois sec, puis on versait de l'eau dessus, et le bois, en se dilatant, les détachait lui-même du bloc. Leur poids était tel que pour les transporter il avait fallu étayer le pont de Crevola, pont de cent pieds de haut, construit tout en bois, comme les autres, par mesure de stratégie militaire. — La grande galerie de Gondo, creusée dans le granit, avec de vastes ouvertures sur le torrent de la Saltine qui remplit seul cette gorge profonde, est aussi un merveilleux ouvrage que consacre l'inscription commémorative : *Via Napoleone, 1807-1812.*

Je visitai Baveno, Belgirate, Arona, les îles Boromée qui me semblèrent un rêve de l'Arioste réalisé. J'admirai à l'Isola Madre un magnifique laurier, gros comme

un chêne, avec le nom de « *Bonaparte, 1798* » gravé par lui-même sur une écorce qui devait survivre à la fortune du conquérant. — J'aurais voulu montrer Milan à ma femme, mais je m'en refusai le plaisir pour ne point laisser croire à Paris que je cherchais mon agrément quand je me devais tout entier à mes fonctions. Je repris donc mes pérégrinations alpestres, et il n'est pas un village du Valais où je ne me sois arrêté, pas une vallée latérale que je n'aie parcourue.

Tous les matins, j'entendais la messe avant de partir; partout je rencontrais les autorités et les habitants accourus pour me recevoir; ils barraient le chemin avec des tables où il fallait m'asseoir jusqu'à sept ou huit fois par jour et boire le vin d'honneur qu'on m'offrait sur un plateau, dans un grand vidercome entouré de petits verres. La politesse exigeait que je le vidasse d'un trait après avoir trinqué avec tout le monde en disant : « *Wollen sie mit mir trinken* », seuls mots d'allemand que je sois jamais parvenu à retenir, et qui réjouissaient les oreilles de mes hôtes. — Il n'y a pas de pays plus hospitalier : c'était même à succomber sous les attentions, comme ce jour où, sur les onze heures du soir, par une pluie battante, j'arrivai à Ernen, près des sources du Rhône, chez M. Schinner (de la famille du fameux cardinal [1]), et où, à trois heures du matin, on plaçait devant moi le *cinquante et unième*

1. Le cardinal Schinner, plus connu sous le nom de *cardinal de Sion*, fut l'âme de toutes les intrigues de la Suisse contre la France sous François Ier, et pendant les guerres d'Italie.

plat de viande auquel tous les maires et notables de la vallée faisaient meilleur accueil que moi !

Dans une de mes excursions, on me présenta un vieillard comme le plus habile tireur de la région, et on me raconta glorieusement qu'à l'affaire du bois de Finges en 1798 contre le général Turreau, il avait tué dix-sept officiers français du haut d'un rocher d'où il les visait comme des chamois. — Je fus jusqu'aux sources du Rhône au-dessus d'Oberwald, où j'ai gardé le souvenir d'une petite plaine couverte d'arbres splendides comparables aux mélèzes que j'avais remarqués dans la vallée de Binn. Là en effet il s'en trouve de quinze pieds de tour et cent vingt de haut, mais ils poussent dans des gorges presque inaccessibles, d'une beauté sauvage, et l'on ne peut les extraire sans les mutiler. La majesté de ces forêts et l'étude du sol que je trouvais fréquemment semblable à celui de nos montagnes du Charollais, ont développé en moi ce goût des plantations auquel, depuis trente ans, je n'ai cessé de me livrer. Puissé-je les voir longtemps croître et ombrager ma vieillesse !

A Saint-Nicolas, dans la vallée de Viege, la femme du maire accoucha pendant mon séjour, et l'on me pria de tenir l'enfant sur les fonts. J'étais fort embarrassé de mon cadeau à l'accouchée, quand le sous-préfet m'assura que quelques napoléons seraient fort bien reçus. C'est en effet ce qui eut lieu ; mais depuis, je n'ai jamais entendu parler de mon filleul. — Ces courses, mon désir d'être juste et de servir tous les intérêts, mes nombreuses réceptions où je prodiguais la bonne chère parisienne

arrosée des grands vins de France, des cadeaux faits à propos, et notamment des gobelets de vermeil offerts en prix de tir dans toutes les fêtes locales; enfin la bonne grâce de M^me^ de Rambuteau à me seconder, son souci de porter le costume valaisan, nos visites aux maires, nos attentions de toute sorte, tout cela nous avait concilié la sympathie générale. — « Que n'êtes-vous notre « grand bailli? » me disaient ces braves gens; et j'étais très flatté de ce rapprochement, qui, dans leur affection pour moi, trompait leurs souvenirs et leurs regrets.

Le temps s'écoulait donc doucement quand la mort de mon beau-père, atteint à Torgau du typhus qui enleva dix-sept mille hommes des vingt-deux mille qu'il commandait, vint m'affecter douloureusement. Il n'avait pas cessé un seul instant de se multiplier aux besoins de ses soldats; il passait sa vie dans les hôpitaux, il allait jour et nuit d'infirmerie en ambulance, lorsqu'une malheureuse chute de cheval le contraignit à s'aliter. Puis le mal le frappa à son tour et il ne se releva plus. J'ai dit avec quels pressentiments il avait accepté l'ambassade de Vienne. Il ne se trompait pas sur le succès de sa mission. Ses rapports avec la haute aristocratie viennoise lui livrèrent bientôt le secret de toutes les trames ourdies contre nous; mais il n'en lutta pas moins vaillamment pour l'Empereur. J'ai entendu dire, à la fin de 1814, au comte Roger Damas alors gouverneur de Lyon et qui se trouvait à Vienne en même temps que mon beau-père, mais pour le compte des princes : « M. de « Narbonne a été le plus habile et le plus inflexible

« braves, mais non aguerris, qui pourront gagner une « bataille, et non résister à une retraite ou à un revers. « Vos deux cent mille meilleurs soldats sont prisonniers « ou disséminés dans de lointaines forteresses. Au pre- « mier échec, tout est perdu pour la France et pour vous, « car aujourd'hui nous avons contre nous toute l'Europe. « La paix, ne fût-elle qu'une trêve, nous sauvera. Faites- « la seulement pour deux ans. D'ici là, vous rassemble- « rez tous les éléments de votre puissance ; nous pour- « rons désunir le faisceau de nos ennemis, et vous ten- « terez de nouveau la fortune. Vous n'avez pas d'autre « moyen en ce moment de faire le bonheur, même le « salut de la France. Il faut la paix, et c'est mon « dévouement, ma fidélité à votre personne qui me « jettent aux pieds de Votre Majesté. »

L'Empereur, hélas ! ne l'écouta pas ; il l'envoya à Torgau, soit pour le punir d'avoir désespéré, soit pour avoir un négociateur tout prêt sous la main si les événements le rendaient nécessaire. Avant de partir, il m'écrivit un billet d'adieu où il me disait en finissant : « Je vous « remercie d'avoir été bon fils, et, pour m'acquitter « envers vous, je vous lègue ma mère. » Son vœu ne fut pas trompé. Tant qu'elle vécut, j'entourai de soins, de filial respect et d'utile dévouement cette mère vénérable du meilleur des hommes. L'Empereur lui-même se montra sensible à cette perte. Il s'empressa d'accorder à la veuve la pension de six mille francs, maximum accordable aux femmes de lieutenants généraux, et il envoya chez M^me^ de Narbonne mère son aide de camp Flahaut

pour lui demander la permission de remplacer son fils et de lui assurer sur sa cassette la rente de 24.000 francs que celui-ci lui faisait sur son traitement, avec la première année payable d'avance. Plus tard, sous les Cent-Jours, il envoya chez elle le Grand Maréchal Bertrand s'informer si elle avait conservé et touché sa pension. Elle fut forcée de répondre négativement, et il la fit payer sur-le-champ. Quant à moi, j'ai dit assez au cours de ce récit tout ce que ma reconnaissance devait à M. de Narbonne pour qu'on comprenne, mieux que je ne pourrais l'exprimer, mon deuil et ma douleur.

Hélas! aux malheurs domestiques s'ajoutaient ceux de la France qui dépassaient alors les pires attentes! Après la bataille de Leipzig, le roi de Naples retournant dans ses États traversa le Simplon et coucha à Sion, où, sous prétexte de fatigue, il refusa de me recevoir. Je prévis tristement sa prochaine défection, car ma situation auprès de l'Empereur, mes attaches à sa personne et mon rôle dans un département frontière me décelaient, dans ce refus, une preuve caractéristique.

Quelques jours plus tard, je fus informé que les débris de l'armée d'Italie prenaient aussi la route du Simplon : c'étaient environ dix-huit mille hommes qui avaient à faire sept étapes sur mon territoire. Dans quel état, grands dieux! je revis ces beaux régiments qui, au départ, rivalisaient même avec la garde impériale! Pas un détachement qui ne fût composé de soldats de toute arme et de différents corps, plus de discipline, partout la démoralisation, jusque chez les officiers. On était par-

venu à grand'peine à assurer le service des subsistances pour chaque passage, quand une chute de neige de dix à douze pieds en vingt-quatre heures vint couper toutes les communications.

Pendant que la tête de la colonne atteignait le village du Simplon, une avalanche s'abattit qui renversa plusieurs maisons, dont la poste : dix-sept chevaux, cinq postillons périrent ; la caserne de la gendarmerie adossée à une tour séculaire fut enlevée, les gendarmes ensevelis sous la neige ; deux enfants furent retrouvés blottis sous une table et sauvés providentiellement ; un grand nombre de soldats disparurent dans le tourbillon ; les autres, plus heureux, cherchèrent un abri dans les maisons de cantonniers où ils s'entassèrent pêle-mêle, car ils étaient près de dix-sept mille en route dans la montagne. Une des victimes les plus intéressantes fut un jeune colonel de la garde italienne : sa femme et sa mère étaient venues à sa rencontre jusqu'à Domo d'Ossola ; il s'était arrêté à la station du Schalbet, et à peine un demi-quart de lieue le séparait de l'Hospice en vue. Sans lui dissimuler le danger des avalanches qui se succédaient incessamment au tournant de la route, on l'assurait qu'à partir de l'Hospice le chemin devenait praticable jusqu'à Issel et Domo. Il voulut tenter le passage avec une douzaine de ses hommes les plus déterminés, mais un terrible paquet de neige les précipita dans un abîme où leurs corps furent retrouvés plus tard.

Je reçus à la fois toutes ces tristes nouvelles. Or, il fallait pourvoir à l'alimentation de quinze mille hommes

échelonnés dans la vallée, faire parvenir des vivres à ceux qui s'étaient réfugiés dans la montagne, et frayer à travers la neige un passage à l'armée. J'avais deux cents sapeurs et de soixante à quatre-vingts mulets, mais les caisses étaient vides et les magasins aussi. Je parcourus plusieurs fois la route de Brigue à Saint-Maurice pour obtenir des autorités locales et surtout des habitants grains, vin, viande et fourrage; je leur fis sentir l'obligation de me seconder sous peine de se voir arracher par la nécessité et par la force ce qu'ils me refuseraient, et non seulement ceux de la grande vallée, mais encore ceux des vallées latérales répondirent à mon appel. Comme dans ce pays chacun fait ses provisions pour six ou huit mois, voire un an, je parvins à pourvoir aux premiers besoins.

J'eus plus de peine à maintenir l'ordre et la discipline, malgré le concours des chefs de corps, en raison du mélange des différentes armes, et je dus même apaiser de sérieux conflits; mais mon plus grand embarras fut la question des malades. Douze cents hommes, en effet, furent atteints du typhus et je n'avais pas un établissement préparé. J'en fis soigner un certain nombre à Saint-Maurice, dans l'abbaye, même à Sion; la grande majorité fut évacuée à Brigue où je concentrai tous les secours. Là, je transformai le grand couvent des jésuites en un vaste hôpital; on coucha d'abord les malades sur de la paille, puis sur des lits de plume et des matelas que mes bons Valaisans me prêtèrent de toutes parts. Mes douaniers firent le service d'infirmiers avec un dévouement

qui coûta la vie à plusieurs d'entre eux ainsi qu'à quatre médecins militaires.

D'autre part, avec le concours des ingénieurs et des habitants, je pus rouvrir les communications qui étaient devenues si difficiles que mes premiers messages aux villages voisins, soit pour donner des ordres, soit pour porter ou demander des secours, me coûtaient cinquante et même soixante francs. Qu'on juge de la situation des troupes réfugiées dans des maisons disposées pour douze ou quinze personnes à peine, et envahies par deux ou trois cents hommes avec quinze pieds de neige autour! Pendant huit jours je n'eus pas le temps de me coucher; je dormais en voiture ou sur un canapé, prêt à répondre à chaque instant et à me porter sur tous les points. Enfin, la route fut rétablie et l'armée put descendre en Italie après avoir retrouvé tous les accidents de la Campagne de Russie aux portes mêmes de son pays.

Les nouvelles de France devenaient de plus en plus inquiétantes : la retraite de nos troupes sur le Rhin, la coalition de toutes les puissances d'Allemagne, jadis nos alliées, aujourd'hui nos ennemies, laissaient sans espoir le personnel des départements annexés. Déjà les villes hanséatiques, la Westphalie, la Hollande, avaient rompu les liens qui les unissaient à la France; la Suisse était en grande partie dévouée aux coalisés, et l'on ne pouvait conserver aucun doute sur l'accueil que les anciens Cantons dirigés par les vieilles familles hostiles à la France feraient aux armées alliées.

Dès la fin de Septembre j'avais prévenu les ministres

et même l'Empereur des engagements pris et des dispositions arrêtées contre nous. Berne et Fribourg pullulaient d'agents anglais qui non seulement poussaient à la scission, mais encore fomentaient une insurrection en Piémont et en Lombardie. J'eus la chance de pouvoir signaler ces agissements à mon collègue Alexandre de Lameth, préfet de Turin, et de contribuer ainsi à les déjouer. Quant au Valais, j'étais à peu près satisfait de l'état des esprits. Sans doute, je ne me dissimulais ni les desseins ni les espérances, mais la population avait confiance en moi et me témoignait même de la reconnaissance. Elle avait suivi mon conseil d'attendre et non de prévenir les événements; et, aux dernières heures de mon administration, elle me donna une preuve précieuse de sa sympathie.

En effet, l'invasion de la Suisse était imminente, je devais penser à la retraite. Il me vint des députés des vallées de Conches et de Viege, les deux régions les plus exaltées du Haut Valais, pour m'inviter à me retirer parmi eux : « Vous avez été, me dirent-ils, un père « pour nous; nous ne souffrirons pas qu'on touche un « cheveu à votre tête. » Une autre démarche bien plus catégorique me fut faite par le Président du Petit Conseil du Canton de Vaud. J'étais en relations fréquentes avec ce Canton dévoué à la France qui avait proclamé son indépendance. Les habitants craignaient par-dessus tout de retomber sous le joug de Berne, et cette mainmise était si bien arrêtée par l'oligarchie bernoise que l'intervention seule de l'empereur Alexandre, à la prière

du général Laharpe son ancien gouverneur, put l'empêcher.

Or, au moment fatal pour nos armes, le Président me demanda une entrevue à Saint-Maurice. Là, il me dit que le Canton de Vaud était disposé à s'armer, qu'il pouvait mettre sur pied douze ou quinze mille hommes avec du canon, mais qu'il fallait pour cela le soutenir immédiatement, et que, si de Lyon ou de Grenoble on pouvait l'appuyer avec une division, il répondait d'une vigoureuse résistance.

Je ne pus m'empêcher de lui exprimer ma surprise de le voir s'adresser à moi plutôt qu'au préfet de Genève. Il me répondit : « Nous savons, mes collègues et moi, « que vous êtes incapable de nous tromper pour vous faire « valoir, et que vous nous direz franchement la vérité. » Il avait raison ; je n'hésitai pas à lui dire ce qu'il en était : nous étions absolument au dépourvu ; sur mes instances réitérées, on n'avait pu m'envoyer pour protéger le Simplon que huit pièces de campagne avec deux obusiers sans un artilleur ni un soldat ; toutes nos forces consistaient en trois cents conscrits, quelques gendarmes et cinq cents douaniers ; l'armée d'Italie opérant alors sur l'Adige était bien loin de nous ; Turin, Lyon et Grenoble étaient dégarnis de troupes. Je fus donc obligé de renoncer à l'espoir de voir une partie de la Suisse défendre sa neutralité ; et d'ailleurs, je n'avais ni ordres ni instructions à cet égard.

Les alliés approchaient ; le ministre de France à Berne et mon collègue de Genève me tenaient au courant de

l'invasion; déjà Bulle, Châtel-Saint-Denis et Vevey étaient occupés. La proclamation du prince de Schwarzenberg enjoignant à toutes les administrations de garder leur poste me dictait mon devoir : il ne fallait pas obéir à l'ennemi, il fallait partir. Mon plan était de diriger sur le Simplon les douaniers et les gendarmes de Brigue, et d'évacuer également par cette ligne l'artillerie que nous ne pouvions ni défendre, ni conserver. Mais le commandant du département, M. d'Hénin de Cuvilliers, s'y refusa, objectant que ce matériel avait été envoyé à Sion sans qu'il l'eût demandé; que, s'il était pris par l'ennemi dans cette ville, il n'en serait point tenu responsable, tandis que s'il le déplaçait de sa propre autorité, sans forces suffisantes, sa responsabilité se trouverait engagée; qu'enfin, aux termes des règlements militaires, il devait enclouer les pièces et se retirer. Je ne pouvais pas m'y opposer.

J'avais d'abord fixé le départ au 24 Décembre pour Genève, par Saint-Maurice; mais on me représenta qu'il fallait au moins trois jours à notre petite troupe pour accomplir ce trajet où elle serait très exposée, alors que seul, et disposant encore de la poste, j'eusse pu le faire en quinze heures. Je tins conseil avec les chefs de service, et je proposai au général de prendre la tête de la colonne pour effectuer par Chamonix une retraite plus pénible mais plus sûre. Il me répondit que ses fonctions cessaient à la limite du département, qu'un commandant suffisait à conduire un demi-bataillon, et que ce n'était pas son affaire à lui de se charger de douaniers, gen-

darmes et employés civils. Ce refus m'imposait un grand devoir. Je ne pouvais pas rester sourd aux instances de huit cents Français ainsi abandonnés, et voilà que sans argent, sans ressources, il fallait traverser au fort de l'hiver cinquante lieues de montagnes, dans la neige et des chemins impraticables, au risque de rencontrer ailleurs des populations insurgées ou les ennemis. Je me fis donc le guide et le chef de la troupe, sûr que si je l'exposais aux pires fatigues, j'aurais du moins sa confiance puisque je les partagerais tout le premier.

De Martigny où j'avais réuni tout mon monde, j'expédiai des lettres aux maires et curés de Vallorsine, Le Tour, Argentières, Chamonix, les priant de venir au-devant de nous. Nous partîmes le 25 Décembre, à midi, par un beau soleil; j'avais fait distribuer double ration de pain et de vin pour donner du cœur, et si bien mis ma cave à la disposition de tous, qu'en route je fus obligé de quémander çà et là pour moi-même quelques gorgées de vin d'Espagne.

Deux femmes voulurent partager nos dangers : l'une, mariée à un conservateur des douanes, dont les forces trahirent le courage et que nous dûmes laisser chez le curé de Vallorsine, l'autre, fille du directeur des contributions, qui n'avait pas consenti à quitter son père fort âgé. Vêtue en homme, elle nous suivit allègrement grâce à ses vingt ans, à sa vigueur, à son énergie, à nos prévenances, et elle arriva saine et sauve au terme de nos six jours de marche.

La neige était si épaisse que nous en trouvâmes quinze

pieds au Trient et au col de Balme. Nous arrivâmes au Trient à minuit derrière nos guides munis de torches que nous suivions à la file indienne, car nul ne pouvait rester à cheval, j'avais même dû descendre de mon mulet. Les gendarmes fermaient la marche, mais pour venir en aide aux jeunes soldats moins endurcis à la fatigue et surchargés du poids de leurs armes, vivres et munitions, j'avais organisé un peloton de guides qui suivaient en queue pour secourir les retardaires, et il avait été convenu qu'ils ne toucheraient leur salaire qu'à l'arrivée, s'il ne manquait personne à l'appel. Notre nuit dans les quinze ou vingt chalets du Trient fut assez pénible ; la neige nous enveloppait à la hauteur des toits que nous craignions à chaque instant de voir défoncer par les chevaux parqués au-dessus. Au dehors, il y avait environ 12 degrés au-dessous de zéro.

Le lendemain, en arrivant à Vallorsine, un bien doux spectacle fut de voir à notre rencontre les curés des paroisses voisines venus, avec tout leur monde, pour nous frayer la route. Le matin, ils étaient montés en chaire et avaient dit à leurs paroissiens : « Mes enfants, nous « sommes ici pour prier Dieu, mais il n'y a pas de prière « qui puisse lui être plus agréable que de secourir nos « frères. Une troupe s'avance en ce moment au milieu des « neiges, allons au-devant d'eux leur tendre la main. » De quel secours ne nous ont-ils pas été dans cette plaine dite le « Val des morts » qui s'étend entre Vallorsine et Argentières, où nous trouvâmes dix-huit pieds de neige ! Malgré la tranchée ouverte par les habitants, nous enfoncions

jusqu'à mi-corps et nous marchions entre des murs éblouissants de six pieds de haut. — « Si un coup de « vent s'élevait, nous disait le curé du Tour, pas un de « nous ne sortirait vivant d'ici. »

Je ne sais ce que nous serions devenus sans ces braves gens, et pourtant ils ne voulurent rien accepter, non plus que ceux des villages qui nous donnèrent la nuit une touchante hospitalité, si bien que je fus réduit à déposer dans les troncs des églises la marque de notre reconnaissance.

Le soir du deuxième jour nous arrivions harassés à Chamonix; le troisième nous étions à Sallanches, et j'espérais atteindre Genève le lendemain, quand, prévenu que les avant-postes autrichiens étaient aux abords de la ville, je résolus de rebrousser chemin sur Chambéry.

A Ugine, où j'arrivai avec l'avant-garde, nous trouvâmes une foule en rumeur, nettement hostile. J'avais écrit au maire pour lui demander de tenir des vivres prêts; il n'en avait rien fait; il tergiversa et finit par me dire en me prenant par le bouton de mon uniforme : « Les Français sont des pillards, et vous n'aurez rien « qu'argent comptant. » Cette insolence faillit lui coûter cher; mes gendarmes lui avaient déjà sauté au collet sans s'embarrasser des murmures du peuple, et j'eus peine à les calmer pour l'instant; mais, à l'arrivée de la colonne, le propos courut de rang en rang comme une étincelle, et je compris que pour peu que nous séjournions dans la ville, je ne pourrais pas répondre de sa

sûreté. Je fis donc allumer du feu sur la place, dresser une table pour l'État-Major, distribuer du pain et du vin, et, après une heure de halte, nous nous remîmes en route pour Saint-Pierre-d'Albigny où nous parvînmes à dix heures du soir, après une marche de quatorze lieues en dix-sept heures. Je tombai sur une litière, dans une écurie, et j'eus beaucoup de mal à me relever. Là du moins nous fûmes mieux traités et mes hommes se reposèrent.

Le lendemain nous étions à Montmélian; j'y trouvai une voiture et gagnai Chambéry où mon collègue prit les mesures nécessaires pour assurer le sort de toute ma caravane. De quelle responsabilité j'étais enfin soulagé! Par lui j'appris les nouvelles et que M. Capelle, préfet de Genève, était au Fort-l'Écluse. — Comme j'avais grand besoin de le voir, je partis aussitôt en poste pour Frangy avec ma calèche dans laquelle mon secrétaire général avait fait le voyage et était venu m'attendre à Chambéry. Sans doute, j'aurais pu me mettre à sa place et le mettre à la mienne, mais quelle joie profonde d'avoir conduit heureusement à bon port ceux dont j'avais la garde et à qui je devais l'exemple! Cela valait bien un carrosse!

A Frangy, je pris un guide pour me conduire au Fort-l'Écluse par la traverse. Mais le passage étant intercepté par un avant-poste autrichien, il ne me restait plus qu'à me procurer une charrette et à regagner mes pénates.

A Bourg, je dis en passant au préfet combien il était

important d'envoyer des secours au Fort-l'Écluse et à Bellegarde. Mais ni lui, ni son collègue de Mâcon, ni aucun préfet des départements voisins n'avaient reçu d'ordres quelconques, et chacun ne songeait qu'à emballer ses effets pour être tout prêt à prendre la fuite. J'avoue ma surprise et ma confusion. J'avais trouvé tout naturel que mon département incorporé de force à la France eût fait preuve de mauvais vouloir, mais comment concevoir qu'à la nouvelle de l'invasion la France entière ne se levât pas en masse? Certes, qu'on m'eût abandonné comme une sentinelle perdue, je l'admettais; mais que, dix jours après le passage du Rhin par les alliés, il n'y eût pas une mesure prise, pas une résolution arrêtée, pas un ordre transmis dans les départements par l'Intérieur, voilà qui était inimaginable. Je m'attendais à voir la France hérissée de baïonnettes, et je trouvais des préfets bouclant leurs malles! J'étais aussi navré et aussi honteux que si j'eusse été responsable de pareille faiblesse.

J'entrai à Mâcon le 1er Janvier 1814 [1], sur deux bottes de paille, sans domestique, et avec les vêtements que je n'avais pas quittés depuis dix jours. Ma femme venait d'arriver de Paris depuis deux heures. L'Empereur l'avait reçue au moment où il apprenait l'invasion de la

1. Le jour même de son arrivée à Mâcon, le comte de Rambuteau envoyait au ministre de l'Intérieur un rapport circonstancié de cette belle retraite, avec des détails administratifs qu'il a laissés de côté dans ce récit. Il donnait aussi les motifs pour lesquels il avait choisi la route du Col de Balme, la plus difficile mais la seule praticable, en raison des amas de neige du Saint-Bernard et de l'arrivée des ennemis par le Saint-Gothard, interceptant ainsi la route du Simplon.

Suisse et le passage du Rhin. Ces tristes nouvelles n'altérèrent pas sa bienveillance. Il lui répéta qu'il n'oublierait jamais les enfants de M. de Narbonne, son ami; qu'il était content de moi, qu'il m'emploierait volontiers dans un autre poste, et que toute notre famille pouvait compter sur son affectueuse protection. La semaine ne s'était pas écoulée que j'étais nommé préfet de la Loire.

IV

PRÉFECTURE DE LA LOIRE

Je reçus ma nomination le 7 Janvier 1814 et m'empressai de me rendre à mon poste, car l'attente de l'invasion, loin de me décourager, me donnait des forces nouvelles. Les malheurs de l'Empereur sacraient en quelque sorte sa gloire et redoublaient pour sa personne mon zèle et mon dévouement. Plein de confiance dans son génie, je voulais croire encore à sa fortune et je trouvais plus beau de le servir dans les revers. Je me rappelais un mot du Grand Maréchal Duroc, au temps que j'étais chambellan, un jour que je lui témoignais le désir d'obtenir un emploi plus utile et plus important que mes fonctions quotidiennes dans le salon de service : « Prenez « patience ; on va se battre, il y aura des coups pour tout « le monde ! » Je venais bien de m'en apercevoir dans ma retraite du Simplon, et je brûlais d'avoir ma revanche !

Je partis donc plein d'ardeur pour Lyon où le maréchal Augereau venait de prendre le commandement. A quelques postes de la ville, je rencontrai le cardinal Fesch : « Eh, mon cher, où allez-vous? » s'écria-t-il en me voyant, « vous allez tomber au milieu des ennemis. » — « Monseigneur, lui dis-je, quand Votre Éminence « a-t-elle quitté Lyon? » — « Ce matin même! » — « Alors je dois avoir au moins deux jours devant moi! » Il ne me sut pas mauvais gré de cet hommage à sa prudence et me souhaita bonne chance.

A Lyon, je trouvai le maréchal désolé : — « On m'en- « voie, me dit-il, commander l'armée de Lyon; l'Empe- « reur me parle de 20.000 hommes; il n'y en a pas 4.000! « Et il faut que ce soit moi, vieux vétéran de l'armée « d'Italie, qui vienne rendre la deuxième ville de France « à l'ennemi! » Il avait les larmes aux yeux. Je lui rappelai ses anciens services; je lui vantai le bon esprit des populations; je lui parlai de l'arrivée prochaine de quelques régiments de l'armée d'Espagne; j'insistai sur le sentiment instinctif d'hésitation et d'incertitude qui devait rendre plus timides les premières tentatives des coalisés, surtout s'il parvenait, comme je n'en doutais pas, à donner à nos troupes une certaine confiance en elles-mêmes. Bref, il consentit à payer de mine, mit la garde nationale en mouvement, et sut en imposer au général de Bubna qui marchait sur la ville. Cela n'empêcha pas une reconnaissance de cavalerie de repousser le 14 Janvier nos avant-postes si vivement que le maréchal me dit avec tristesse : « Si nous avions eu des

« Français en face de nous, Lyon aurait été enlevé ce « jour même ! »

Je convins avec lui de toutes les dispositions à prendre à Saint-Étienne, soit pour la manufacture d'armes, soit pour les dépôts des divers régiments qui devaient s'y réunir, soit encore pour le recrutement et la mobilisation de la garde nationale. Ensuite, je partis pour Montbrison.

J'avais, en passant à Roanne, recueilli d'utiles renseignements sur la situation du pays et l'administration de M. d'Holvoët mon prédécesseur, qui, ne pouvant empêcher bien des abus surtout en matière de conscription, avait cru bon, soit par paresse, soit par prudence, de se tenir entièrement à l'écart, afin de décliner au besoin les responsabilités. J'en jugeai autrement. Deux jours après mon installation j'écrivis au ministre de la Guerre dont j'étais personnellement connu [1] :

« Monseigneur, je suis toujours prêt à donner ma « fortune et ma vie pour le service de l'Empereur, mais « il y aurait un sacrifice au-dessus de mes forces : c'est « celui de l'honneur. Lorsqu'on se trouve obligé de « tout demander pour le salut de la patrie, lorsque « toutes les garanties ordinaires de la loi sont plus ou « moins interverties, il faut que les pouvoirs exécutifs « soient à l'abri de tout reproche, et même du plus « léger soupçon. Or, mis tout récemment à la tête du « département de la Loire, je ne puis vous apporter

1. Le général Clarke. — Sa fille avait épousé M. de Fézensac, cousin de M^me^ de Rambuteau.

« des preuves, mais je n'en ai pas moins la plus entière « conviction que le Conseil de revision fait marchan- « dise de ses décisions, et je dois vous prévenir qu'il « m'est impossible d'opérer avec lui. Je vous demande « donc le renouvellement de tous ses membres, ou je « serais obligé d'envoyer ma démission, si je ne pouvais « obtenir cette justice. »

Je reçus par estafette la réponse du ministre qui chargeait le maréchal de remplacer d'urgence le commandant du département, le sous-intendant, et le capitaine de recrutement. Le maréchal m'envoya la nomination du général en blanc pour que je le choisisse sur place parmi les officiers généraux en retraite. Je fus aussitôt trouver le marquis de Rostaing, à son château : il avait fait les campagnes d'Amérique avec M. de Lafayette; il avait connu M. de Narbonne et même servi sous lui; je le suppliai d'accorder son patronage éclairé autant que désiré dans tout le pays aux premiers actes de mon administration, et il y consentit, ce dont je n'eus qu'à me féliciter. Je trouvai aussi dans les membres du Conseil général et parmi les notabilités du département un concours et une confiance absolue qui me furent extrêmement utiles.

J'apportai une attention particulière aux décisions du Conseil de recrutement ; je les notais toutes de ma main, et, chaque matin, je désignais le médecin chargé des opérations de la journée. J'avais 2.500 conscrits à fournir sur les classes rappelées et déjà pressurées trois fois : or, après mûr examen, je ne trouvai que 1.920 hommes

capables de servir. Je m'en tins là, estimant que je devais fournir des soldats à l'armée et non à l'hôpital. J'en informai le ministre qui m'approuva : avant moi, on dépassait toujours le contingent de peur de ne paraître point assez zélé, quitte ensuite à accuser l'Empereur de telles exigences.

Je visitai plusieurs fois Saint-Étienne; je pris toutes les mesures nécessaires pour accélérer les travaux de la manufacture d'armes; nous parvînmes à livrer huit cents fusils par jour, unique ressource de l'armée de Lyon, et même du Midi. Aussi quand la crainte de l'invasion fit donner par le ministre de la Guerre l'ordre de démonter l'usine, je partageai la résistance du maréchal Augereau qui ne voulait en venir à cette extrémité que le plus tard possible.

Ma situation exceptionnelle m'imposait sans cesse des dispositions nouvelles : Je rédigeais moi-même mes arrêtés que je portais à Lyon au comte Chaptal, ancien ministre de l'Intérieur, envoyé par l'Empereur en qualité de Commissaire extraordinaire. La première fois que je causai avec lui pour lui expliquer ma façon de pourvoir aux besoins de l'armée et du département, il ne me laissa point achever : — « Mon cher ami, me dit-il, vous « en savez autant que moi et vous avez l'avantage de la « jeunesse et de l'activité. Regardez-vous comme Com- « missaire vous-même. Je signerai aveuglément tout ce « que vous me proposerez. »

Il fut tout à fait de mon avis sur les travaux de la manufacture d'armes et la nécessité d'y affecter tout l'ar-

gent perçu dans le département; il m'approuva de recourir aux réquisitions pour les fournitures en nature, et m'autorisa à disposer, sauf remboursement, de tous les fonds départementaux, communaux, ceux même des hospices. C'est que j'avais à pourvoir à de grandes dépenses : l'organisation des gardes nationales mobiles, les travaux de défense dirigés par les Ponts et Chaussées pour retarder la marche de l'ennemi, la concentration des armes et des munitions.

D'un autre côté le maréchal Augereau me demandait quatre cents chevaux pour son artillerie. Comme il entrait dans une foule de détails sur la façon dont je pourrais me les procurer, je lui dis : « Monsieur le Maré-
« chal, commandez votre dîner, mais laissez-moi faire
« ma cuisine moi-même. Je serais fort incapable de
« conduire une de vos divisions, mais je sais conduire
« mon département. Si j'opérais, comme vous le voulez,
« par voie de réquisition, je ferais venir à grands frais
« au chef-lieu trois ou quatre mille chevaux impropres
« au service pour la plupart, et parmi lesquels j'aurais
« peine à retenir le nombre qu'il vous faut; encore
« seraient-ce des bêtes de luxe qui s'emporteraient dès
« le premier jour, casseraient les harnais et laisseraient
« vos équipages en route. Donnez-moi simplement sur
« les centimes extraordinaires 240.000 francs, et je vous
« assure que vous serez bien servi. » Il y consentit.

Je fis venir les principaux marchands de chevaux de Lyon et de Saint-Étienne, et je leur dis : « Mes collègues
« vous offrent sept, huit et même neuf cents francs par

« cheval, et vous les servez mal parce que vous ne « savez pas quand vous serez payés. Moi, je vous donne « cinq cents francs et je veux des chevaux répondant « aux plus sévères conditions de remonte de l'artillerie « et du train : ils seront d'ailleurs examinés par les offi- « ciers des deux armes. La moitié du prix sera déposée « chez un banquier, et l'autre vous sera payée exacte- « ment dans la quinzaine. Je sais que le grand nombre « de chevaux disponibles par suite des relais, postes, « diligences repliés devant l'ennemi vous donne toute « facilité pour accepter mes conditions. Donc, je compte « sur vous. »

Effectivement, ils acceptèrent, et je traitai de même pour le harnachement avec les selliers et les tailleurs.

Comme j'avais au dépôt près de 3.000 conscrits, je fis choisir ceux qui avaient une certaine habitude du cheval et je pus fournir en trois semaines une centaine d'attelages au maréchal, sans lesquels il n'aurait pas pu effectuer son mouvement sur la Franche-Comté. En même temps, je fis organiser des escadrons et des bataillons provisoires dans les sept dépôts de régiments réfugiés, et ce fut le noyau de cette petite armée de la Loire dont Montholon prit le commandement quand il arriva plus tard en qualité de général commandant le département.

J'avais également organisé le service des réquisitions réparties par une commission du Conseil général entre les communes suivant leurs ressources, si bien que je fus à même pendant deux mois de faire distribuer quo-

tidiennement 14.000 rations, et d'envoyer à l'armée de Lyon des secours en grains et en charbon. — Je parvins aussi à payer les travaux des fortifications élevées en avant de Roanne et de Rive-de-Gier, grâce au concours dévoué de M. de Tardy, ancien officier du génie, membre du Conseil général, et de M. Populle, maire de Roanne.

Je ne m'employai pas moins à organiser fortement la garde nationale dont beaucoup d'anciens militaires retraités faisaient partie, puis je cherchai le matériel de défense qui me manquait. Dans le département, je découvris quatre pièces de six, dites de district, datant du commencement de la Révolution; sur mes instances, mes collègues de l'Allier et du Puy-de-Dôme firent les mêmes recherches et m'expédièrent dix pièces semblables, mais sans affûts. On confectionna quelques caissons; j'accaparai toute la poudre du département; j'en fis venir de Lyon; je pris celle réservée aux épreuves des armes à Saint-Étienne, tant et si bien que mes pièces furent approvisionnées pour cinquante coups et que j'eus à ma disposition près de 250.000 cartouches. Faute de fonte, je réquisitionnai tout le plomb du commerce pour en faire des boulets.

Quant aux armes, comme il m'était interdit de toucher à celles de la manufacture réservées uniquement à l'armée, je réunis les principaux fabricants et je leur dis : « Il y a, dans la Loire et dans les départements « voisins, un assez grand nombre de fusils de guerre « disséminés chez les particuliers. Vous-mêmes en avez

« dans vos magasins. Je vous offre vingt-sept francs par « arme réparée, mise en état, examinée et reçue par les « officiers d'artillerie de la manufacture. » — En quelques jours, j'en eus huit mille qui me permirent d'armer deux bataillons de garde nationale mobile et des gardes nationaux sédentaires que je parvins à régulariser et à mobiliser également.

Ensuite, au lieu d'envoyer pour la défense de Lyon des hommes isolés qui eussent été plutôt un embarras, je réunis dans les casernes un contingent de deux mille hommes commandés par des officiers retraités auxquels j'accordai l'indemnité d'entrée en campagne, et par des sous-officiers choisis parmi les anciens militaires rappelés. Ma troupe bien nourrie, bien traitée, était animée du meilleur esprit et je n'eus pas une seule désertion quand je la conduisis au maréchal, vers le 1er Mars. Il voulut la passer en revue sur-le-champ; il fut ravi; il me dit qu'il avait cru voir de vieux soldats, et, quelques jours après, il me remit la croix de la Légion d'honneur, récompense que le gouvernement confirma.

Les mariniers de la Loire organisés en garde nationale montraient de leur côté beaucoup d'ardeur. Ils culbutèrent plusieurs détachements ennemis qui s'étaient hasardés dans la région, ils firent des prisonniers qu'on m'amena : ces petits succès enhardirent mes braves Foréziens qui repoussèrent vigoureusement un coup de main tenté sur Roanne et Charlieu, de sorte que le département de la Loire tenait toujours bon, alors qu'en

Saône-et-Loire Mâcon était occupé depuis le 15 Janvier.

C'est à ce moment que le général Montholon vint prendre le commandement : il trouva quatre à cinq mille baïonnettes, prit ses dispositions pour appuyer les mouvements du général Augereau, et crut devoir se porter vers la Franche-Comté. J'ai toujours regretté qu'il n'eût pas préféré la rive droite de la Saône, qui aurait couvert sa marche et assuré ses flancs par la libre communication avec les départements du centre, tout en lui permettant de se réunir, sous Dijon, à un des corps de la grande armée. Au lieu de cela, il s'exposait à se faire prendre à revers par l'armée autrichienne qui descendait de Langres sur Dijon, Chalon et Mâcon, et qui l'obligea bientôt de rétrograder sur Lyon dont la défense devenait de plus en plus difficile, en raison du nombre des assaillants.

Je me rendis alors auprès du maréchal pour lui exprimer mes inquiétudes, s'il était forcé d'évacuer Lyon, au sujet de Saint-Étienne et de la situation où j'allais me trouver, en dépit des mesures prises pour protéger Rive-de-Gier et retarder la marche de l'ennemi. Il me promit de diriger une division sur ma ligne de défense et donna devant moi des instructions à son chef d'état-major, M. Ducasse. Mais, comme en toute affaire grave il faut plutôt trois précautions qu'une, je laissai à Lyon deux agents sûrs, avec mission de me renseigner sur toutes les opérations.

Je croyais qu'Augereau pourrait encore tenir une dizaine de jours. Quelle ne fut pas ma surprise en

voyant arriver un de mes agents vingt-quatre heures plus tard, à la tombée de la nuit! C'était un de mes fournisseurs de chevaux à qui l'espérance d'être payé avait donné l'audace et l'habileté nécessaires pour traverser les postes ennemis. Il m'annonça la retraite du maréchal dont il avait vu défiler toute l'armée sur le pont de la Guillotière, en route pour l'Isère, sans qu'une seule colonne, un seul régiment prît celle de Saint-Chamond.

J'étais donc à découvert. Je donnai immédiatement des ordres pour que le peu de troupes cantonnées à Montbrison et sur les bords de la Loire se portassent en toute hâte sur Saint-Chamond; je prévins Montholon à Roanne; je mis en mouvement toutes les gardes nationales; je partis pour Saint-Étienne à franc étrier, malgré la nuit, la pluie et les mauvais chemins; en arrivant, je dirigeai sur Rive-de-Gier quatre canons avec les hommes de deux dépôts et tout ce que je pus mobiliser de garde nationale, et je fis sonner le tocsin dans trente ou quarante communes sans interruption : en moins de vingt-quatre heures les lignes qui couvraient Rive-de-Gier se trouvèrent garnies. Cette rapide concentration déconcerta l'ennemi déjà embarrassé d'occuper Lyon et de surveiller l'armée d'Augereau repliée à Vienne : il se contenta de quelques reconnaissances, sans oser pousser sur Rive-de-Gier.

Dix jours s'écoulèrent ainsi. On peut penser si je les mis à profit! Tous les grands établissements d'armes furent désorganisés, l'outillage démonté, le matériel

transportable dirigé sur les montagnes. Je fis ainsi échapper 120.000 bois de fusils qui permirent de reprendre les travaux d'armement aussitôt après l'évacuation ; et, comme des reconnaissances avaient été poussées jusque sous Montbrison, je transportai le chef-lieu du département à Saint-Bonnet-le-Château, où toutes les administrations me suivirent.

J'y avais déjà mis en sûreté ma femme et mes enfants qui m'avaient rejoint depuis peu, après être restés une partie de l'hiver à Rambuteau entre les mains de l'ennemi, menacés même d'être pris en otage afin de paralyser ma résistance. Mais le mouvement d'Augereau sur la Franche-Comté, en faisant reculer les alliés, m'avait enfin permis de dégager les miens. Maintenant il fallait leur chercher un nouvel asile. M^me^ de Montholon et ses enfants étaient avec eux. Je les plaçai sous bonne escorte avec la caisse du département, et ils partirent. Le soir, le chef du détachement voulut passer la nuit à Saint-Rambert, dans la plaine. Ma femme s'y opposa énergiquement en faisant valoir l'urgence, mes ordres positifs, la responsabilité encourue si la caisse tombait entre les mains de l'ennemi ; on gagna donc Saint-Bonnet et l'on fit bien, car dans la nuit Saint-Rambert fut occupé : c'était un véritable pressentiment.

Après la prise de Saint-Étienne, je me rendis à Roanne dont j'espérais prolonger la résistance au moyen d'une diversion convenue entre Montholon et moi. Connaissant exactement les forces de l'ennemi, assurés des

dispositions du pays, nous étions persuadés que deux colonnes parties de Roanne et de Tarare repousseraient les alliés jusqu'aux faubourgs de Lyon, tandis qu'une troisième colonne commandée par le colonel du 60e régiment de ligne opérerait sur Charlieu pour se porter rapidement à Mâcon où se trouvait le grand parc d'artillerie de l'armée autrichienne faiblement gardé. Les populations du Charollais et du Beaujolais nous auraient suivis en masse, et notre coup de main terminé en deux jours aurait désorganisé une partie des troupes opposées au maréchal Augereau, qui avait alors d'autant meilleur jeu pour reprendre l'offensive et rentrer peut-être à Lyon qu'il venait de recevoir des renforts d'élite détachés de l'armée du maréchal Suchet.

Déjà notre mouvement s'opérait et Montholon était à trois lieues de Lyon quand il fut informé qu'Augereau s'était retiré derrière l'Isère en brûlant le pont, et que le général Hardeck, avec 22.000 hommes, serait dans deux ou trois jours devant Roanne.

La résistance n'était plus possible. Nous ne nous étions pourtant pas laissé abattre par la nouvelle de la prise de Paris, et j'avais fait tous mes efforts pour répondre vaillamment à la première proclamation de Marie-Louise; mais devais-je sacrifier inutilement une ville qui, depuis trois mois, donnait le plus bel exemple de patriotisme? Je chargeai donc le maire et un colonel de traiter avec le général Hardeck. Il savait notre situation, il avait admiré le courage de notre petite armée, il nous accorda les meilleures conditions : Toutes les

troupes auraient la liberté de se retirer en Auvergne avec armes et bagages; nulles recherches, nulles poursuites ne seraient exercées contre les habitants, en raison de leur défense et des combats auxquels ils avaient pris part; la ville et les environs ne paieraient aucune contribution de guerre. La capitulation fut signée le 10 Avril.

Je rejoignis ma femme à Ambert où j'appris l'abdication de l'Empereur. Alors je me rendis à Clermont pour demander un passeport au général Hardeck. Il me proposa de retourner à Montbrison où le prince de Hesse m'accompagnerait et rétablirait mon autorité, mais je lui fis aisément comprendre que j'avais besoin de me rendre à Paris sans délai pour recevoir les instructions du gouvernement. Je partis donc immédiatement avec ma femme.

Jamais je n'oublierai le douloureux spectacle de cette longue route jalonnée de troupes étrangères, et de ces bivouacs qu'il me fallait sans cesse traverser. Rien ne peut se comparer au morne silence de Fontainebleau, aux débris de la Garde, à la tristesse du château : on eût dit que la mort avait passé là. Je voulus prendre les derniers ordres de l'Empereur. — « Adieu, me dit-il, « vous m'avez bien servi, mais vous vous devez à votre « pays. Allez à Paris, faites votre devoir, ne m'oubliez « pas. »

En arrivant à Paris, je fus aussitôt chez MM. de Jaucourt, d'Alberg, de Montesquiou, membres du gouvernement provisoire. Je leur dis d'où je venais, ce que

j'avais fait, et je leur demandai ce que je devais faire : — « Servir la France, me répondirent-ils, et, pour « commencer, dites-nous ce qui se passe dans les pro- « vinces que vous venez de parcourir, car nous autres « nous ne savons rien au delà de Charenton. »

Je les mis vite au courant de tout. Puis on me parla de l'armistice ; on me dit qu'on prendrait le cours de la Loire comme ligne de démarcation entre nos troupes et les armées étrangères : à quoi je représentai que c'était abandonner Saint-Étienne à l'ennemi, et que cette limite était illusoire au printemps et en été où le fleuve est guéable presque partout ; je montrai l'impossibilité d'y établir le corps d'armée qu'on voulait y concentrer ; je soutins que la ligne des montagnes qui s'appuie au Rhône, à l'Allier et à la Loire, était bien préférable, et finalement mes observations furent assez appréciées pour que je fusse appelé, le 22 Avril au soir, dans le cabinet du comte d'Artois, lieutenant général du royaume. Là, je lui dis : « Monseigneur, dans la situation où vous « êtes placé, vos ennemis d'hier sont vos amis aujour- « d'hui, et vos amis sont devenus vos ennemis. Tout ce « que la France perdait naguère, vous l'enleviez à l'Em- « pereur ; tout ce qu'elle cède aujourd'hui, vous l'enle- « vez au Roi. » On ne m'écouta malheureusement qu'à demi, mais la ligne de défense fut rectifiée comme je le demandais, et je reçus l'ordre de partir immédiatement pour la Loire, d'où les alliés devaient se retirer le 30 Avril et céder la place à une partie de l'armée des Alpes.

J'eus, au préalable, quelques conférences avec MM. Louis, Beugnot et l'abbé de Montesquiou. Celui-ci s'efforça de me dégoûter de la carrière administrative : « Jamais, me disait-il, le mari de ma nièce n'aurait dû « être un intendant ! » et il me pressait d'entrer dans les Gardes du Corps, dont on annonçait la formation. Je lui répondis avec reconnaissance mais fermeté : « Je ne puis « pas, à trente-trois ans, accepter, le jour de la paix, des « épaulettes que je n'ai pas gagnées sur le champ de « bataille ! A tort ou à raison, j'ai porté une livrée ; je « puis encore servir mon pays mais non en prendre une « autre. »

Je laissai ma femme à Paris et je m'empressai de regagner mon poste pour bien des raisons ; d'abord, pour défendre contre une réaction que je voyais poindre tous ceux qui m'avaient courageusement secondé ; puis pour fuir la capitale et n'être pas davantage témoin de tant de palinodies, car le triomphe de l'étranger me brisait encore moins le cœur que la vue de ces Français qui lui faisaient les honneurs de leur pays vaincu, et se vantaient de trahisons commises le lendemain de nos malheurs. Je courus me réfugier au milieu des hommes simples qui, quinze jours auparavant, ne désespéraient pas de la France, et que je devais maintenant protéger et secourir. Je fus, comme je m'y attendais, en butte au mauvais vouloir de ceux qui croyaient se signaler en s'insurgeant contre moi ; je laissai libre cours aux propos, aux sourdes impertinences, résolu de les punir par le seul silence du dédain, et je m'occupai sérieusement des affaires.

Cinq régiments, forts ensemble de dix-huit à vingt mille hommes, étaient dirigés sur le département. Il fallait pourvoir à leur casernement et à leurs besoins. J'y mis toutes mes ressources. J'avais demandé à M. Louis : « Pouvez-vous vous passer des droits-réunis dont la pre- « mière proclamation royale annonçait la suppression? » Il ne me cacha pas que tel n'était point son sentiment. — « Alors, lui dis-je, je les rétablirai de suite car je ne « veux pas qu'on s'habitue à une illusion plus difficile à « détruire qu'à prévenir. »

Je pouvais en cela compter sur mon personnel dont je retrouvais le cadre intact, plein de confiance en moi, fait à l'obéissance et à des traditions qu'un mois à peine d'occupation étrangère n'avait pu rompre. Je m'en servis pour faire connaître le nouvel état de choses, nos devoirs, les besoins de l'armée, l'urgente nécessité de recouvrer les impôts afin d'empêcher le retour des réquisitions et des charges arbitraires; j'obtins du commerce de Saint-Étienne, pour prévenir la dispersion des ouvriers, une souscription de quinze mille livres de pain par jour que je doublai aux frais du département, et, quand on essaya, sous prétexte des droits-réunis, d'agiter la population ouvrière, je me jetai dans les groupes avec les principaux négociants, officiers de la garde nationale, en leur disant : « Vous vendait-on le vin moins cher pendant l'occupa- « tion étrangère, alors que les droits étaient abolis? « Non, leur suppression ne profitait qu'aux marchands. « Comment voulez-vous que je vous nourrisse si les « impôts, ma seule ressource, ne sont pas perçus? »

Je fus heureusement écouté, je calmai deux émeutes, sans recourir à la répression, car j'avais des forces suffisantes pour le faire, et il m'aurait fallu en venir là si je n'avais réussi à persuader. Je dois aussi rendre hommage à l'utile concours des prud'hommes dont les circonstances rendaient la mission particulièrement délicate. L'époque de leur renouvellement était arrivée. Je fus à Saint-Étienne, je demandai au maire de me céder la présidence de l'assemblée. Mes raisons, mes instances, mes prières les décidèrent à accepter un nouveau mandat, et le souvenir de leur dévouement fortifia plus tard mes efforts pour établir à Paris cette utile institution.

Cependant les troupes annoncées étaient arrivées : c'étaient de beaux régiments comptant jusqu'à dix bataillons : les 16e, 20e, 24e de ligne, le 4e hussards, le 12e dragons et un groupe d'artillerie, tous rentrant d'Espagne, de l'armée du maréchal Suchet, avec une vive irritation des revers auxquels ils n'avaient pas eu part et du changement de gouvernement. Il était assez difficile de les maintenir en paix. Je tenais presque table ouverte pour les chefs et les principaux officiers.

On avait annoncé le paiement d'un mois de solde quand le payeur m'informa qu'il n'avait reçu que 50.000 francs. Je fis aussitôt appeler le receveur général qui disposait de plus de 300.000 francs; mais il m'apprit que le commerce de Saint-Étienne avait pour 240.000 francs de traites à échéance sur le Trésor. La situation était grave; les chefs de corps me prévenaient déjà de leur impuissance à maîtriser les esprits : qu'ad-

viendrait-il si la solde n'était pas payée? D'autre part pouvais-je exposer le crédit du Trésor à un protêt, juste au moment où s'établissait un nouveau gouvernement?

Je me rendis à Saint-Étienne; je réunis la Chambre de commerce et les notables négociants; je leur dis ce qu'il en était, ma pénurie provisoire et l'impérieuse nécessité de solder les troupes sous peine de troubles périlleux. Sur-le-champ, ils prirent une délibération par laquelle ils s'engageaient à surseoir à toute présentation de traites pendant vingt jours, et à s'entendre entre eux pour retirer les effets de ceux qui ne pourraient supporter ce délai, en retour de quoi je m'engageai formellement à ce que toutes les rentrées du département fussent affectées à leurs créances jusqu'à complet acquittement. Je fus alors chez le receveur général avec deux gendarmes; je déposai un procès-verbal de bris de caisse, je pris 250.000 francs indépendamment de ce qu'il devait verser au payeur, et, l'opération terminée, j'en rendis compte par estafette aux ministres des Finances, de la Guerre et de l'Intérieur, qui m'approuvèrent unanimement.

Un de mes premiers soins fut ensuite de rétablir la Commission chargée de liquider les réquisitions et fournitures, et composée de membres du Conseil général. Je leur donnai l'hospitalité chez moi pendant toute la durée de leur travail. J'obtins du gouvernement l'autorisation d'affecter les centimes extraordinaires du département à cette liquidation qui se termina par un solde définitif de 1.780.000 francs, dont 25 francs pour cinquante poules

estimées 50 centimes pièce, ce qui prouve que la poule du pauvre fut aussi sacrée que le bœuf du riche.

J'étais cependant toujours en butte aux intrigues des nouveaux royalistes qui croyaient agir pour la plus grande gloire de leur opinion en s'efforçant de me faire destituer. J'avais défendu le pays contre leurs amis les alliés : c'était un crime irrémissible. On n'en jugea pas de même à Paris et l'abbé de Montesquiou, ministre de l'Intérieur, dit à ma femme : « J'ai bien « examiné la conduite de votre mari ; il n'y a rien à lui « reprocher ; raison de plus pour ne pas le changer de « département en ce moment ; mais s'il ne se trouve pas « bien à Montbrison, je lui donne toute liberté de trans- « porter le chef-lieu à Roanne ou à Saint-Étienne. » Je refusai pour ne point paraître céder à la crainte. Sans doute Saint-Étienne était un centre bien plus important, ma présence y était sans cesse appelée, et j'avais la conviction que ce changement deviendrait nécessaire un jour ; mais je n'étais pas moins convaincu que ce serait la ruine de Montbrison : je ne voulus pas en avoir l'odieux, et je préférai les fatigues et les ennuis personnels à une mesure qui, présentement, eût paru dictée par l'égoïsme.

C'est à cette époque que, prévenu de la prochaine arrivée de Madame la Duchesse d'Angoulême, alors aux eaux de Vichy, je crus devoir lui faire ma visite et prendre ses ordres. Je la savais fort entourée de mes détracteurs et j'aimai mieux aller au-devant du péril que de l'attendre. Je partis donc de Roanne où je venais

de recevoir la Duchesse douairière d'Orléans[1] qui me chargea même de demander une audience pour elle, sans me dissimuler l'embarras et l'inquiétude que cette entrevue lui causait.

En arrivant à Vichy je fus aussitôt chez la duchesse de Séran, dame d'honneur de Son Altesse Royale. Elle avait connu la duchesse de Narbonne, grand'mère de ma femme, et je m'autorisai de ce souvenir pour la prier de m'obtenir une audience particulière qui me fut accordée. Je trouvai la princesse seule avec M^me^ de Séran : elle était sinon belle, du moins noble et imposante ; ses malheurs, comme une auréole, ajoutaient à mon respect une profonde pitié pour tant d'infortunes courageusement soutenues ; je n'eus donc aucun effort à faire pour lui parler avec une grande vénération.

Je lui dis qu'en apprenant sa prochaine venue dans mon département, j'avais cru devoir lui apporter mes hommages : « Instruit qu'elle avait manifesté quelque « répugnance à me rencontrer, en raison des attaques « qui m'avaient desservi auprès d'elle, comme Son « Altesse ne devait trouver dans le poste que j'occupais « que des personnes investies de sa confiance, je m'em- « presserais de déposer ma démission à ses pieds si elle « ne me jugeait pas digne de son estime ; au reste, je « n'avais nul besoin de ma place ; je ne l'avais conser- « vée que sur l'expresse demande de M. de Montesquiou « et les ordres formels de Monseigneur le Comte

1. Femme de Philippe-Égalité, et mère de Louis-Philippe.

« d'Artois; mais je désirais me soustraire au malheur « de lui déplaire en la conservant contre ses senti- « ments. »

Elle me répondit que mon dévouement bien connu pour Bonaparte justifiait assez ses préventions et ses craintes. — « Madame, lui dis-je, je n'ai point sucé « avec le lait la haine ou l'opposition pour votre famille. « Depuis trois siècles, tous mes auteurs ont servi votre « maison; plusieurs sont morts sur les champs de « bataille. Trop jeune pour vous défendre, j'ai partagé « la prison de mes parents. Plus tard, j'ai pris des « engagements avec le Chef de mon pays au temps de « ses victoires, je lui suis resté fidèle dans ses revers, et « j'ai défendu le poste qui m'était confié jusqu'au dernier « moment. Si ce sont des torts, je suis prêt à les expier « dans la retraite, mais non à les renier. »

Elle me fit alors sur le département, les troupes, la population, plusieurs questions auxquelles je répondis avec franchise, et elle ajouta : « Maintenant, Monsieur, je « crois vous connaître; loin de désirer votre départ, « c'est moi qui vous prie de rester et qui rendrai bon « compte de vous au Roi; et, pour vous prouver ma « confiance, je vous charge de me dresser l'état de tous « les changements à faire dans le personnel de votre « département. » — Je répondis : « Le voici en un seul « mot, Madame : *Aucun*. » Alors, elle éclata :

— « On m'avait bien dit que ma bonté serait mécon- « nue et mon indulgence méprisée par les séides de « Bonaparte..... » Je laissai le torrent couler. Quand

elle eut fini, je repris avec un calme parfait : « Que « Votre Altesse Royale daigne considérer qu'il faut un « sentiment bien profond du devoir pour risquer de « Lui déplaire au moment où je reçois d'Elle un témoi- « gnage que je n'aurais point osé espérer. Mais, dans le « département de la Loire, on n'a eu qu'un tort, c'est « de me croire et de me suivre. Comment irais-je me « justifier en persécutant ceux qui n'ont fait que « m'obéir? Quand le Roi me confie 400.000 de ses « enfants, c'est pour leur tendre les bras et les conduire « tous à ses pieds, non pour me placer à la tête de « quelques-uns afin de donner des étrivières aux autres. « Nul n'est assez considérable pour être en ce moment « dangereux; il faut donc attendre et voir la conduite « de chacun. Si l'on manque à la fidélité et à l'obéis- « sance, je serai le premier à faire justice. Mais un « massacre des innocents est plus qu'injuste et dange- « reux, il est inutile dès lors que tout le monde sait « obéir. » Ce langage parut lui donner à réfléchir; du moins il lui prouvait qu'il fallait commencer les destitutions par moi, ou faire grâce à tous.

J'eus l'honneur de dîner avec Madame. Nous étions, M. de Frondeville, alors préfet de l'Allier, et moi, à ses côtés. Il portait le nouvel uniforme bleu tout uni, avec une simple fleur de lis brodée au collet; j'avais l'uniforme de l'Empire tout brodé. Son Altesse Royale nous regardant se mit à dire : « J'en suis fâchée pour vous, « Monsieur de Frondeville, mais vous avez à peine l'air « d'être l'aide de camp de M. de Rambuteau. » Je ne

soufflai mot, mais je pensai que les broderies reviendraient vite et qu'il ne fallait pas se hâter de changer d'uniforme.

Comme retour aux vieilles traditions, l'abbé de Montesquiou ne voulait-il pas donner aux préfets l'habit noir et le petit manteau des intendants? Il en parla à Mme de Rambuteau qui lui répondit : « Comment vou- « lez-vous qu'ainsi accoutrés ils passent la revue des « gardes nationales? » Et en effet, il fallut bien renoncer à cette étiquette surannée d'un passé impossible à restaurer.

J'eus aussi l'honneur de monter à cheval aux côtés de Madame la Dauphine; elle avait très grand air et conduisait avec hardiesse et bonne grâce une bête assez vive. Nous passâmes devant le front d'un régiment de dragons détaché à Vichy, qui cria très convenablement : « *Vive Marie-Thérèse!* » Je l'assurai, bien entendu, que ces braves gens mettraient autant d'enthousiasme à suivre un si digne général, et se feraient volontiers tuer pour sa défense; elle arrêta brusquement sa monture : — « Ne croyez pas plaisanter, Monsieur le comte, me « dit-elle; plutôt que de manger de nouveau le pain si « amer de l'Étranger, j'aimerais mille fois mieux périr « à la tête d'un escadron français ! » Tout ce qu'elle a fait depuis à Bordeaux, je le vis à ce moment passer dans son regard, et sa résolution ne laissa aucun doute dans mon esprit. Mon respect pour ses malheurs et mon admiration pour son courage auraient seulement désiré lire dans son cœur quelque chose de tendre et de sympathique.

En rentrant, on vint la prévenir que Mme la Duchesse douairière d'Orléans était arrivée. Je voulus me retirer, elle s'y opposa : « Restez, nous dit-elle à Frondeville « et à moi, je vous regarde comme de ma maison. » Nous nous plaçâmes derrière elle. La Duchesse fut introduite par Mme de Séran avec le même cérémonial qu'à Versailles : elles ne s'étaient pas vues depuis 1790. La Duchesse tremblait fort, et, après avoir fait deux ou trois pas en avant, elle tomba à genoux en tendant les bras et en s'écriant : « Grâce, Madame, grâce ! » comme si vingt-cinq ans ne s'étaient pas écoulés et qu'elles fussent toutes deux au lendemain de leur commun malheur. Madame resta immobile, elle laissa la Duchesse se traîner deux ou trois pas sur ses genoux, puis, lui tendant la main que celle-ci baisa, elle lui dit : « Relevez-vous, Madame. » Elles s'assirent, échangèrent quelques paroles banales, et l'audience se termina brièvement, sans qu'un mot consolant fût prononcé.

Je partis le soir, plein de pitié pour de si grandes infortunes, plein de respect pour ce caractère si haut et si ferme, mais où le cœur de la femme restait muet et insensible.

Je préparai tout pour la réception de Madame à Roanne et me portai à sa rencontre à la frontière du département. Elle accueillit ma femme avec beaucoup de bienveillance; elle la prit par la main et dit à la duchesse de Séran : « Je vous présente Mme de Rambu- « teau, c'est la petite de Narbonne, une des nôtres. »

Elle fut noble et digne dans toutes les réceptions, agréa mes indications pour les réponses officielles, se prêta à tout, bal et banquet, mais ne se montra point femme gracieuse ni désireuse de plaire.

Elle partit le lendemain; je la reconduisis jusqu'à Tarare. Comme je prenais congé d'elle : — « Où est « donc, me dit-elle, le préfet du Rhône, M. de Bondy? » Et comme j'excusais de mon mieux mon collègue retenu sans doute à Lyon, elle reprit : « Je vois bien, Monsieur « le comte, que je quitte votre département, à la diffé- « rence de ma réception ici. » A Lyon, la maréchale Augereau lui présenta M^me^ de Mesgrigny en l'informant que c'était ma sœur : — « Madame, lui dit-elle, écrivez « à Monsieur votre frère que j'ai été très bien reçue « par lui, que je suis très satisfaite, et qu'on ne sert pas « mieux le Roi. »

J'aurais pu, en allant à Paris comme elle m'y avait engagé, cultiver cette naissante bienveillance, mais les confidences de son chevalier d'honneur, M. le comte d'Agout, puis celles des premiers officiers du Comte d'Artois me montrèrent à quel prix on pouvait réussir : il fallait renier le passé, briser ses amitiés, oublier ses souvenirs, adorer ce qu'on avait combattu, honnir ce qu'on avait aimé, et je n'avais ni ce triste courage ni l'ambition qui fait tout accepter. Décidé à servir loyalement le nouveau gouvernement, j'estimais que c'était en conciliant toutes les forces vives de la nation qu'on pouvait la conquérir et la garder; aussi écrivais-je à M. de Montesquiou, lors du fameux discours sur la

ligne droite et la ligne courbe[1] : « Je puis rallier au « Roi tout mon département, je puis lui assurer l'obéis- « sance des troupes, mais ramener les cœurs avec un « tel langage est au-dessus de mes forces, et c'est trahir « la cause royale que de le tenir. »

Le Comte d'Artois vint alors à Lyon. Comme le préfet et même le maréchal Augereau étaient déjà en suscipion, on me donna l'ordre de m'y rendre pour mettre le Prince au courant de mille choses qu'il ne devait pas ignorer. C'était une mission assez singulière pour moi, la bête noire des royalistes; mais je ne songeai qu'à bien remplir mon devoir en faisant entendre toute la vérité.

Monsieur fut bien accueilli : Ses manière affables et chevaleresques, quelques phrases sonores sur la vaillance des Lyonnais pendant le siège, lui gagnèrent les esprits. La première personne que je trouvai fut le maréchal Ney qui exagérait son dévouement au point de traiter presque d'opposition notre simple et loyal acquiescement. Je vis aussi les ducs de Maillé et de Fitz-James que je connaissais depuis longtemps. Celui-

1. Discours du 13 Septembre 1814, où le comte Ferrand, fougueux royaliste (plus tard membre de la Commission de la Charte et ministre d'État), s'emporta violemment contre les acquéreurs de biens nationaux : — A l'époque de la Révolution, disait-il, il y eut deux catégories de Français : les *émigrés* et les *regnicoles;* les premiers n'eurent jamais l'intention de se séparer de la France; les autres appelaient de leurs vœux le retour du Roi. Donc tous, par la Restauration, se trouvaient au même point. Mais les *émigrés* avaient atteint ce point *en suivant une ligne droite, sans jamais en dévier*, tandis que les *regnicoles* n'y étaient arrivés qu'*après avoir parcouru plus ou moins les phases révolutionnaires.*

ci, en raison de certaines obligations qu'il avait à M. de Narbonne, s'efforçait de m'être utile. Le soir, en me présentant plus intimement au Prince, il lui dit : « Monseigneur, je vous assure que si certains jouent « aujourd'hui la comédie du dévouement après avoir « été dévoués outre mesure à une autre cause, il en est « tout autrement de Rambuteau. » — « Que Votre « Altesse n'en croie rien ! répondis-je vite. Alors « comme maintenant j'ai été loyal, et je ne puis « donner de meilleurs gages pour l'avenir que ma « fidélité passée. »

Monsieur m'adressa diverses questions sur Lyon, son commerce, ses travaux, ses monuments; j'y satisfis de mon mieux, en nommant parfois l'Empereur à la grande stupéfaction de Fitz-James qui me poussa du coude et me dit à mi-voix : « Prenez garde, mon cher, « ne vous servez pas de ce mot devant Monseigneur. » Je me retournai vers lui tranquillement et je lui dis tout haut : « Mon cher Édouard, il n'y a jamais eu de « laquais dans notre famille, et par conséquent je n'ai « point pu être celui de M. Bonaparte. » — « C'est fort « bien fait, interrompit le Prince auquel je dois rendre « justice, M. de Rambuteau a raison et je l'estime « davantage pour cette réponse. »

Il me le prouva, du reste, en m'emmenant le lendemain matin dans son cabinet pour m'interroger sur certains points et notamment sur les biens nationaux. — « Monseigneur, lui dis-je, je n'en ai pas pour un « sou. Je pourrais, en revanche, trouver de soixante à

« soixante-dix mille francs de rente dans la mesure qui « les rendrait à leurs anciens possesseurs. Mais, ayant « l'honneur de vous servir, je préférerais vous offrir la « moitié de ce qui me reste de mon patrimoine plutôt « que de vous voir entreprendre une lutte qui me « pourrait coûter la totalité. »

Il me parla alors des gardes nationales, des droits-réunis, des opinions religieuses du pays, du cardinal Fesch qu'il détestait. Je ne lui dissimulai point son grand crédit sur le clergé et les fidèles, quoique mon collègue Capelle m'eût montré le matin même son propre rapport où il affirmait que la population n'avait qu'un vœu, celui d'être délivrée de son archevêque. Il l'avait écrit pour faire sa cour, et j'avais parlé pour l'intérêt du Prince, sans m'inquiéter de lui plaire.

La conséquence fut que le Comte d'Artois dit à M. de la Roche-Aymon, un de ses gentilshommes qui lui demandait s'il était content de moi : « C'est un homme « brave et capable, mais un enfant de la Révolution. » M. de la Roche-Aymon en fut peiné ; il me voulait du bien à cause de sa tante qui avait épousé le frère de mon beau-père.

Combien La Fontaine avait raison de préférer les *sages ennemis* aux *imprudents amis !* En déjeunant avec les autorités lyonnaises, un courtisan zélé, voisin d'un colonel de gendarmerie, lui demanda s'il y avait long-temps qu'il servait dans cette arme. — « Oui, Mon-« sieur. » — « Oh ! combien alors vous avez dû fusiller « d'émigrés ! » Le rouge monta au front non seulement

du colonel, mais de tous les militaires présents. En vain Son Altesse faisait des efforts pour adoucir ces blessures sans cesse commises par la maladresse et l'exclusion épurative de ceux qui voulaient être les seuls bons royalistes. Il n'y parvint point, et son séjour à Lyon, loin de rallier les esprits au nouveau régime, fit regretter le passé en creusant la séparation.

Le Prince voulut visiter Saint-Étienne. J'avais pris toutes les dispositions pour le bien recevoir; des gardes d'honneur avaient été organisées; celle de la ville était superbe, commandée par le directeur de la grande manufacture d'armes; chaque cité, chaque bourg avait envoyé des détachements plus ou moins nombreux. Les 20e et 24e de ligne présentèrent, dans leurs six bataillons, l'élite des dix-huit bataillons dont ils avaient été primitivement formés; c'étaient de vieux soldats de l'armée du maréchal Suchet, beaux comme la vieille Garde. « Voilà, dit le Prince après la revue, « les premiers régiments dont je sois satisfait. » — « C'est que, Monseigneur, je leur répète sans cesse « depuis trois mois que ce qu'ils ont fait pour la « France vous le tenez comme fait pour vous, et que « les plus braves sont encore les aînés de la grande « famille; et puis, en buvant à ma table à la santé « du Roi, ils ont appris à porter sa santé tout seuls. » Pour lui montrer les opérations successives de la fabrication des fusils, on les avait distribuées dans quatre-vingts ateliers, comme autant de planches d'encyclopédie méthodique; il put donc embrasser, pour

ainsi dire d'un seul coup d'œil, les différentes phases et la progression du travail.

A Rive-de-Gier, il fut reçu par le maire qui s'était distingué au siège de Lyon et aussi contre les Autrichiens : il lui donna la croix. A Saint-Chamond, il visita la grande fabrique de MM. Dugas qui lui montrèrent leurs procédés les plus secrets, notamment le moiré des rubans d'Ordre, et il décora le chef de l'établissement. A Saint-Étienne, il décora également les chefs de la garde nationale, ceux de la manufacture, le sous-préfet, le président du Tribunal de commerce; j'obtins six croix pour ceux qui m'avaient le mieux secondé dans la défense du département, et, comme il me témoignait quelque étonnement au sujet d'une autre demande vivement appuyée auprès de lui, dont je ne lui parlais pas, je lui répondis : « Monseigneur, les « grâces que je sollicite résultent de services rendus, « soit pour avoir défendu le pays, soit pour l'avoir « administré, soit pour l'avoir enrichi par le travail; « je n'ai qualité que pour demander justice; les faveurs « ne sont pas de mon ressort. »

M. de Tardy, dont j'avais apprécié le zèle dans la défense de Roanne, avait le désir, peut-être singulier en ce moment, d'obtenir le titre de marquis. Je le secondai de mon mieux et je réussis. Je note ce détail parce que ce fut peut-être le seul titre de ce genre accordé sous la première Restauration. Quant à moi, il ne me convenait pas de rien demander pour moi-même. Son Altesse aurait pu sans doute en prendre l'initiative; je n'avais

pas à la lui suggérer. L'Empereur, au Simplon, m'avait donné la croix de la Réunion; le maréchal Augereau m'avait fait décerner celle de la Légion d'honneur : c'est celle-là que j'ai gardée vingt ans.

Néanmoins le Prince me témoigna beaucoup de satisfaction de son voyage. J'avais pourvu à toutes ses habitudes, à tous ses agréments : à chaque relais, il trouvait un plateau avec un consommé et du Bordeaux; le soir, une baignoire était préparée à côté de son lit. Les moindres détails de ses préférences m'avaient été donnés par son premier valet de chambre, M. Bourlet, et j'avais voulu lui prouver qu'un bon administrateur peut être aussi un attentif amphytrion. Nulle dépense ne fut à sa charge; le département et les cités pourvurent à tout.

A Saint-Étienne, les dames de la ville chantèrent le soir une cantate suivie de bal et d'illuminations : une immense fleur de lis en charbon enflammé se dessinait sur une pente escarpée de la montagne; on y avait employé deux cents voitures de charbon offertes par les exploitations minières. Monsieur était donc fondé à me remercier de cet accueil et du zèle de la population. — « Quelle différence, me disait-il, avec mon arrivée à « Lyon! Quelle ville! Dix-sept compliments, et pas un « pot de chambre! »

J'ai dit qu'à Lyon l'impression favorable faite par le Comte d'Artois avait été bien éphémère. Comme le département de la Loire est pour Lyon ce que Seine-et-Oise est pour Paris, j'étais très au courant du mou-

vement des esprits. C'est pourquoi, six semaines après, à son second voyage, je voulus me rendre encore mieux compte des sentiments publics en allant, en redingote, le chapeau rabattu sur les yeux, au-devant du cortège à la Guillotière. Je me mêlai à la foule et ce que j'entendis dépassa ce que je savais déjà.

Le soir, après le dîner, Son Altesse me conduisit sur le balcon au-dessous duquel se trouvaient deux ou trois cents individus, la plupart gagés par la police, qui criaient : « *Vive le Comte d'Artois!* » Le Prince me dit : « Voyez ce bon peuple, comme il nous aime! » Je n'osai le détromper dans le moment, ni lui dire tout ce que je craignais, mais le lendemain je lui fis entendre combien il fallait ménager l'opinion publique, toujours la consulter, même dans ses erreurs ou ses écarts, toujours éviter de la blesser dans ses préjugés, vu qu'il était plus facile d'aller au-devant d'elle que de la contraindre et de lui imposer.

Il m'écouta sans me croire : les princes n'ont pas le flair de la vérité. Ainsi, il me paraissait convaincu que sa réception dans la Loire n'avait pas été onéreuse au département. Je dus lui dire : « Si Votre Altesse Royale « ne veut parler que de la dépense en argent, ce n'est « sans doute qu'une somme de quinze ou vingt mille « francs; mais si elle daigne considérer que trois ou « quatre mille hommes se sont habillés et équipés à « leurs frais en gardes nationaux, que plus de trois « cents ont fait la dépense d'un uniforme coûteux « de garde d'honneur, que toute la population d'un

« arrondissement industriel est restée trois jours sans « travail et a dépensé bien au delà du salaire d'une « semaine, elle pensera que ces fêtes ne sauraient se « renouveler sans causer des pertes considérables. »

Peu de temps après, le maréchal Augereau fut rappelé et le comte Roger Damas nommé gouverneur de Lyon, avec M. de Chabrol de Crousol pour préfet. Je connaissais ce dernier avec qui j'avais eu un long entretien au mois de juin, à son retour des Provinces Illyriennes où il était directeur général des finances. Nous étions à ce moment tout à fait d'accord ; mais cette fois je trouvai quelques modifications dans ses idées, sans cesser cependant de m'entendre avec lui sur les points essentiels, grâce à sa haute raison et son expérience des affaires.

Quant au comte, ce fut tout différent. Encore plein des souvenirs du prince de Ligne qui le peignait comme le type accompli de la chevalerie française, je m'attendais à trouver en lui un esprit des plus distingués. Point du tout, je rencontrai tous les préjugés de l'Émigration, une ignorance complète de la France moderne, les pires petitesses de l'ancien régime, nul but, nulle vue, nulle idée pour diriger l'opinion, dénouer les attaches impériales, et attirer à une liberté légale ceux qui regrettaient les glorieuses destinées d'un prodigieux passé.

Je ne pouvais m'empêcher de rapprocher sa conduite et son langage du discours de M. Ferrand, de tout ce que j'avais entendu autour du Comte d'Artois et de

Madame, et je sentais combien nos espérances d'union nationale étaient chimériques. Je m'en exprimai du reste avec une entière franchise. Un matin qu'il me pressait sur la fidélité au Roi de mes administrés, je lui dis que je croyais en être assez sûr pour la garantir, lors même que Napoléon rentrerait en France, à moins toutefois qu'il ne vînt en personne dans le département. Il sourit et me dit : « Monsieur, quand on suppose « l'impossible, on ne s'engage pas beaucoup. » — « Monsieur le Comte, répondis-je, si j'avais l'honneur « d'être gouverneur pour le Roi de la deuxième ville « de France, cette impossibilité serait ma prévision et « ma pensée de tous les jours. »

En effet, les fautes du gouvernement, la défection partout grandissante, surtout dans l'armée et les classes moyennes, l'imprudence des royalistes, leur sorte d'empressement à blesser les amours-propres et à inquiéter les intérêts, l'appui de l'étranger dont on faisait une continuelle menace, alors qu'on aurait dû ne rien épargner pour dissimuler ce fâcheux patronage, tout cela m'annonçait une prochaine rupture, car l'Empereur, en se plaçant à l'île d'Elbe comme dans un observatoire, était trop habile pour n'avoir point prévu ces fautes et pour ne point tâcher d'en profiter.

Je résolus donc de rester dans mon département sans aller à Paris, de continuer à faire loyalement mon devoir, et d'attendre les événements. Une bonne maison, des fêtes fréquentes, une grande aménité ramenaient déjà bon nombre de dissidents et commençaient

à me concilier quelques-uns de mes adversaires. Je bannissais toute rancune, j'évitais tout reproche, j'empêchais toute destitution, j'étais obéi et respecté autant qu'un fonctionnaire peut se flatter de l'être, quand je reçus la nouvelle du débarquement de l'Empereur par un billet de M. de Bouthillier, préfet du Var, proche parent de ma sœur.

J'écrivis aussitôt à l'abbé de Montesquiou : « Il n'y a « pas un moment à perdre dans une telle conjoncture. « On ne trouverait pas dans l'armée française un soldat « capable de tirer sur Napoléon qui le sait, et qui met « là-dessus son espoir et sa confiance. N'envoyez contre « lui aucun régiment : ce seraient des recrues pour sa « cause. Vous avez dû prévoir le danger. Faites partir « en poste des gardes du corps, des gardes nationaux « de bonne volonté que la crainte d'une nouvelle « invasion contribuera à rallier. C'est le seul moyen de « combattre un péril qu'on n'a pas su conjurer. Mon « département sera fidèle, mais pas davantage, et je « crois pouvoir répondre des troupes si Napoléon ne se « présente pas à elles. » Puis je pris les premières mesures indispensables.

L'Empereur m'ayant lui-même autorisé à servir le gouvernement du Roi, ma ligne de conduite était toute tracée. Je rédigeai d'un trait une proclamation aux habitants ; je réunis le Conseil général suivant les ordres reçus de Paris ; j'écrivis à Monsieur qui venait d'arriver à Lyon dans le même sens qu'au ministre, en lui offrant de lui conduire l'élite des gardes nationaux

et en insistant pour conserver à Montbrison le 20e de ligne, en garnison depuis un an, sur lequel je pouvais compter. On en jugea autrement et on le fit venir à Lyon, avec le 24e de Saint-Étienne.

J'envoyai un de mes conseillers de préfecture auprès du Prince pour me représenter, prendre ses ordres, et affirmer mon dévouement; mais sa mission fut de courte durée, car le général Macdonald n'osant répondre des soldats et ayant proposé de prendre, avec ses officiers, les fusils des grenadiers et de marcher en avant pourvu que les princes voulussent les accompagner, cette proposition provoqua le départ du Comte d'Artois. Comme mon envoyé le pressait de lui donner au moins des ordres, il répondit : « Dites à M. de Rambuteau « qu'il tâche de sauver son département; pour nous, « nous allons quitter la France. »

Tels furent les adieux de Son Altesse Royale. Je n'en gardai pas moins ma cocarde et mon drapeau ; j'obtins de la population d'attendre au lieu de se diviser en deux camps, et je réussis à la maintenir dans l'expectative ainsi que les troupes formées par les troisièmes bataillons des 20e et 24e de ligne.

Sur ces entrefaites, l'Empereur me fit écrire par Bertrand. Je répondis à son émissaire que je serais fidèle au gouvernement établi comme je l'avais été au sien. En sens inverse, je reçus la visite du jeune Guizot[1], envoyé en mission par le ministre de l'Intérieur. Il

1. Frère du futur ministre.

n'avait qu'un refrain : faire la guerre civile ! — « Mais, « lui disais-je, puisque vous venez au nom du ministère, « vous devez avoir des instructions ! Faut-il réunir les « gardes nationaux ? Puis-je disposer de la manufacture « d'armes ? Quelle autorité militaire dois-je recon- « naître ? » A tout cela, nulle réponse. Le Conseil général, qu'une ordonnance royale avait investi de pouvoirs extraordinaires, était encore plus embarrassé que moi. Ceux qui m'avaient si souvent dénoncé tremblaient maintenant, et leur prudence mettait à leurs chapeaux une cocarde que je vénérais, mais que je ne pouvais tolérer tant que le Roi serait en France.

A ce moment, le Conseil crut devoir prendre trois délibérations, les 19, 22 et 24 Mars [1], et me les apporter en corps, en me priant de me soumettre avec le département au nouveau pouvoir, et en prenant l'engagement de me suivre dans ce que je croirais devoir faire à ce sujet. En effet, le marquis de Contenson, président

1. — *Délibération du 22 Mars :* « Les circonstances actuelles pouvant « devenir telles que M. le Préfet croie de son devoir de quitter le « département, le Conseil général a pris, à l'unanimité, la délibération « suivante : M. le comte de Rambuteau, préfet du département de la « Loire, sera prié et autant que besoin requis de garder en tout état de « choses l'administration du département..... »

— *Délibération du 24 Mars :* « Le Conseil général, après avoir pris « connaissance des événements rapportés par le *Moniteur* du 21 Mars, « déclare la session terminée ; mais avant de se séparer, il a jugé de « la plus haute importance, pour le bien du département, de prier « et requérir de nouveau M. le Préfet de rester à la tête de l'admi- « nistration, tous les membres du Conseil reconnaissant hautement « que M. le Préfet s'est conduit avec toute la sagesse possible et n'a « montré, dans tous ses actes, que les principes les plus rigoureux « de l'honneur..... »

du Conseil, bien connu par ses sentiments légitimistes, consentit à être mon suppléant à la Chambre des Représentants pour prouver sa fidélité à la parole qu'il m'avait donnée.

Déjà le Roi était hors de France. Au jugement de tous, j'avais rempli ma mission suivant les règles les plus sévères de l'honneur et du devoir. Je ne crus pas pouvoir refuser à un département qui m'avait témoigné tant de confiance une dernière preuve de dévouement, et je me ralliai à une cause chère, dans une proclamation où je respectais le malheur. Ma conduite, naturellement, déplut fort aux agents royalistes. Une intrigue fut même ourdie pour m'enlever. Le courrier qui passa à ma place fut dévalisé : on me réservait pis, et, parmi les auteurs du coup, je sus qu'il se trouvait un homme qui pendant quinze ans m'avait fait croire à son amitié.

C'était le moment de la marche du Duc d'Angoulême sur Pont-Saint-Esprit. Bien des dévouements d'amateurs voulaient persuader qu'ils eussent fait merveille si je n'avais déjoué leur vaillance trop prudente pour m'inspirer aucune alarme. Je les avais vus quitter Lyon avant le Prince et venir me demander des feuilles de route pour voler à sa défense..... quarante lieues en arrière ! Certes, je rends justice à la bravoure personnelle de beaucoup de royalistes et je suis plein de respect pour leur cause, mais comme parti, ils n'ont su ni faire corps, ni combattre, ni risquer.

Je fus peu de jours après à Lyon trouver le maréchal Suchet et le comte Rœderer qui venaient d'arriver,

l'un comme commandant de l'armée à former, l'autre comme commissaire extraordinaire. Tous deux désiraient vivement m'avoir pour préfet, en raison de ma conduite de l'année précédente et de la défense que j'avais organisée dans la Loire contre les alliés. Ils ne me cachèrent ni leurs craintes ni leurs inquiétudes, et, en apprenant mon projet de me rendre à Paris, ils me chargèrent de dire à l'Empereur ce qu'ils n'osaient écrire à ses ministres : « Sire, on veut faire de votre « personne un moyen et non un but; on criera encore « huit jours : « *Vive l'Empereur !* » puis après : « *Vive* « *la République !* »

J'allais partir, quand je fus nommé préfet de l'Allier.

V

PRÉFECTURES DE MOULINS
ET DE MONTAUBAN

Avant de partir pour Paris, je crus devoir passer quelques jours dans ma nouvelle résidence. J'eus tort ; je devais profiter de mon changement immérité pour examiner la situation avant de m'engager davantage, et cela me fut vivement reproché par Sémonville et autres de mes amis. Mais mon patriotisme voyait de nouveau les menaces de l'Étranger ; il me semblait que c'eût été un crime de ne pas mettre tous mes efforts à la défense du pays ; tout m'y poussait, mes instincts de résistance, l'humiliation de nos revers, l'honneur de la France, sans compter que j'avais été si mal compris, si légèrement accepté par les Bourbons ! J'étais toujours profondément froissé de leur conduite à Lyon. Quoi ! quand mon loyalisme faisait taire, pour les servir, mon passé, mes souvenirs, mes vieux sentiments, ils n'avaient

su que fuir sans trouver un seul mot d'encouragement ou de gratitude ! Et pendant ce temps, la hardiesse miraculeuse de l'Empereur frappait d'admiration ceux-là même qu'elle devait perdre avec lui.

Je pris sans tarder à Moulins toutes les mesures urgentes pour le recrutement, le rappel des anciens militaires et les élections, avec l'utile concours du maire M. Desroys ; mais, au bout de huit jours, je reçus ma nomination de préfet à Carcassonne. J'en fus fort blessé. J'avais assez bien servi en 1814 pour mériter un poste plus important. Je reconnus qu'en acceptant Moulins j'avais fait fausse route, et je courus à Paris.

En arrivant, je vis Bassano et Caulaincourt qui entrèrent dans mes sentiments, Caulaincourt surtout, car il ne se berçait pas des illusions de son collègue. Je me rappellerai toujours ma visite à Sémonville le jour où ce brave Maret, son intime ami, fut nommé aux Affaires Étrangères. Contre mon attente, je le trouvai la tête dans ses mains, assis sur un petit tabouret dans le cabinet de sa femme. — « Vous êtes bien triste, lui « dis-je, pour un homme dont l'ami vient d'obtenir « tout ce qu'il désirait ; est-ce que les honneurs auraient « déjà changé les cœurs ? »

Il me tendit un billet dans lequel Bassano lui offrait le poste de Directeur au ministère ou tout autre à sa volonté, et il ajouta : « Je suis triste comme un homme « qui voit son vieux camarade la corde au col, et nous « tous avec lui. » Comme je ne paraissais rien comprendre à cette énigme, il se leva, et, me serrant le bras :

« — Ne connaissez-vous pas Maret, ne savez-vous pas « que de tous les dévots à l'Empereur il est le plus « fanatique? Qu'est-ce qu'un ministre des Affaires « Étrangères? Un homme qui crie sans cesse *casse-cou* « à celui qui joue à Colin-Maillard. Quand l'Empereur « dira à Maret : « Je n'y vois goutte en plein midi », « celui-ci, au lieu de lui ouvrir les yeux, demandera « vingt-cinq chandelles. Avec son caractère, je vous le « répète, il nous perdra tous, et je ne veux plus me « mêler de rien. » Il n'était donc pas étonnant que Caulaincourt ne partageât point les illusions de Maret et ne vît pas comme lui tout en beau.

Quoi qu'il en soit, ils parlèrent de moi à l'Empereur qui me manda à l'Élysée. — « Si vous m'aviez rejoint à « Lyon, me dit-il dès l'abord, vous seriez préfet de la « Seine. » — « Sire, répondis-je, je vous avais quitté « le dernier, et, Votre Majesté m'ayant délié elle-même, « je devais faire pour le Roi ce que j'avais fait pour « vous; d'ailleurs je sais que Votre Majesté m'a rendu « justice hier devant Caulaincourt. » — « C'est vrai! Si « j'avais eu vingt-cinq préfets comme vous, je n'aurais « pas abdiqué. » — « Eh bien, Sire, Votre Majesté « peut disposer de ma vie ; elle l'a payée d'avance par « ce témoignage. »

Alors il revint sur les diverses mesures que j'avais prises pour défendre la Loire; il m'apprit que, satisfait de mon active conduite, il m'avait chargé, par un décret rendu le 28 Mars, d'organiser les mêmes moyens de résistance dans quatorze départements, mais que le

temps n'avait pas permis au décret de me parvenir. Je lui rendis compte de ce que le maréchal Suchet et M. Rœderer m'avaient chargé de lui communiquer : — « Qu'importe, répondit-il? Il n'y a que les hommes « auxquels ils font allusion pour me donner une armée! « Si je tombe, ils tomberont avec moi; si je triomphe, « j'aurai bientôt fait de les mettre à la raison. Parlons « de vos gardes nationaux. Vous avez très bien réussi; « comment vous y êtes-vous pris? » Je le lui expliquai. Il m'interrogea ensuite sur les départements que je connaissais, les régiments qui s'y trouvaient, le commandement, et il me congédia avec de bonnes paroles.

Un seul témoin avait assisté à notre entretien : c'était Corvisart qui, appuyé sur l'angle de la cheminée, nous écoutait en souriant. Nous sortîmes ensemble. Dans le premier salon nous trouvâmes le pauvre Labédoyère qui pérorait à grand effort devant deux ou trois députations; il répétait sans cesse : « Napoléon est bien changé! Il « veut la liberté, des institutions libérales..., etc. » Corvisart me tira à part et me dit : « Regardez cet « imbécile qui croit qu'on peut agir contre son orga- « nisme! »

Ce mot me frappa. Je comparai les impressions que je rapportais de mon entrevue avec l'Empereur à ce que j'éprouvais en le quittant deux ans auparavant. Ma foi en lui était alors si vive qu'il ne me venait pas à l'esprit qu'il pût jamais m'ordonner quelque chose d'injuste ou d'impossible. Cette confiance m'avait guidé et suivi jusqu'à sa chute. Et maintenant, cette chute me

donnait à penser que le plus beau génie, capable des plus grandes choses, pouvait aussi tout perdre, que le pays entier était matière expérimentale entre ses mains. La Charte, en créant un gouvernement pondéré avec des garanties, des droits, une discussion publique des intérêts nationaux, m'avait beaucoup plu. Certes, j'aimais encore l'Empereur, mais ma foi était ébranlée et je craignais de voir renaître le passé sans le même prestige des mêmes victoires. Je fus surpris, presque affligé, de ce changement dans mes idées, qui du reste ne modifia en rien ma conduite.

En peu de jours, je vis combien de gens s'écartaient de l'Empereur, les uns pour tâcher de mettre des bornes à ses volontés, les autres pour conserver une porte ouverte en cas de revers. Le petit nombre des vrais amis ne se dissimulait pas le danger. Un jour Las Cases qui était de service auprès de Lucien redevenu prince impérial, me raconta toute l'intrigue ourdie par Foucher et comment l'Empereur l'avait découverte en envoyant le secrétaire de son cabinet, Fleury de Chaboulon, s'aboucher à Bâle avec l'envoyé de M. de Metternich. Il me rapporta aussi ce que Lucien venait de lui confier : que Napoléon était disposé à accepter une retraite en Hongrie si son fils était reconnu empereur sous la régence de sa mère, et que Montholon devait porter ces propositions à Vienne. Mais, dans la nuit, l'Empereur se ravisant fit chercher Cambacérès pour lui dire qu'il serait temps d'en venir là après une bataille perdue, et tout fut rompu.

Foucher ne se gênait ni dans son langage ni dans ses actes en recevant ouvertement les agents presque officiels des divers partis. J'en eus la preuve un soir que je dînais chez lui en compagnie de MM. Chabrol de Crousol et d'Arbaud de Jouques, Merlin de Thionville et Lanjuinais, les premiers agents de Gand, ceux-là fort avant dans la conspiration républicaine. Après le dîner : « — Eh bien, Rambuteau, me dit-il, vous ne voulez « pas aller dans le Midi, vous préférez rester à la « Chambre ! Vous avez raison. Si l'Empereur peut sau- « ver la France, nous devons le servir et l'aider ; mais « s'il faut choisir entre les deux, vous êtes trop bon « Français pour hésiter. »

En regardant nos hôtes, je compris que c'était un gage qu'il leur donnait, tandis que si j'eusse été seul avec lui j'aurais pensé qu'il voulait prendre ma mesure. Je répondis sobrement que la manière dont je venais d'être appelé à la Chambre par l'unanimité des voix du Grand collège de la Loire m'imposait de graves devoirs pour justifier la confiance qu'on me témoignait. Puis, dès que je pus me retirer, je courus chez Caulaincourt. Il leva les bras au ciel en s'écriant : « Je sais bien « qu'il nous trahit, mais nous ne sommes pas assez « forts pour le chasser ! » — « Alors, mon cher duc, lui « répondis-je, autant me dire que l'Empereur, et nous « avec lui, sommes bien malades, et que la France est « à la garde de Dieu. »

Tout cela me donnait à réfléchir. Ma position était assez délicate. Le maréchal Suchet, chargé du comman-

dement de l'armée des Alpes, insistait vivement pour que je fusse nommé à Lyon, certain de mon concours et de ma loyauté. Mais l'Empereur s'y refusait : « Lyon « est tellement à moi, disait-il, que j'y enverrais ma « botte que cela suffirait ! Vous voulez Rambuteau « parce qu'il est capable. Raison de plus pour l'envoyer « dans le Midi dont nous ne sommes pas sûrs : qu'il « choisisse entre Nîmes et Montauban; plus tard il aura « Lyon qu'il désire, car nous sommes au moment des « services et non des récompenses. » Sans doute, ce que j'avais fait pour le Roi nuisait à ce que j'avais fait pour l'Empereur; peut-être trouvait-il Lyon trop rapproché de ce département dont il m'avait déplacé, et sur lequel il craignait que j'eusse encore trop d'influence personnelle, en raison du mandat si flatteur que la gratitude générale venait de me confier sans distinction de parti.

D'un autre côté Carnot, ministre de l'Intérieur, m'avait, sans me consulter, proposé pour Dijon, avec une certaine chaleur aussi mal accueillie. Voici ce qui l'avait amené à penser à moi. En arrivant à Paris, je m'étais présenté chez lui et il m'avait reçu assez froidement. J'en fus blessé. Le soir même, je dis à Foucher : « A qui donc en a votre collègue de l'Intérieur? me « croit-il si jaloux d'une préfecture? Je lui répéterai « que non seulement je n'irai pas à Carcassonne, mais « que je n'irai nulle part, et que j'ai assez bien servi « l'année dernière pour mériter estime et considéra- « tion. » Foucher se mit à rire : — « Carnot arrive; il

« ne vous connaît pas; il n'a vu en vous qu'un gentil-
« homme et un chambellan, deux titres à sa répugnance.
« Je lui parlerai et vous serez content. »

De fait, je reçus le lendemain un billet de Carnot avec une invitation à déjeuner. Il commença par s'excuser de la froideur de son accueil, puis il me dit : « Je « me suis fait apporter votre dossier; j'ai lu votre cor-« respondance, vos rapports du Simplon et de la Loire « et je ne puis vous donner une plus grande preuve de « confiance que de vous proposer pour Dijon, mon « propre pays. Vous me trouverez toujours disposé à « vous aider parce que je vous regarde comme un bon « Français, un habile administrateur et un excellent « citoyen. » Cela me raccommoda avec lui; je le vis souvent, et je conserve un grand respect pour son dévouement sincère, son courage à l'épreuve des revers, sa fidélité à l'Empereur comme à sa patrie. C'était une figure antique bien déplacée dans le cadre où il se trouvait.

Cependant il y avait déjà quinze jours que je refusais toute mission, lorsque quelques paroles de l'Empereur me décidèrent. J'appris qu'il était attristé, plus encore que mécontent, de la conduite de plusieurs de ses anciens serviteurs, et que j'étais du nombre. Je pris alors mon parti et je lui écrivis : « Sire, je sais que « Votre Majesté désire que j'accepte un département « du Midi. Je pars. Je ne veux point ressembler à tel « ou tel qui, comblés de vos bontés dans des temps « plus heureux, marchandent aujourd'hui ou refusent

« leurs services. Je prie Votre Majesté de me permettre « de déposer à ses pieds la ferme résolution de me reti- « rer et de renoncer à tout emploi aussitôt le péril dis- « paru, puisqu'après toutes mes preuves de fidélité et « de dévouement Elle a pu douter de mon courage à la « servir. »

Je préférai Montauban à Nîmes parce que Mme de Rambuteau avait des parents dans le Tarn-et-Garonne et que j'avais besoin de trouver quelque appui. Mais je fis sentir au Ministre l'embarras d'une situation dépendante à deux cents lieues de Paris. Il fut convenu dans une réunion au ministère de l'Intérieur qu'à ma préfecture s'ajouteraient les pouvoirs de Commissaire extraordinaire. Carnot m'encouragea ; Davoust me dit que j'aurais assez fait si j'empêchais la guerre civile, Foucher me demanda mes projets. Je répondis : « Je n'en « ai point. Il me serait facile de vous faire un roman ; « mais une fois sur les lieux je pourrais juger nécessaire « de faire le contraire de ce que je vous aurais dit. « Vous m'envoyez là-bas parce que vous avez confiance « en moi ; vous me donnez le champ libre parce que je « ne veux pas porter le poids de sottises que je n'aurais « point faites ; je dois empêcher la guerre civile, vous « fournir des hommes et de l'argent ; le reste est secon- « daire. J'y parviendrai ou je m'en reviendrai. » Cette franchise eut assez de succès, comme j'en pus juger le soir même à l'accueil de l'Empereur.

Je ne voulus point quitter Paris sans voir Sémonville à Fremigny où il s'était fait exiler. On m'a conté que

Louis XVIII interrogeant une personne qui arrivait de Paris, lui demanda : « Que fait Sémonville? » — « Sire, « il est exilé. » — « Alors, mes affaires vont bien, car « si elles allaient mal, il serait en place et en crédit. » Quant à moi, je lui dois cette justice que pendant trente-cinq ans je l'ai toujours trouvé affectueux et bienveillant pour le jeune homme auquel il aurait volontiers donné sa fille, comme pour son collègue, préfet de la Seine et pair de France.

« — Mon cher ami, me dit-il, si j'eusse été près de « vous, vous auriez résisté à l'entraînement très naturel « auquel vous avez cédé. La vieille gloire de l'Empe- « reur vous a ébloui, vous avez cru encore à sa fortune; « vous vous êtes trompé. Ce n'est pas Napoléon qui « est revenu, c'est un charlatan nommé Bonaparte. Vous « êtes à la Chambre; mais si honorables que soient les « circonstances de votre élection, vous n'en aurez pas « moins une situation très difficile. D'autre part vous « êtes Préfet, et l'on sait toujours gré à un administra- « teur qui sauve un pays : c'est une réputation digne « d'envie. Or, les révolutions vivent de réputations; « c'est effrayant ce qu'elles en consomment; c'est une « tontine : il suffit de vivre pour voir grandir sa mise. « Donc, gardez la vôtre, enfermez-vous dans vos fonc- « tions; faites le plus de bien et le moins de mal que « vous pourrez; faites le nécessaire quand les événe- « ments vous surprendront, et ensuite, quelques « démarches qu'on tente auprès de vous, retirez-vous « chez vous : c'est le seul moyen de conserver ce que

« vous aurez acquis. Tôt ou tard vous en trouverez « l'emploi et la valeur. Si vous restez ou revenez à la « Chambre, vous ne pouvez ni vous faire républicain, « ni attaquer l'Empereur, ni perdre la France sans « espoir de la sauver. Partez donc dans votre départe- « ment ; prévenez les réactions de tout genre ; soumet- « tez-vous quand la fatalité s'accomplira, et, je vous le « répète, rentrez chez vous afin qu'on ne puisse attri- « buer à aucun calcul d'intérêt personnel le bien que « vous aurez fait, le mal que vous aurez empêché. « Vous serez calomnié, persécuté peut-être. L'avenir « vous rendra justice. »

Je suivis ces sages conseils, malgré l'attrait que je trouvais au rôle de Représentant. Je fis comprendre à mes collègues que ma mission comportant des pouvoirs extraordinaires n'était que temporaire, et qu'après avoir rétabli l'ordre et l'obéissance je reviendrais siéger parmi eux. L'Empereur me renvoya ma clef de chambellan, me dit que mon mandat électif l'avait empêché de m'appeler à la pairie de même que Sébastiani et certains de ses plus intimes serviteurs, et je partis.

Je passai par la Bourgogne afin d'embrasser ma femme et mes enfants que je ne voulais pas exposer aux passions méridionales. A Lyon, je dis un dernier adieu à Henri de Vallin, déjà bien malade et que je ne devais plus revoir. J'allais perdre en lui mon meilleur ami, nous avions vécu ensemble pendant treize ans, comme deux frères, sans que le refus de la main de ma sœur et nos divergences politiques (il était légitimiste)

eussent élevé le moindre nuage entre nous. J'ai toujours chéri sa mémoire pour sa noblesse de cœur et l'élévation de son esprit. Je le pleure encore.

Je m'arrêtai quelques instants à Montbrison pour régler certaines affaires avec mon successeur, voir et remercier mes amis, puis je me hâtai d'arriver à Montauban. Ma première visite fut pour M^me^ de Balbi, sœur du duc de La Force, ancienne amie du Comte de Provence, que j'avais vue souvent à Paris. Je lui dis :

« Quand j'ai accepté la préfecture de Montauban, j'ai « pensé avec plaisir que je vous y trouverais et que « vous m'aideriez à pacifier le pays. Je dois vous avouer « que je suis incapable de trahir ou même de servir « faiblement une cause que j'ai acceptée ; mais je ne « puis en vouloir à ceux qui ont fait le lendemain ce que « j'avais fait la veille. Par conséquent soyez sans « inquiétude pour les Volontaires royaux. Vous êtes « trop avisée pour ne pas comprendre que l'avenir se « décidera par les armes en Belgique ou sur les bords « du Rhin, et que toute tentative partielle d'insurrec- « tion dans les départements servirait seulement « quelques ambitions personnelles, sans avoir aucune « influence sur les résultats généraux. Voici donc les « conditions que je propose, par votre entremise, à vos « amis : Je ne veux pas connaître de classe proscrite, « persécutée pour le passé. J'ignorerai les Volontaires ; « je ne veux pas davantage de classe persécutrice ; « ainsi, point de fédération : respect et protection aux « catholiques comme aux protestants, aux ministres

« comme aux curés, aux temples comme aux églises.
« Mais on m'aidera à faire partir les conscrits et les
« gardes nationaux appelés ; les contributions se paie-
« ront sans conteste ; il n'y aura ni émeutes ni com-
« plots, et vous attendrez paisiblement les décisions de
« la guerre et de la fortune. »

Mme de Balbi avait trop de sens pour ne pas apprécier ma démarche ; elle me demanda vingt-quatre heures, et, le lendemain, m'adressa M. de Preissac, qui depuis a été mon collègue à Bordeaux et à la Chambre des pairs, mais qui venait d'être commandant des Volontaires royaux et des Verdets[1] près de Mgr le Duc d'Angoulême. Il me remercia de mes propositions, me promit de me seconder autant que possible, et me garantit la sécurité du département.

Je vis aussi les chefs du parti patriote, presque tous protestants ; j'eus quelque peine à les amener à mes idées, mais, grâce au concours du Président du Consistoire et du maire, je parvins à les modérer. J'eus plus de difficulté avec les catholiques exaltés, surtout ceux du faubourg de Villebourbon : il n'y avait contes et absurdités qu'on ne fît accepter à ces esprits inquiets, aigris par de cruels souvenirs, car, à chacune des époques de notre longue Révolution, Montauban avait

1. Compagnies royalistes secrètement organisées dans le Midi de la France après le 9 Thermidor, et ainsi nommées parce qu'elles avaient adopté un costume vert ou un ruban de cette couleur porté au bras, en souvenir de l'uniforme des Suisses morts pour le Roi, le 10 Août, à la défense des Tuileries.

été en proie aux luttes intestines, et tous les partis gardaient un peu de sang au bout des doigts.

Les provocations, les chants, les cris, les farandoles allaient leur train ; je laissais faire quand cela ne menaçait pas de devenir sérieux. Heureusement je disposais de trois à quatre mille hommes de troupes, parmi lesquelles le 60e de ligne que j'avais eu en garnison à Roanne l'année précédente, et dont un bataillon était revenu avec moi du Simplon à travers les neiges du Mont-Blanc. Il m'avait vu à l'œuvre, et, dans un moment où le trouble des esprits faisait accuser de trahison tous les chefs civils et militaires, il garantissait mon patriotisme. D'autre part, l'abbé de Trélissac, Vicaire général à la tête du clergé, prêtre suivant le cœur de Fénelon, me rendit les plus grands services, grâce à son autorité sur les ecclésiastiques et les fidèles toujours en effervescence par suite de la rivalité entre les deux religions.

Un jour, en effet, je vis arriver toute une députation fort émue pour protester contre un soi-disant projet de convertir la cathédrale en une écurie à l'usage des Réformés ! Or, il faut savoir que la cathédrale est bâtie sur une élévation assez escarpée, et qu'on y accède par un escalier d'une douzaine de marches qui règne sur toute la façade. Je me contentai de répondre que j'allais tous les dimanches à la messe paroissiale et que je serais le premier à m'opposer à une profanation non moins odieuse qu'impossible. Mais je m'aperçus bien vite de la profonde scission du département.

Le parti royaliste formé d'une noblesse assez nombreuse, peu fortunée, en majorité catholique, avait, au moyen des confréries si puissantes dans le Midi, une intime alliance avec le bas peuple dont il pouvait d'autant mieux disposer à ses fins que, maître des pouvoirs judiciaires et autres, il lui faisait espérer l'impunité; le parti libéral composé en grande partie de protestants, propriétaires aisés pour la plupart ou fabricants, était plus circonspect parce que sa richesse inspirait l'envie. Ajoutons qu'aux haines politiques se joignaient les haines religieuses, et l'on comprendra ma position. Néanmoins, au bout de trois semaines, j'avais assez bien réussi pour mettre en marche dix-sept cents conscrits, et réunir deux mille soldats, soit à Montauban, soit à Toulouse.

C'est alors que les fédérés de Cahors et de Toulouse, trouvant mauvais que je me fusse opposé à toute fédération dans mon département, m'envoyèrent une députation moitié solliciteuse, moitié menaçante, accompagnée de quelques affidés de la localité. Je répondis que je ne voulais ni fédération ni rien qui pût troubler mes mesures; que j'avais déjà recruté près de quatre mille hommes pour la défense; que les contributions se payaient exactement; que la paix régnait; que je n'avais pas envoyé à la frontière de Volontaires royaux parce que ceux qui devaient servir avaient répondu à l'appel et que j'entendais laisser chez eux ceux qui n'étaient bons à rien; qu'enfin on pouvait m'accuser tant qu'on voudrait, mais que j'étais Préfet, Commis-

saire extraordinaire, membre de la Chambre, élu par un département pour l'avoir sauvé deux fois, et qu'on ne m'empêcherait pas de faire à Montauban ce que j'avais fait dans la Loire. Furieux, ils écrivirent à Paris. Je reçus de Carnot une lettre très affectueuse où il m'assurait de sa pleine confiance tout en m'engageant à ménager le sentiment populaire. Je le remerciai et je continuai mon droit chemin.

A ce moment des émissaires royaux ayant été arrêtés dans les départements voisins, on les dirigea sur Besançon.

Leurs femmes vinrent se jeter à mes pieds pour me supplier de les sauver. Je leur dis qu'il m'était impossible de les mettre en liberté, mais que je pouvais leur trouver la fièvre et les emprisonner à Montauban pour cause de maladie, comme ils le seraient à Besançon, à la condition qu'ils me donneraient leur parole de ne point chercher à s'évader, ni de se livrer à aucune intrigue. Je les mis alors, à leurs frais, sous la garde de deux gendarmes, dans la meilleure auberge pour prison.

Sur ces entrefaites, on vint un matin me réveiller à cinq heures pour me dire qu'une personne inconnue désirait me parler sur l'heure; je me lève, et je me trouve en face de M. de Marsillac que j'avais connu à Paris. Il m'apprend que le général Decaen, commandant à Toulouse le corps d'armée du Midi, le faisait poursuivre pour le traduire devant une commission militaire, et me demande protection. Que faire? Je lui propose

les mêmes conditions qu'aux autres, il accepte, je l'incarcère et je me rends à Toulouse pour conférer avec le général.

Celui-ci, circonvenu par les fédérés, blessé aussi dans son amour-propre de ce que j'avais retenu ses prisonniers, m'avait écrit pour les réclamer et pour autoriser les fédérations que j'interdisais. Je m'expliquai avec mon ordinaire franchise : « Si j'avais accepté la mission « du gouvernement, c'était pour rendre des services et « non pour occuper un emploi; mes pouvoirs de « Commissaire extraordinaire me plaçaient en dehors « de ses ordres; j'avais pourvu au recrutement, aux « troupes, à toutes les contributions; mes moyens « étaient à ma discrétion, et, s'il prétendait me réduire « par la force, je partirais à l'instant même; ce serait « le commencement de la guerre civile, je monterais à « la tribune de la Chambre, je le rendrais responsable « du sang français versé par des mains françaises, et je « l'accuserais d'autant plus hautement que je répondais « de l'obéissance du département s'il voulait s'en rap- « porter à moi. » Il me regarda fixement, puis il me dit d'un ton brusque en me tendant la main : « Vous êtes « un bon b....., je ferai ce que vous voudrez car vous « êtes le seul des grands fonctionnaires de mon ressort « que les troupes n'accusent pas de trahison. » C'était un brave homme.

Donc, uniquement préoccupé de concorde et de pacification, je ne pris aucune mesure coercitive, sauf l'arrestation d'un nommé Jafard qui était en quelque

sorte le Trestaillons [1] de Montauban. Condamné trois ou quatre fois à mort ou aux galères pour vol et assassinat, de hautes protections politiques l'avaient toujours fait échapper. Depuis, il avait dévalisé un percepteur, et le mandat judiciaire restait sans exécution. J'appris qu'il s'était réfugié chez un riche propriétaire, le comte O'Kelly qui, avec son gendre M. de Termes, n'avait pas hésité à armer ses gens pour lui faire escorte jusqu'au bord de la Garonne et le dérober aux poursuites de la gendarmerie. Je fis aussitôt prier ces messieurs de passer à la préfecture et je leur dis que je comprenais sans doute que des gens d'honneur, divisés d'opinion, pussent se combattre avec acharnement, mais qu'il ne pouvait pas entrer dans ma pensée que des gentilshommes en vinssent à se faire les gardes du corps d'un assassin; que j'avais donné des ordres pour poursuivre Jafard à outrance, pour arrêter comme complices ceux qui lui donneraient assistance, et que, par conséquent, ils n'auraient qu'à s'en prendre à eux-mêmes s'il leur arrivait malheur. — Ils se le tinrent pour dit.

Le bon général Decaen, dans son nouveau zèle, avait ordonné des précautions militaires en vue de ma sûreté personnelle : chaque nuit, un bataillon bivouaquait sur la place de la Préfecture, l'arme au pied; mais, très rassuré sur moi-même par ma conduite et ma con-

1. Bandit qui profita de la Terreur blanche pour commettre dans le Midi toutes sortes de vols et d'assassinats, sous couleur de représailles politiques.

science, je sortais régulièrement par la petite porte du jardin et j'allais au beau clair de lune de Juin me promener sur les bords du Tarn avec mon secrétaire. J'étais souvent reconnu, jamais insulté, jamais provoqué autrement que par les innocentes manifestations des petits enfants qui jouaient à la guerre en criant : « *Vive le Roi !* » Tout était donc bien calme à Montauban quand arriva tout à coup la nouvelle de Waterloo et de l'abdication de l'Empereur.

J'en fus profondément affligé mais non surpris. Persuadé qu'il n'y avait pour la France d'autre solution que le retour à la légitimité plus ou moins vite acceptée, aux meilleures conditions possibles, il me restait à terminer ma tâche sans autre ambition que de me retirer ensuite avec l'estime de tous les partis.

Les dix-sept jours qui suivirent ont été, je crois, les plus pénibles et les plus honorables de ma vie. Placé entre des adversaires qu'il fallait concilier, modérant l'impatiente ardeur des uns, calmant l'irritation des autres d'autant plus animés qu'ils avaient encore la force armée entre les mains et disposaient de quatre mille hommes, j'allais d'un camp à l'autre pour prévenir les collisions; je réprimais sans cesse des rixes, défis, menaces, dans les rues et sur les places; je répondais aux cris de *Vive l'Empereur !*, « il n'y a plus d'em-« pereur, il a abdiqué, » et aux cris de *Vive le Roi !* « il n'y a pas encore de roi, » et je n'avais qu'un mot à la bouche pour dire à ceux qui me demandaient :

« *Alors que faut-il crier?* » — « Criez *Vive la France!* « elle est de tous les temps. »

Un dimanche, au Cours, des femmes se précipitèrent sur des officiers pour leur arracher leurs croix de la Légion d'honneur; ceux-ci se groupèrent rapidement et jetèrent les plus enragées dans le Tarn dont heureusement les eaux étaient basses. J'intervins à temps pour empêcher pis. Un autre jour, exaspérée par les provocations des Cadets qui recommençaient à paraître avec leur uniforme, une partie de la garnison se mit à parcourir les rues en pourchassant leurs bandes auxquelles beaucoup de femmes s'étaient jointes. J'accourus en toute hâte, et, arrachant un fusil des mains d'un sous-lieutenant, je m'écriai : « Voulez-vous donc déshonorer vos épaulettes en chargeant à la baïonnette des « femmes et des enfants! »

Il me fallait tout l'attachement, toute la considération dont m'entouraient les troupes pour apaiser leur douleur, leurs regrets, leurs velléités de représailles, car il ne manquait pas de gens pour aller dire dans les casernes : « Dans quinze jours, vous quitterez Montau« ban; si vous mettez auparavant la ville à sac, vous « partirez au moins les mains pleines et il n'en sera pas « fait davantage. » Assurément ces fauteurs de désordres étaient pour la plupart étrangers à l'armée, mais les généraux des différents corps, les chefs quotidiennement dénoncés n'osaient imposer une sévère discipline, et j'étais obligé à chaque instant de faire consigner telles ou telles troupes pour éviter des malheurs. Rien

ne m'était plus antipathique que les femmes du peuple, véritables harpies aveuglées par le double fanatisme de la religion et de la royauté, qui bravaient tous les dangers, raillaient les hommes de leur faiblesse, prêchaient l'émeute, et joignaient aux haines publiques les haines particulières.

Enfin, à force de patience, de bonnes paroles, de prières aux chefs royalistes, je commençais à recueillir le fruit de ma modération. Je leur avais fait connaître que je conserverais mes fonctions juste le temps nécessaire pour obtenir la soumission des troupes dont le concours était indispensable à la commune sécurité, et je dois reconnaître qu'ils me rendirent tous les bons offices qu'ils purent. D'autre part, je réunissais fréquemment les militaires les plus influents, les notables protestants, les chefs du parti libéral, et je leur montrais que toute tentative de résistance n'aurait d'autre résultat que de faire des victimes. Les esprits étaient donc assez bien préparés pour qu'à la nouvelle de l'arrivée de Louis XVIII à Paris, le 12 Juillet, quand les royalistes vinrent me demander de proclamer la rentrée du Roi, et que j'assemblai les chefs militaires, ceux-ci m'assurassent que, si quelqu'un pouvait tenter la soumission générale, c'était moi, et que je pouvais compter sur eux.

A l'égard de la cocarde, il fut convenu qu'on attendrait pour la changer les ordres du ministre de la Guerre. On rangea les troupes en carré avec la garde nationale. Je montai à cheval, je me plaçai au milieu,

j'annonçai les événements de Paris et le retour de Louis XVIII ; je dis que nous devions à la France, à son repos, à son salut, notre unanime soumission, et que c'était un dernier dévouement que je ne craignais pas de demander à leur patriotisme. Puis, à un signal, la garde nationale et les Volontaires royaux se réunirent aux soldats, je les fis mettre en colonne et je parcourus la ville à leur tête. Peindre l'enthousiasme des femmes est impossible, comme aussi le calme, la dignité résignée des soldats. A onze heures, tout était terminé. Néanmoins, par prudence, je crus devoir consigner les troupes dans leurs quartiers.

Cette journée eût donc été parfaite si, quelques instants après, un détachement de chasseurs à cheval rentrant d'une tournée dans le département, surpris de voir le peuple en liesse avec des cocardes blanches, et irrité de certaines provocations, n'avait mis sabre au clair et blessé quelques habitants, Volontaires et Verdets. Je les fis arrêter aussitôt sans que cette satisfaction calmât l'irritation populaire. En un clin d'œil, le magasin d'armes de la mairie fut pillé et le peuple marchait sur la prison pour massacrer les prisonniers, quand je me précipitai devant la porte dont je défendis l'entrée par les plus pressantes exhortations.

En même temps, j'envoyais les chefs de corps dans les casernes pour contenir les troupes exaspérées du danger couru par leurs camarades, et, pendant près de six heures, en face d'une foule d'énergumènes brandissant des épées, braquant des pistolets, hurlant : « *Des*

armes! Aux assassins! » je restai là à leur dire : « Eh « quoi! vous avez le fusil d'une main, le sabre de « l'autre, et vous demandez des armes, tandis que mon « épée est dans le fourreau, que je croise les bras au « milieu de vous, et que j'essaie de vous sauver les uns « et les autres du crime de vous entretuer! » Enfin, sur le soir, le calme fut rétabli, chacun rentra chez soi : je crois que depuis 1789, c'est la seule révolution qui se soit produite sans effusion de sang.

Dès que le changement de gouvernement eut été par mes soins proclamé dans tout le département et que je me fus assuré que l'ordre régnait partout, j'annonçai mon départ. Toutefois les commissaires du Duc d'Angoulême vinrent m'offrir, au nom du prince, de conserver la préfecture de Montauban ou d'accepter, à mon choix, celle de Toulouse. Je leur répondis que ma conduite ne m'avait été dictée par aucun intérêt personnel; que mon seul moyen d'emporter l'estime sinon la reconnaissance des habitants du Tarn-et-Garonne était de me retirer maintenant que mon intervention n'était plus nécessaire; que j'avais gardé le pouvoir aussi longtemps que j'avais pu craindre des collisions; que l'autorité du Roi étant désormais établie, ma mission cessait et que je ne pouvais en accepter une autre; que je désirais me retirer de la vie politique, et que leur présence, jointe à celle de tous les habitants à l'heure de mon départ, prouverait que j'étais hors de péril et de reproche, témoignage suffisant à ma conscience.

En effet, je montai en voiture au milieu d'une grande

foule, accompagné des notables des deux partis, et je vins retrouver ma femme et mes enfants dans mes terres, occupées pour la seconde fois par les Alliés, tellement épuisées en fournitures et réquisitions que je fus deux ans sans pouvoir y rétablir l'ordre ni en retirer profit.

Un mois après mon départ, je reçus du préfet mon successeur, du Conseil général, du maire de Montauban, des Volontaires royaux, du Grand Vicaire du diocèse et de M^me^ de Balbi les gages les plus flatteurs de sympathie et de gratitude. Le Conseil général de la Loire crut devoir aussi me témoigner son estime et ses regrets. Je joins ici ces pièces [1] qui avaient une grande valeur alors que l'on prétendait faire payer les frais de la guerre à tous les grands fonctionnaires des Cent-Jours, et qu'on menaçait de les poursuivre personnellement. La proposition fut sans doute rejetée, et semblait

1. Qu'il nous suffise de citer la dernière :

« Monsieur,

« Divers membres du Conseil général de la Loire se trouvant réunis « à Montbrison ont appris votre retour à Rambuteau. Cette circon- « stance nous donne la facilité de vous témoigner nos regrets de voir « ce département privé de l'avantage de vous revoir à la tête d'une « administration dans laquelle vous avez des titres au souvenir comme « à la reconnaissance des administrés. Nous particulièrement, qui « avons été initiés à vos travaux, nous aimons à payer un tribut légi- « time à la sagesse que vous avez déployée dans des circonstances dif- « ficiles, à votre constante sollicitude, au zèle dont vous avez toujours « été animé pour le bien public et pour celui du département confié à « vos soins. Permettez-nous, Monsieur, de vous adresser l'assurance « désintéressée de notre estime et de notre parfaite considération. »

(*Suivent dix signatures.*)

ne pas pouvoir m'atteindre puisqu'elle concernait seulement ceux qui s'étaient ralliés avant le 23 Mars à l'Empereur. Mais, dans les temps de réaction enragée, nul ne peut se flatter d'échapper à l'arbitraire, et ce m'était une raison de plus d'apprécier l'hommage et la sauvegarde que je recevais à la fois.

VI

DOUZE ANS DE LOISIRS

Ainsi, après sept ans de l'existence la plus fiévreuse au milieu des événements les plus extraordinaires peut-être de notre histoire, j'étais rendu tout à coup à ce qu'on est convenu d'appeler les *douceurs de la vie privée*. Il était temps pour mon patrimoine. Nous venions d'héberger pendant deux mois tout un quartier général allié. Le mémoire seul de l'épicier se montait à deux mille sept cents francs. Sur quarante-deux têtes de bétail, il restait une vache à l'écurie; dix-sept bœufs avaient été abattus sur réquisition en un jour; qu'on joigne à cela les contributions en argent : Dieu garde la France de l'invasion !

Comme si ce n'était point assez de ces ruines, la famine vint y ajouter deux ans de suite ses horreurs. En 1816 et en 1817 le pain valut huit sous la livre, même dans nos montagnes; sans les pommes de terre,

la moitié de la population serait morte de faim. Comment subvenir à tant de misères? Il me sembla que donner de l'ouvrage était la meilleure des charités. Je fis clore tous mes bois de fossés, aménager deux étangs, percer des chemins d'agrément....., bref, j'occupai tous les bras que je pus, et cela ne contribua point à réparer mes pertes.

La mort de ma grand'mère de Laviefville m'appela, au commencement de 1816, à Paris. Mon deuil se conciliait assez avec la position de paria faite à ceux des Cent-Jours, dans ce déchaînement de passions qui brisaient les plus proches parentés comme les amitiés les plus étroites. Ainsi ma cousine, Mme de Lavillegontier, me fit prier de ne pas aller chez elle. Je fus pourtant bien accueilli de la duchesse de Narbonne, de l'abbé de Montesquiou, de Mme de Fézensac, des Sémonville, des Jaucourt, lesquels, en rentrant en France, avaient écrit à ma femme : « Nous ne pouvons oublier les enfants de « notre ami ; donnez-nous un moyen de servir M. de « Rambuteau. » J'en dirai autant de Mme de Balbi dont la bienveillance fut pour quelque chose dans celle de l'abbé de Montesquiou.

Je voyais aussi quelques anciens dans la même situation que moi, le maréchal Suchet et la maréchale dont les sentiments ne se sont jamais démentis, le général Belliard, le général Andréossi, etc... C'est à cette époque que je me liai intimement avec le général Foy.

J'avais beaucoup connu sa femme à la Cour en 1812 et en 1813, femme charmante et mondaine qui ne s'en

consacra pas moins vaillamment à ses devoirs de mère de famille, et éleva elle-même ses cinq enfants qu'elle fit dignes de l'adoption de la France[1]. Ils vivaient alors retirés dans un petit entresol, rue de Verneuil, où j'allais toutes les semaines prendre ma part d'un gigot aux haricots, en compagnie de l'historien Sismondi. Un matin, on m'envoie prier à déjeuner : c'était pour fêter la délivrance du général Drouot qui venait d'être acquitté et sortait de l'Abbaye. Quelle joie pour nous, et quel acte de justice, car, pendant les Cent-Jours, il avait refusé de toucher son traitement de l'année passée à l'île d'Elbe, disant qu'il n'y avait pas droit, n'ayant point été au service de la France. Après les premiers épanchements, nous ne pûmes lui cacher notre surprise de sa belle redingote neuve, lui dont la toilette était d'ordinaire si négligée : — « C'est que, nous dit-il, je « suis fort laid, et trois mois de prison ne m'avaient pas « embelli. Je me fis donc faire cette redingote pour « n'avoir pas trop mauvaise mine le jour où je serais « fusillé. »

Je profitai de mon séjour à Paris pour m'occuper des affaires de la duchesse de Narbonne restée sans autre ressource que le petit douaire que nous lui faisions, puisque la Restauration avait supprimé les pensions impériales. Je comptais sur le crédit de l'abbé de

1. La souscription nationale ouverte en leur faveur dépassa un million en quelques semaines. — Mme Foy, Élisabeth Daniels, était fille d'un premier lit de la générale Baraguay-d'Hilliers. Elle avait épousé le général Foy en 1807.

Montesquiou, son neveu[1], pour faire rétablir la sienne, d'autant plus qu'elle l'avait élevé et qu'il lui devait beaucoup de reconnaissance. Il m'affirma avoir épuisé tous ses efforts auprès du Roi et du Comte d'Artois, mais que le souvenir du dévouement de son fils à Napoléon rendait vaines toutes les démarches. C'était bien ce que me disait un jour mon beau-père : « Rambuteau, tu es « mon fils d'adoption; toute ta vie tu en sentiras les « inconvénients plus que les avantages. Rappelle-toi « que les haines de parti n'oublient jamais ! » Je me trompe, Louis XVIII envoya un billet de *mille francs* à la duchesse. Elle le lui retourna en disant que le Roi s'était sans doute trompé d'adresse, et qu'il avait cru l'envoyer aux pauvres de sa paroisse.

L'Empereur avait l'âme plus haute : j'ai dit que le 23 Mars 1815, le Grand Maréchal Bertrand était venu de sa part s'enquérir des besoins de M^me^ de Narbonne, hostile à l'Empire, fidèle à la Royauté, mais mère d'un aide de camp mort au service de l'Empereur.

Je ne me tins pas pour battu. Je pensai à faire figurer la pension de la duchesse parmi les dettes des princes pour lesquelles les Chambres venaient d'accorder vingt-cinq millions. Heureusement je trouvai un appui dans le secrétaire de la Commission de liquidation, très lié avec mon beau-frère de Mesgrigny. Je fis valoir les quinze années d'émigration qu'elle avait passées auprès de

1. Fils d'une sœur du duc de Narbonne mariée au marquis de Montesquiou-Fézensac.

Mesdames, à Rome, à Trieste, sans toucher son traitement de dame d'honneur, sans rentrer dans ses avances, sans même recevoir le legs que lui avait fait Madame Adélaïde de tous ses effets réclamés ensuite par Louis XVIII, et je demandai si tout cela ne constituait pas une dette princière. L'abbé de Montesquiou n'espérait rien. J'obtins 180.000 francs en remboursement, et 9.000 francs de rentes sur le Grand Livre. Ainsi était assuré le sort de celle que m'avait *léguée* M. de Narbonne.

Je ne dirai rien de mes propres embarras, sinon pour rendre hommage à la fermeté de M^me^ de Rambuteau, à son ordre, à sa clairvoyance. On ne s'enrichissait pas jadis au service du Roi; on ne s'enrichissait pas non plus à celui de l'Empereur : mes traitements de chambellan et de préfet étaient bien inférieurs à mes dépenses ; la Révolution, l'Émigration, l'Invasion avaient fait le reste. C'est au prix de ventes nécessaires, de sacrifices urgents et d'une sage administration que je vis clair enfin dans une fortune bien réduite.

Je mis tous mes soins à tirer le meilleur parti de mes terres et fis, en 1817, mes premières plantations de mélèzes. Pendant ma préfecture du Simplon j'avais étudié, sur l'ordre de l'Empereur et en vue des constructions navales du port de Toulon, les quatre-vingt mille hectares de forêts du Valais. J'avais été frappé de la beauté de ces arbres dont plusieurs mesuraient cent vingt pieds de haut et quatorze de circonférence ; et,

comme le sol me semblait analogue à celui des montagnes et des bruyères de Rambuteau, j'avais songé à les acclimater chez moi. Jamais essai n'a mieux réussi. En trente ans, mes pépinières m'ont fourni plus de trente mille mélèzes, soixante mille pins, sapins, cèdres et autres espèces résineuses, enfin cinquante mille arbres de bordure, fruitiers et forestiers. J'ai créé ainsi des bois magnifiques, et leur vue est encore la joie de mes yeux.

Cette même année naquit ma troisième fille, Amable, dont je dois bénir la naissance, car ce fut la seule qui me donna des petits-enfants. Sans elle, ma vieillesse eût été triste et sans espoir, puisque, hélas! je devais avoir le malheur de lui survivre; mais je remercie Dieu de n'avoir point laissé éteindre ma maison.

L'hiver, le maréchal Suchet vint un matin me trouver pour me demander conseil. — « Le duc de Wellington, « me dit-il, m'engage vivement à aller aux Tuileries. « J'ai foi en votre amitié et votre jugement : qu'en « pensez-vous? » — « Monsieur le Maréchal, lui « répondis-je, vous êtes resté le seul de nos collègues « dans une position considérable et indépendante; tous « les débris de l'Empire se groupent autour de vous; « vos accordailles avec la Cour seraient un mariage de « raison, non d'inclination. Sachez attendre. La modé- « ration de votre langage et la prudence de votre con- « duite vous font honorer de tous; il viendra des « circonstances où l'on ira à vous, et votre concours « sera d'autant plus utile que vous jouirez du respect

« de tous les partis. » Il me crut et s'en trouva bien [1].

Je vis aussi, cet hiver, Sébastiani, Stanislas de Girardin [2], Caulaincourt, qui venaient volontiers à la campagne, mais jamais dans le monde. J'étais toujours dans l'intimité de Sainte-Aulaire, et je crois que pour l'esprit et le cœur il a été un des hommes les plus remarquables de notre temps. Je n'oublierai pas le service qu'il essaya de me rendre à l'occasion du mariage de sa fille avec le duc Decazes en me faisant proposer par celui-ci la préfecture de Nîmes. C'était l'époque où Stanislas de Girardin acceptait celle de Dijon, où le maréchal Suchet, Mollien et autres entraient à la Chambre des pairs; néanmoins je refusai, convaincu que si j'avais réussi à Montauban entre Catholiques et Réformés, je le devais à la confiance absolue du gouvernement, laquelle je n'aurais pas à Nîmes. Chefs et partisans exigeraient de moi des gages qui seraient de ma part faiblesse ou bassesse; je perdrais le crédit des uns, l'estime des autres : mieux valait rester tranquille.

Je fis la même réponse à l'abbé de Montesquiou quand, à deux reprises, il m'offrit de me présenter aux Tuileries : — « Non. Je vous ai servi fidèlement jus-« qu'au 25 Mars; vous m'avez donné votre approbation,

1. Bientôt en effet, il était réintégré dans la pairie et désigné par le Roi parmi les témoins qui devaient assister aux couches de la Duchesse de Berry.

2. Fils du marquis de Girardin qui avait offert à J.-J. Rousseau son dernier asile à Ermenonville. Lui-même reçut des leçons de musique de l'illustre philosophe, et dut à ce titre invoqué en sa faveur par Mme Contat, de sortir sain et sauf des prisons de la Terreur.

« votre bienveillance la continue ; mais j'ai senti que « nous ne pouvions pas nous comprendre parce que nous « ne sommes point de la même école. » — « Vous « croyez donc la royauté bien malade ! » me dit-il un autre jour. — « Nullement ; vous dormiriez même « plus en paix si vous n'aviez pas plus d'inquiétudes « que nous n'avons d'espérances. Je ne veux point vous « servir, mais je ne conspirerai jamais. Je rentrerai « dans les affaires par la Chambre quand j'aurai « quarante ans. Ce jour-là, j'irai aux Tuileries pour « prouver ma loyauté. »

J'ai tenu parole et au delà, puisque je parus pour la première fois au Palais Royal le 3 Août 1830, alors que mes amis étaient depuis longtemps du parti d'Orléans.

En 1819 M. Decazes me nomma membre du Conseil général de Saône-et-Loire et Correspondant du département au Conseil central d'Agriculture. — Je passai l'hiver de 1820 à Paris. Les exilés de 1815 venaient d'obtenir leur rentrée. Je revis avec joie les Lobau, les Bassano, tous les fidèles, et nous étions le soir du 13 Février tous réunis à un bal chez le maréchal Suchet, quand M. de Roche-Dragon vint nous annoncer l'assassinat du Duc de Berry. Ce ne fut qu'un cri d'horreur et d'indignation ; nous priâmes le maréchal qui se précipitait auprès du Roi à l'Opéra, d'offrir à Sa Majesté l'hommage individuel de notre respect et de notre sympathie : le plus sûr effet des crimes est de rapprocher les causes.

Ma vive amitié pour Sainte-Aulaire fit que je fus

encore plus indigné du déchaînement des *ultras* et de leurs odieuses calomnies contre M. Decazes[1]. Le Roi lui-même en était très affligé et allait jusqu'à craindre pour sa vie. Un jour que j'en parlais à M^me^ de Balbi, elle me dit : « Voilà bien le Roi ! Il a plus peur pour ses « amis que pour lui-même. En 1790 il nous suppliait « de partir : *Monseigneur*, dus-je lui dire, *on ne tue « point les femmes; on les fouette quelquefois; la « première, elles crient; la seconde, elles n'y font plus « attention, et je vous suis trop dévouée pour ne pas en « courir le risque!* Dites cela à M. Decazes, et qu'il « n'abandonne pas le Roi. » Mais la tempête fut plus forte que l'affection de l'un et le dévouement de l'autre. M. Decazes dut quitter le ministère. C'est de ce moment que date mon intimité avec lui.

En 1822 je vis beaucoup Victor de Broglie et son beau-frère, Auguste de Staël, avec lequel je ne tardai pas à me lier étroitement. C'était le commencement de l'école doctrinaire. J'avais beaucoup de déférence pour les Royer-Collard et les Guizot, mais moins de soumission pour les jeunes adeptes. — « Je n'ai jamais gou- « verné l'État, leur disais-je ; mais j'ai, dans des temps « difficiles, passablement administré plusieurs départe- « ments. Or, c'est en allant du connu à l'inconnu, en « adoucissant les frottements, en tenant compte des

1. Les *ultras*, qui depuis longtemps cherchaient à le renverser, l'accusèrent de complicité dans l'assassinat du Duc de Berry, et l'un d'eux, Clausel de Coussergues, demanda sa mise en accusation. — On sait le mot odieux prononcé en cette circonstance : « *Les pieds vous ont glissé dans le sang.* »

« biais, en pesant les circonstances, que je suis arrivé à « quelques résultats. Voilà le motif qui me fait hésiter à « partager votre superbe confiance dans l'absolutisme « de vos théories constitutionnelles. »

Un trait caractéristique des doctrinaires était un suprême dédain pour tout ce qui n'était pas eux. Nous avons vécu ensemble près de trente ans sans qu'ils m'aient jamais adopté et sans que j'aie désiré non plus l'être. L'obéissance exclusive répugnait à ma liberté de penser et d'agir; je les ai trouvés souvent justes envers moi, jamais bienveillants; et les jeunes, malgré mes liens avec leur chef, voyant que je n'entrais pas dans leurs rangs, me déniaient toute valeur.

Broglie était la tête de l'école. Enfant d'adoption de mon beau-père, il l'avait suivi dans ses missions d'Illyrie et de Pologne, puis à Vienne comme attaché d'ambassade. De bonne heure, il s'était distingué par ses hautes capacités, sa probité politique, ses opinions libérales, son profond savoir, toutes promesses que sa maturité tint plus tard. J'eus toujours à me louer de son amitié, sans intimité toutefois. Il avait épousé en 1816 M^lle^ de Staël pour former une des unions les plus heureuses que j'aie connues pendant les vingt-cinq ans qu'elle a duré, et qui réalisa le rêve de M^me^ de Staël : « Je veux « que ma fille fasse un mariage d'inclination, pourvu « que ce soit avec un duc et pair. »

M^me^ de Broglie me témoigna toute sa vie une grande sympathie dont elle me donna une preuve particulière en me demandant, en 1832, une de mes filles pour son

jeune frère le comte de Rocca [1]. Dans son salon néanmoins, j'éprouvais quelque embarras quand l'école doctrinaire y tenait ses assises, car on ne pouvait rire et causer qu'entre adeptes. Deux ou trois groupes se formaient à l'exclusion des simples mortels comme moi, non initiés, qui restaient ainsi isolés, si bien que, malgré l'affabilité des maîtres, celle surtout d'Auguste de Staël mon excellent ami, je ne laissais pas d'être un peu gêné. Je recourais alors à une des plus aimables familières du logis, M^lle^ Arondal, à qui j'aimais faire conter tous les détails de la vie intime de M^me^ de Staël. Elle fut pour beaucoup dans le mariage de ma fille.

En 1822 le général Foy était dans tout l'éclat de sa gloire parlementaire. Je me souviens d'un dîner où j'assistais avec Casimir Périer, Laffitte, Sébastiani, Chauvelin, Girardin, Dupont de l'Eure et Caulaincourt. On discuta longtemps sur les Bourbons, leurs chances de durée, et le régime constitutionnel. Le général résuma ainsi ses sentiments : « Si les Bourbons acceptent fran-
« chement la Charte avec ses conséquences, notre devoir
« de Français est non seulement de les accepter, mais
« de les servir. Sans doute, ils ne nous aiment pas; ils
« nous emploient à leur corps défendant, mais qu'im-
« porte notre sacrifice? Nous ne saurions le mettre en
« balance avec l'avantage de faire entrer nos institutions
« dans le droit public de l'Europe. L'avenir par lui est
« acquis à notre cause sans autre révolution. L'opinion

1. M^me^ de Staël s'était remariée secrètement en 1810 avec un officier italien au service de la France, le comte de Rocca.

« nous saura gré d'avoir surmonté nos répugnances et « sacrifié dans ce but nos intérêts. »

Tout le monde applaudit. Telle était alors, comme depuis en 1828, la presque unanimité de l'opinion : on aurait accepté les Bourbons s'ils eussent accepté la Charte. Mais de 1815 à 1830, le parti royaliste s'inquiétait bien plus de ses privilèges et des avantages du pouvoir que de la couronne de ses maîtres : il avait été impuissant à la leur rendre ; il fut impuissant à la leur garder, et plusieurs préférèrent la voir tomber que de la voir servie par les infidèles.

Cette année 1822 faillit m'être fatale. Je dus me faire opérer d'une hydrocèle dont l'origine remontait à une chute de cheval, en 1814, un jour que j'allais à toute bride de Montbrison à Saint-Étienne prendre des mesures contre l'invasion. Une tumeur se forma accompagnée d'une fièvre violente. Forbin qui me soignait crut devoir prévenir M^me^ de Rambuteau. Elle accourut. J'étais bien malade, mais convaincu que si elle arrivait à temps elle me sauverait. Effectivement elle appela Larrey qui m'opéra, aidé du médecin en chef des Invalides. Comme il y avait deux ou trois ligatures d'artères à faire, surpris de mon silence, il me disait : « Criez « donc ; les vieux grognards m'étourdissent toujours « par leurs cris. » Et moi de répondre : « Pourquoi « voulez-vous que je crie? cela ne me soulagera pas, « puisqu'il faut que je souffre ! »

Peu après, une fièvre pernicieuse se déclara. Larrey passa quatorze heures à mon chevet et me traita comme

pour la peste. Il me fit couvrir d'huile chaude et frotter continuellement avec des bassinoires. Dès que la transpiration se produisit, il m'enveloppa la tête de glace. L'effet était tel qu'à mesure qu'on retirait l'enveloppe de taffetas pour faire écouler l'eau, ma raison s'en allait comme si elle eût été fixée à cette espèce de chapeau. Malgré la sueur qui me ruisselait du corps, il me faisait absorber des boissons glacées afin d'arrêter les vomissements noirs. Enfin, au bout de huit jours, guettant la fin de l'accès, il m'administra de la quinine à haute dose pour en prévenir le retour, et je lui dus la vie, car le duc de Richelieu atteint pareillement en même temps que moi, et traité par la méthode ordinaire, succomba en trente-six heures.

Presque tous les jours le général Foy, en sortant de la Chambre, venait prendre de mes nouvelles et se rencontrait avec Caulaincourt. Le plaisir de leur entretien aidait à ma convalescence. Chose singulière, je n'ai jamais eu l'esprit plus lucide, la perception plus rapide, l'expression plus prompte. Je guéris, mais je fus dix mois à me rétablir.

Après moi, ce fut le tour de mes filles atteintes toutes trois d'une fièvre cérébrale, pendant l'automne de 1823. Je frissonne encore à ce souvenir : l'une n'était pas plus tôt hors de péril qu'il nous fallait trembler pour l'autre : Dieu me les conserva; mais combien leur santé nous laissa longtemps de cruelles inquiétudes!

Enfin, l'année suivante, le bonheur revint au foyer, non pas sans quelques déboires, car porté à la députa-

tion par le Collège de Mâcon, j'échouai de par le zèle royaliste de M. le Préfet qui raya plus de soixante élections en ma faveur. Cet échec prolongeant mes loisirs, je fis bâtir Rambuteau avec tous les matériaux des constructions de mon père. La première pierre fut posée le 4 Mai 1824; deux ans après, j'habitais ma nouvelle demeure et M. Boscq, envoyé par la Société d'Encouragement à l'Agriculture pour visiter mes plantations de mélèzes, me faisait décerner la grande médaille d'or en récompense de mes travaux.

Je passai à Paris l'hiver de 1826, toujours avec les mêmes amis : Bassano et Caulaincourt, qui m'ouvrirent leurs portefeuilles bourrés des documents les plus curieux par la différence des points de vue sur les événements de 1813, 1814, 1815; Montholon, qui dépensait follement les générosités de l'Empereur et se dédommageait de ses six années de réclusion à Sainte-Hélène; Sémonville, Royer-Collard, les Dupin, Laffitte, Girardin, etc., puis je revins à la campagne où je reçus Anselme de Braamcamp[1] très exalté par les événements politiques qui venaient de le faire exiler de Portugal.

Il ne voulait pas admettre l'institution de la pairie. — « Mon cher, » lui disais-je après avoir épuisé toutes les raisons fondées sur l'équilibre des pouvoirs, « il y a « par-dessus le marché beaucoup de sagesse à savoir se « servir des préjugés. C'est un excellent moyen de « gouvernement au dire de l'Empereur, lequel s'y

1. Son frère avait épousé la fille aînée du comte de Narbonne.

« connaissait. Les hommes qui s'en croient le plus « exempts sont encore soumis à leur influence. Il est « des contes de nourrice qui restent gravés dans notre « cœur. La seule illustration qui subsista pendant la « Révolution fut celle de membre de l'Institut dont « s'honorait Bonaparte. Les Monge, les Laplace, les « Bertholet n'ont pas été les derniers à s'enorgueillir « d'un Ordre rouge ou bleu, d'un titre de comte ou de « baron. Vous êtes moins avancés que nous. Rappelez- « vous qu'il y a de l'habileté à placer dans les brancards « de la charrette gouvernementale des forces qui sans « cela s'attelleraient à rebours. » L'ai-je convaincu? J'en doute. Toute discussion, en politique surtout, revient à dire : « J'ai raison et vous avez tort. »

Je fus une partie de l'automne à Coppet, chez Auguste de Staël qui dirigeait une vaste exploitation agricole et réunissait annuellement, dans une grande fête, les premiers agriculteurs de la Suisse et de l'Étranger. J'y revins l'année suivante. Sa sœur voulait à tout prix le marier; j'unissais mes efforts aux siens, car il avait trop de piété et de mœurs pour mener la vie de garçon : « — Ma mère, me disait-il un jour, aurait désiré que « j'épousasse une Anglaise, et, ne pouvant épouser « qu'une protestante, j'ai vainement cherché à accom- « plir sa volonté. Ce qui m'a arrêté c'est que les plus « pieuses et les plus honnêtes sont souvent de prudes « dames dont la vertu un peu diablesse fait damner « leurs maris. Les autres jettent leurs bonnets par- « dessus les moulins et ne vous laissent nulle illusion « sur votre sort! »

Un événement imprévu mit enfin sur sa route la charmante personne dont il fit sa femme : court bonheur, car un an à peine s'était écoulé qu'il succombait à une fièvre cérébrale, mal terrible et héréditaire qui avait frappé sa mère, qui devait encore frapper son frère, sa sœur et les unir tous dans une triste et commune destinée. Son ami, M. Lullin de Chateauvieux, l'auteur des *Lettres de Saint-James*, m'annonça cette douloureuse nouvelle, alors que le suffrage des électeurs venait de m'appeler à la Chambre et que le département de l'Ain n'eût point tardé à mettre à mes côtés celui qui voulait être mon frère d'armes.

En effet, je fus élu au mois de Novembre malgré le préfet, M. de Villeneuve, qui me combattit loyalement contre M. Doria, président du Collège, candidat ministériel, en possession du siège depuis douze ans. Nous avions été fort liés ; c'était un homme d'honneur, aux qualités duquel je rendais pleine justice, mais la politique brise tous les liens, trop heureux quand elle ne brise pas l'estime réciproque ! Pour moi, j'étais le candidat de la cause libérale et constitutionnelle que je servais depuis la chute de l'Empereur, et, dès 1824, j'avais annoncé que j'irais m'asseoir entre M. Royer-Collard et le général Foy.

Hélas je n'eus pas le temps de me réjouir de mon succès : un cruel malheur m'attendait. Je perdis M^me^ de Mesgrigny ma sœur, victime d'un accident. En montant un soir se coucher, son bougeoir mit le feu aux barbes de son bonnet ; la flamme gagna ses cheveux, et, mal-

gré les secours les plus prompts, elle fut grièvement brûlée au cou. On la soignait avec des lotions d'extrait de Saturne ; il paraît que la cicatrice comprima la veine jugulaire ; une attaque d'apoplexie s'ensuivit. Je la sens encore m'étreindre dans ses bras en me criant : *Sauve-moi mon frère !* Tout fut inutile. En vain Larrey qui l'aimait comme son enfant lui prodigua son dévouement : elle expira au bout de deux jours. J'ai dit notre enfance et combien je l'adorais : cela mieux que tout dit ma douleur.

VII

A LA CHAMBRE

Les élections de 1827 furent une véritable victoire pour l'opinion libérale, grâce à l'appoint de Chateaubriand qui précipita la chute de M. de Villèle en se rapprochant de l'opposition dirigée par C. Périer et Sébastiani. J'allais donc retrouver avec joie, parmi mes collègues, beaucoup de mes anciens amis, cette petite et vaillante cohorte commandée par le général Foy, qui, depuis douze ans, luttait contre le nombre et venait enfin de triompher. Ils étaient dix-sept au début; maintenant les recrues arrivaient de toutes parts, trop fortes pour former un simple parti, et pas assez pour faire une solide majorité. Mais grâce au groupe de Chateaubriand appelé « réunion d'Agier » (du nom du président Agier chez qui elle tenait ses assises), les deux Centres formaient avec une partie de la Gauche des forces suffisantes pour imposer la formation d'un

ministère libéral, et mettre Royer-Collard à la présidence de la Chambre.

La Gauche, du reste, avait elle aussi sa réunion à l'hôtel d'Ogny sous la direction de Casimir Périer et de Sébastiani, appuyés de Laffitte, Dupont de l'Eure, Royer-Collard et Bertin de Vaux, tous dévoués à la monarchie constitutionnelle. Pour moi, je pris place à côté de Sainte-Aulaire, vers le couloir qui séparait le Centre de la Gauche, sur le même banc qu'Augustin Périer, Pelet de la Lozère et Dupin.

L'opposition comptait plusieurs des plus fidèles amis du Roi mécontents d'une administration tracassière, partiale, excluant toutes les capacités indépendantes. Ils trouvaient parmi nous des gens de cœur et de talent, ralliés au gouvernement qui donnerait à la France liberté et prospérité au dedans, honneur et indépendance au dehors. Dans ce rapprochement pour un but commun, bien des préventions s'étaient dissipées, et la puissance de la loyauté est telle que MM. de La Ferronnays et Hyde de Neuville inspiraient au bout de quelques mois à Casimir Périer et à Sébastiani une confiance égale à la droiture de leurs intentions.

Quelle que fût notre origine, Empire ou Révolution, Émigration ou Restauration, nous étions tous prêts, les uns à accepter les Bourbons pour conserver la Charte, les autres à exécuter la Charte pour garder les Bourbons, c'est-à-dire à servir le gouvernement du pays par le pays, en maintenant les conquêtes de 89. Sans doute

certaines traditions rendaient de chaque côté la tâche difficile, mais en tendant la main à ceux de la Vendée comme Hyde de Neuville et La Ferronnays qui la serraient avec une confiance dont ils ne se repentirent point tant qu'ils furent au pouvoir, nous osions nous flatter que notre dévouement serait compris et apprécié du Roi.

Malheureusement les préjugés égarèrent son esprit. Il prit en défiance ses meilleurs serviteurs, ceux qui osaient lui dire la vérité, et il n'eut plus qu'une pensée, celle de conspirer contre la forme de gouvernement créé par son frère, contre cette Charte émancipatrice, transaction entre le passé et l'avenir, qui consolait la France de ses gloires perdues en lui donnant la liberté. J'en suis convaincu, les 99 centièmes de la Chambre eussent accepté les belles paroles que j'ai rapportées du général Foy, et la sincérité de nos sentiments, la volonté d'y conformer nos actes, expliquent une union que l'*Adresse* elle-même des 221 ne parvint pas à briser ; il fallut les *Ordonnances* pour nous ramener en arrière et nous rendre à chacun notre drapeau.

L'alliance avec la réunion d'Agier était un des points capitaux de notre programme ; elle fut toutefois vivement combattue par l'abbé de Pradt qui espérait jouer un grand rôle parmi nous. — « Comment, « Messieurs, s'exclamait-il, vous parlez d'alliance et de « transaction avec les gens qui, hier encore, étaient nos « adversaires et que des regrets, des espérances déçues

« ramènent parmi nous, quand vous avez la justice « pour point d'appui, et pour levier la France! » Ces indignations eurent peu d'écho, et Mauguin raillant l'abbé de son intransigeance révolutionnaire lui rappela Jupiter Scapin. Depuis dix ans il publiait des ouvrages pour préparer sa candidature et des succès à la tribune qu'il n'affronta jamais, faute d'avoir eu le courage d'un premier début.

Stanislas de Girardin m'avait bien prévenu : — « « Quand vous entrerez à la Chambre, me disait-il, « gardez-vous d'appréhender la tribune. C'est la terreur « involontaire du soldat qui va au feu pour la première « fois : il faut la surmonter à tout prix. Si vous restez « quinze jours sans prendre la parole, vous ne la « prendrez jamais. Profitez de la vérification des « pouvoirs pour vous essayer à des discussions sans « importance et sans prétendre aux discours. Ils vien- « dront ensuite. »

C'est ce que je fis avec quelque avantage, car avant de songer au succès, il faut éviter un premier échec qui ferait naître pour l'avenir de tenaces préventions. Aussi, dans les dix années de ma carrière parlementaire, toutes les fois que j'ai dû monter à la tribune, j'ai été plus préoccupé d'en descendre honorablement qu'ambitieux d'y être applaudi. Je me rendais du reste trop bonne justice pour prétendre aux triomphes oratoires, mais je me bornais, en homme d'administration et d'affaires, à me rendre utile par une étude consciencieuse de mon sujet, à l'aide des traditions et

des conseils des hommes supérieurs de la Chambre qui m'éclairaient de leur expérience. Je pris donc aux débats de la Chambre une part bien moins grande qu'aux travaux des bureaux et des commissions auxquels j'étais, par mon passé, entièrement préparé. Là, on voulait bien m'accorder quelque compétence. Je me souviens d'une réunion à Chalon en 1828, à la suite de notre élection au grand Collège, où M. de Thiard importuné des conseils et recommandations de certains personnages s'écria avec humeur : « Eh Messieurs, « laissez-nous faire ! A chacun son métier ! Quand vous « voudrez des lois, adressez-vous à Rambuteau ; il s'y « entend à merveille ! Quand vous voudrez du scandale, « adressez-vous à moi, nul ne s'en charge avec plus de « bruit et de succès ! »

En effet, les séances du Conseil d'État où j'avais, pendant trois ans, accompagné l'Empereur, mes préfectures dans des temps de tourmente, la pratique des personnes et des choses, dix années de retraite consacrées à l'étude de l'économie politique, plusieurs hivers passés à Paris dans la fréquentation des hommes les plus considérables des diverses oppositions, tout cela joint à quelque facilité d'élocution et une certaine netteté de vues me prédisposait à mon rôle de député. Mais encore, avant d'entonner sa partie dans un grand concert, faut-il prendre le ton et la mesure, et je ne voulais pas mettre à l'épreuve l'indulgence de mes amis. C'était assez que ma modération, mon dévouement connu aux principes constitutionnels, mon respect pour

d'illustres mémoires, m'eussent acquis de précieuses sympathies du côté de Royer-Collard comme de Casimir Périer.

Je commençai par tenir parole à l'abbé de Montesquiou en allant, en qualité de député, présenter mes hommages au Roi et à la famille royale; mais j'allais aussi chez les Bertin, rendez-vous journalier d'une partie du ministère. C'est au cénacle des *Débats*, sorte de sanctuaire constitutionnel, que M. Hyde de Neuville, ancien ministre de Portugal et fort lié avec mon beau-frère M. Braamcamp de Sobral, me fit connaître intimement le marquis de La Ferronnays.

C'était le modèle du parfait gentilhomme, aussi loyal que brave et désintéressé. Sa fidélité lui faisait chercher tous les moyens de réconcilier le Roi avec la Charte, la Révolution avec les Bourbons, et il comptait sur le concours des honnêtes gens, jugeant leur cœur d'après le sien. Périer et Sébastiani avaient plus confiance en lui qu'en M. de Martignac lui-même, car celui-ci, dans la crainte d'inspirer au Roi des doutes sur sa fidélité, gardait volontiers le silence sur des vérités pénibles à dire, tandis que M. de La Ferronnays ne les cachait jamais, quitte à se voir mal payé de sa franchise. Ainsi, un jour que je l'attendais chez M. Hyde de Neuville, il arriva tout hors de lui : — « Que voulez-vous que je fasse, « me dit-il, avec un homme qui vient de me dire gra- « vement, presque sans m'écouter : *Mon cher marquis*, « *vous voulez sauver ma couronne, et peut-être y* « *parviendrez-vous ; mais vous ne sauverez pas mon*

« *âme, et c'est la grande affaire!* » J'ai vivement regretté que l'état de sa santé l'ait forcé à la retraite à la fin de 1828, car il était le seul obstacle à l'avènement de Polignac qui dès lors devint un péril imminent.

Dans le cours de cette session, je fus nommé membre d'une commission chargée d'étudier l'organisation du Conseil d'État. Depuis longtemps l'opposition demandait que la section au moins du Contentieux participât à l'inamovibilité de la magistrature, comme rendant des décisions judiciaires, et plusieurs voulaient même l'étendre à toutes les autres. J'avais conservé une grande admiration pour l'ancien Conseil d'État composé des hommes les plus remarquables auxquels on doit le Code civil, et qui était en quelque sorte la clef du gouvernement impérial. L'absence de publicité permettait de tout dire; l'Empereur lui-même encourageait cette liberté, plaidant parfois le faux pour apprendre le vrai; là, nulle prétention à l'éloquence, et j'avoue que le souvenir de ces séances m'a souvent gâté les plus belles discussions de la Chambre où je trouvais qu'on parlait trop pour la galerie, plutôt en brillants avocats qu'en juges sérieux.

Je comprenais tout ce que le gouvernement représentatif, l'action des Chambres et de la tribune allaient enlever d'autorité au Conseil d'État, mais je n'en sentais pas moins sa nécessité, soit pour préparer les lois et les règlements d'administration publique, soit pour maintenir l'ordre et la discipline dans ce grand

corps administratif dont l'unité devait faire la force et la sécurité du trône. Le Conseil d'État, gardien des institutions royales, devait donc rester dans la main de la royauté, et n'avait rien de commun avec les Parlements, car un des plus grands bienfaits de l'Assemblée Constituante était d'avoir entièrement séparé la Justice de l'Administration, et donné, par l'inamovibilité des juges, des garanties judiciaires absolues.

La Cour de Cassation était le couronnement de la Justice, le Conseil d'État le couronnement de l'Administration, et le Contentieux maintenait la séparation des pouvoirs en évoquant à lui tous les conflits d'attribution. Ce sage équilibre a reçu la sanction du temps. Mais si, dans l'ordre judiciaire, tout peut être prévu et jugé avec l'impassibilité de la loi, il n'en est pas de même dans l'Administration qui ne saurait prévoir tous les cas, toutes les circonstances délicates, et qui se contente souvent de poser des principes généraux en laissant au personnel administratif la latitude nécessaire pour en assurer l'exécution. Voilà donc les ministres, préfets, maires, etc... législateurs au petit pied; et c'est cette multitude de décrets, règlements, arrêtés, etc... dont le Conseil d'État tranche en dernier ressort l'application. Un Conseil d'État inamovible serait par conséquent plus puissant qu'aucun ministère et formerait un danger pour le gouvernement comme pour le pays. Telles furent les idées que je soutins dans la commission, fort surpris du silence de M. de Cormenin qui nous lut un ou deux mémoires, car cet homme si

éloquent la plume à la main, n'a jamais parlé, pas plus au Conseil qu'à la Chambre.

M. de Portalis succéda à M. de La Ferronnays avec un dévouement de trop fraîche date pour oser parler franchement au Roi. Aussi sentions-nous venir l'heure de M. de Polignac qui fit même à cette occasion le voyage de Paris. Mais nos chefs poussèrent un tel cri d'alarme que nous accourûmes tous et que l'attitude de la Chambre le fit retourner à Londres[1]. Portalis n'était pas homme à donner de l'énergie à M. de Martignac; nous nous en aperçûmes vite au projet de la loi municipale et départementale qui devait être un gage d'union et qui fut comme une seconde édition du double vote, dans le but de fournir un point d'appui au parti aristocratique à l'aide des Conseils généraux, capables de balancer désormais l'influence d'une Chambre populaire. La loi, en effet, réduisait le nombre des électeurs de près d'un tiers, et cet espoir habilement entretenu décida le Roi à présenter une loi où il croyait voir au contraire une dangereuse concession.

Il avait été à peu près convenu que le projet nous serait communiqué à Sainte-Aulaire, Le Pelletier d'Aunay, Pelet de la Lozère, Meschain et moi, tous anciens préfets au courant des choses départementales; mais nous revînmes inutilement à la charge, et ce n'est pas sans étonnement que nous entendîmes M. de Martignac en donner lecture à la Chambre. En des-

1. Où il était alors ambassadeur.

cendant de la tribune, il voulut bien me demander mon impression : — « Vous avez, lui dis-je, rédigé les motifs « pour la Gauche et le dispositif pour la Droite. Je « trouverai dans vos propres principes des arguments « pour vous combattre, en montrant à chacun les « conséquences de la loi dans son département. Je « ne crois pas qu'ensuite vous trouviez un seul « député de la majorité prêt à vous soutenir. »

Donc, pendant trois semaines, je m'enfermai avec mon cousin Choppin d'Arnouville; nous fîmes en regard des listes électorales des tableaux comparatifs par département et par arrondissement, et, après la discussion des bureaux, je fus élu membre de la Commission. J'aurais même été nommé rapporteur si Sébastiani n'avait témoigné le désir de l'être, ce qui me fit effacer devant lui, ayant toujours préféré un ami à un succès; au reste, sa haute situation à la Chambre lui tenait lieu de spécialité. On me nomma secrétaire et Dupont de l'Eure président. Guizot rédigea l'exposé des motifs : le rapport concluait à la suppression des Conseils d'arrondissement et à l'élection des Conseils généraux par tous les électeurs.

La discussion fut très vive. Royer-Collard me disait : « Vous n'êtes pas assez fort pour lutter corps à corps « avec Martignac, mais je vous livre Vatimesnil et « consorts. » Avant de passer aux articles, on tenta de négocier avec la Commission, et Dupont de l'Eure et moi fûmes choisis à cet effet; mais le ministère refusait presque toute concession, si bien que Dupont

rompit en disant : « On m'accuse d'hostilité contre les « Bourbons ; si cela était, j'applaudirais à votre obsti- « nation qui indispose la majorité contre les ministres « et contre le Roi. Mais en vérité tous nos efforts ont « tendu à maintenir les institutions et le gouvernement « auquel on nous prétend opposés. » Et rien de plus sincère. Dupont, sans être un homme supérieur, était un parfait honnête homme, magistrat intègre, et sage- ment libéral. Peu lui importait par qui la liberté serait donnée et conservée à la France. Sa destitution [1] fut une grande faute de M. de Villèle. A défaut d'un siège à la Cour de Cassation que nous avions demandé pour lui et que M. de La Ferronnays nous avait promis s'il allait aux Tuileries, nous l'avions nommé vice-président de la Chambre.

A cette époque, je voyais souvent M. Portal, ancien ministre de la Marine, fort en crédit auprès du Duc d'Angoulême qui ne pouvait mieux placer sa confiance. Il m'engagea à le voir ; je fus en effet honoré d'une audience, bien reçu, écouté avec intérêt, mais je me retirai avec plus de gratitude que d'espoir dans le résultat de ma franchise.

Le Jeudi gras 1829 il y eut une fête aux Tuileries à laquelle nous fûmes tous invités. On joua la *Muette de Portici*. Ce choix me parut au moins bizarre, car une émeute, le tocsin, les bonnets rouges en cet endroit, sous les yeux de la Duchesse d'Angoulême, c'était un

1. De Premier Président à la Cour de Rouen.

spectacle bien déplacé. — « Qu'en dites-vous ? » me demanda Mme de Balbi. — « Ma foi, Madame, je me « crois au festin de Balthazar, avec les trois mots fati- « diques contre le mur ! » Mes pressentiments étaient si forts que je pris à part M. de Martignac et lui dis : « Monsieur le Ministre, il est des circonstances où les « moindres faits impressionnent. Deux choses nous « divisent, les Conseils d'arrondissement et les listes « électorales. Accordez-nous que les conseillers géné- « raux seront élus comme les députés, et je vous pro- « mets d'obtenir de la Commission le maintien des « Conseils d'arrondissement. » — « Vous êtes un bon « citoyen, me répondit-il en me serrant la main, mais « au point où nous en sommes, vous me demanderiez « une épingle que je ne pourrais vous la donner. » — Quelques jours après, la loi fut retirée.

Je fis partie de la Commission du budget pour les ministères de la Guerre et de l'Intérieur. Là encore ma conciliation rendit plus d'un service à M. de Martignac et surtout à M. de Caux. Il y avait des réformes indispensables à introduire dans le budget de la Guerre, notamment pour la Garde Suisse et l'État-major des Princes. M. de Caux en convenait, mais il espérait les obtenir du Roi dont il nous priait de ménager l'amour-propre en laissant ces pénibles concessions à son initiative. Il prit même l'engagement de les proposer à la prochaine session et de démissionner si elles n'étaient point accueillies. Nous acceptâmes cet ajournement ; le budget fut discuté sans incident, et ce fut une preuve de plus de notre désir d'entente.

Je ne dirai rien de la Commission des douanes dont j'étais secrétaire, ni de deux longues questions qui remplirent bien des séances : les fers et les sucres. D'autres événements se préparaient qui allaient bouleverser nos travaux pacifiques. En effet, la session de 1830 s'ouvrait grosse d'orages. L'avènement du ministère Polignac avait gravement blessé la majorité. Le Centre droit, flanqué du groupe Chateaubriand, rivalisait de violence avec la Gauche. Hyde de Neuville et Bertin menaient l'attaque dans *les Débats*, tandis que Royer-Collard et Guizot se servaient du *Globe* fondé par la Société *Aide-toi, le ciel t'aidera*[1] : c'était l'organe des doctrinaires, d'allure presque républicaine, tirant des principes constitutionnels tout ce qui pouvait réduire l'autorité royale, de même que l'ancien parti protestant, après la Ligue, cherchait à établir un système politique presque indépendant de la royauté. Un troisième journal, *le Temps*, intermédiaire entre *les Débats* et *le National*, servait d'interprète à une bonne partie de la Gauche, avec trois députés pour directeurs, MM. Gautier de Bordeaux, Augustin Périer et moi.

L'opposition était donc très puissante, groupée autour de cette Charte qui rendait aux uns les libertés conquises par la Révolution, aux autres l'antique race

1. Club fondé en 1826 par Guizot, Odilon Barrot, Barthe, et qui réunit bientôt toutes les fractions de l'opposition libérale. Le manifeste disait : « Nous n'avons que nous-mêmes. Si donc nous voulons « conserver les débris qui nous restent des droits si glorieusement « conquis il y a quarante ans....., *aidons-nous, le ciel nous aidera.* » — De là son nom.

de nos rois, car ce sera l'honneur de Louis XVIII d'avoir fait vivre dix années cette monarchie issue de circonstances si difficiles, qui, en définitive, donna à la France la paix et la prospérité. Sa mort paisible aux Tuileries avait prouvé la valeur de ce système de bascule et de juste milieu. Mais malheureusement Charles X ne l'entendait pas ainsi. Dès l'ouverture des Chambres en 1830, je fus frappé de l'attitude de M. de Polignac : Il n'ignorait pas les suspicions légitimes dont il était l'objet, et pourtant il affectait une confiance, pour ne pas dire une présomption, une sorte de fierté dédaigneuse qui pouvait peut-être témoigner de son courage, mais non de son habileté parlementaire. On ne peut jouer plus gaiement qu'il ne faisait sa propre fortune et celle de son maître par un dévouement plus imprudemment employé.

L'Adresse des 221 lui répondit. Je fis partie des diverses réunions tenues pour en arrêter les termes. Le groupe de Chateaubriand nous étonna par son impétuosité : on sentait gronder la colère du ministre disgracié. En revanche, Guizot et Royer-Collard apportèrent à la délibération l'ordinaire solennité de la doctrine, mêlée, sans doute à leur insu, d'une pointe de plaisir à donner une leçon aux *Mamurras* [1] de la royauté. L'adresse fut rédigée par les monarchistes les plus sin-

1. Mamurra, chevalier romain, intendant et favori de César pendant l'expédition de Gaule où il s'enrichit au service du maître. Les épigrammes de Catulle sur ses rapines, son luxe et ses flagorneries l'ont rendu célèbre parmi les courtisans.

cères ; Casimir Périer et Sébastiani n'y participèrent point pour n'en pas compromettre le succès, car il ne s'agissait que d'un avertissement salutaire dans le but de montrer le péril au Roi et de prévenir une catastrophe. Après trente ans je ne crains pas d'affirmer encore ce que je pensais alors et ce que j'ai dit, que, parmi les 221 si méconnus, si calomniés depuis, il n'y en avait pas trois qui voulussent renverser le trône.

Quelques jours après la dissolution de la Chambre, je me trouvais chez Mme de Jaucourt avec M. de Talleyrand. Il me demanda ce que je pensais de la situation. Je lui dis, qu'à mon sens, les 221 seraient tous réélus : ils reviendraient plus irrités, grossis d'autres mécontents moins bien disposés envers la Couronne, et convaincus de la mauvaise volonté du Roi auquel ils ne laisseraient pas assez de prestige pour gouverner ; le plus difficile serait d'éviter la faute de la Constituante et de la Législative qui voulaient conserver le Roi, mais se défiaient de lui, ne songeaient qu'à lui lier les mains, oubliaient que son emploi était de régner, et préparaient par leurs précautions une révolution nouvelle ; le devoir était donc de soutenir la légitimité. — « Ce sont là de très beaux sentiments, me répondit « M. de Talleyrand, mais fort inutiles. Je ne sais qui « enterrera les Bourbons, mais je sais fort bien qu'à « cette heure ils sont morts et qu'ils ne ressusciteront « pas. »

Et comme je lui demandais de s'expliquer, il me tint le même langage que Corvisart, dont j'avais été jadis

tant frappé : « *On n'agit point contre son organisation.* « Chez Charles X c'est un principe de conscience qui « le mène et qui le conduira aux dernières consé- « quences. Je les prévois : voilà tout mon secret. » Quelle sagacité dans cet homme, et comme on comprend son constant bonheur à sortir des révolutions à son profit! Louis XVIII lui en témoignait un jour sa surprise. — « Sire, dit-il, en souriant, la Providence « me protège sans doute, et elle a voulu qu'il arrivât « toujours malheur aux gens qui se mettaient contre « moi. »

Je ne me trompais pas; je fus élu avec plus de voix qu'en 1827, grâce à la maladroite proclamation du Roi qui signalait les 221 comme ennemis de la Couronne. Le soir de l'élection, deux cents électeurs vinrent me féliciter dans le salon de M. Tondu, et me demandèrent de leur parler de la situation. Je leur dis que mes collègues auraient le même succès que moi, et que si le Roi gardait son ministère Polignac, ce serait une lutte à mort, tandis qu'un ministère sincèrement constitutionnel pourrait tout sauver. Mais M. de Talleyrand ne se trompait pas non plus. A cette heure, tout était perdu : le Roi signait les *Ordonnances*.

Quand elles parurent, j'étais aux eaux de Saint-Alban avec ma femme et mes enfants. Je me hâtai de revenir à Mâcon, en prévision des troubles; là j'appris les journées de Juillet. Ce fut comme une secousse électrique. La malle du 30 étant arrivée avec les couleurs tricolores, la déchéance fut proclamée, le préfet remplacé par

une commission administrative, et je décidai mes amis à prendre l'initiative du mouvement pour empêcher le désordre. Je partis aussitôt pour Paris ; à Chalon, j'engageai le sous-préfet à prendre également position afin de contenir une population très avancée, et je l'assurai de mon appui. Son courage et son sang-froid furent du reste récompensés par la préfecture des Landes.

Dans la forêt de Lieursaint, je rencontrai Monseigneur le Duc de Chartres [1] qui accourait de Joigny avec son régiment. Je lui donnai des nouvelles de nos départements, et je le laissai coucher le soir à Villeneuve-Saint-Georges.

J'arrivai assez tard à Paris. Aux barrières, on faisait une quête pour les blessés. Le peuple rentrait de Rambouillet, et j'entendis dire à Pajol [2] qui commandait l'expédition que, s'il avait été chargé avec cinq ou six escadrons de la repousser, toute cette cohue se serait dispersée comme des moutons et qu'il n'en serait pas rentré un seul à Paris.

Je descendis chez Casimir Périer dont les premiers mots furent : « Il faut aller au Palais Royal. » Or, depuis dix ans, j'avais constamment refusé de le faire, non que j'eusse la moindre aversion pour le Prince et sa famille, au contraire : les bontés de Madame la Duchesse d'Or-

1. Fils aîné de Louis-Philippe, colonel du 1er régiment de hussards.
2. Ancien général de l'Empire, très hostile aux Bourbons. Il avait jadis servi sous le comte de Narbonne. — On sait que cette marche sur Rambouillet détermina le départ de Charles X pour Cherbourg.

léans et de Madame Adélaïde pour ma sœur[1] m'avaient vivement touché ; mais j'étais resté de cœur attaché à la maison de l'Empereur ; je ne voulais entrer dans aucune intrigue, encore moins dans une conspiration ; je tenais à mon indépendance entre les partis ; je n'allais aux Tuileries que par déférence de député, une ou deux fois l'an ; je suivais dans mon opposition ministérielle la route que m'avait tracée le général Foy, fidèle à la légitimité tant qu'elle serait elle-même fidèle à la Charte. En vain Périer, Sébastiani, Dupin, Auguste de Staël, l'intime de la maison, m'avaient sollicité ; j'avais repoussé leurs instances ; mais la situation était bien changée. En un quart d'heure, Périer me montra notre devoir, notre espérance. Je vis aussi Sébastiani. Tous deux prévinrent le Prince, et je fus avisé qu'il me recevrait le lendemain de très bonne heure.

Je fus exact. En chemin je rencontrai Gautier de la Gironde, un des membres marquants de la réunion Agier, et des anciens amis de la Duchesse d'Angoulême. — « Où allez-vous ? » — « Au Palais Royal. » Nous causâmes. — « Eh bien, me dit-il, en vous engageant « parlez pour deux, car je me mets de moitié avec « vous : nous n'avons pas d'autre ressource. » Au Palais, je fis antichambre chez M^me^ de Montjoie, qui aimait fort ma pauvre sœur et qui m'accueillit en conséquence. Puis, je fus introduit.

1. Elles avaient fait beaucoup d'instances pour l'attacher à leur maison, et M^me^ de Mesgrigny eût accepté sans son veuvage et l'éducation de son fils.

Le Duc était seul avec la Duchesse : lui, en grande redingote, simple caleçon, sans cravate; elle, en peignoir de percale, assise et écrivant à une petite table. Son Altesse m'embrassa. Il me dit combien il était content de me voir, qu'il désirait depuis longtemps me compter parmi ses amis, et qu'il faisait cas de mon caractère. — « Monseigneur, répondis-je, je ne me suis « jamais donné à demi, et toujours pour servir la « France, même avec le Roi s'il eût voulu. Vous êtes « aujourd'hui le seul qui puissiez la sauver; je vous « apporte donc ce que j'avais voué à l'Empereur, un « dévouement sans conditions et sans limites. » Il m'embrassa de nouveau : — « A des gens tels que vous, « il n'est qu'un moyen de montrer sa confiance, c'est « de leur parler à cœur ouvert. Je suis tranquille sur « l'Angleterre et sur la Russie; mais à Vienne.... ! c'est « là qu'est mon ennemi naturel. » — « Monseigneur, « repris-je, soyez certain que s'il y avait une espérance « pour le fils de l'Empereur, je ne serais pas ici. Mais « nous avons appris à l'école de son père que la France « passait avant tout. Or, il n'y a que vous pour sauver « la monarchie et prévenir les pires malheurs : la répu- « blique et la guerre civile. Vous aurez donc les Bona- « partistes. »

Il me pria alors d'aller voir Bassano et d'écrire au général Drouot, ce que je promis de faire séance tenante. Il me questionna aussi sur l'esprit de la Chambre; je lui fis la commission de Gautier, précieux symptôme des dispositions de son parti, et il ajouta :

« Je ne puis pourtant pas accepter la couronne tant que « le Roi est en France ! » A ces mots, la Duchesse relevant la tête et rompant le silence qu'elle avait gardé jusqu'alors : — « Non, M. de Rambuteau, s'écria-t-elle, « cela est impossible ! » Son émotion, ses larmes m'impressionnèrent beaucoup. — « Madame, dis-je, les « révolutions ne reculent ni n'attendent. Vous serez « reine avant dimanche, ou vous ne le serez jamais. « Rentrer sous les ombrages de Neuilly n'est plus en « votre pouvoir : c'est le trône ou l'exil pour vous « et pour vos huit enfants. » Elle soupira sans répondre. J'insistai longuement sur l'attente et les besoins de la France, puis je pris congé de Leurs Altesses et m'en fus saluer M^me^ de Montjoie.

Elle voulut à tout prix me conduire auprès de Madame Adélaïde, qui m'entretint de la conversation que je venais d'avoir avec son frère. Je lui répétai ce que je lui avais dit, mais avec plus de chaleur encore, en la conjurant d'intervenir auprès du Prince : « Sans « lui, nous allions avoir sûrement la république sous « la présidence de M. de Lafayette. Il fallait donc se « décider sur l'heure. Sans doute il ne pouvait pas « donner à la France le luxe des victoires et des con- « quêtes ; il ne pouvait pas davantage s'appuyer sur les « antiques traditions et le long passé de la légitimité ; « mais il pouvait être un roi nouveau, un roi citoyen, « choisi par les Chambres, proclamé par le pays, fort « des principes de 89, abrité sous ce drapeau tricolore « qu'il avait porté et servi, instruit par les leçons de

« l'exil et résolu de s'appuyer sur le peuple, car, si le « clergé méritait protection et respect, il ne devait pas « être une base de gouvernement; la noblesse, d'autre « part, en prétendant renaître comme caste, perdrait la « solide influence de la grande propriété; le règne de « la classe moyenne était donc venu, à la condition « d'améliorer les classes inférieures. »

Madame Adélaïde voulut que je lui écrivisse le résumé de mes paroles pour agir sur son frère; puis, je courus chez Bassano que je trouvai dans les mêmes sentiments que moi. Il reconnut qu'on ne pouvait rien tenter en faveur du Roi de Rome, que la république était inévitable, qu'il fallait faire diligence, et m'assura du concours de tous ceux de l'Empereur, Drouot, Lobau, Durosnel, Corbineau, Exelmans. — Drouot, effectivement, me répondit par une lettre admirable de désintéressement, de patriotisme et de sagesse [1].

De là, j'allai déjeuner chez le duc de Broglie où je trouvai le prince Adrien de Laval-Montmorency qui arrivait de Rambouillet avec mission de proposer l'abdication de Charles X et la reconnaissance du Duc de Bordeaux sous la régence du Duc d'Orléans. — « Il est « trop tard, répondit M. de Broglie; peut-être était-ce « possible il y a trois jours; maintenant la partie est « liée; il n'y a qu'un sacrifice dynastique qui puisse « sauver la monarchie. C'est une révolution anglaise

1. Lettre que nous n'avons pu retrouver dans les papiers du comte de Rambuteau.

« qui s'accomplit; la France aura son 1688 avec le « plus proche héritier dans la ligne constitutionnelle, « comme alors dans la ligne protestante. Cela se fera « par les Chambres, et la Constitution ne sera pas « changée. Où serait la force d'une régence? Que faire « de Charles X, de la Duchesse de Berry, du Duc et « de la Duchesse d'Angoulême, en appelant au trône « Henri V? Chaque jour se renouvelleraient les mêmes « conflits et les mêmes difficultés. »

M. de Sémonville lui-même ne raisonnait pas autrement, lui qui avait fait tous ses efforts pour sauver la couronne du Duc de Bordeaux. Il m'assura que si on l'eût écouté à Saint-Cloud le 29 et le 30 juillet, et qu'on eût envoyé le jeune prince au Palais Royal ou à l'Hôtel de Ville, il eût été aussitôt proclamé. Pour moi, je suis convaincu que la Duchesse Marie-Amélie l'aurait accueilli comme l'aîné de ses enfants et que les pleurs que je lui avais vu verser le matin n'avaient pas d'autre cause.

Dans la journée, je fis visite à M. de Lafayette qui tenait une espèce de cour à l'Hôtel de Ville avec un entourage quasi révolutionnaire. Le soir, après la séance de la Chambre où l'on avait nommé la Commission de la Charte, laquelle devait le lendemain déposer son rapport, je vis M. de Talleyrand. Je le trouvai très favorable au mouvement qu'il avait si bien prévu. — « Mais, me dit-il, ne vaudrait-il pas mieux créer un « Gouvernement provisoire de quatre ou cinq semaines « qui permettrait aux Chambres d'opérer les change- « ments nécessaires, d'apaiser les esprits, et de prévenir

« les tumultes ordinaires aux insurrections? » — « Non, « lui dis-je, ce n'est point mon avis. La révolution a « surpris tout le monde; chacun cherche déjà à l'ex- « ploiter à son profit. Les Chambres n'ont que l'appa- « rence du pouvoir; si l'on ne donne pas de suite un « chef au gouvernement, dans deux jours il faudra « choisir entre la République à Paris et Charles X à « Rambouillet. Le peuple a été généreux autant que « brave. Attendre, c'est fournir aux passions un ali- « ment. Or, êtes-vous sûr de commander à la tempête, « et avez-vous le *quos ego* de Neptune pour arrêter les « flots? »

Le lendemain, en effet, l'agitation était extrême. La garde nationale n'étant point encore organisée, des volontaires en guenilles montaient la garde au Palais Royal; c'était toute la populace du quartier dévoué au Duc d'Orléans accourue pour empêcher le pillage. Pendant plus de deux mois on continua de rencontrer leurs loques partout, dans les cours, sur les escaliers, dans les antichambres, et ce fut avec bien des peines et des ménagements qu'on parvint à leur faire céder la place aux gardes nationaux.

La journée se passa en conciliabules sur la conduite à suivre le soir. Le parti républicain songeait à chasser la Chambre ou à lui imposer la présidence de Lafayette; le succès de l'échauffourée de Rambouillet exaltait les têtes. Il fallait tout craindre. Un homme à qui je dois rendre hommage parce qu'il se montra alors aussi bon Français que politique clairvoyant, c'est M. Odilon

Barrot. Plus que personne il contribua à éclairer M. de Lafayette, à lui faire refuser la présidence de la Chambre ou la proclamation de la République, et le convaincre que Louis-Philippe, avec ses institutions libérales, serait la meilleure des Républiques : sages paroles retenues et prononcées par celui-ci en présentant le Prince au peuple, à une fenêtre de l'Hôtel de Ville.

La France de 1830 doit à Odilon Barrot d'avoir évité les scènes de 1848. Longtemps nous avons vécu dans des camps séparés, mais j'ai toujours estimé son noble caractère. En 1850, nous nous rencontrâmes aux eaux de Vichy. Il était triste ; il me parla de la part révolutionnaire qu'il avait prise aux derniers événements, et il ajouta : « Ce n'est pas trop de toute ma vie pour « réparer l'erreur d'un jour, car je voulais une réforme, « et non un renversement. »

L'heure de la Chambre arriva au milieu d'une grande effervescence. La foule avait envahi les abords de l'Assemblée, et, pour franchir le pont à travers une presse menaçante, il n'y avait qu'un mot de passe : *Un des 221;* encore m'entendis-je cinq ou six fois répondre : « C'est « égal, on vous jettera à l'eau si vous faites un roi. » La manœuvre des républicains était claire : partout retentissait le nom de Lafayette ; comment ne pas tenter une si belle occasion? Sous le péristyle je trouvai Benjamin Constant, Augustin Périer, Alexandre Laborde qui essayaient, sans grand succès, de calmer la foule. J'entrai dans la salle. M. Bérard venait d'achever la lecture de son rapport ; M. de Salverte était à la tribune

et insistait pour que la discussion fût ajournée au mercredi suivant; l'assemblée inquiète paraissait sous l'influence des clameurs et des menaces qui arrivaient du dehors. Quand il eut fini, M. Laffitte, président, demanda si quelqu'un réclamait la parole sur la proposition d'ajournement. Il se fit un grand silence. J'étais au pied de la tribune; j'en escaladai vivement les degrés et je dis en substance :

« Messieurs, Paris a sauvé la France du despotisme, « c'est à la Chambre de la sauver de l'anarchie qui « gronde à nos portes. Elle prétend nous dicter notre « conduite ou sinon nous jeter à la rivière; je demande « à l'Assemblée de prendre acte de l'abdication de « Charles X qui a violé le pacte fondamental de la « Constitution, d'appeler au trône le Duc d'Orléans, de « discuter séance tenante le rapport sur les modifica- « tions de la Charte, et de se déclarer en permanence « jusqu'à l'accomplissement de ce grand devoir. Rap- « pelez-vous qu'en Angleterre le Parlement empêcha « la guerre civile prête à éclater, en votant en une seule « nuit le bill des droits avec l'appel au trône de la « maison d'Orange, et que cette heureuse précipitation « a donné au pays cent quarante ans de liberté et de « prospérité. »

La discussion fut très vive. Salverte me combattit, mes amis ripostèrent, et ma proposition allait être mise aux voix quand M. Guizot, nommé depuis le matin Commissaire au département de l'Intérieur, prit la parole. « La Chambre, dit-il, peut se rassurer sur les

« dangers dont on cherche à l'effrayer afin d'obtenir « une séance de nuit ; le gouvernement provisoire se « déclare assez fort pour la protéger et lui garantir la « sécurité ; demain ses délibérations seront libres « comme aujourd'hui. » Cela termina le débat et la discussion fut renvoyée. Combien de fois je l'ai déploré ! Ce fut pendant cette nuit d'intervalle qu'on décida Louis-Philippe à réserver la question de l'hérédité de la pairie, réserve qui annonçait sa suppression et qui préparait la mesure néfaste dont, pendant dix-huit ans, la couronne ressentit les effets.

Le principe de l'hérédité était la force de la monarchie ; il rattachait à la nouvelle dynastie l'ancienne noblesse ; il l'armait d'une autorité singulière sur la grande propriété. Déjà plus de cinquante pairs, parmi les plus hautes personnalités de la Cour et de la légitimité, avaient quitté Charles X à Rambouillet, fait leur soumission à Louis-Philippe, pris part aux délibérations de la Chambre et voté la déchéance. Qu'arriva-t-il ? Blessés par le retrait de l'hérédité, quarante-quatre donnèrent leur démission ; les forces conservatrices se divisèrent en deux camps ; beaucoup de grandes familles qui se seraient ralliées au nouveau régime dans l'espoir de la pairie gardèrent l'hostilité, d'autant plus que, pour les séduire, le roi ne disposait d'aucun de ces puissants moyens entre les mains de Napoléon : Il n'avait rien à rendre, puisque la révolution de 1830 n'avait rien confisqué ; il n'avait rien à donner, puisque la pairie ne valait que par l'hérédité. Or c'était une valeur

recherchée. Ainsi je disais un jour à M. Beugnot, avec qui j'étais fort lié : « Comment avez-vous pu faire tant « de sacrifices pour une telle vanité? » — « Dites *des* « *bassesses*, mon cher, *des bassesses!* Que voulez-vous? « C'est un titre si utile pour faire une dupe le jour où « l'on veut marier son fils! » En effet, l'héritage de la pairie était coté *un million* dans toutes les études de notaires, et si, après la fournée de M. de Villèle, le prix était tombé à *500.000 fr.*, cela en valait encore la peine.

Pour combler ces démissions qui privaient la Chambre de ses anciennes illustrations, on recourut à celles de l'Empire, puis aux parlementaires qui n'en voulaient pas toujours et l'abandonnaient à leurs parents, comme Sébastiani, Duchatel et Dupin. On en vint à choisir des députés remerciés par leurs électeurs, tant et si bien que la Chambre des pairs perdit tout prestige et ne fut plus la haute assemblée interposée par la Charte entre la Chambre des députés et la Couronne. Mon témoignage, je l'espère, ne sera pas suspect, car n'ayant que des filles, quelle ambition aurais-je pu avoir d'hérédité? J'en jugeais et j'en parle encore par instinct politique, persuadé qu'il fallait conserver le plus possible du vieux gouvernement pour faire mieux accepter le nouveau par l'Europe.

Je reviens à cette séance levée au milieu d'une extrême émotion. Je fus rejoint dans la salle des Pas perdus par Mauguin qui me dit avec colère : « Rambu- « teau, vous avez parlé ce soir de façon à mériter cent « coups de fusil. » — « Ah bien! répondis-je, je suis

« sûr que parmi ceux qui nous entourent et nous « entendent, je compte beaucoup d'amis et point de « meurtrier! » Effectivement, des mains se tendirent vers moi de toutes parts. Plus tard, je lui demandai (car nous avions toujours été jusque-là en excellents termes) les motifs de son incartade. Il me dit : « J'étais « furieux parce que nous voulions à tout prix traîner « les choses en longueur; nous avions préparé un « mouvement en faveur du duc de Reischtadt; nous « attendions les fédérés de Rouen et d'autres villes; il « nous fallait gagner du temps, et nous croyions pouvoir « compter sur vous en raison de votre dévouement à « l'Empereur. Et voilà que c'est justement vous qui, « par votre précipitation, veniez de faire échouer nos « espérances! » Je lui prouvai combien cet espoir était vain, de l'aveu même de Bassano et de Drouot; que ni Lafayette ni les doctrinaires n'auraient jamais accepté le Roi de Rome; que tout ce que nous eussions risqué c'était la république. Il me comprit très bien et ne fut point convaincu.

Dans la nuit, on eut connaissance de divers rassemblements à l'Estrapade et autres lieux pour marcher le lendemain matin sur l'Assemblée et l'empêcher de délibérer. Aussi, dès quatre heures étions-nous convoqués, et à six heures nous réunissions-nous à la Chambre protégée par environ douze cents défenseurs de bonne volonté, car la garde nationale n'était pas encore organisée. Lafayette avait promis son appui ainsi que Benjamin Constant et Laffitte, lequel, pour que la

royauté fût son ouvrage, mettait tout son zèle à la faire proclamer. Elle le fut à la presque unanimité. On revisa rapidement la Charte. Je ne pris point part à la discussion, sauf incidemment, quand il fut question du culte israélite ; je proposai, dans un esprit d'équité, de l'assimiler aux autres cultes salariés par l'État, vu qu'il suffisait pour cela d'un simple article à incorporer dans le budget, et il n'en fallut pas davantage pour faire disparaître la dernière inégalité entre citoyens.

Le 7 Août, la Chambre porta la nouvelle Charte au Duc d'Orléans, déjà investi du pouvoir. Je donnais le bras au général Clausel. L'agitation populaire avait cessé. Le peuple, du reste, savait-il bien ce qu'il voulait? Nous fûmes en effet plusieurs fois interpellés en chemin par des gens qui nous disaient : « Vous allez « faire un roi ; pourquoi pas un empereur? Nous aime- « rions autant crier : *Vive l'Empereur* que *Vive le* « *Roi!* » Il en est souvent ainsi dans les révolutions.

Dès que la garde nationale fut organisée, je m'empressai de me faire inscrire 1re légion, 2e bataillon, commandant Cottenet. Je fis partie de toutes les prises d'armes de quelque importance ; j'étais notamment de service au Luxembourg la nuit du procès des ministres. J'entends encore gronder l'émeute, car l'irritation était extrême ; on ne comprenait pas la généreuse intervention du gouvernement pour empêcher que son origine ne fût marquée d'une tache de sang indélébile. La rigueur de la saison semblait encore ajouter à l'impatience populaire. Un même cri retentissait de bivouac en bivouac : « Qu'on

« les fasse descendre ; nous les fusillerons et nous irons « nous coucher ! » A chaque instant, nous nous attendions à être attaqués. Il fallut le sang-froid et l'énergie de M. de Montalivet pour ramener en sûreté les ministres à Vincennes.

Du reste, à la Chambre même les esprits s'échauffaient souvent dans ces premières délibérations encore vibrantes des récents événements. Ce n'était pas trop d'une certaine discipline, et nos chefs avaient quelque peine à nous y plier. Un jour même Sébastiani se permit à mon égard un mot assez vif pour que j'en fusse blessé et dans la nécessité de le lui écrire. Il me répondit par une lettre que je conserve comme le meilleur témoignage d'un attachement et d'une amitié qui ne finirent qu'avec la vie [1]. Mais combien les débats politiques exigent de maîtrise de soi et de modération ! C'est, je crois, à la conciliante courtoisie dont je m'étais fait une règle absolue que j'ai dû, pendant toute ma carrière parlementaire, la bienveillance des partis.

Je fis partie de plusieurs Commissions ; d'abord celle pour reviser la loi sur les boissons, vivement attaquée et non moins vivement défendue par M. Boursy, direc-

1. Voici cette lettre :

« Mon cher Comte,

« Personne, je vous en donne ma parole d'honneur, ne nous a entendus, et je suis trop votre ami pour vous tromper..... *Je vous demande pardon* d'une expression qui était une plaisanterie entre amis intimes. Je ne veux pas qu'il puisse vous rester rien à désirer. Vous savez que l'amitié seule peut me faire parler ainsi. Je fais ce qu'aurait fait M. de Narbonne. »

teur général des impôts indirects, qui préféra réduire d'un tiers les droits de perception plutôt que de laisser toucher à l'institution elle-même. Nous cherchions, nous aussi, à la ménager et à conserver en l'améliorant les ressources du Trésor.

Nous avions proposé, pour combler le déficit, d'augmenter la contribution mobilière dont la matière imposable s'était fortement accrue depuis la Révolution, et un double projet de loi avait été déposé dans ce sens. J'en fus nommé rapporteur, ce qui me mit en fréquents rapports avec M. Thiers, sous-secrétaire d'État aux Finances. Tous les matins, MM. Saurimont et Vitalis venaient le mettre au courant des détails techniques, et telle était son admirable facilité d'assimilation que souvent, après avoir écouté en silence la première partie de la discussion, il traitait *ex professo* la seconde. De là date entre nous une amitié dont j'ai plusieurs fois reçu les marques.

Les deux lois passèrent. J'en gardai un utile enseignement : c'est qu'en fait d'impôts il faut toujours conserver ceux que la pratique a consacrés et dont les contribuables ont l'accoutumance. Ces trente-six millions de réductions opérées furent un bien dont, au bout d'un an, on ne constata nulle gratitude. Au contraire, la perception des taxes compensatrices rencontra de telles résistances que, par lassitude ou par nécessité, il fallut les réduire de moitié. Cette expérience n'empêcha pas de supprimer plus tard l'impôt sur le sel, toujours perçu facilement malgré quelques clameurs intéressées. L'agri-

culture n'en recueillit aucun avantage, et les campagnes restèrent insensibles à ce prétendu bienfait.

Mais la Commission la plus importante fut celle de la Constitution, après le 9 Août. J'en étais avec MM. de Broglie, de Barante, Benjamin Constant, Augustin Périer, Guizot, Rémusat et autres. Ma première proposition fut de soumettre la revision de la Charte et l'élection de Louis-Philippe à la sanction des Assemblées primaires, comme il avait été fait pour le Consulat à vie et l'Empire. Il me semblait voir là une souveraine ratification. Guizot combattit vivement cette idée.

— « Vous êtes, me dit-il, un enfant de l'Empire, et vos « souvenirs font tort aux principes constitutionnels. « Est-ce qu'en 1688 l'acte du Parlement n'a pas suffi à « la nation, et ne procéda-t-il pas en son nom? Il en « sera de même en France, sans recourir à un moyen « révolutionnaire. » — « Mais, répondis-je, le Parlement « anglais avait une existence de plusieurs siècles ; c'était « une autorité légale, acceptée et respectée de tous. Du « moment qu'il avait renversé Charles Ier et rétabli « Charles II, les précédents lui donnaient le droit de « disposer de la Couronne, tandis qu'il n'y a rien de « semblable chez nous. Le retour des Bourbons a été « l'œuvre de l'étranger ; la Charte *octroyée*, en insti- « tuant le gouvernement représentatif, ne s'est pas « assise sur une base inébranlable, comme les événe- « ments de Juillet l'ont prouvé ; cela vaut-il les trois « millions de voix qui ont fait l'Empereur? En ce

« moment, le suffrage de la nation n'est pas douteux : « pourquoi se priver d'une pareille force ? » Et je terminai en rappelant ce que je disais à Saint-Étienne au Comte d'Artois, à propos du drapeau tricolore : « Il « faut le garder, Monseigneur, quand ce ne serait que « pour enlever un signe de ralliement à ceux qui vou- « draient un jour le prendre pour vous combattre. » Je n'eus pas gain de cause.

Le Comité eut aussi à s'occuper de la liste civile. Un soir que je me trouvais chez le Roi, il me fit à ce sujet quelques ouvertures. — « Sire, lui dis-je, puisque Votre « Majesté daigne me consulter, j'estime qu'elle devrait « s'adresser directement à la Chambre par un message « où Elle dirait que, pour servir la France, il Lui suffit « d'une épée et d'un cheval, mais que l'honneur et la « dignité de la nation commandent au souverain placé « par elle à sa tête de tenir un rang convenable parmi « les princes de l'Europe, entre lesquels la France a « toujours eu le premier rang. »

Il m'interrompit : — « Combien me donnerez-vous ? » — « Seize millions. » — « J'en veux dix-huit. Laffitte « me les promet. » — Alors, Sire, il offre plus qu'il ne « peut tenir, car vos meilleurs amis pensent avec moi « que seize millions feront Votre Majesté plus riche que « ne l'était Charles X. Vous n'avez plus les obligations « jadis attachées à la Couronne : les grandes charges de « la Cour, jointes aux subventions des théâtres royaux, « coûtaient plus d'un million, et Votre Majesté les a « abolies ; il fallait trois millions pour les Gardes du

« corps, deux pour la Garde royale et les État-Majors,
« cinq pour les pensions que la Chambre est décidée à
« continuer en viager. D'autre part, Votre Majesté
« entend se réserver le revenu de tout l'apanage d'Or-
« léans évalué à trois millions de rente. Il est politique
« de montrer au peuple une différence notable entre
« l'ancienne et la nouvelle liste civile. Le Prince Royal
« va recevoir de suite un million de dotation, doublé à
« son mariage ; la Chambre se réserve d'établir égale-
« ment vos autres enfants. Que voulez-vous de plus? »

Il s'opiniâtra, et cinq ou six mois après nous eûmes bien de la peine à obtenir une liste de douze millions. Avec les quatre en sus qui lui auraient été primitivement accordés, il eût achevé le Louvre et se fût concilié le cœur des Parisiens, tandis que l'abandon où il laissa le palais de nos rois dans l'espoir que l'excès du mal amènerait le remède, indisposa la Ville et la Chambre. Plus d'une fois je l'ai prévenu, au risque de lui déplaire, que la Chambre, quand il s'agirait d'une nouvelle liste civile, ne manquerait pas de lui retrancher le Louvre et ses dépendances, à la demande de la Ville de Paris, afin que la nation eût le droit d'achever ce glorieux édifice, et qu'ainsi, par sa faute, la Couronne perdrait le patronage des Beaux-Arts, sa plus noble prérogative.

La réforme de la loi électorale fut l'œuvre capitale de la Commission, je dirai presque la mienne, car je fus chargé avec M. de Barante de rédiger le projet : lui s'occupa du texte et moi de la formation des collèges. Pour cela, je m'entourai de toutes les informations ;

j'écoutai toutes les députations locales afin de bien répartir les intérêts en arrondissements. Là où ils étaient doubles et exigeaient deux représentants, je m'attachai à distinguer les intérêts industriels et urbains des intérêts agricoles, de façon qu'ils eussent chacun leur défenseur.

Quant à la division du territoire, je groupai les électeurs plutôt que les populations en nombre à peu près égal. L'abaissement du cens venait à l'appui de ce système qui, en écartant le scrutin de liste, donnait plus de sincérité à l'élection et favorisait les candidats les plus estimés comme les plus capables. Finalement, je me trouvai avoir accru de 39 le chiffre précédent des députés, ainsi porté de 420 à 459. Bien entendu, j'eus à défendre mon œuvre devant la Commission qui proposa une vingtaine de modifications; mais je fus assez heureux pour les faire rejeter toutes : le projet passa intégralement. Il en fut de même de l'abaissement du cens. Nous avions proposé l'addition des capacités; M. Dupin la fit repousser, et la suite a prouvé combien notre proposition était sage et prévoyante.

Au cours de ces travaux, M. de Lafayette m'interpellait souvent. Un jour il me prit les mains et, les pressant dans les siennes, il me dit : « Vous avez les mains « pleines de libertés; ouvrez-les donc bien largement, « de manière à satisfaire à tous les besoins ! » — « Mon « général, lui répondis-je, je suis disposé à donner des « droits partout où je trouverai deux conditions indis- « pensables pour en user : *Indépendance* et *capacité ;*

« voilà pourquoi j'ai désiré que la loi électorale ne fût « pas liée à la Chambre, afin qu'elle pût suivre les « progrès du temps et gagner aux circonstances. « Aujourd'hui, nous demandons l'abaissement du cens « à deux cents francs et l'adjonction des capacités ; cela « nous paraît suffisant. L'avenir fera davantage s'il « peut. Mais créer des droits sans l'intelligence de leur « usage, c'est imiter les statues indiennes qui ont deux « cents bras pour une seule tête. »

Il ne faut lâcher la bride qu'à bon escient, et j'eus encore l'occasion de m'exprimer là-dessus à propos des Sociétés populaires. Celles-ci s'étaient reconstituées aux journées de Juillet. Dans la Commission, les avis étaient partagés sur leur existence. M. Guizot, très partisan du droit de discussion et toujours sous l'influence du *Globe* et de la Société *Aide-toi, le ciel t'aidera*, parla de la nécessité d'une loi pour en régler l'exercice et en prévenir les abus. Effrayé d'une mesure qui allait leur donner une sanction légale, je fis part de mes craintes à plusieurs de mes collègues et je crus devoir les communiquer au Roi. Il m'avait en effet demandé ma parole de ne rien entreprendre de sérieux à la Chambre sans en causer au préalable avec lui. Je fus donc le trouver :

— « Sire, lui dis-je, on ne peut pas gouverner à l'aide « de moyens contradictoires ; la Chambre et les clubs « s'excluent naturellement ; si Votre Majesté veut s'ap- « puyer sur les Sociétés populaires, les Chambres sont « inutiles ; autrement, il faut fermer les clubs. Je dépo- « serai demain sur le bureau une proposition à cet effet,

« sous forme d'adresse au Roi, et je suis certain d'un « grand nombre d'adhésions. » Il me pria de n'en rien faire, avec la grâce et le talent de séduction qu'il possédait à un si haut degré; il me dit qu'il partageait mon sentiment, qu'il voyait le danger, mais qu'il voulait y aviser lui-même sans en recevoir l'invitation de la Chambre. Quinze jours après, la garde nationale fermait violemment les clubs de Paris et le Roi m'envoyait chercher d'urgence. — « Eh bien ! me dit-il, vous « ai-je tenu parole? Êtes-vous content? » — « Pas tout « à fait, Sire, car si la garde nationale ferme les clubs « aujourd'hui, elle peut les rouvrir demain; et je ne sais « si je dois admirer ou plaindre Votre Majesté encore « gardée, sur chaque marche du grand escalier, par les « hommes déguenillés qui ont préservé le Palais Royal « du pillage. »

L'année 1830 se termina par un deuil public. Benjamin Constant mourut le 10 Décembre 1830. A ses funérailles la foule était si nombreuse que les membres de la Chambre, faute d'un costume distinctif pour se rallier et se tenir compacts, furent bientôt séparés, malgré les efforts des huissiers et des officiers de paix. J'étais à côté de Dupin qui me dit avec humeur : « Allons nous- « en; nous sommes tous là sans que la Chambre y soit « pour autant ! »

Benjamin Constant était un homme d'esprit fort distingué, mais d'un caractère frondeur et bizarre, blasé et dégoûté de tout. Ses écrits étaient très supérieurs à ses discours gâtés par un débit monotone, un manque de

conviction et une oscillation continuelle du corps. On lui demandait un jour ce qu'il aimait le mieux au monde. — « Ma foi, dit-il, je crois que c'est de gagner « au jeu ; il n'y a plus que cela qui m'amuse. » — « Mais, avec vos talents et vos succès, d'autres choses « doivent sans doute vous intéresser ? » — « Non, si ce « n'est de perdre. » Pendant trente ans, ses principes politiques ont été le bréviaire de notre jeune génération. Il définissait la royauté constitutionnelle : *le pouvoir judiciaire des autres pouvoirs, dont elle devait être l'arbitre et comme la providence* : Si la Chambre des représentants s'égarait, le Roi devait en appeler au pays par la dissolution ; si la Chambre des pairs faisait trop de résistance, il pouvait déplacer la majorité en augmentant le nombre des membres ; enfin il dépendait de lui de changer le pouvoir exécutif en changeant le ministère. Il y a loin de là à la formule doctrinaire : « *Le Roi règne et ne gouverne pas.* » Comment exercer le pouvoir suprême en restant étranger à toute influence, à toute direction ? La chute de Charles X et de Louis-Philippe a prouvé que la responsabilité ministérielle n'a jamais sauvé ni le Roi ni la Couronne.

Au commencement de Janvier 1831, l'attitude du ministère donna de graves inquiétudes à la réunion de la rue de Rivoli dont je faisais partie. Après une vive discussion, je fus envoyé avec M. Étienne en délégation auprès de Laffitte. Nous lui demandâmes une audience particulière. Il était entouré de quelques amis, dont Béranger, et nous répondit qu'il n'avait point de

secret pour eux et que nous étions trop nombreux pour songer à en garder; que, si nous venions lui reprocher certaine négligence, c'était la suite inévitable de l'embarras de ses propres affaires, mais que trois mois lui suffiraient pour les mettre en ordre, et qu'après il serait tout entier à celles du Roi. Je lui répondis que nous venions l'informer que, s'il se séparait de Casimir Périer, cent soixante députés, dont nous étions les interprètes, lui feraient opposition dès le lendemain. Il nous donna de bonnes paroles peu suivies d'effets, comme en témoigna l'émeute du 13 Février. Assurément la manifestation des légitimistes, sous couleur de service anniversaire à la mémoire du duc de Berry, en fut le prétexte sinon la cause; mais en l'absence de toute protection, de toute surveillance, les passions révolutionnaires purent se donner libre carrière.

Une des plus grandes fautes d'alors fut la faiblesse du Roi à sacrifier ses amis. Ah! nous étions loin de cette révolution anglaise qui avait servi de modèle aux journées des 7, 8 et 9 Août, où le Parlement avait disposé de la Couronne avec l'assentiment, au moins tacite, de la nation. Au lieu d'un gouvernement fort de son origine, c'était une royauté entourée d'institutions républicaines qu'on voulait substituer à tout vestige de l'ancienne monarchie et même de l'Empire, afin d'être prêt à remplacer au premier jour le Roi par un Président.

L'abandon des fleurs de lis, effacées des armoiries royales, fut une concession républicaine sans excuse et sans nécessité. Depuis dix mois nul ne s'était élevé

contre elles. La France ayant choisi un Bourbon pour roi, personne n'avait à s'étonner qu'il eût ses armes comme Napoléon avait eu son aigle. Louis-Philippe jouissait d'une popularité incontestable. On criait de bon cœur : *Vive le Roi !* sur son passage ; et, le 30 Août, à la revue des soixante mille hommes au Champ-de-Mars, il fut acclamé avec autant d'enthousiasme que Napoléon lui-même au temps de ses triomphes. Le ralliement à sa personne avait été si général qu'un matin je pus le féliciter d'avoir reçu à la file trois adversaires irréconciliables de l'Empereur : Lainé, l'abbé de Montesquiou et Royer-Collard. Il devait donc garder ses armes inséparables de son nom. De telles concessions indisposèrent l'Étranger ; elles donnaient une couleur révolutionnaire au nouveau régime qui, sans cela, eût été accepté des Cours européennes comme un simple changement de personne par suite d'abdication. En présence de la défiance environnante, l'alliance anglaise ne fut plus pour nous une convenance, mais une obligation, et, quand on nous offrit l'annexion ou le trône de la Belgique, il nous fallut céder à un prince anglais [1] ce fruit d'une révolution fille de la nôtre.

Le mois qui s'écoula du 13 Février au 13 Mars fut une des pires époques. Au désordre des finances s'ajoutait l'agitation de la rue. Laffitte effrayé nous convoqua souvent chez lui, une vingtaine de mes collègues et moi,

1. Léopold Ier était en réalité un prince allemand de Saxe-Cobourg, mais il s'était fait naturaliser Anglais après Waterloo, et son mariage avec la princesse Charlotte lui avait valu le titre de duc de Kendal.

afin d'aviser aux mesures à prendre. La dernière fois, j'eus avec lui une prise très vive et sortis fort en colère de son cabinet. Sur la porte, je rencontrai l'amiral de Rigny et lui dis : « Mon cher, si vous voulez voir la « France jetée par la fenêtre, vous n'avez qu'à rester « au balcon ; elle ne tardera pas à sauter. » Heureusement Laffitte, n'ayant plus ni sou ni crédit, donna sa démission.

Le Roi envoya aussitôt chercher Casimir Périer. Ce jour-là, je dînais chez M. Coste, rédacteur du *Temps*. Au milieu du dîner, l'amiral de Rigny me fit demander pour aller rejoindre avec lui Casimir Périer chez M. Louis, et unir mes efforts aux leurs afin de décider celui-ci à prendre le portefeuille des Finances, Périer étant bien décidé à n'accepter la formation du ministère qu'avec son concours. M. Louis finit par céder. Aussitôt Périer me dit : « Rambuteau, vous serez de la « Commission des finances ; vous ferez l'inventaire du « Trésor ; vous aurez notre réputation entre les mains. « Il faut que tout soit connu. S'il reste quelque chose « de caché, nos mesures sont vaines et notre chute cer- « taine. » Les choses se passèrent ainsi.

Dès que le ministère fut constitué, la Chambre nomma une Commission des finances dont je fis partie. Humann et moi fûmes chargés de l'inventaire ; nous y passâmes deux jours et deux nuits sans débrider. Dans les caisses à peine trouvâmes-nous deux millions en espèces ; le portefeuille contenait cinq millions disponibles ; les valeurs de Mars et d'Avril avaient été

escomptées ; deux cent quatre-vingt-dix-huit millions de bons du Trésor circulaient sur la place à plus de 6 °/₀ d'intérêt ; il fallut pourvoir aux cent vingt millions du semestre et couvrir les dépenses du Ministère, partout arriérées. Nous rendîmes compte de ce triste état à la Commission, et Humann fut nommé rapporteur. Je lui dis alors : « Mon cher ami, dites bien tout, sinon, je « vous interpellerai moi-même. J'ai paraphé toutes les « pièces, relevé tous les totaux ; mes notes sont entre « les mains de Périer et de Louis. Rien ne saurait « donc échapper. » Il s'exécuta de bonne grâce, et c'est ainsi que les trois millions d'Haïti [1], avec diverses autres affaires qu'on eût désiré celer, furent livrés à la publicité.

Le système financier de M. Louis consistait à fonder le crédit sur la fidélité aux engagements antérieurs. On vota un emprunt de cent millions au pair, souscrit en bonne partie par les membres du Parlement. Chacun s'inscrivit selon sa fortune, et le public, en voyant la Chambre donner de telles garanties, prit assez de confiance pour faire affluer les capitaux.

Au mois d'Avril 1831, les élections me ramenèrent à Mâcon. Je fus reçu avec de grandes sympathies. Toute la garde nationale m'attendait à la descente du bateau et m'escorta jusqu'à Champgrenon. Le lendemain, je me fis inscrire dans la première compagnie de grena-

1. En 1825, Charles X reconnut l'indépendance d'Haïti moyennant une indemnité de 159 millions aux anciens colons. Cette indemnité fut ensuite réduite à 60 millions, puis à un versement annuel de quatre millions, en vertu d'un accord qui, vraisemblablement, cachait quelques irrégularités.

diers, et, peu de jours après, je montai ma première garde. La nuit se passa en patrouilles. Au matin, après que le poste nous eut relevés, mes camarades m'offrirent un beau déjeuner pour fêter mon admission dans leurs rangs et me reconduisirent, musique en tête, à Champgrenon, par le faubourg de la Barre, en me faisant remarquer que son nom avait été changé en celui de Rambuteau[1]. Puis, dans une grande revue, ma femme attacha elle-même au drapeau de la légion une cravate envoyée sur ma demande par M^me^ de Lafayette.

Je fus élu à une énorme majorité. Mais en rentrant à Paris, je ne cachai point à Casimir Périer les impressions que je rapportais des départements : les têtes étaient bien échauffées ; les idées dites *libérales* avaient fait tant de progrès que déjà les institutions constitutionnelles passaient pour choses surannées. L'hérédité de la pairie était condamnée. C'était une faute, je l'ai déjà dit, une très grande faute ; nous étions bien d'accord sur ce point avec Périer, et elle n'eût pas été commise sans ce fâcheux ajournement que j'ai raconté, pendant lequel Lafayette et ses amis avaient travaillé le Roi.

Louis-Philippe avait cru qu'une pairie viagère lui donnerait plus d'autorité personnelle, tandis que, bridé par la loi des Catégories[2], il chercha vainement pendant dix-huit

1. Ce nom lui a été donné définitivement par la ville de Mâcon après la mort du comte de Rambuteau.

2. On appelait ainsi la loi du 29 Décembre 1831, qui décidait que les pairs seraient nommés par le Roi et choisis dans *certaines catégories :* présidents de la Chambre des députés ; députés ayant fait partie de

ans à y faire entrer son meilleur ami, le baron de Montmorency, qui ne put succéder à son père, et dont la fidélité demeura victime de misérables formalités. Il ne sut pas oublier, au profit de la Couronne, les offenses, les injures même dont il avait été plus ou moins l'objet de la part d'un assez grand nombre de pairs, sous la légitimité; il laissa porter atteinte à l'institution tout entière, si fermement défendue en 1815 par Benjamin Constant et maintenue dans l'Acte additionnel.

Or il était facile de la sauver en 1830; l'opinion ne demandait que l'annulation des pairs nommés par Charles X; on pouvait même aller plus loin en procédant à un renouvellement intégral comme le conseillait M. de Talleyrand. Mais la suppression de l'hérédité fut la pire solution. Elle partagea les royalistes en deux camps, alors qu'ils n'étaient pas assez nombreux en France pour soutenir deux royautés; et, comme la passion entraîne toujours les hommes au delà même de leurs propres intérêts, on vit la rancune les allier aux républicains pour combattre le gouvernement; ils prônèrent le suffrage universel, ne répudièrent point la licence de la presse, tant et si bien que si la révolution de 48 trompa leurs espérances, elle fut du moins en partie leur ouvrage.

Quant à moi, tout ce que je pus faire, ce fut d'appuyer énergiquement le maintien des pensions accor-

trois législatures; maréchaux et amiraux; lieutenants généraux ou vice-amiraux après deux ans de grade; ambassadeurs après trois ans; conseillers d'État après dix ans, etc.

dées à un certain nombre de pairs, au nom de l'union entre les deux Chambres et de leur complicité commune, si je puis ainsi parler, dans les derniers événements. Les pairs, ceux-là même de l'entourage immédiat de Charles X, n'avaient-ils pas proclamé l'avènement au trône du Duc d'Orléans? On ne renie pas au jour du succès les engagements pris au jour du danger.

La réunion de la nouvelle Chambre imposait beaucoup de devoirs aux anciens députés réélus : il leur fallait d'abord mettre au courant de la situation et des affaires plus de deux cents collègues dont le zèle égalait l'ignorance, rassurer leurs défiances, obtenir leur concours; puis, du côté du ministère, combattre les espérances des uns et les regrets des autres. Cela n'allait pas toujours tout seul; on échangeait quelques vives paroles. Ainsi, un jour à la tribune, j'eus à répondre à certains importants qui croyaient se signaler par des incriminations déplacées sur le passé : « Sachez, Messieurs, que je n'ai « jamais trahi aucune confiance, que je ne me suis « jamais vendu à aucun parti, et que, si j'ai servi mon « pays sous trois gouvernements, je l'ai fait sans servi- « lité, avec droiture et probité. »

Il fallait aussi beaucoup travailler : nous fûmes plus d'un mois à discuter dans les bureaux les divers chapitres du budget. Dans le mien, nous avions à étudier ceux du ministère de l'Intérieur et des Travaux publics; pendant seize séances, je demeurai personnellement sur la brèche, ce qui me valut d'être nommé de la Commission des finances et plus tard rapporteur.

J'eus encore à examiner les fonds secrets, intéressants surtout par le chapitre du cabinet noir. Depuis Louis XIV il ressortissait du ministère des Affaires étrangères et ne s'occupait guère que des correspondances des agents diplomatiques étrangers. Son organisation était une sorte de secret d'État : il se composait d'un petit nombre d'employés très sûrs, largement payés, recrutés pour la plupart de père en fils, et dont la discrétion était une sorte de vertu héréditaire, car j'en ai connu un d'une famille qui comptait quatre générations dans cet emploi. Les chiffres les plus ingénieux n'échappaient point à leur sagacité. Il leur suffisait de trois ou quatre lettres pour deviner les clefs les plus délicates. Ils avaient du reste des collections complètes. Tout nouveau cachet était aussitôt relevé avec une pâte molle dont l'empreinte se durcissait rapidement. Seuls, les courriers directs des ambassadeurs présentaient quelques difficultés ; mais l'on trouvait presque tous les renseignements désirables dans la correspondance des agents secondaires, obligés de recourir à la poste. Le cabinet noir sans doute pouvait servir parfois à la politique intérieure, mais bien moins souvent qu'on ne l'a cru.

Ces multiples travaux me faisaient des journées bien remplies. Dès six heures du matin mon secrétaire entrait dans mon cabinet. Je préparais avec lui mes rapports en dépouillant toutes les pièces officielles susceptibles de m'éclairer. Il m'est arrivé de lire, la plume à la main, soixante-dix colonnes du *Moniteur* pour une seule discussion. On m'appelait *le piocheur*, et l'on me

demandait quelquefois : « Où diable avez-vous pris tout « ce que vous venez de nous dire ? » — « Dans les « ouvrages techniques, dans les rapports qu'on vous « distribue et que vous ne lisez jamais. » A dix heures je donnais audience à la file des solliciteurs, cette plaie des députés et des gouvernements, surtout après les révolutions. Je déjeunais ensuite à la hâte, je me rendais avant midi aux diverses Commissions dont j'étais membre, puis, à deux heures précises, j'étais à la Chambre où je conférais avec Casimir Périer.

En séance, je me plaçais derrière lui ; il me disait : « Suivez bien tel ou tel point ; tenez-vous prêt ; vous « irez répondre pour moi à la tribune. » Mais son impétueuse activité ne voulait pas, le moment venu, s'en remettre à d'autres qu'à lui-même, et j'en étais quitte pour mes préparatifs, à mon double regret, car je le voyais s'épuiser dans ces luttes incessantes que lui suscitaient Mauguin, Lamarque, Jaubert, afin d'user ses forces et de le faire sortir de son caractère.

En 1829, on le trouvait trop avancé, alors qu'il aurait sauvé la couronne si Charles X se fût confié à lui. En 1831, on le trouvait trop conservateur. Pourtant c'était le même homme, la même volonté, la même rectitude. Il avait horreur du désordre et de l'anarchie ; il était incapable d'une faiblesse ou d'une compromission. Vraiment, il y avait gloire à l'aimer, à combattre à ses côtés, parce que, dans son âme, on eût vainement cherché un détour de vanité personnelle ou de cupidité. Il chérissait la France ; la servir suffisait à son ambition,

et sa sincérité avait le droit de dire un jour à la tribune : « Entré dans les affaires en homme de cœur, je n'aspire « qu'à en sortir en homme d'honneur. » Au moment de la discussion des fonds secrets dont j'étais rapporteur, il me dit : « Mon ami, je n'ai pour vous rien de « caché; j'ai donné ordre que toutes les pièces vous « fussent communiquées; vous les étudierez et vous les « jugerez. » Je le fis, et je reconnus que tous les gouvernements étaient solidaires, que la moitié de la somme allouée servait à payer les dettes du passé, celles des régimes précédents, celles même du Comité de Salut Public.

Mais dans l'hiver de 1832 ses forces le trahirent. Il était découragé, usé par une résistance que son irritabilité rendait plus épuisante. Tous les jours je le voyais chez M^me^ Foy où il allait se reposer quelques instants. Il accusait ses amis de faiblesse, d'indifférence, de désertion : — « Ce sont tous des lâches, disait-il, qui m'aban- « donnent devant l'ennemi. Chacun ne songe qu'à soi- « gner ses intérêts ou son ambition personnelle; ils ne « veulent pas voir que je suis à bout, que je succombe- « rai à la tâche, et que je donnerai ma vie pour une « cause qui n'est pas seulement le devoir, mais le salut « de tous ! »

Blessé de n'entendre aucune exception à ses reproches, je ne pus m'empêcher de m'écrier avec tristesse : « Pourtant, voici dix mois, qu'assis derrière vous, je « vous mets vingt fois par séance la main sur l'épaule « en vous conjurant de vous ménager; voici dix mois

« que je vous répète : « Calmez-vous ; ne vous emportez « pas ; gardez le silence ; ne faites pas leur jeu ; vous « voyez bien qu'ils demandent à votre fiévreuse ani- « mation des armes pour vous combattre, et qu'ils « veulent vous ensevelir dans vos victoires ! Et vous, « si prompt, si violent, jamais vous n'avez eu envers « moi le moindre mouvement de vivacité, la moindre « impatience de mes instances. C'est que votre cœur me « rendait justice, vous étiez alors plus équitable pour « mon amitié ! » Il se jeta dans mes bras en pleurant. Hélas ! quelques jours après il était mort [1].

Certes Louis-Philippe appréciait sa valeur et son dévouement, mais il redoutait son caractère impérieux, l'intraitable ténacité de ses opinions ; il ne se sentait pas à l'aise avec un ministre si autoritaire, et si sa perte lui inspira des regrets, elle fut aussi comme un soulagement. Je puis le dire, moi qui leur ai parfois servi de discret intermédiaire ; et peut-être est-ce à ces bons offices que le Roi songeait en me disant à quelque temps

1. Voici ce que le comte Mollien écrivait au comte de Rambuteau, au lendemain de cette mort prématurée :

« .... le jour où vous m'écriviez (le 16), fera date dans notre histoire : « c'est celui où nous avons perdu un homme que les plus capables « me permettront de nommer *le plus nécessaire*, même à côté d'eux. « S'il ne parvenait pas à corriger dans beaucoup de nos ambitieux « modernes leur tendance à ne s'approcher des affaires publiques que « pour améliorer leurs propres affaires, il leur donnait au moins « un exemple contraire ; il leur apprenait ce que tous ont besoin d'ap- « prendre : c'est que le sentiment des convenances, le respect des « bienséances ont leur part dans les affaires de ce monde ; il en « connaissait toutes les nuances. C'est une de ces remarques qu'avaient « faites les diplomates étrangers, et cette petite circonstance n'a pas « peu contribué à nous assurer de meilleurs rapports au dehors, etc... »

de là : « Je suis fâché de n'avoir rien pu faire pour « vous qui me rendez tant de services ! » — « Sire, lui « répondis-je, je ne compte pas plus avec Votre « Majesté que je n'ai compté avec l'Empereur ; je trou- « verai ma place tôt ou tard ; mais si nous devons « jamais tomber, nous tomberons ensemble, et il m'est « égal que ce soit de l'entresol ou du quatrième « étage. »

L'année suivante, j'étais préfet de Paris.

LE COMTE DE RAMBUTEAU

PAR COURT, 1838

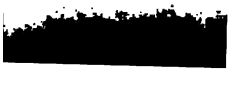

« ment à votre auguste personne, ont pu seuls me « décider à quitter la Chambre où j'ai eu le bon- « heur de rendre quelques services. Je prie Votre « Majesté de me considérer à l'Hôtel de Ville comme « un commandant dans une citadelle. Ma démission « sera toujours entre vos mains sans que je cherche « jamais, dans les personnes ou les intérêts publics, un « appui contre votre désir ou votre volonté. »

Depuis longtemps je jouissais de la bienveillance de la famille royale, surtout de Madame Adélaïde qui m'avait accordé d'aller la voir, le matin, aussi souvent que je le pourrais, et qui me conserva cette faveur jusqu'à sa mort. — « Toutes les fois, m'avait-elle dit, « que vous aurez à donner à mon frère quelque avis ou « renseignement qui vous embarrasseront, adressez-vous « à moi ; en me les confiant, vous ne perdrez rien de sa « confiance, et vous serez plus sûr d'être écouté. »

Dans aucun temps son affectueuse protection ne cessa de m'encourager. Il n'y avait pas un an que j'étais préfet de la Seine, qu'elle me dit un jour à l'écart : « Mon frère est très content de vous, mais il n'ignore « pas les difficultés de votre situation, rendue, par votre « attachement personnel, encore plus délicate. Il m'a « chargée de vous demander votre parole que, quoi « qu'il arrive, quelques tracasseries ou désagréments « qu'on vous cause, vous ne démissionnerez point. Il « est assez fort pour ne jamais consentir à signer votre « révocation, mais non pour refuser votre démission au « cours d'une crise ministérielle. » A diverses reprises

dans des circonstances difficiles de mon administration, elle me rappela ma promesse.

La première fois que mes fonctions m'appelèrent à adresser officiellement la parole au Roi, ce fut pour la pose de la première pierre du pont des Saints-Pères. « — Sire, lui dis-je, la mission dont vous m'avez honoré « implique un grand devoir qui peut se résumer en « quelques mots : *Donner aux Parisiens de l'eau, de « l'air, de l'ombre.* » Tel fut en effet mon programme, ma pensée constante, le but de tous mes travaux. Ces travaux, je les dirai ailleurs pour ceux que ne rebute point la statistique, pour les chercheurs en quête de chiffres ou de documents; et, n'en restât-il qu'une page dans l'histoire de notre Paris, je ne l'aurai pas trop payée au prix de quinze ans de labeurs.

Les Parisiens sont comme les enfants; il faut sans cesse leur occuper l'esprit, et, si l'on ne veut pas leur donner tous les mois un bulletin de bataille ou une constitution tous les ans, il est bon de leur offrir tous les jours quelques travaux à visiter, quelques projets d'embellissement : c'est une soupape à leur besoin de nouveauté, à leur tempérament frondeur, à leurs discussions. La garde nationale avait remplacé les grognards de l'Empire; si Napoléon s'informait souvent de leurs propos, il fallait aussi s'informer des siens, car elle a souvent troublé le repos des ministres et des souverains, de 1815 à 1848. Donner des leçons au pouvoir lui semblait un de ses droits acquis en 1830, un exercice de ses fonctions; elle en a même si bien usé qu'un beau jour

elle a fait une révolution croyant faire une remontrance, et s'est trouvée en république, non moins honteuse que surprise de son ouvrage.

Je cherchai donc à la fois le bien et la distraction de Paris, dans la réfection des monuments, le percement de rues, les plantations, jardins, bals, fêtes, créations de toutes sortes, tant d'utilité publique que d'agrément, comme on le verra plus loin; et cette recherche des intérêts n'est pas toujours aisée, en raison des rivalités de quartiers. Pour me mieux éclairer, j'adjoignis, dans chaque affaire, aux membres du Conseil municipal, les notables, c'est-à-dire les plus capables des intéressés, de façon à ce que toute cause fût plaidée et représentée. J'avais appris, à l'école de Casimir Périer, combien cette concession donne de force à l'autorité en témoignant de ses efforts et de sa bonne foi. Toutes les grandes mesures, en effet, qu'il a eu à prendre sous son ministère, il a commencé par les soumettre à des Commissions de vingt ou trente membres, choisis parmi l'élite des deux Chambres, sans distinction de parti. Je suivis son exemple dans une sphère plus modeste, et je ne saurais dire quel concours efficace j'ai trouvé dans tous ceux auxquels je me suis adressé, artistes, hommes de lettres, magistrats, industriels, etc.

C'est à eux, à l'accord de leurs bonnes volontés, que je suis redevable du bien que j'ai pu faire; c'est aussi à ma digne compagne, à qui je dois rendre ici un hommage ému. Il n'est point de misères qu'elle n'ait secourues, point d'infortunes qu'elle n'ait consolées : toutes

les institutions de bienfaisance ont connu son inépuisable charité, mais ce qui a le plus contribué au succès de mon administration, c'est son affabilité, sa bienveillance, sa gracieuse simplicité, le charme de sa politesse. Je l'ai vue recevoir le mardi jusqu'à trois cents visiteuses, et pas une ne la quittait sans avoir été l'objet d'une attention, d'un sourire, d'un mot aimable. Elle trouvait le moyen de parler à toutes, de leur faire entendre qu'aucune ne lui était étrangère, et de dire à chacune quelque chose qui la touchât personnellement. Combien d'amours-propres, de prétentions, d'exigences, sa délicatesse n'a-t-elle point désarmés! Quelquefois, épuisée d'une séance de six heures, elle retrouvait des forces pour me dire : « Mon ami, j'espère qu'elles sont « parties satisfaites, et quand les femmes sont contentes, « les maris sont plus faciles à mener. Ton salon aura « fait les affaires de ton cabinet[1]. » Un conseiller muni-

1. On ne sera pas surpris de cette grâce enjouée et du charme héréditaire de la fille du comte de Narbonne. La Reine Marie-Amélie eut pour elle une particulière affection, qui résista au malheur et à l'exil, comme en témoigne cette lettre au Comte en apprenant la mort de la Comtesse :

« Claremont, 8 Janvier 1857.

« Mon cher Comte, l'âge, le temps et l'absence ne peuvent pas me « faire oublier mes anciens amis, et c'est de tout cœur que j'ajoute « mes regrets aux vôtres pour la perte de votre excellente femme, si « bonne, si bienfaisante et si constamment aimable pour moi. Dieu « seul peut donner des consolations dans un pareil malheur. Je les lui « demande pour vous, et vous en trouverez une bien douce aussi dans « vos deux aimables filles. Exprimez-leur la part que je prends à leur « douleur. Mes enfants me chargent aussi de vous exprimer leurs « regrets, et comptez sur tous les sentiments pour vous de

« Votre bien affectionnée

« Marie-Amélie. »

mité était devenue fort étroite bien que de petites tracasseries de métier élevassent parfois quelques nuages entre le Ministre et le Préfet[1].

— « Si j'étais certain, lui dis-je, de rester à l'Hôtel de « Ville, rien de plus naturel que d'accepter la pairie ; « mais si, à votre sentiment, je ne suis point destiné à « faire un long séjour à la préfecture de la Seine, lais- « sez-moi retrouver mon siège à la Chambre et la place « honorable que je m'y étais faite. Nouveau venu « parmi les pairs, j'aurais trente concurrents plus « anciens, plus capables, plus expérimentés ; ne m'ex- « posez pas, faute de pouvoir me signaler, à la tentation « de donner ma démission de pair pour revenir à mes « avantages de député. »

— « Mon cher ami, me répondit M. Thiers, vous êtes

1. M. Thiers était très vif, et, c'est le cas de le dire, il ne perdait pas un pouce de sa taille. M. de Rambuteau, dont le caractère conciliant se voit assez dans ces pages, recevait parfois la délicate mission d'amortir les coups. Témoin cette lettre sur un mot malheureux échappé à Delessert à propos du travail du dimanche :

« Mon cher Rambuteau, je répondrai directement à M. François « Delessert quand il s'adressera directement à moi ; il l'a fait assez « souvent pour le faire encore, et il m'a toujours trouvé répondant con- « venablement à des réclamations convenablement exprimées. *S'il « est député de Paris, je suis député d'Aix* ; je suis de plus ministre « du Roi, toujours prêt à répondre quand on m'interpelle et quand « on le fait en termes courtois. Le mot de *scandale* me blesse et je « le dis. Puisque vous avez accepté le rôle d'intermédiaire, vous « transmettrez ma réponse agréable ou non. L'administration des « Travaux publics ne donne point de scandale, elle donne le spec- « tacle de l'activité, qui est tout aussi moral et utile que celui « de l'inertie. Elle ne fixe pas les jours de travail ; elle n'ordonne « ni ne défend l'emploi du dimanche. Les ouvriers sont payés à la « tâche, dès lors ils ont le libre emploi de leur temps....., etc.

« 13 Novembre 1833. »

« un lieutenant fidèle et discret, mais trop considérable « pour n'être pas embarrassant quelquefois : de là « certains tiraillements administratifs entre le Ministère « et la Préfecture, lesquels n'altèrent nullement ma « confiance, mon estime, mon amitié pour vous. Vous « réussirez à l'Hôtel de Ville par la parfaite entente de « votre mission ; je vous promets de grands succès. « Bornez-y votre ambition ; vous aurez là une belle et « longue carrière, et vous verrez tomber plus d'un « ministre sans en être ébranlé. Sans doute, avec vos « aptitudes et votre intelligence, vos qualités d'excellent « rapporteur d'un budget, vous avez toute l'étoffe d'un « bon secrétaire d'État ; mais vous n'avez pas le talent « et l'éloquence nécessaires pour devenir membre du « Conseil. Si vous étiez un Guizot, un Broglie, un Molé, « je vous dirais : restez à la Chambre, courez les « chances de la politique, vous aurez peut-être votre « jour de pouvoir ! Mais demeurer ministre subordonné « à un autre, quelque valeur qu'on déploie dans son « département ; voir son avenir à la merci des revers « ou des fautes de son chef ; tomber enfin au milieu « de généreuses entreprises et de laborieux travaux « qui méritaient tous les applaudissements : c'est être « *garçon ministre*, rien de plus. Vous valez mieux. « Vous pouvez entrer deux ou trois fois dans un minis- « tère et en sortir sans y rien laisser ; vous pouvez au « contraire rester quinze ou vingt ans préfet de Paris, « y faire beaucoup de bien, et vous retirer, soit par « votre volonté, soit par le fait d'une révolution, en

« laissant un nom et des souvenirs. » Il avait raison ; j'acceptai la pairie [1].

Puisque je parle de M. Thiers, c'est à lui que je dus la connaissance de M. Mignet, son plus intime ami, son loyal et fidèle compagnon, qui me fit un jour l'honneur de m'associer à une démarche auprès de lui, singulièrement délicate. Il était question de son prochain mariage. M. Mignet vint me dire ses inquiétudes et ses regrets de le voir renoncer à des alliances qui, avec les mêmes avantages de fortune, pourraient lui assurer de grands appuis politiques. Il fit la même confidence à un autre ami, le général Garraube, député, et il fut convenu que nous irions voir ensemble M. Thiers.

Celui-ci nous écouta très complaisamment dans un petit dîner au dépôt des Affaires étrangères, il nous remercia de notre affectueux souci et ajouta : « Quand « je vins à Paris, Mignet s'en souvient, nous étions « deux pauvres camarades sans argent et sans protec- « tion. Je trouvai l'un et l'autre dans la famille Dosne « qui m'accueillit, m'aima, m'adopta. Je lui dois « mes premiers succès, et aujourd'hui que la fortune « me sourit, que le crédit et le pouvoir sont en mes « mains, je serais un ingrat si je ne faisais partager mes « honneurs à ceux qui ont protégé mes débuts. C'est

1. Depuis longtemps, il était question de donner la pairie au comte de Rambuteau, et le comte d'Argout lui écrivait en octobre 1832 :

« Vous savez combien je désirais que votre nom figurât dans la « première liste des pairs, mais après un mûr examen, il a été convenu « qu'il y aurait grand inconvénient à dégarnir la Chambre des députés « d'hommes influents et habiles tels que vous, jusqu'à ce qu'une majo- « rité se soit de nouveau prononcée en faveur du système du 13 Mars. »

« une dette de cœur que j'acquitte. Quelque avantage « que je puisse rencontrer ailleurs, je ne regretterai « jamais le parti que je prends. »

Un homme que j'ai aussi beaucoup connu et pratiqué pendant plus de trente ans, c'est M. Pasquier, surtout à partir de cette époque, car du jour où Sémonville se retira des affaires[1] il eut toujours ma première visite. Sa haute raison, son expérience consommée, son sens presque infaillible des hommes et des choses, sa modération me faisaient rechercher ses conseils. Que de longs entretiens j'ai eus avec lui, et quel plaisir de l'entendre conter tant d'événements auxquels il avait pris part, tant de détails inconnus ou défigurés ! Il les écrivit dans les dernières années de sa vie, et il regrettait que ma vue affaiblie ne me permît pas de lire ses mémoires manuscrits. Alors il me les disait, et sa parole y ajoutait un charme de plus. J'entends encore son récit de la prise de la Bastille, à laquelle il avait assisté dans la voiture de M^lle^ Contat, et du dîner de noces de M^lle^ Cabarrus[2] avec M. de Fontenay, qu'il me raconta en dînant dans la même salle à manger, chez l'archevêque de Paris !

Je me souviens qu'à l'avènement du second Empire où je voulais voir l'œuvre des souvenirs profonds laissés par le premier, je lui rappelais, à l'appui de mon opinion, le frémissement de Paris, soit en 1833 quand la statue de l'Empereur avait reparu sur la Colonne, soit en 1840 au retour des Cendres, enthousiasme que quinze

1. En 1834, il se démit de sa charge de Grand Référendaire.
2. La future M^me^ Tallien.

degrés de froid n'avaient pu alors modérer et qui venait renaître pour donner cinq millions de suffrages à son neveu. — « C'est parfaitement vrai, me dit-il, si vrai « qu'au moment de l'affaire de Strasbourg je dis au « Roi : « Sire, la mémoire de l'Empereur est tellement « enracinée au cœur de la France que, si c'était son fils « qui revînt au lieu de son neveu, Votre Majesté serait « sur-le-champ détrônée. » Une autre fois qu'il me parlait de 1814, il me confia qu'informé, en sa qualité de préfet de police, d'un projet d'assassinat sur la personne de l'Empereur, il lui écrivit pour l'en prévenir : « J'avais pourtant quitté son service, ajouta-t-il, « mais je ne pouvais oublier ses bontés. » Il s'agissait de Maubreuil, sans que j'en sois sûr, car il ne me l'a pas nommé [1].

Il n'est pas dans ma pensée de raconter le règne de Louis-Philippe, pas plus que je n'ai raconté l'Empire, mais seulement ce que j'ai vu et ce qui m'a le plus frappé. Aussi bien mes journées laborieuses n'avaient-elles guère de temps pour bayer aux actions des autres. C'est assez maintenant de me rappeler les miennes, à ce déclin de l'âge où l'on vit plus dans le passé que dans le présent et l'avenir. Certes, j'ai bien oublié ; mais il est des mots incrustés en quelque sorte dans mes oreilles, des spectacles gravés dans mes yeux, et je vivrais encore cent ans que je n'oublierais pas, par exemple, l'attentat de Fieschi.

1. C'est bien de lui qu'il s'agissait. Le chancelier Pasquier a raconté l'affaire tout au long dans ses *Mémoires*, t. III, 365 sq.

Le matin du 28 Juillet 1835, nous éprouvions de vives inquiétudes au sujet de la revue de la garde nationale que le Roi devait passer en personne. De sourdes rumeurs nous étaient parvenues de divers côtés, des bruits précurseurs d'émeutes et de tentatives criminelles. J'en causai avec le maréchal Lobau, et, d'accord avec lui, quand nous entrâmes dans le cabinet du Roi l'avertir que tout était prêt, je suppliai Sa Majesté de laisser ses aides de camp recueillir les pétitions qu'on lui présenterait, au lieu de permettre à tous les solliciteurs de percer les rangs et d'approcher de son cheval avec leur papier à la main. Il me dit : « Je le veux bien, « mais soyez assuré, mon cher Préfet, que s'il y a « quelque danger, c'est d'une fenêtre et non de la rue. » Nous descendîmes l'escalier ; je donnais le bras au maréchal duc de Trévise[1] qui avait la goutte et marchait difficilement.

Pendant la revue, nous remarquâmes au coin de la place Vendôme, devant le pavillon de Hanovre et la porte Saint-Denis, des gens à mine patibulaire, qu'on ne voit assemblés que les jours d'insurrection. A l'entrée du boulevard du Temple, nous trouvâmes la huitième légion dont le lieutenant-colonel, M. de Rieussec, vint se placer entre le général Aymès, aide de camp de service, et moi. Je lui dis : « Restez à la tête de votre légion « pour remplacer votre colonel que je viens de faire « passer près du Roi. » Le maréchal Lobau était à la

1. Maréchal Mortier.

droite de Sa Majesté, M. de la Rue à sa gauche, et moi immédiatement derrière. A côté du maréchal se trouvait le Prince de Joinville, et à côté de M. de la Rue le Duc d'Orléans. M. de Rieussec me répondit : « Permettez-« moi de rester un instant parmi vous, car je voudrais « dire un mot au Duc d'Orléans à propos des courses « de Chantilly. »

Nous étions tellement serrés que mon genou s'engagea sous celui du maréchal de Trévise qui, depuis le commencement de la revue, ne m'avait pas quitté. Je le priais de m'excuser quand cet incident me sauva la vie : au même instant, en effet, une forte détonation se fit entendre, que je pris pour une décharge intempestive de pétards; nos chevaux se cabrèrent, je vis le Maréchal chanceler sur sa selle, je lui tendis la main pour le soutenir en lui disant : « Prenez garde, « Maréchal, vous allez tomber », mais soudain son grand corps fléchit sur le cou de mon cheval et M. de Rieussec tomba devant moi.

Je compris alors la vérité; je fis sauter ma monture par-dessus le corps de M. de Rieussec, je criai au Roi : « En avant, Sire, sortez de dessous le feu ! » et en même temps, montrant aux gardes nationaux placés à ma gauche la fenêtre d'où s'échappait une épaisse fumée, je leur dis : « Emparez-vous de cette maison et de tout ce « qu'elle contient! » Mais déjà Flahaut s'en occupait. Le Roi me répondit avec un grand calme : « Messieurs, « reprenez vos places et continuons la revue. » Il m'a depuis raconté qu'en se retournant il n'avait reconnu

que moi derrière lui. Le général Lachase et le colonel de la gendarmerie Raffé avaient été mortellement frappés ; le général Aymès avait eu le nez traversé par une balle ; le général Mathieu Dumas en avait reçu une dans son chapeau et le duc de Broglie dans sa cravate. Il ne s'en était pas aperçu ; nous le lui fîmes remarquer à la Chancellerie, et, en défaisant le nœud, la balle tomba. Le cheval du Roi avait été atteint de deux chevrotines à l'encolure et à la croupe ; Sa Majesté elle-même en avait reçu une dans ses habits, mais Elle ne voulut point qu'on en parlât.

L'ordre de continuer la revue nous empêcha, dans le premier moment, de mesurer l'étendue du forfait ; j'eus seulement le temps de dire à Barrière, un des deux officiers d'État-major qui m'accompagnaient : « Courez à la « Chancellerie informer la Reine et les Princes que le « Roi est sain et sauf, et cherchez ma femme pour la « rassurer ! » La revue se poursuivit jusqu'au jardin Beaumarchais pour revenir à la place Vendôme, et c'est seulement en traversant la chaussée couverte de sang, sur le lieu de la catastrophe, que nous pûmes en comprendre l'horreur : le mur du jardin Turc était criblé de balles ; indépendamment des victimes du cortège, vingt-cinq ou trente personnes parmi les spectateurs et les gardes nationaux avaient été atteintes. Je donnai l'ordre de les transporter à l'hôpital Saint-Louis, où, hélas ! malgré tous les soins, bien peu survécurent à leurs blessures ; puis, la revue s'acheva dans un poignant silence, par les huit dernières légions, jusqu'à la place Vendôme.

Là nous eûmes une grande émotion : la Reine, ses filles, les jeunes Princes, Madame Adélaïde attendaient le Roi avec une anxiété facile à concevoir. Tous se jetèrent à son cou en pleurant ; d'autre part, les dames de leur suite s'élancèrent vers nous cherchant qui un père, qui un mari, qui un frère échappé à cette boucherie, et pour moi j'eus le bonheur de serrer dans mes bras ma femme et mes filles, à qui la Providence venait de me conserver. Mais la cérémonie n'était point terminée. Malgré une chaleur torride, le Roi remonta à cheval, et nous reprîmes nos places pour assister au défilé des dix-sept légions qui dura plus de deux heures.

La nouvelle de l'attentat s'était répandue comme une traînée de poudre ; on ne saurait exprimer les acclamations, les vivats de ces braves gens, qui, non contents de manifester leur attachement au Roi par leurs cris, quittaient leurs rangs, se pressaient vers lui, et voulaient toucher sa botte, ne pouvant atteindre sa main. Singulier peuple, dont le cœur va plus vite que la tête, et chez qui l'enthousiasme d'un jour n'efface pas les préventions de la veille ni ne garantit des erreurs du lendemain ! Ainsi, au mois de Novembre 1847[1], je passais, également sur la place Vendôme, la revue de la deuxième légion, quand on apprit la tentative d'assassinat de Lecomte ; une clameur s'éleva de six mille poitrines : « *Aux Tuileries, aux Tuileries! Menez-nous* « *vers le Roi!* » Je me mis en tête de la légion avec le

1. Il y a là une erreur de mémoire ; la tentative d'assassinat de Lecomte est du 16 Avril 1846.

colonel, et je la conduisis dans la cour du Château. Le Roi descendit, tenant par la main le Comte de Paris ; il fut acclamé avec autant d'allégresse que douze ans auparavant ; le lendemain, les sixième et septième légions me demandèrent de leur permettre la même manifestation, et, si j'avais été autorisé à le faire, nul doute qu'elles n'eussent témoigné les mêmes transports ! Quelques mois après, tout cela était oublié : la garde nationale faisait la révolution de Février.

Les obsèques des victimes de Fieschi furent magnifiques, dix-sept corbillards se suivaient, depuis celui d'un maréchal de France jusqu'à celui d'une jeune fille de dix-huit ans, tendu de blanc, entouré de vingt-quatre de ses compagnes, et ce spectacle impressionna vivement la population. Telle est l'horreur des haines civiles : elles frappent en aveugles, sans regarder ni à l'âge, ni au sexe, ni au rang. Quand le Roi vint jeter de l'eau bénite sur tous ces cercueils sans distinction, un long frémissement passa dans la foule ; bien des yeux se mouillèrent ; puis, ces dernières dépouilles d'innocents unis par la mort furent unies par la tombe, et ensevelies aux Invalides dans un même caveau.

J'avais, en entrant à l'Hôtel de Ville, gardé quelque temps contact avec la Chambre et la politique ; la vie parlementaire a ceci de particulier qu'elle prend l'homme tout entier, et lui fait comme un besoin de ses agitations, de ses fièvres, de ses intrigues. Mais bientôt, mes fonctions d'administrateur m'absorbèrent au point de rompre tous ces liens. J'avais mieux à faire de me

consacrer à ce Paris dont le nom seul est une gloire. Tout le reste, peu à peu, me devint indifférent, sinon étranger, et les heures eussent été doubles qu'elles n'auraient point suffi à ma tâche. Je ne me suis guère occupé des faits et gestes des ministres. Je ne leur demandais que de me laisser accomplir mon œuvre, mais j'étais intraitable dès que je la leur voyais entraver.

J'eus, par exemple, vers 1838, une prise sérieuse avec M. Humann, ministre des Finances, quand il voulut remanier l'impôt sur les patentes afin d'en accroître le produit. Il avait adressé une circulaire aux préfets et aux directeurs des Contributions pour appeler leur attention sur le grand nombre des omissions existant dans les rôles, et leur prescrire d'y faire figurer désormais tous ceux qui se livraient à une industrie quelconque sans être aux gages de personne, ni salariés d'autrui. Cette question avait une importance capitale à Paris où tant d'ouvriers en chambre, tant de petites industries vivent si modiquement à force de travail et d'ingéniosité. Jusqu'alors on les avait exceptés de la matière imposable ; le Conseil municipal, mû par le même sentiment d'intérêt envers les classes indigentes, exemptait de l'impôt mobilier et même de la cote personnelle tous les loyers au-dessous de deux cents francs ; et, pour en tenir lieu dans le contingent du département, il prélevait trois millions deux cent mille francs sur les produits de l'octroi.

La circulaire et les prétentions ministérielles causèrent une vive agitation au sein du Conseil municipal,

alors réuni en session ordinaire pour la discussion du budget. Il prit à l'encontre une délibération très ferme et très fortement motivée, sous la rédaction de M. Lafaulotte, un des membres les plus considérables et les plus modérés. J'obtins sans difficulté un ajournement à l'effet d'intervenir auprès du ministre. — « Mon « cher ami, lui dis-je, vos bureaux vous ont mis en « mauvaise position, au moins à l'égard de Paris. Rien « de plus juste que de vouloir augmenter les produits « d'un impôt, mais encore faut-il le faire avec prudence. « Depuis cinq ans, j'ai porté le nombre des patentes de « cinquante-deux mille à soixante-dix mille, et les « produits de quatre millions et demi à sept millions. « Là où j'ai trouvé un déficit de soixante-cinq mille « francs, j'ai mis un bénéfice de près de quatre cent « mille. C'est cette bonification que vos bureaux veulent « s'approprier en me forçant de porter sur les rôles des « cotes irrecouvrables, comme celle de vingt-cinq mille « ouvriers qui ne payent même pas de cote personnelle, « et six ou sept cents portiers qui travaillent en vieux « dans la chaussure et le vêtement, atteints désormais « par votre circulaire. Vous faites fausse route. Si j'ai « amélioré les finances de la ville par un accroissement « de 60 % dans le revenu des patentes, c'est parce que « j'ai instamment recommandé à la Commission des « contributions de rechercher partout la matière impo- « sable susceptible de payer, et de rayer des rôles, avec « autant de soin, tous ceux reconnus insolvables. Voici « la délibération du Conseil : si elle est votée, comme

« cela ne fait aucun doute, elle aura du retentissement,
« et cinq cents communes suivront Paris ; si au con-
« traire vous me laissez faire, je persisterai dans ma
« conduite, avec l'approbation du Conseil, et je vous
« ferai une petite guerre dont mon intérêt vous garantit
« la modération. Au surplus, vous pourrez me briser,
« mais j'aurai rendu au Roi et au Gouvernement le
« service de prévenir des troubles. » Il me montra assez d'humeur, voire de mécontentement, toutefois sans insister ; notre amitié en fut ébranlée, mais la Ville et l'État s'en trouvèrent bien.

C'est aussi au nom des intérêts de la Ville que j'eus, en 1840, une conversation avec le Roi relative à la question d'Orient. Je prenais quelques jours de vacances à Champgrenon quand des bruits fort belliqueux qui m'arrivaient de Paris précipitèrent mon retour. J'allai aussitôt voir le Roi à Saint-Cloud. Il me parla avec beaucoup de chaleur des nécessités que les complications présentes pouvaient imposer à la France : les esprits étaient très surexcités, le traité de Londres soufflait la guerre ; peut-être faudrait-il la faire.

— « Sire, lui dis-je, permettez-moi de rester dans
« mon métier. Pour moi, le plus clair résultat de
« cette situation, c'est que depuis six mois elle enraye
« les affaires. Le 17 Février, l'octroi présentait un
« accroissement considérable sur le précédent exercice ;
« il offre maintenant, au 15 Septembre, une diminu-
« tion de dix-huit cent mille francs ; c'est plus de deux
« millions et demi en moins pour la moitié de l'année,

« ce qui fait que la consommation de Paris a diminué « de quarante-quatre millions dans ce laps de temps. « Si la crainte seule de la guerre a de tels effets, Votre « Majesté peut juger de ce qu'y ajoutera la réalité. Il « faudra envoyer la garnison aux frontières ; la garde « nationale restera seule chargée de défendre la Cou- « ronne et la société ; or, elle est composée en totalité « de rentiers, commerçants, industriels. Paris exporte « pour cent millions de produits à l'étranger, ce qui « donne du pain à cent soixante mille ouvriers. D'autre « part, il y a plus de cinquante mille étrangers qui font « vivre autant de Parisiens : la guerre paralysera les « uns et chassera les autres, affolant les rentiers et les « déposants des Caisses d'épargne. Sire, je ferai mon « devoir comme en 1814 et en 1815, mais pour faire « partager mon zèle au Conseil municipal et aux « habitants, il faut que je puisse leur garantir que je « n'ai rien épargné en vue de vous éclairer sur leurs « sacrifices, et que l'heure a vraiment sonné où com- « mandent l'honneur et la nécessité. »

Le Roi prit en bonne part mes observations, et la fin de l'entretien fut moins belliqueuse que le début.

Je veux rapporter encore une autre conversation avec Louis-Philippe, celle-là toute politique. C'était lorsque M. de Salvandy remplaça M. Villemain[1] au ministère de l'Instruction publique. Le Roi me dit peu après : « Eh bien, mon cher Préfet, voilà encore un des séides

1. 1er Février 1845. Villemain, très fatigué par un ministère de quatre années, avait donné sa démission le 30 Décembre.

« de votre ami Molé que je rallie à mon ministère. « Vous devez être content ! » — « Ma foi non, Sire, « Votre Majesté connaît mon opinion : un roi constitu- « tionnel doit avoir un ministère *en cas*, comme on a « une voiture de rechange. Quand un accident survient « à l'une, on monte dans l'autre et l'on fait réparer la « première qui peut resservir plus tard. Il en est ainsi « d'un ministère en partie double. Or, en enlevant à « M. Molé tous ses amis un à un, on le réduit à l'im- « puissance, et, pour faire durer le ministère actuel « quelques jours de plus, on se prive d'un utile secours « dans l'avenir. Le jour où vous appellerez M. Molé « pour former un ministère, il sera forcé de demander « à MM. Thiers et Barrot de lui céder une partie de « leurs lieutenants. Ceux-ci ne manqueront pas de lui « répondre : « Puisque vous voulez jouer notre jeu, « c'est à vous de tenir les cartes. » Qu'adviendra-t-il? « J'ai bien entendu dire à Votre Majesté : « Mon petit « *risque-tout* de Thiers me tirera de ce mauvais pas. » « Et c'est ce qui a eu lieu pour la régence de Mgr le « Duc de Nemours et les fortifications de Paris ; mais « Votre Majesté est trop avisée pour ne pas distinguer « les exigences d'un ministère qu'on choisit et celles « d'un ministère que la nécessité impose. »

Cette même conversation, je l'eus quelque temps plus tard, aux environs du 1er Août 1847, avec Madame Adélaïde. Elle était déjà fort malade, mais non alitée, et m'avait fait appeler pour causer des affaires avec moi, car elle ne les trouvait pas aussi sûres que son frère. Je

m'exprimai avec une liberté qu'elle ne manquait jamais d'encourager : je lui dis combien il était imprudent de la part du Roi de placer tous ses amis dans le même ministère sans se réserver personne pour les circonstances difficiles, et de s'exposer ainsi à recevoir la loi d'un ministère d'opposition; combien il avait eu tort de perdre la ressource de Molé; combien cette omnipotence de la majorité mettait les préfets à la discrétion des députés ministériels et non du Roi, si bien qu'il n'y avait plus de préfet, à proprement parler, que dans les départements d'opposition; que Paris était hostile, non pas seulement dans les classes dites libérales avancées, mais encore dans la classe bourgeoise, commerçante et ouvrière; je citai à l'appui l'élection de M. Berger dans le IIe arrondissement; je lui racontai que diverses notabilités conservatrices étaient venues m'avouer avoir voté, elles et plus de trois cents de leurs amis, pour M. Berger afin d'avertir le gouvernement; que le colonel Talabot en avait fait autant; que la garde nationale n'était pas sûre, et que du reste, depuis cinq ans, on n'avait pas osé passer une revue générale des légions; que l'union entre Guizot et Duchâtel n'était pas autrement solide; qu'il serait habile de donner quelques satisfactions à l'opinion, de faire certains sacrifices comme en 1840, de dissoudre des alliances menaçantes, et de se ménager des hommes en vue des événements.

Madame Adélaïde m'écouta avec beaucoup d'attention et m'objecta que Guizot offrait une sérieuse garantie. Je repris : « Votre Altesse Royale me permettra de lui

« rappeler qu'ici même, à cette place où j'ai l'honneur « d'être assis à ses côtés, je lui ai vu verser des larmes « amères sur la nécessité de céder à la Coalition et de « prendre pour ministre Guizot qui en avait été l'âme. « Ne m'avez-vous pas, Madame, maintes fois exprimé « votre répugnance pour l'école doctrinaire et son abso- « lutisme ? »

— « C'est vrai, mais mon frère m'a fait revenir de « mes préventions en me prouvant qu'aucun de ses « ministres ne s'était montré si soumis à sa volonté, « si docile à s'en rapporter à ses lumières, à sa direc- « tion pour les Affaires Étrangères ; que Guizot avait « été le premier, sinon le seul à le comprendre et « à lui apporter en tout sa compétence et son talent. « Vous-même ne m'avez-vous pas souvent dit que « Guizot vous défendait contre les ambitions de la « famille de Duchâtel ? »

— « Sans doute, aussi ne vous parlé-je point de lui « avec animosité, au contraire ; je songe plutôt à son « bien comme à celui du Roi. Il reviendrait plus fort « par les fautes mêmes de ses adversaires, mieux éclairé « sur l'état des esprits et sur les dangers d'une majorité « uniquement faite d'intérêts personnels. L'âge de Sa « Majesté, celui du Comte de Paris sont des motifs de « ne pas engager la lutte avec l'opinion ; ce n'est pas « trop de réunir toutes les bonnes volontés pour assurer « la transmission de la Couronne. Il ne faut pas, par des « divisions, donner barre à nos ennemis communs. »

Elle me promit de se souvenir de notre entre-

tien, mais la mort ne lui en donna pas le temps. Ce fut un grand malheur : elle seule était capable d'instruire le Roi, ou tout au moins d'ébranler sa confiance absolue en Guizot, la garde nationale, la majorité, puisqu'il repoussait tout avertissement, même des siens. Son humeur irritable s'était encore accentuée depuis quelque temps : il se fâchait, s'emportait à la moindre contradiction ; et l'on ne peut pourtant pas blesser les gens pour les servir ! Aussi, est-ce à Madame Adélaïde qu'on recourait, toujours accueillante, toujours médiatrice ; et Montalivet, Gérard, Dupin, tous trois dévoués et fidèles, sans être pourtant ministériels, ont bien souvent trouvé en elle un puissant intermédiaire de leurs conseils.

Je ne veux pas dire que le Roi m'en ait jamais voulu de mon franc-parler, d'autant plus qu'à cette époque je ne l'exerçais guère : je n'étais plus qu'un administrateur, n'entendant rien à la politique, et qu'on ne songeait point à consulter. Pourtant, par mon contact continuel avec la population, n'étais-je pas à même de dire plus d'une chose utile à savoir ? Quand éclatèrent les événements de 48, beaucoup qui, par leurs fonctions, eussent dû mieux les prévoir, en ont été plus surpris que moi.

Depuis longtemps, en effet, j'étais inquiet. Je sentais dans l'air de vagues menaces. Les mêmes passions qui avaient agité la Chambre et la France en 1839 et en 1840, lors de la Coalition, travaillaient le peuple. Un sentiment de désaffection s'infiltrait presque partout. Nous étions atteints du mal le plus grave chez les Français :

la lassitude, la maladie du bien-être, comme il arrive aux femmes heureuses, lasses du bonheur domestique, des joies coutumières du foyer, d'une douce et paisible considération, qui se jettent dans une passion quelconque sans calcul, sans amour, sans aspirations ni besoin de cœur, mais par coup de tête, par besoin de changement et de nouveauté, pour rompre la monotonie d'une existence sans mélange : il leur faut du nouveau, de l'imprévu, du malheur même, n'importe quoi, plutôt que la continuité d'un calme qui les ennuie.

Il en est de même des peuples, surtout des Parisiens : ils ne peuvent se faire à l'uniformité d'un gouvernement ; ils veulent *autre chose*, et, comme je le disais au Roi au début de ma préfecture, il faut tenir leur esprit en éveil comme celui des enfants, sous peine de leur voir faire des folies. Quand on n'a pas de guerre à leur donner, qu'on se rabatte au moins sur des projets, des travaux, des monuments, sur lesquels ils puissent satisfaire leur goût naturel pour la critique et leur curiosité éphémère ! Tel avait été mon système afin d'empêcher mon Conseil municipal électif de se jeter à corps perdu dans les réformes, pour le plaisir d'innover, et de se faire de la popularité en démolissant le budget et le gouvernement. Je l'avais tenu constamment occupé par des travaux d'importance, proportionnés aux ressources de la Ville, sans engager l'avenir, ni cesser de parer aux charges soudaines que les circonstances pouvaient à tout moment faire peser sur elle.

En matière d'administration, en effet, il faut toujours

prévoir l'imprévu. Je le vis bien en 1847 où la cherté des grains vint donner raison à ma prudence. J'avais renoncé au système des grands approvisionnements qui supprime la concurrence avec la liberté du commerce, et qui, dans les deux disettes consécutives de 1816 et de 1817, avait coûté à la ville trente-huit millions. Sans doute l'État en avait alors pris la moitié à sa charge (environ vingt et un millions), mais je ne pouvais plus espérer un semblable concours, si grande était la jalousie niaise de la province envers la capitale ; et la Chambre, où elle trouvait tant d'échos et d'interprètes, n'eût jamais voté de tels subsides alors même que le gouvernement eût osé les proposer.

Je m'étais donc arrangé pour m'en passer. Tout en payant scrupuleusement les dettes anciennes, en observant tous les engagements, en n'empiétant jamais sur les recettes futures, j'avais près de vingt-cinq millions en dépôt au Trésor. En trois jours, tout fut prêt pour répandre, contrôler, régulariser l'émission de bons de pain à tous ceux qui ne pouvaient pas le payer plus de quatre-vingts centimes les quatre kilogrammes. Trente-quatre millions de bons furent ainsi distribués, et quatre cent cinquante mille personnes secourues : si la récolte suivante avait été mauvaise encore, la ville aurait pu continuer ses sacrifices.

Quant aux travaux, comme les dernières élections municipales avaient grossi les rangs de l'opposition en ajoutant au nombre et en diminuant la qualité, il me parut urgent d'en garantir l'exécution. A l'aide de

mesures financières ratifiées par la Chambre en Juillet 1848, je proposai au Conseil un vaste plan de quatre-vingts millions, à réaliser en cinq ans. Il comprenait les Halles centrales, les mairies des III^e^, XI^e^ et XII^e^ arrondissements, l'église Sainte-Clotilde, l'achèvement des quais et des ponts, le nouvel Opéra, la place du Palais-Royal, le prolongement de la rue de Rivoli, des aménagements de voirie, pavage, égouts, assainissement, etc. Tout cela devait être achevé le 1^er^ Janvier 1853 : c'était en quelque sorte mon testament, et il était temps de le signer.

Chaque jour, les élections envoyaient au Conseil des gens plus disposés à faire de la politique que de l'administration, à servir leurs intérêts ou ceux de leur parti plus que ceux de la ville ; et cet esprit de chicane, de rébellion systématique qui envahissait le Conseil, et qui, à la Chambre, donnait treize députés sur quatorze à l'opposition, pénétrait aussi dans la garde nationale. Nous avions perdu des chefs précieux, Ganneron, Hérard, etc... La latitude de choisir les délégués et les sous-officiers hors de la compagnie avait permis aux sociétés secrètes de grouper leurs membres dans certaines compagnies. Dix-neuf nous étaient signalées comme complètement hostiles ; plusieurs officiers refusaient de dîner aux Tuileries ; beaucoup étaient pour le moins indifférents. L'agglomération des notables dans les compagnies d'élite nous privait, pour les autres, des meilleurs éléments. On négligeait les élections des sous-officiers. Personne ne voulait se déranger ni accepter, si

bien que l'opposition s'organisait partout où elle voulait en prendre la peine. On ne pouvait pas faire grand fond du reste : le Parisien est frondeur par tempérament, par habitude, par vanité ; il croit se rendre important par la critique, et témoigner d'un goût délicat en blâmant tout sans raison ni motif ; il semble avoir retenu fidèlement le conseil de d'Alembert à son fils : « Si tu « veux passer pour un homme d'esprit, dans toute « occasion dis que c'est mauvais, mais garde-toi de dire « pourquoi ! » C'est toujours la *tarte à la crème* de Molière.

Mais il y avait autre chose de plus grave et de plus alarmant que j'avais déjà signalé tant au Roi qu'aux ministres. Il se faisait dans la classe ouvrière, contre la classe bourgeoise, un mouvement analogue à celui du Tiers État, en 1789, contre les ordres privilégiés. Par tous les moyens, on cherchait à exciter la jalousie et la haine du peuple ; on berçait sa crédulité d'une nouvelle organisation sociale, de théories creuses, de systèmes verbeux dont le plus sûr effet n'était pas de lui donner le bonheur ni le bien-être, mais de l'animer contre le présent. L'instruction même et les connaissances utiles que nous tâchions de mettre à sa portée devenaient un mal par l'usage pernicieux qu'on en faisait.

Depuis 1832, l'Association Polytechnique avait organisé des cours du soir pour les ouvriers, et, bien que pendant l'insurrection du Cloître Saint-Merry, la plupart des professeurs et le président lui-même se fussent compromis, je n'avais point repoussé leurs demandes

quand, à mon entrée en fonctions, ils étaient venus me prier de patronner leur œuvre. Ils m'avaient tenu, du reste, un bon langage, quoique un peu exalté : je les avais sévèrement admonestés sur le passé, et la réflexion jointe à l'âge et à l'expérience les avait ramenés à des vues assez sages pour que je n'eusse aucun reproche à leur adresser. Eh bien, deux mois avant les journées de Février, M. Perducet lui-même était venu me trouver pour me supplier d'empêcher que l'institution ne fût dévoyée par l'ouverture de cours nouveaux et tendancieux sur la politique constitutionnelle, les droits des citoyens, l'économie politique. — « Cela, me disait-il, « tuera l'enseignement utile et pratique donné aux « ouvriers ; on les farcira d'idées fausses, d'opinions « mal dirigées, de visées malheureuses. L'instruction « ainsi comprise n'est plus un avantage, mais un danger « pour eux-mêmes et pour la société. »

Je savais aussi qu'il existait cinq journaux destinés aux ouvriers, où certains collaboraient, sans parler des brochures de propagande, et la seule présence de M. Considérant au Conseil municipal disait assez le péril. Chose curieuse, il devait son élection dans le X^e^ arrondissement au concours du parti légitimiste ! Il ne cachait d'ailleurs ni ses vœux ni ses espérances. Ainsi, le 18, la séance ayant été levée après une longue discussion d'affaires, une conversation s'engagea entre les membres les plus avancés de l'opposition, au cours de laquelle Delorme et lui entrèrent dans des détails si agressifs que je finis par leur dire : « Je m'en vais, car

« vous m'obligeriez à me rappeler que je suis préfet,
« dans un entretien confidentiel. »

Je fus suivi dans mon cabinet par M. Séguin qui me dit : « Mon cher Préfet, vous savez que ma position « industrielle me met en rapports journaliers avec toutes « les classes de la population ; ne vous y trompez pas : « la situation est plus grave qu'on ne croit. On est las « du Roi et on veut du changement. Si le mouvement « éclate, nous ne nous en tirerons que par l'abdication « de Louis-Philippe et la régence de la Duchesse « d'Orléans, car on déteste Nemours et on ne l'accep- « tera à aucun prix. » Besson, colonel de la 3e légion, me déclarait qu'il ne pouvait pas répondre d'elle. Lariboissière, Husson, Lavocat, Chapuis, Boutarel me tenaient le même langage. La 1re et la 2e légion étaient peut-être moins mauvaises, mais il y avait loin de là à un vigoureux concours. Les maires, les membres du Conseil les plus dévoués ne me cachaient point leurs craintes : nul doute qu'à la première collision nous aurions l'indifférence et la mollesse d'un côté, contre l'audace et l'activité de l'autre, et j'étais convaincu que nous verrions l'uniforme de la garde nationale dans les rangs des émeutiers et sur les barricades. Or, il était établi que l'armée ne pouvait agir contre le peuple qu'à la suite de la garde. Donc, sur quelle force pouvait-on compter ?

Je crus devoir communiquer de suite ce renseignement à Guizot et à Duchâtel. Je fus reçu froidement comme un homme qui vous réveille à une heure impor-

tune, ce qui ne m'empêcha pas de revenir le soir à la charge auprès de Guizot chez Mme N***. Il me dit d'un ton d'impatience : « Si vous aviez comme moi l'ou-« vrage sur les bras, vous ne perdriez pas votre temps « aux billevesées de Paris. »

Quant à Duchâtel, il se fiait aux rapports du préfet de police Delessert qui, sans dénier un certain fondement à mes alarmes, assurait que les sociétés secrètes n'étaient pas disposées à intervenir, qu'elles avaient besoin de trois ou quatre mois de préparatifs, et qu'il fallait remettre la lutte au printemps. D'autre part, les négociations du ministère représenté par Velet et Morny avec les deux délégués de l'opposition, Duvergier et Massenisse, au sujet du banquet du 7 Février interdit par le gouvernement, la répugnance d'Odilon Barrot et de Thiers à jouer leur va-tout dans cette bagarre, le bon esprit des troupes garanti par Sébastiani, l'appui d'une partie de la garde nationale dans la main de Jacqueminot, tout cela donnait aux ministres, sûrs de la majorité des Chambres, une trompeuse sécurité.

Le vendredi soir[1], pourtant, je fus aux Tuileries. Deux ou trois fois j'essayai d'entretenir le Roi et de lui exprimer mes inquiétudes, mais il n'était pas facile de lui faire entendre ce qui ne lui plaisait pas. Je ne sais quel ministre a dit : « Le Roi me parle, mais je ne « parle pas au Roi. » Je ne saurais mieux dire de Louis-Philippe qu'on ne pouvait joindre à moins d'une insis-

1. 18 Février.

tance atteignant l'importunité. Malgré sa confiance et ses bontés, je me sentais l'objet de tant de susceptibilités, pour ne pas dire davantage, que j'évitais de me mettre en avant et de lui parler, même de ce qui relevait de mes fonctions. Je n'avais pas les mêmes difficultés avec le Duc de Nemours, beaucoup plus accessible; aussi, voyant ce soir-là mes efforts échouer auprès du Roi, je rendis compte au Prince de tout ce que j'avais appris : les menaces républicaines, les calculs d'abdication, l'infidélité de la garde nationale, les dangers d'une lutte qu'on pouvait prévenir avec des concessions, et la folie de prétendre renvoyer tout naturellement d'un banquet une centaine de députés [1] suivis de trente ou quarante mille acolytes, sur la simple injonction d'un commissaire de police : cela me semblait tenter Dieu ! Le Prince m'écouta attentivement et me promit de ne rien cacher au Roi.

Le samedi, j'avais un grand dîner de soixante couverts : beaucoup de diplomates, quelques étrangers curieux de nos affaires, des maires, des députés, des conseillers municipaux, des commandants de la garde nationale. Le soir, il y eut réception et grande affluence. Chacun venait apporter ses renseignements et ses craintes; tout le monde était d'accord sur l'extrême

1. Quatre-vingt-sept députés s'étaient engagés à y assister, malgré l'interdiction du gouvernement. Ils se ravisèrent toutefois, dans la crainte d'une collision; seul Lamartine déclara que « la place de la « Concorde (rendez-vous de la manifestation) dût-elle être déserte, « tous les députés dussent-ils se retirer de leur devoir, il irait seul au « banquet avec son ombre derrière lui ».

gravité des circonstances. Il y avait aussi, ce jour-là, un dîner au Tribunal de Commerce, auquel les anciens présidents avaient été invités. Sur les onze heures, tous vinrent en corps me trouver, et me dire par la bouche de leur doyen, M. Aubé, qu'en raison de l'agitation des esprits, de l'effervescence générale, des inquiétudes du commerce et de la propriété, ils s'adressaient à moi comme au chef de la cité, à l'ami dont ils éprouvaient depuis quinze ans la vigilante affection, pour éclairer le Roi et les ministres. Ils étaient vingt-sept. Leur démarche et leur langage produisirent une émotion considérable dans mes salons, mais point d'étonnement : c'était l'opinion commune, à tel point que M. Séguin avait dit à sa femme : « Allons voir le Préfet, c'est pro-« bablement la dernière soirée de l'Hôtel de Ville ! » Ah ! combien dans ces moments critiques j'ai regretté Madame Adélaïde qui m'écoutait, elle, et qui savait se faire écouter du Roi !

J'avais vu deux fois M. de Montalivet ; il partageait mon sentiment sur la garde nationale et sur le banquet ; il croyait qu'un changement de ministère pouvait seul conjurer la crise ; mais comment convaincre le Roi, plus rebelle que jamais à la contradiction ? Sa position, ses antécédents ne lui permettaient pas de tenter ce rôle. Le maréchal Gérard se montrait plus explicite encore : et tant de clairvoyances ne devaient servir à rien !

Le dimanche 20, je me trouvais de service à la Caisse d'épargne, car chaque année je tenais à remplir mes fonctions d'administrateur : c'était une preuve d'intérêt

donnée à une de mes plus utiles institutions et une occasion pour moi d'en connaître les rouages. Tous les mois je me faisais transmettre le mouvement des comptes où je puisais de précieuses indications sur l'état moral et financier de la population. Or, cette matinée-là, il y eut 315.000 francs de versements et 1.280.000 francs de retraits, tandis que le dimanche précédent il y avait eu 800.000 francs versés et 487.000 remboursés. Ce symptôme me parut si grave que, séance tenante, j'écrivis à Duchâtel pour le lui signaler. J'ai su depuis par le général Trézel, alors ministre de la Guerre, que, ce même dimanche, au Conseil des ministres, il avait appelé l'attention du Roi sur la nécessité de fixer le commandement de Paris en cas d'insurrection, lui représentant que Jacqueminot ne voudrait pas obéir à Sébastiani en vertu de la préséance de la garde nationale sur l'armée, et qu'on ne pouvait pas subordonner Sébastiani à Jacqueminot, parce que cette préséance n'allait point jusque-là[1]. Il fut convenu que le commandement supérieur serait confié au maréchal Bugeaud et non à un Prince, car des collisions étant possibles sinon probables, il ne fallait point que la famille royale fût responsable du sang répandu.

1. Sébastiani, frère du maréchal et ancien aide de camp de M. de Narbonne, n'avait cessé d'occuper de hauts emplois dans l'armée active : maréchal de camp en 1823, lieutenant général en 1830 (huit ans avant Jacqueminot), il commandait depuis 1842 la division de Paris. — Jacqueminot avait quitté l'armée en 1815, pour l'industrie puis la politique, et la monarchie de Juillet avait récompensé sa participation à l'expédition de Rambouillet en le nommant général de brigade à l'État-major de la garde nationale, enfin commandant de la garde.

Au sortir du Conseil, Duchâtel s'en alla prévenir Jacqueminot de cet arrangement. Le voilà qui s'emporte, qui crie qu'il est déshonoré si on lui retire le commandement, et qui offre sa démission! En réalité, son ambition cherchait depuis longtemps une occasion de franchir le dernier pas. Mais la confiance du Roi et de son entourage était si aveugle qu'on le croyait capable de tout pourfendre et de tout sauver. Alors Duchâtel déclare qu'il ne peut pas rester au ministère quand son beau-père se retire, et il donne également sa démission. Depuis cinq ou six mois, lui aussi cherchait un biais à se démettre : il était quelque peu jaloux de la présidence de Guizot; il ne voulait pas jouer sa dernière carte sur le jeu de son collègue; sa santé lui donnait certaines inquiétudes, et, comme il possédait une grande fortune et de vrais talents, il se réservait pour l'avenir, avec un ministère dont il aurait la présidence. Lui président du Conseil, son beau-père maréchal commandant la garde nationale, son frère à l'Hôtel de Ville, tout cela sous la vieillesse du Roi et la régence du Duc de Nemours, c'étaient de magnifiques espérances!

Le Roi ne voulut pas acheter, au prix de ces deux démissions, la poigne du maréchal Bugeaud pour lequel il ne cachait pas sa répugnance : — « Bugeaud au « ministère de la guerre! disait-il, mes enfants ne dis- « poseraient pas d'une seule nomination dans l'armée, « pas même d'une lieutenance! » Le dimanche soir, il dit donc à Trézel : « Gardez l'ordonnance d'aujour- « d'hui, elle est inutile, j'y pourvoirai en envoyant

« Nemours à l'État-major; » ce qui fut fait le mardi, avec l'expresse recommandation au Prince de ne rien prendre sur lui et d'éviter à tout prix une collision.

Le lundi matin, avant neuf heures, j'étais chez Delessert; je lui dis que je ne venais pas lui demander ses secrets, sachant combien il était jaloux de sa police, mais que j'avais besoin de lui communiquer mes informations; je lui expliquai mes alarmes avec force détails; j'insistai sur l'imminence du péril, l'aveuglement du Roi, l'erreur du ministère qui croyait avoir la France parce qu'à la Chambre il avait la majorité; je le conjurai enfin d'éclairer la Cour. Il me répondit qu'il partageait mes craintes sans en redouter les conséquences : « l'agitation « était plus superficielle que profonde; l'insurrection « manquait d'armes, de munitions, d'organisation; « toute une partie de l'opposition, craignant d'être « débordée, semblait résolue à se retirer ou à com- « poser; les sociétés secrètes, les meneurs prêchaient « l'ajournement; sans doute ce n'était que partie « remise et l'avenir apparaissait menaçant, mais pour « le moment rien de grave ne pouvait éclater; la « panique même de la population et du commerce « offrait cet avantage de grouper les intérêts autour du « pouvoir; bref, toutes les mesures étaient prises, et « des forces considérables étaient notamment désignées « pour l'Hôtel de Ville. »

J'allai chez Sébastiani : — « Mon cher ami, lui dis-je, « vous êtes très satisfait de l'esprit des troupes; vous « répondez de leur dévouement; vous m'assurez que le

« Duc de Nemours est l'idole de l'armée : tout cela est « fort beau à dire aux Tuileries, et, s'il s'agissait de se « battre contre les Russes ou les Anglais, je ne douterais « nullement de vos officiers ni de vos soldats; mais dans « les rues de Paris, c'est autre chose; avez-vous pensé « que vous verriez peut-être des gardes nationaux en « face de vous, parmi les insurgés? Il faut y bien songer, « et au besoin engager vos hommes précipitamment « sans leur laisser le temps de réfléchir, sans donner « à l'émeute celui de les ébranler. » Sébastiani me parut d'un optimisme aussi crédule que Delessert.

Je m'en fus alors chez Jacqueminot. Il était souffrant. Je le trouvai à table, en robe de chambre. Je lui dis que les dix-sept colonels et lieutenants-colonels des dix-sept légions, sans parler des maires, des conseillers municipaux et de mille personnes dignes de foi, m'assuraient que la garde nationale ne marcherait pas, qu'une partie irait manifester au banquet, qu'une autre se mêlerait à l'émeute, que les meilleures compagnies ne résisteraient pas aux cris de *Vive la Réforme! A bas le Ministère!* qu'il était de notre devoir de dire la vérité au Roi et que je désirais m'entendre avec lui sur cette démarche. Il s'écria, furieux, en brandissant un éperlan au bout de sa fourchette : « Si nous n'étions pas des « amis de trente ans, je vous dirais que vous calomniez « la garde nationale, que vous ne la connaissez pas et « que je la connais mieux que vous, que si je monte à « cheval j'aurai cinquante mille hommes derrière moi, « et qu'il n'y a que des alarmistes et des poltrons

« pour faire les contes auxquels vous avez tort de « croire ! »

Un entretien sur ce ton ne pouvait guère se prolonger ; je partis en faisant des vœux de tout mon cœur pour que Jacqueminot eût raison contre moi.

Je n'étais pourtant pas seul à avoir des craintes : le soir, la Reine me recevait tout inquiète et m'accueillait avec ces mots : « Mon cher Préfet, nous sommes bien « malades ! » — « Oui, Madame », répondis-je plus en bon sujet qu'en bon courtisan, « mais rien n'est perdu, « si le Roi le veut. » — « Parlez-lui franchement », me dit-elle. J'abordai le Roi. Enfin je pouvais faire entendre la vérité !

Je me vois encore : nous étions entre deux fenêtres, appuyés contre une console sur laquelle était placé un magnifique coffret en filigrane. Je dis tout ce que je savais, depuis les projets républicains jusqu'à ma conversation avec M. Séguin sur l'abdication et la régence de la Duchesse d'Orléans ; la défection ou la froideur de la garde nationale ; la démarche du Tribunal de Commerce et de ses anciens présidents ; les retraits de la Caisse d'épargne ; l'inertie des ministres qui croyaient tout déjouer par leurs manœuvres parlementaires. Je parlais vite, avec émotion, car je craignais de lasser sa patience et de ne pouvoir aller jusqu'au bout. Je conclus par l'urgente nécessité d'engager les troupes vigoureusement pour déconcerter l'émeute, avant même qu'elle n'eût éclaté.

Le Roi m'interrompit. — « Mon cher Préfet, me dit-il,

« il y a un an qu'on travaille à me faire peur sans y « réussir. Pour y parvenir on prend aujourd'hui le « meilleur moyen, celui de vous faire peur à vous-« même, sachant ma confiance et mon attachement pour « vous. Mais retenez bien ceci : tout ce qui vous inquiète « est un feu de paille qui ne brûlera pas deux heures. « Dans huit jours, mon cher Préfet, vous serez bien « fâché, bien confus de vos craintes. » Et il me quitta très allégrement.

Alors, je m'approchai du Duc de Nemours et je recommençai mon antienne; j'insistai sur tout ce que je lui avais raconté le vendredi précédent, avec des précisions nouvelles; je gémis sur l'incrédulité du Roi; je m'évertuai à lui persuader que le temps n'était pas seulement au courage, mais à la prudence. Vains efforts! Il m'affirma que je me trompais, que toutes les mesures étaient prises, qu'on était sûr des troupes; que la garde nationale était plus fidèle que je ne le pensais, que les ministres savaient de bonne source qu'on renonçait au banquet...., etc. Je partis navré : c'est la dernière fois que je vis la famille royale.

Après mon départ, le Roi dit : « Le Préfet est un brave « homme, utile et dévoué, mais il baisse, sa tête faiblit. » Je présume que si les choses avaient tourné autrement, j'aurais eu de la peine à me maintenir. Depuis la mort de Madame Adélaïde, Sa Majesté était mon seul appui contre l'ambition de Duchâtel qui n'eût pas mieux demandé que de voir son frère à ma place. Guizot s'y opposait, je crois, ainsi que le reste du ministère; sans

quoi, en menaçant le Roi, Duchâtel eût peut-être obtenu ce qu'il désirait. Il avait un axiome que je lui ai souvent entendu répéter : « Si je suis assez fort, la majorité « passera là-dessus; si je suis trop faible, peu m'importe « de tomber sur une question ou sur une autre. »

En sortant des Tuileries, je me rendis à une fête chez le prince de Ligne. Je vis là tous les bons esprits du corps diplomatique fort en peine des événements du lendemain. Avec eux, je mesurai mes paroles sans cacher cependant mes impressions, puis je cherchai encore à convaincre Duchâtel, mais il était tout à ses espérances d'arrangement avec l'opposition. Il me donna des avis. C'est qu'en cessant de participer aux intrigues parlementaires, j'avais perdu mon crédit politique : on me regardait comme un bon édile, un utile modérateur du Conseil, propre à prévenir le désordre comme dans l'affaire des subsistances, et à empêcher les conflits comme dans la loi des patentes, bref, un sage économe municipal, incapable de faire des élections ni de rendre des services ministériels, et dès lors un homme à tenir à l'écart. J'étais conservé comme une utilité, une demi-nécessité, pour ne pas faire crier Paris, pour ne pas provoquer le Conseil municipal, et je n'étais ni goûté, ni même apprécié du ministère.

Après ces infructueuses visites, je rentrai pour la dernière fois à l'Hôtel de Ville, bien décidé, quoi qu'il advînt, à faire mon devoir jusqu'au bout. Le mardi, on vint m'annoncer que les troupes commençaient à arriver. Elles se composaient du 7e léger, du 63e de ligne,

de six escadrons de cuirassiers, de quatre pièces d'artillerie, d'un escadron de la garde nationale, et de détachements des 7e et 9e légions. Le général Taillandier qui en avait le commandement ne parut qu'à quatre heures du soir; jusque-là c'est M. de Luzy, colonel du 7e léger, qui commandait à l'ancienneté. Je désirais beaucoup la présence du général en raison des rivalités entre la garde nationale et l'armée, et parce que Boutarel, colonel de la 9e légion, était un peu susceptible. Cela du reste n'enlevait rien à sa valeur; je le connaissais particulièrement depuis 1839 où j'avais pu apprécier son courage lors de l'insurrection de Barbès, en le voyant marcher, avec cent cinquante grenadiers, contre les émeutiers de la rue Baubourg, ses hommes longeant les maisons, et lui dans le ruisseau, calme et tranquille, son épée sous le bras. Aussi n'avais-je pas cessé de le défendre contre certaines antipathies qui, pendant quatre ou cinq ans, l'avaient empêché d'obtenir le commandement de sa légion.

Il me dit : « Je vous amène cent quatre-vingts hommes « que je crois solides et sûrs, mais ayez soin de les « nourrir, car si je les laisse aller manger chez eux, ils « ne reviendront pas. » Je fis donc dresser dans la grande antichambre des huissiers une table de trente couverts, toujours servie, à l'usage exclusif de la garde nationale. J'en fis installer une pour les officiers de ligne et d'État-major; le général et les colonels mangeaient avec nous, et les troupes reçurent, comme toutes les fois d'ailleurs qu'elles étaient de service à l'Hôtel de Ville, des rations

supplémentaires en pain, vin, viande froide, avec du bois pour les bivouacs. De longue main, j'avais pris mes mesures pour y pourvoir. La boulangerie des hôpitaux était ma ressource; elle avait toujours quinze à seize mille rations prêtes. Le pain se faisant vingt-quatre heures d'avance, rien de plus facile que de remplacer celui dont j'avais besoin. Je m'assurai ainsi les mardi et mercredi, au plus matin, de trois et cinq mille rations.

Bien m'en prit de cette précaution, car le jeudi les barricades empêchèrent toute communication; les troupes ne reçurent aucune distribution de vivres ni de fourrage, si bien que les chevaux des cuirassiers et de l'artillerie furent nourris avec du pain. Le jeudi matin, je dus faire dévaliser les boucheries du voisinage : voilà comment les émeutiers trouvèrent vingt-six gigots à la broche quand ils envahirent les cuisines de l'Hôtel de Ville.

Naturellement, une de mes premières questions aux colonels de ligne fut de leur demander s'ils étaient bien sûrs de leurs régiments. — « Je répondrais encore plus « volontiers, me dit M. de Luzy, de mes soldats que « de mes officiers; ils suivront bravement la garde « nationale. » J'ai dit en effet que, depuis dix-huit ans, il était établi que, dans les émeutes, l'armée marchât derrière la garde. Il fallait donc que celle-ci donnât l'exemple et engageât le feu : c'est pourquoi j'entourais de soins les hommes du colonel Boutarel, ceux de la 7e légion ayant disparu dès la nuit du mardi.

Le mercredi matin, nous fûmes obligés d'envoyer un fort détachement à la mairie du VII[e] pour enlever un dépôt d'armes insuffisamment protégé par la garde nationale. Le général Taillandier fit aussi occuper militairement la place du Châtelet où, dans la soirée, le pauvre M. de H***, chef de bataillon, fut tué par un gamin qui lui tira un coup de pistolet dans le dos, à bout portant.

Pendant ces deux journées du mardi et du mercredi, j'eus beaucoup à me défendre contre les instances, je dirai presque les mises en demeure du Conseil municipal dont les membres les plus avancés me demandaient la convocation immédiate. Ils me disaient que j'engageais gravement ma responsabilité en ne consultant pas l'assemblée en pareille circonstance; mais je tins bon, convaincu qu'une résurrection quelconque de la Commune de Paris serait la perte de la monarchie, et je leur répondis que je regarderais et traiterais comme une rébellion toute réunion non autorisée. Certains s'installèrent en permanence à l'Hôtel de Ville pour servir, je crois, d'espions aux ennemis avec quelques employés; mais peu m'importait la publicité donnée à ma conduite: je ne me cachais pas de faire mon devoir ni d'exiger qu'on le fît autour de moi.

Le général Taillandier nous quitta le mercredi à cinq heures du matin pour aller chercher sa fille à l'École militaire; il ne revint qu'à quatre heures du soir. En partant, il avait commandé à la cavalerie de rester à cheval: C'était pitié de voir ces beaux escadrons sous la

pluie, trempés jusqu'aux os et refusant de rentrer sous les voûtes de l'Hôtel de Ville où du moins ils eussent été à l'abri. Pour moi, j'étais sans ordres. J'avais envoyé demander à Delessert, dès huit heures du matin, s'il croyait que je pouvais me rendre aux Tuileries. Il me fit répondre de ne pas m'alarmer, que les sociétés secrètes n'étaient pas descendues dans la rue, qu'il croyait que tout pouvait s'arranger, et qu'il n'y avait nul motif d'appeler la banlieue, bonne pour un coup de main, mais fort embarrassante au bout de vingt-quatre heures ; qu'enfin je pourrais sans aucun doute arriver aux Tuileries, mais qu'il n'osait pas me garantir les mêmes facilités pour revenir. Devant cette incertitude, je restai à mon poste. Qu'aurait-on dit si je ne m'y étais pas trouvé au milieu d'une crise pareille, sans gouvernement, sans chef militaire accrédité ?

Tout précipitait les événements : la retraite du ministère, l'intervention du Duc de Nemours, la démission de Jacqueminot, l'hésitation de Sébastiani qui voulait ne pas se compromettre et préférait se ranger derrière le Prince dont il attendait la régence et peut-être le couronnement. On manquait tellement de direction qu'il n'y avait point d'approvisionnements pour les troupes, pas même des cartouches ! A cinq heures du soir, le colonel de Luzy venait me dire dans mon cabinet : « Monsieur « le Préfet, je vais avec un bataillon de mon régiment et « des tirailleurs de Vincennes dégager quarante gardes « municipaux cernés et menacés à la fabrique Lepage, « rue Bourg-l'Abbé. Vous avez mis à ma dispo-

« sition un détachement de la garde nationale, mais « que voulez-vous que je fasse si vous ne me donnez « pas de cartouches? Je n'en ai pas quatre par « giberne ! » Grâce à Dieu, six mois auparavant je m'en étais fait délivrer vingt mille par Sébastiani. Autrefois, après 1830, il en existait un dépôt considérable à l'Hôtel de Ville, mais j'avais dû le faire déplacer au moment des grands travaux, en raison du danger au milieu de douze cents ouvriers. Je pus donc en fournir au colonel et à Taillandier qui rentrait à l'instant.

C'est à ce moment qu'on apprit l'attaque de la mairie du VII[e] arrondissement et de la place Saint-Jean, où un capitaine du 7[e] léger fut tué. Et nous n'avions toujours point d'ordres ! J'avais écrit trois lettres sans réponse : quand les ministres s'en vont, ils ne se soucient pas de se compromettre par des mesures suprêmes : que leurs successeurs s'arrangent ! — A six heures, on vint m'annoncer une délégation des députés de la Seine, composée entre autres de MM. Carnot et Vavin. Je les reçus dans ma bibliothèque. Ils me dirent qu'ils étaient envoyés près de moi par leurs collègues pour me prier de réunir le Conseil municipal avec les maires, les colonels de la garde, les quatorze députés du département, afin d'aviser aux dangers courus par la ville ; que la confiance des habitants et du Conseil en leur préfet les engageait à cette démarche à laquelle ils joignaient l'estime de l'opposition, et que le but de cette conférence serait de solliciter une interposition entre le peuple et le Roi pour aboutir à une transaction.

Je leur répondis : « Messieurs, en acceptant mes « fonctions, j'ai juré fidélité au Roi ; je ne donnerai « jamais la main au rétablissement de la Commune de « Paris ; je n'en veux pas être le président, pas plus que « je ne veux être maire du palais. Je vous remercie de « l'honneur que vous me faites, et je vous prie de « prendre mon refus en bonne part. Si vous croyez que « ma présence ou mon influence personnelle puissent « arrêter l'effusion du sang, je suis prêt à vous accom- « pagner sur les barricades ; donnez-moi seulement le « temps de passer mon uniforme. » Ils me dirent que telle n'était pas leur mission, qu'ils respectaient mes sentiments, qu'ils n'avaient songé qu'à prévenir des périls imminents, et qu'ils regrettaient que mon devoir me dictât l'obéissance. Deux ans après, je causais de cette démarche avec M. de Lamartine, dans un dîner du Conseil général de Saône-et-Loire. — « Il fallait accep- « ter, me dit-il, et la révolution était faite. » — « Je le « savais, répondis-je, et j'aimais mieux vous laisser à la « fois l'initiative et la responsabilité d'un malheur qui « pèsera longtemps sur la France. »

Toute la soirée se passa dans l'agitation. On avait cependant de bonnes nouvelles du faubourg qui, jusque-là, était assez tranquille ; les troupes de la Bastille correspondaient facilement avec nous ; on attendait à chaque instant le nouveau ministère et la désignation d'un commandant en chef qui prendrait enfin des résolutions. Soudain, sur les dix heures, éclate comme un coup de foudre la nouvelle de la fusillade du boulevard

des Capucines, la promenade aux flambeaux des cadavres des victimes, le soulèvement des quartiers intérieurs et la descente du faubourg. A onze heures, le tocsin se met à sonner à Saint-Étienne-du-Mont et à Notre-Dame : c'était l'insurrection générale, et depuis trente-six heures nous étions sans ministère ni commandement !

J'avais distribué aux troupes tout ce qui me restait de vivres ; j'avais vidé les boutiques des boulangers, bouchers, épiciers et marchands de vin du quartier ; je gardais toujours le brave colonel Boutarel avec ses cent quatre-vingts hommes ; mais, prévoyant une attaque sérieuse contre l'Hôtel de Ville, je me décidai, vers minuit, à mettre en sûreté ma femme et mes enfants. Je les envoyai rue de la Truanderie, chez M. Jacquemin, agent judiciaire de la Ville, dont la maison, à deux pas de là, était à l'abri des balles. Je ne voulus pas qu'ils emportassent le moindre paquet, ni que dans mes appartements on fît aucune disposition de sauvetage, de peur de provoquer la panique par des signes précurseurs du *sauve qui peut*.

Les miens partis, je passai une heure douloureuse à me promener de long en large dans ces salons éclairés de mille feux, au bruit du tocsin et des coups de fusil, en me disant tristement : « Tu as été pendant quinze « ans comme un père pour cette population, et peut-« être, dans quelques heures, laisseras-tu la réputation « d'un meurtrier, car tu devras défendre ce seuil et « faire ton devoir jusqu'au bout. » Enfin, épuisé de

fatigue, je me jetai sur un lit en recommandant qu'on m'éveillât à la première alerte.

Je dormis quatre heures. A cinq heures du matin, tout était dans le même état. A six, Sébastiani arriva avec le général Garraube dont le chapeau venait d'être traversé par une balle. Il me dit que Thiers était aux Tuileries où il avait été appelé dans la nuit, que Bugeaud avait reçu le commandement général, qu'il était décidé à agir vigoureusement, que déjà une colonne balayait les boulevards, que lui-même était chargé de défendre l'Hôtel de Ville et qu'il allait établir ses communications avec les troupes de Bugeaud par les rues Saint-Denis et Saint-Martin. Je lui fis observer que ces deux voies étant hérissées de barricades, il faudrait en emporter une quinzaine de vive force, non sans pertes, car nos soldats devraient marcher à découvert entre le feu dirigé des fenêtres : nous avions seulement quatre pièces d'artillerie, et il lui serait plus facile d'opérer sa jonction par la ligne des quais et des boulevards, vu qu'il n'y avait que deux barricades de l'Hôtel de Ville à la Bastille, faibles du reste et faciles à tourner par les bas ports : la ville serait ainsi coupée en trois tronçons qu'on tiendrait aisément séparés avec de la cavalerie et du canon.

Nous étions à discuter cette tactique dans la salle du Conseil de préfecture qui servait de quartier général, pointant sur le plan de Paris l'emplacement des barricades, lorsque arriva Roger de Sérensai, aide de camp de Sébastiani qu'il avait laissé auprès du maréchal

Bugeaud. Il apportait l'ordre du maréchal, écrit sur le désir du Roi et vraisemblablement dicté par le nouveau ministère, de suspendre partout les hostilités, de replier les troupes, et de laisser toutes les mesures d'ordre et de police aux soins de la garde nationale. Celle-ci n'avait plus de chef. Dans la plupart des légions, on ne connaissait plus ni colonel ni officiers : c'était l'abdication du pouvoir devant l'émeute, en attendant l'abdication de la Couronne quelques heures plus tard. Sébastiani ne s'y trompa pas : il arracha son épée, la jeta sur la table et s'écria : « Je ne suis plus rien, je ne veux me mêler de « rien, mon commandement est terminé. » Boutarel me déclara qu'il ne pouvait plus retenir ses hommes et qu'il allait, lui aussi, se retirer. Je suppliai les généraux de ne pas emmener les troupes, de les masser l'arme au pied et au repos, en les gardant sous la main, en sorte que, si cette mesure de conciliation n'avait pas le succès attendu, du moins elle permettrait de reprendre l'offensive au cas où de nouveaux ordres nous seraient envoyés. Ils accédèrent à ma demande, et les troupes restèrent sur la place et les quais jusqu'à deux heures de l'après-midi où elles rentrèrent à la caserne.

Cela fait, nos généraux ne songèrent plus qu'à déjeuner, Sébastiani à faire sa toilette; je le conduisis dans mon appartement et fus assez surpris de lui voir déposer sur la cheminée une grosse bourse contenant dix mille francs en or, dont il s'était pourvu à tout événement, ce qui me prouva combien il avait peu confiance dans la résistance.

Pendant qu'ils déjeunaient, je remarquai dans ma cour quelques gardes municipaux désarmés. On me dit que c'étaient ceux que le colonel de Luzy avait ramenés des ateliers Lepage, et qu'il n'avait pu dégager qu'à la condition de leur faire déposer leurs armes. A ce moment, on m'avertit qu'une colonne d'insurgés commençait à envahir les cours des bureaux à la recherche de ces gardes municipaux, pour les massacrer. Je conjurai Sébastiani de les faire placer entre deux escadrons de cuirassiers rangés sur le quai et de les conduire ainsi, tout près de là, à la caserne des Célestins où ils seraient en sécurité. Il s'y refusa. — « J'ai reçu, me dit-il, l'ordre formel d'éviter toute ren- « contre ; je ne puis risquer une opération qui provo- « querait des coups de fusil. J'en suis désolé, mais je « ne veux pourtant pas passer au conseil de guerre. »

Et moi, je ne pouvais pourtant pas laisser tuer ces pauvres gens ! Grâce au dévouement de MM. Buffet, Hudry et Mignes qui se dépouillèrent de tous les vêtements qu'ils purent abandonner, nous en déguisâmes quelques-uns ; nous leur coupâmes la barbe et les moustaches, et nous les fîmes fuir à temps ; les autres parvinrent à se cacher dans l'Hôtel de Ville, notamment trois qui se réfugièrent sous le lit de M^me^ de Mesgrigny, ma fille, où elle les découvrit le vendredi en rentrant dans sa chambre. Deux émeutiers ivres morts ronflaient étendus sur le même lit, si bien qu'elle put les faire évader. Mais hélas ! tous n'eurent pas cet heureux sort, et beaucoup périrent de ces bons serviteurs dont j'avais

si souvent apprécié le courage, la fidélité, le respect du devoir.

Espérant toujours recevoir de meilleures nouvelles, j'attendais dans mon cabinet, entouré des généraux et de sept ou huit membres du Conseil municipal qui, depuis le matin, me pressaient de réunir l'assemblée. Parmi eux, il en était trois ou quatre fort au courant de l'insurrection, venus, je crois, pour pourvoir à ma sûreté personnelle sans m'en rien dire. A une heure, nous apprîmes l'abdication du Roi. Une demi-heure plus tard, on m'annonçait une députation de la garde nationale. Environ quinze officiers entrèrent, et leur porte-parole me dit : « Monsieur le Préfet, le peuple est le maître de « l'Hôtel de Ville ; c'est lui à l'avenir qui donnera des « ordres ; nous venons vous informer que vos pouvoirs « sont terminés. » — « C'est bien, Messieurs, répondis-« je ; voici les généraux qui me déclarent l'impuissance « des troupes à me protéger et à m'obéir ; voici les « membres du Conseil municipal, témoins que j'ai fait « tout mon devoir et que je n'obéis qu'à la force ; je me « retire, et je vous cède mon cabinet. » — « Non pas, « Monsieur, nous ne voulons point vous chasser de chez « vous, et nous allons nous établir ailleurs. » — « A « Dieu ne plaise, Messieurs, que je reste ici après avoir « perdu le droit d'y commander. Dans quelques « instants, je serai parti. » Ils sortirent, mais je remarquai bien à leur attitude que certains étaient là plutôt pour me protéger que pour m'offenser.

Aux premiers mots, les généraux avaient disparu :

j'étais seul. J'appelai alors mon fidèle Buffet ; je jetai au feu tous les papiers que je ne voulais pas laisser après moi, et, prenant ma canne et mon chapeau, je descendis l'escalier des bureaux, je traversai plusieurs pelotons d'insurgés, et je longeai toute la façade nord de l'Hôtel de Ville en dedans de la grille, car je ne pouvais passer à travers la place encore encombrée par la troupe et l'émeute. En chemin, je rencontrai Victor Hugo et le maire du VIII^e^ arrondissement qui venaient aux nouvelles ; je leur confirmai l'abdication du Roi ; ils coururent aussitôt à la Chambre, et moi je me hâtai de rejoindre ma femme et mes enfants dont on conçoit l'inquiétude sur mon sort. Après les avoir embrassés, je montai chez mon secrétaire Boullenois qui logeait dans la maison même, pour envoyer sur l'heure un rapport circonstancié à M. Thiers.

Le soir, il fallut nous séparer. Nous avions appris le pillage de nos appartements ; mais comment songer à nos malheurs personnels devant ceux de cette pauvre famille royale ? Ma fille et son mari cherchèrent un asile chez M. Louveau, dans l'île Saint-Louis ; nous, nous avions un gîte assuré chez M. Buron, opticien de mon brave ami et homme d'affaires François Fabier, rue des Trois-Pavillons. Il fallait traverser sept ou huit barricades. Plusieurs fois je fus reconnu, jamais injurié ni menacé ; au contraire, on nous tendait la main pour passer et on voulut même m'offrir à boire. Du reste ce sentiment de sympathie et de respect se manifesta plus encore au sac de l'Hôtel de Ville. Quand le peuple, ivre

de sa victoire, se précipita, dans une immense poussée, de salon en salon, il s'arrêta devant mon portrait[1]. Des voix s'écrièrent : « Il ne faut pas lui faire de mal, c'était « le père aux ouvriers. » Toute la nuit, des hommes de bonne volonté montèrent la garde en se relayant devant lui ; puis, le jour venu, ils le détachèrent de son cadre, le promenèrent dans tout l'Hôtel de Ville comme pour lui faire faire ses adieux à sa maison, et le couchèrent doucement sur mon lit en disant :

« *Dors, papa Rambuteau,*
« *T'as bien mérité de faire dodo.* »

Je dois dire, à côté de cela, que notre garde-robe fut entièrement pillée ; mais je suis à peu près certain qu'il faut en accuser les femmes de Saint-Lazare, lesquelles vinrent faire, cette nuit-là, un triste métier et d'autres encore à l'Hôtel de Ville.

Le lendemain vendredi, je traversai tout Paris en passant par l'île Saint-Louis, pour gagner le faubourg Saint-Honoré. Je fus encore maintes fois reconnu, car j'allais à pied, avec ma fille Amable au bras et son mari. Je ne reçus que des marques de politesse. Ma femme qui nous rejoignit dans un cabriolet, sous la protection d'un élève de l'École Polytechnique, franchit également tous les obstacles sans être inquiétée ; enfin nous nous trouvâmes réunis pour ne plus nous quitter à l'hôtel Sinet, où un appartement m'avait été offert avec

1. C'est le portrait reproduit en tête de ce volume, et dont l'original est à Champgrenon.

mille instances par le fils du propriétaire, M. Rougier, employé dans mes bureaux. Le jour même, j'écrivis la lettre suivante au maire du Ier arrondissement :

Monsieur le Maire,

En 1830, je n'ai point pensé que la qualité de député dût m'empêcher de concourir avec mes concitoyens à assurer l'ordre public. Aujourd'hui je désire reprendre ma place dans la même légion, et je n'entends pas que mon âge me dispense de défendre encore l'ordre et la propriété.

De suite, je reçus ma nomination dans la Compagnie du capitaine Marcotte, pharmacien : je fus habillé, équipé, et dès le 27 j'entrai dans le rang. Aussi, un journal ayant annoncé que j'étais parti pour l'Angleterre, je m'en fus moi-même assurer le rédacteur de ma présence.

Quelques jours après, j'avais pris un fiacre pour aller à l'École Polytechnique remercier le jeune élève qui avait accompagné Mme de Rambuteau, quand, en descendant de voiture, le cocher m'appela : « *Monsieur le Préfet !* » — « Tu me reconnais donc », lui dis-je ? — « Oui, « Monsieur ; je m'en doutais quand vous êtes monté, « mais en route des camarades m'ont dit que je ne me « trompais pas. Ah ! Monsieur le Préfet, vous pouvez « courir tant que vous voudrez tout Paris en voiture et « sans argent, il n'y en a pas un de nous qui ne soit « heureux de vous conduire ! Vous nous avez fait assez « de bien pour cela. » Ces simples mots, cette recon-

naissance naïve au lendemain d'une révolution sanglante, sont l'honneur de ma retraite et le prix de tous mes travaux.

Je pris part aux prises d'armes des 16 Mars, 17 Avril et 15 Mai. J'étais d'un des bataillons qui firent évacuer la Chambre des députés, avec Laporte, Seguin, les généraux de Ségur et de Saint-Yon, les Beauvau, les deux Bouillé, le vicomte d'Albuféra, Magnoncourt, les deux Nadaillac, etc..... Ces messieurs avaient leurs domestiques auprès d'eux pour charger leurs armes. Le soir, nous nous retrouvions tous en uniforme chez ces dames, et, chose nouvelle, les divergences d'opinions nous laissaient parfaitement unis. Cela dura jusqu'à la fin de Mai.

Avant de quitter Paris, je fus prendre congé du maréchal Gérard. Il me dit que dans les trois fatales journées de Février, il avait vu deux fois le Roi : la première, le mercredi matin. Sentant ce qui se préparait, il s'était rendu aux Tuileries pour conférer avec Sa Majesté et avait eu beaucoup de peine à se faire annoncer, le Roi étant dans le cabinet de la Reine. Enfin il fut introduit. Il trouva le Roi fort animé, qui lui dit sans préambule : « Concevez-vous ces gens d'affaires ! « Voilà trois heures que je discute avec eux ; ils veulent « me faire payer cent dix mille francs de plus que je « ne dois pour les frais de succession de ma sœur, et je « ne puis leur faire entendre raison ! » Gérard, stupéfait, essaya de lui parler de la situation ; le Roi l'interrompit vivement pour le rassurer, puis, voyant qu'il n'y réus-

sissait point, il le congédia, non sans brusquerie, en lui disant : « Duchâtel m'attend ; je ne puis vous garder « davantage, mais croyez, mon cher maréchal, que tout « cela finira vite et bien. »

Le lendemain jeudi, Sa Majesté l'envoya chercher par son aide de camp si précipitamment que celui-ci ne lui laissa pas même le temps de passer son uniforme, et qu'il fut obligé de se le faire porter au château. A peine entré, le Roi lui tendit son acte d'abdication et lui ordonna de monter à cheval sur l'heure pour aller en donner lecture au peuple, afin de calmer l'émeute. Gérard prit le propre cheval du Roi ; il s'avança jusqu'à la rue de Rohan pour déboucher dans la rue Saint-Honoré ; mais la foule, composée en partie de détachements de la 3e légion qui avaient forcé leur lieutenant-colonel à marcher à leur tête sur les Tuileries, aux cris de : *Vive la Réforme !* l'empêcha de passer. Refoulé par la cohue, assourdi par les vociférations, il ne put se faire ni entendre ni comprendre et dut rentrer aux Tuileries dans la bousculade. Alors le Roi se prépara à partir.

La Révolution était faite.

*
* *

Et moi aussi, je partais trois mois plus tard. Le printemps rayonnait avec son clair soleil et ses tièdes brises. Que devenaient Champgrenon, Rambuteau, mes chers arbres que j'avais tant négligés, depuis quinze ans, pour

d'autres administrés? J'avais besoin de leur silence, de leurs parfums, de leur verdure. Je regagnai donc ma Bourgogne pour y goûter, parmi mes pins, mes mélèzes, mes chênes, mes ormeaux, au bord de mes eaux tranquilles, la paix d'une sûre conscience, et revivre, dans la douce confidence de la nature, quarante années de souvenirs.

IX

COUP D'ŒIL

SUR QUINZE ANNÉES D'ADMINISTRATION A PARIS

J'arrive à la partie la plus laborieuse de ma carrière. Il faudrait, pour la dire toute, remuer bien des dossiers endormis déjà dans le lourd sommeil des archives : on ne sait pas ce que le moindre aqueduc coûte de chiffres, rapports, enquêtes, projets, etc. ; et cela, je l'avoue, ne fait rien à l'affaire. Du reste, divers volumes de statistique ont été publiés par mes soins : puissent-ils servir à mes successeurs et contribuer à notre histoire municipale ! — Je veux jeter un simple coup d'œil d'ensemble sur une œuvre à laquelle je me suis consacré sans trêve ni merci, et que j'aurais voulue encore plus féconde. Ne m'est-il pas permis, au déclin de ma vie, de faire un retour sur mes travaux, comme un voyageur au terme du voyage s'assied sur la dernière borne du chemin, pour mesurer du regard la route qu'il a parcourue et dont le long ruban se déroule derrière lui ? Je n'y mets pas

de vanité ; ce n'est point une ambitieuse revue : on dira que c'est le tour du propriétaire.

§ Ier

LA CHARITÉ : HOSPICES, ŒUVRES DE BIENFAISANCE

Hôpitaux. Le lendemain de mon installation à la préfecture, je fus visiter l'Hôtel-Dieu. Si dans mes nouvelles fonctions je devais regarder tous les Parisiens comme mes enfants, les pauvres et les déshérités étaient à mes yeux les aînés de la famille, et voilà pourquoi ils avaient ma première visite. J'en rapportai une triste impression : la nourriture, l'hygiène, les soins, les locaux, tout me parut au-dessous de ce qu'on était en droit d'attendre d'une ville comme Paris. Je me promis de faire mieux : il n'est pas de tâche qu'on ne mène à bien avec du temps et de la volonté. Mon plan d'ailleurs était tout tracé : améliorer ce qui existait par les moyens à ma disposition ; ajouter ensuite et créer graduellement.

Je commençai par l'alimentation. J'avais été frappé de la différence du bouillon doré, savoureux, appétissant dans la marmite, et fade, incolore, presque rebutant dans les soupières. C'est qu'on employait du pain rond, presque tout en mie, qui absorbait le liquide et lui ôtait sa saveur. Je fis faire des pains longs, plus en croûte, à la grande satisfaction des malades ; puis, comme il faut plus de bouillon que

de viande dans les hôpitaux, et qu'on y subvenait par un abus d'eau et de légumes, j'en fis prendre à la Compagnie hollandaise. Chaque semaine on apportait sur la table du Conseil des hospices des échantillons de bouillons prélevés dans chaque hôpital. Nous reconnûmes vite la supériorité de celui de la Compagnie. Je fus visiter ses établissements : tout le secret consistait dans le mode de chauffage à la vapeur et la multiplicité des marmites contenant chacune cinquante kilos de viande au plus. J'ordonnai un essai à la Salpêtrière avec trente marmites qui remplacèrent les deux énormes cuves où bouillaient, tous les jours, deux bœufs entiers, et cette mesure fut bientôt généralisée.

La boulangerie centrale m'offrit de tels avantages que je fondai une boucherie analogue, de manière à assurer, avec la cave générale des hospices et la pharmacie, la garantie absolue de l'alimentation. J'installai aussi une vaste porcherie à la ferme Sainte-Anne. J'avais remarqué que, dans certains établissements, les religieuses engraissaient quelques porcs et de la volaille avec les résidus et eaux grasses. Il me sembla qu'on pourrait tirer de cette idée un profit pour la caisse des hospices et une certaine variété dans la nourriture des malades. Trois fois par jour, deux grands tombereaux faisaient le tour des hôpitaux pour recueillir tous les débris auparavant perdus ou gaspillés, et cela suffisait à engraisser trois cents bêtes renouvelées quatre fois par an, qui fournissaient près de trois mille kilos de

viande par semaine, soit un bénéfice annuel d'au moins cent mille francs.

Quant à l'hygiène, il était indispensable d'agrandir les bâtiments anciens et d'en construire de nouveaux ; pour cela, il fallait du temps, mais on pouvait au moins assainir les locaux existants. Partout je fis substituer des parquets en bois aux grossiers carrelages en pierre et en briques ; on perça de larges baies pour aérer les salles ; on isola les latrines ; on installa des baignoires en aussi grand nombre que possible ; on établit des salles spéciales d'opération ; on doubla les provisions de linge ; je donnai les ordres les plus sévères pour tout ce qui touchait à la propreté ; je fis exercer en tout une rigoureuse surveillance à laquelle je participai moi-même par de brusques visites suivies de quelques révocations : bref, on alla au plus pressé. Çà et là même, d'heureux hasards me permirent d'aller plus vite. Ainsi, grâce à un legs opportun de deux cent mille francs, je fis élever à Necker un bâtiment de cent quatre-vingts lits pour les scrofuleux et les galeux logés auparavant dans des salles basses et malsaines.

Un jour que je visitais cet hôpital et que je témoignais ma surprise de voir ces pauvres enfants entassés dans de tristes quartiers, au lieu de respirer au grand air, on me dit qu'il n'y avait pas de promenoirs. Je me fis apporter les plans ; j'y vis plus de quatre arpents de terrains nus ; je demandai ce qu'on en faisait : l'un servait aux vaches, l'autre à l'ânesse, l'autre aux chèvres

de la supérieure ! Je fis vendre sur-le-champ tous ces hôtes inutiles, et dès lors les enfants purent gambader à leur aise.

J'eus à réprimer bien d'autres abus. Par exemple, il était passé en usage que les malades donnassent deux sous par semaine aux infirmiers ou infirmières dont ils recevaient les soins. Ceux qui ne pouvaient payer ce tribut étaient naturellement négligés ; ceux au contraire qui avaient quelques ressources croyaient se faire mieux servir en donnant davantage. Je coupai court à cet impôt sur la misère par une allocation supplémentaire de quarante mille francs au personnel infirmier, et en exigeant que les soins fussent désormais égaux à tous.

J'exigeai aussi que les religieuses fussent de veille, c'est-à-dire que deux, quatre ou six d'entre elles, passassent la nuit dans les salles, selon le nombre, afin de s'assurer que les gardes remplissaient bien leurs devoirs. Ce ne fut pas sans résistance, car les religieuses obéissant à la règle de l'ordre qui leur impose la nuit une sorte de retraite claustrale, se retiraient à neuf heures du soir dans ce qu'on appelait *le couvent*, pour ne rentrer dans les salles qu'à cinq heures du matin. Mais j'estimais que les hôpitaux n'ont été fondés ni pour l'administration, ni pour les médecins, ni pour les congrégations, mais pour les malades. Préfet, j'étais le premier serviteur des pauvres, responsable de tout le bien qui ne se faisait pas et des fautes de mes subordonnés. Parfois je dus m'adresser à des ordres d'une

règle moins stricte, et toujours je trouvai dans ces saintes filles les plus admirables exemples d'abnégation et de dévouement.

Quant au service médical, je fis mes nominations renouvelables tous les cinq ans, avec une limite d'âge de soixante ans pour les chirurgiens et de soixante-cinq pour les médecins, car certains titulaires finissaient par ne plus paraître à l'hôpital, soit en raison de leur âge, soit pour ne rien perdre des profits de leur clientèle. Or, le titre de médecin des Hospices n'est pas seulement un honneur; il crée des obligations.

Je supprimai aussi les salles de dissection établies dans chaque hôpital, où le défaut de surveillance, la légèreté des élèves pouvaient compromettre le respect des morts et la santé des vivants. Un vaste bâtiment fut édifié à Clamart, avec cent tables, des eaux abondantes, une ventilation parfaite, un isolement complet. Il ne resta dans les hôpitaux que le local indispensable aux autopsies exigées par la science ou requises par l'autorité judiciaire.

Ce n'est pas tout de soulager l'indigence, encore faut-il n'être pas dupe des simulateurs et des filous qui pullulent dans la classe nécessiteuse : ce qu'on leur donne est un vol fait aux vrais pauvres, parfois d'autant plus honteux qu'ils sont plus intéressants. Je mis fin à bien des supercheries, à celle notamment qui exploitait une fondation de M. Monthyon. Ce généreux philanthrope avait, entre autres bienfaits, affecté le revenu d'une somme considérable à secourir les

malades sortant de l'hôpital : on leur donnait vingt sous, indépendamment d'une dizaine de francs versés à leur nom au bureau de bienfaisance de leur arrondissement. Je sus que beaucoup entraient cinq ou six fois par an à l'hôpital pour toucher la prime, d'où trois ou quatre cent mille journées d'hôpitaux, c'est-à-dire une perte de quatre cent mille francs pour l'assistance, sans compter que les véritables malades se voyaient refuser l'entrée, faute de place. On marqua d'un signe les pièces de vingt sous ainsi distribuées : elles furent presque toutes retrouvées dans les cabarets du voisinage. Je modifiai alors le règlement ; j'instituai des visites à domicile : les enquêteurs se renseignaient le plus exactement possible sur la maladie et la position de l'indigent ; un comité délibérait sur les demandes présentées ; moi-même j'allais présider les séances de temps à autre. C'est qu'il fallait subvenir à des besoins sans cesse croissants : en 1833, il était entré 52.000 malades dans les hôpitaux ; en 1837, il en entra 85.000, et cela sans épidémie, mais la durée moyenne des maladies tomba de 27 jours à 22, et les décès passèrent de 8.000 à 7.000, en s'abaissant ainsi de 13 % à 9 %.

Naturellement, je dus agrandir les locaux dans de notables proportions. C'est à l'Hôtel-Dieu que furent faits les plus grands travaux. Le bâtiment Saint-Charles construit sur la rive gauche et contenant six cents lits interceptait complètement la ligne des quais. Je venais de terminer la canalisation de la Bièvre, les bas ports,

l'entrepôt général des vins, l'agrandissement du Jardin des Plantes; on achevait le quai et le pont des Miramiones; il fallait absolument ouvrir le quai Montebello et le lier au quai des Augustins pour faire entrer le XII[e] arrondissement dans Paris. Je trouvai néanmoins une vive opposition dans la Commission des hospices qui ne pouvait admettre qu'on sacrifiât un de ses bâtiments, même à l'utilité publique. Mais à l'aide des médecins, je démontrai à ces Messieurs que des salles de deux cents lits, à cinq rangs, étaient forcément malsaines, faute d'aération suffisante, que les constructions sur la rue de la Barillerie remplaceraient une partie des lits supprimés, que Necker et Beaujon seraient agrandis en conséquence, que je projetais un vaste établissement sur les terrains de Saint-Lazare, et qu'enfin la Ville entrerait pour les deux tiers dans la dépense. J'eus gain de cause. L'ouverture du quai Montebello coûta plus de 1.800.000 fr.; mais était-ce payer trop cher le dégagement du bras gauche de la Seine et la ligne des quais? Je ne crois pas que Paris ait regretté son argent.

A l'hôpital du Midi, je fis des réformes importantes; il était dans un état déplorable, alors que sa destination[1] eût dû lui assurer des garanties particulières : les sexes, les âges, les conditions s'y trouvaient confondus; la fille publique envoyée par la police coudoyait l'honnête femme contaminée par son mari; de jeunes enfants

1. Affecté aux vénériens.

victimes d'odieux attentats venaient chercher la guérison et s'en allaient atteints d'une corruption morale plus difficile à guérir que leur mal. Je séparai les sexes en fondant à Lourcine un établissement de trois cents lits, et à Saint-Lazare une annexe pour les filles soumises.

Lourcine existait depuis 1828 : c'était l'œuvre d'une association charitable qui avait voulu instituer une maison de refuge, une sorte de dépôt de mendicité. Mais à Paris la bienfaisance ardente et généreuse dans ses élans se lasse vite quand l'attrait de la nouveauté a cessé, et que l'obligation des sacrifices annuels se fait pesante. Alors, on vient demander à la Ville de se substituer aux fondateurs; on lui fait don de l'œuvre, c'est-à-dire des charges; on veut bien régaler pourvu que ce soit elle qui paye, et souvent elle ne peut accepter des dons aussi onéreux. Ainsi disparaissent des œuvres fondées avec plus d'entraînement que de prévoyance : c'est ce qui était arrivé à Lourcine, loué par la Ville au moment du choléra, et acquis postérieurement. Je fus bien aise de le trouver, plus heureux encore de trouver une congrégation qui voulût se charger de soins aussi rebutants. L'entrée fut interdite à toute personne étrangère au service, et je fis isoler un dortoir de trente lits pour les malades de moins de quinze ans, victimes la plupart de viol ou de l'abominable préjugé qui croit qu'on se guérit du mal en le donnant à un enfant.

J'opérai à Bicêtre le même assainissement moral en affranchissant l'hôpital du voisinage de la prison. Le

crime et le malheur y étaient sinon confondus, du moins si rapprochés que la pensée ne pouvait les séparer l'un de l'autre, et que le nom seul évoquait à l'esprit toutes les plaies humaines. La prison appartenait au département; elle fut acquise par la Commission des hospices moyennant un million, et transférée rue de la Roquette, dans des bâtiments construits en dix-huit mois.

Restait à améliorer le sort des aliénés. A Bicêtre comme à la Salpêtrière, leur condition m'avait vraiment épouvanté. Ils étaient enfermés pour la plupart dans des cabanons voûtés et dallés en pierres de taille, avec un lit, ou plutôt une grande caisse de bois remplie de paille, et une couverture pour tout ameublement : ni table ni chaise, parce qu'ils auraient pu les briser; une fenêtre grillée sans vitrage; un volet fermé extérieurement pour les défendre du froid, en les privant de lumière; la camisole de force à la discrétion des gardiens!.... A la Salpêtrière ces cabanons entouraient cinq grandes cours où l'on permettait aux moins agités de prendre quelques instants d'exercice quotidien : voilà le régime commun de 2.800 malheureux dont environ 500 épileptiques! Les guérisons n'atteignaient pas le quart des entrées; des douches sur la tête d'une hauteur de dix à douze pieds servaient à la fois de service médical et disciplinaire : nulle compassion, nulle distraction pour adoucir une réclusion qui aurait en peu de temps ôté la raison aux hommes les mieux équilibrés.

Pendant quinze ans, je travaillai sans relâche à réformer ces pratiques; j'eus la joie de voir doubler le nombre

de ceux rendus à la société et à leur famille, et d'améliorer le sort des incurables, car, pour être privé de raison, on n'est pas retranché de l'humanité. Un de mes principaux moyens fut d'occuper les aliénés à des travaux manuels qui étaient à la fois pour eux une distraction et un exercice salutaire. On les employa à cultiver des terres achetées autour de Bicêtre et de Sainte-Anne, à nettoyer les couvertures de laine des dix-sept mille lits de nos hôpitaux, à blanchir les toiles tissées pour les lingeries, etc. Ils y trouvaient du bien-être, du sommeil, un supplément de nourriture, et ils échappaient aux obsessions de l'isolement. Quant aux femmes, on les occupa à éplucher du coton, à faire de la charpie, à coudre. Certaines étaient fort habiles. On payait depuis six sous jusqu'à six francs de façon par chemise. Les 9/10 étaient pour les ouvrières et représentaient cent mille francs par an ; 1/10 restait à la maison.

Au travail, je cherchai à joindre le plaisir, la musique, les concerts, voire les représentations théâtrales; mais ces dernières ne donnèrent point de bons résultats. En revanche, les jeunes idiots me prouvèrent qu'on peut tirer quelques étincelles même des intelligences mortes. D'abord un professeur patient et éclairé leur apprit à tresser des nattes de paille et des chaussons de lisières ; puis il essaya de leur montrer à lire et à écrire. Quelle surprise pour moi le jour où cent cahiers me furent présentés, sur lesquels soixante-dix au moins auraient pu figurer dans une école! Le succès accrut si bien les résultats que de vingt-cinq élèves que comptait d'abord

la classe, le chiffre dépassait cent vingt au moment de ma retraite.

Naturellement les locaux furent agrandis en proportion des besoins. A la Salpêtrière on bâtit un quartier neuf avec des logements et pavillons isolés au milieu des jardins; à Bicêtre, l'ancienne prison fut convertie en dortoirs : partout je fis démolir cabanons et cachots pour les remplacer par des chambres saines et chauffées; quelques-unes furent boisées et même matelassées à l'usage des fous furieux : ainsi disparurent ces lieux redoutables, témoins de tant de douleurs.

C'est à Saint-Louis, au pavillon Gabriel, que je fis le premier essai de *lits payants*. Frappé en effet des manières distinguées et des raffinements de certains hospitalisés, je m'étais enquis de leur origine et j'avais appris que beaucoup de personnes au-dessus du besoin, sinon dans l'aisance, venaient par économie usurper la place des nécessiteux. Or, si l'humanité ne pouvait les repousser, il était au moins légitime qu'une juste administration exigeât d'eux le remboursement de leurs dépenses. Longtemps j'étudiai ce projet que j'aurais voulu étendre non seulement aux hôpitaux spéciaux, mais à tous les autres, surtout en matière d'opérations chirurgicales.

Je trouvai dans la Commission des hospices de sérieux adversaires qui ne concevaient pas que l'Assistance Publique pût demander de l'argent, sauf sans doute à la Ville, car elle acceptait fort bien nos six millions annuels. Je bataillai donc pour mon idée : il ne manque

pas de gens qui ont quelques ressources sans en avoir assez ; pourquoi les assimiler à ceux qui n'ont rien, et leur prélever une part sur celle des déshérités? Je mis donc tous mes soins à développer les maisons de retraite, de prévoyance, où les petites bourses peuvent trouver asile sans recourir à la charité. Aux Incurables, il fallait attendre quatre ou cinq ans son tour d'admission. A La Rochefoucauld, la pension était de deux cents francs et en coûtait quatre. Je pensai qu'un établissement à quatre cents francs ne manquerait pas de clients. Restait à trouver les locaux. La Commission me les fournit à Saint-Antoine en réunissant les orphelins aux Enfants Trouvés de la rue d'Enfer. Dès lors, ma maison était créée : elle prit le nom de *Saint-Ferdinand*, par un pieux hommage à la mémoire du Duc d'Orléans.

D'autre part, Sainte-Périne recevait les personnes que leur position sociale et un reste d'aisance empêchaient de frapper à la porte des hospices municipaux, et qui recherchaient une retraite à la fois économique et indépendante. Le nombre des demandes dépassait de beaucoup celui des entrées. Je fis donc construire de nouveaux pavillons sans que jamais un appartement restât vide. Qui dirait combien d'existences jadis brillantes, célèbres même, sont venues s'éteindre là dans le silence et dans l'oubli? J'y vis, à ma première visite, Cléry, frère du valet de chambre de Louis XVI, dont la Restauration avait assuré la vieillesse ; j'y vis aussi Lady Stainville qui, après avoir vendu pendant trente ans du plaisir à tout Paris, n'avait retiré de son triste métier que de

quoi mourir dans un hospice! Et tant d'autres que je ne nommerai point.

J'aime mieux nommer de généreux donateurs comme M. Brézin qui laissa quatre millions à charge de fonder, dans sa propriété de Guarches, sous le nom d'*Hospice de la Reconnaissance*, un établissement propre à recueillir deux cents ouvriers mécaniciens, fondeurs, ciseleurs, serruriers, taillandiers, etc., artisans de sa fortune, âgés de plus de soixante ans; et M. Boulard, tapissier de Napoléon, qui légua dix-huit cent mille francs pour une maison similaire à Saint-Mandé, réservée à douze vieux ouvriers de sa partie. Malheureusement il laissa aussi le plan des constructions, de la chapelle et de son tombeau, si bien que les 4/5 de la succession y passèrent : il fallut en rabattre sur ses volontés qui mettaient quatorze personnes au service de douze! — Le legs Devillas, d'un chiffre égal mais mieux employé, servit à une maison de refuge pour vieillards des deux sexes; le legs Lambrecht fonda la même œuvre à Courbevoie pour des pensionnaires protestants. Nous eûmes en effet des donations d'un caractère confessionnel, celle entre autres du pasteur V*** et des congrégations réformées pour une maison de jeunes filles repenties desservies par des diaconesses.

Mais je ne fis, je crois, rien de plus complet que l'hôpital Louis-Philippe[1] par lequel je voulus témoigner ma reconnaissance au Roi en attachant son nom à une

1. Actuellement hôpital Lariboisière.

œuvre populaire. Là, il ne s'agissait pas de transformer, mais de créer de toutes pièces. La Ville possédait de grands terrains à Saint-Lazare où déjà s'élevait l'église Saint-Vincent-de-Paul. L'emplacement était parfait, tant pour la salubrité que pour la commodité. Je réunis une commission des plus habiles médecins pour arrêter les grandes lignes, mais il me fallut deux ans de pourparlers avant d'aboutir. La Commission des hospices en effet et le Conseil municipal, considérant les hôpitaux et les collèges comme l'apanage de la rive gauche, redoutaient une sorte de concurrence pour l'Hôtel-Dieu, et m'accusaient de déplacer Paris en faveur de la banlieue. La Ville prit pour elle les deux tiers de la dépense évaluée à six millions, et qui en coûta une dizaine. Dix corps de bâtiments réunis par deux étages de galeries composèrent ce bel édifice qu'on eût pu faire plus beau, plus architectural pour la même somme, mais où je m'occupai surtout d'assembler les conditions de salubrité les plus parfaites, et où tous les travaux furent subordonnés à l'hygiène.

Voilà, sans entrer dans les détails, ce que je pus accomplir pour les malades hospitalisés. Il en restait d'autres non moins intéressants, les malades à domicile. Là, ne pouvait-on pas concilier les soins de la famille avec les secours de la charité? D'abord, j'établis comme règle que, dans les cas d'urgence ou d'accident, tout malade aurait droit d'entrer à l'hôpital, et que les formalités d'admission suivraient, au lieu de précéder l'entrée. Une blessure, un danger quelconque, ouvriraient

immédiatement les portes, quitte à demander ensuite qui l'on était et d'où l'on venait.

Mais, dans les cas ordinaires, quand le malade peut trouver chez lui un lit, du linge et du feu, pourquoi l'enlever aux siens alors que des secours eussent pu laisser la famille réunie? Pourquoi briser l'union domestique, le lien le plus moral, le plus élevé, qui constitue une force, un élément de guérison? En ajoutant à la gratuité des visites médicales et des médicaments le prix moyen d'une journée, 1 fr. 35 environ, on pouvait protéger le foyer du pauvre, à la condition, bien entendu, d'une active surveillance pour empêcher les abus. Je chargeai M. Vée, maire du V^e^ arrondissement, bien connu par son zèle charitable, de tenter cette innovation. Elle justifia toutes mes espérances, et j'allais l'étendre aux douze arrondissements quand éclata la révolution de 48. Je sais qu'elle a été depuis généralisée.

Enfants Trouvés.

J'arrive au service des Enfants Trouvés, une des plus lourdes charges de l'Assistance Publique : plus de quatre mille enfants lui sont confiés tous les ans, et elle doit pourvoir non seulement à ceux de la capitale, mais à ceux du département tout entier et même des départements limitrophes. Sur quinze cents femmes qui viennent accoucher à la Maternité, près des deux tiers appartiennent à la banlieue ou à la province. Dix-sept mille enfants sont en permanence dans les hospices urbains. On conçoit que l'administration ait cherché à réduire leur nombre, soit en restreignant l'usage du

tour, soit en exerçant une sévère surveillance sur les colporteurs furtifs qui apportent des enfants du dehors. J'imposai à toute femme se présentant à la Maternité la condition de donner pendant trois jours le sein à son enfant avant de l'abandonner. On l'engageait en même temps à le conserver; on lui offrait une layette ou le prix du premier mois de nourrice, et, l'instinct maternel aidant, les abandons diminuèrent d'un quart.

Si le tour a des avantages, il a de graves inconvénients; il facilite le désordre des mœurs; il fait abandonner des enfants même légitimes. Faire un enfant est toujours un plaisir, l'élever est toujours une charge. Dès lors, on cherche à s'en dispenser ou à l'alléger. Aussi, une Supérieure me conseillait-elle d'évacuer immédiatement dans un autre hospice les enfants déposés au tour, afin d'empêcher certaines mères de les y apporter pour venir les reprendre ensuite à titre de nourrissons, et toucher ainsi la subvention d'allaitement. L'État ne doit point favoriser le dévergondage et n'a pas intérêt à l'accroissement d'une population sans liens de famille, généralement chétive. A Paris, le Conseil de revision, pour obtenir cent hommes propres au service, n'allait pas au delà du numéro 180; mais dans le IX^{e} arrondissement où étaient inscrits les enfants des hospices, il fallait aller au numéro 300; et quand ces enfants formèrent un contingent à part, ce chiffre fut bien dépassé.

Dans cette partie de mon administration, je dus beaucoup à l'expérience de M. de Watteville, pour qui je

parvins à obtenir la création du poste d'inspecteur, à l'effet de me seconder et de me remplacer au besoin. Assurément, je rends pleine justice au zèle et aux lumières de la Commission administrative, mais elle avait un grand inconvénient : *le pouvoir en commun*, c'est-à-dire la responsabilité collective et par conséquent l'absence de responsabilité personnelle. Tout se passait au nom du préfet qui signait les mesures prises dans des délibérations auxquelles il n'assistait point, sauf trois ou quatre fois par an, aux grandes séances. Je m'astreignis d'abord à n'en manquer aucune ; chaque semaine je présidais quatre heures durant ; souvent, je refusai d'approuver des dispositions votées à la douzaine en mon absence ; je supprimai le surnumérariat dont le plus clair effet est d'encombrer les bureaux ; enfin, je fis comprendre au Conseil, non sans heurts malgré mes ménagements, que je ne voulais point toucher à son autorité, mais empêcher qu'elle ne servît à couvrir, à son insu, des actes de népotisme, des dépenses inutiles. Un jour M. Desportes me montrait tout heureux deux salles de l'Hôtel-Dieu qu'il avait fait parqueter en vendant de la vieille argenterie : — « Je suis tenté, lui « répondis-je, de changer de rôle avec vous, car, pour « faire des dépenses sans autorisation et sans contrôle, « il vaut mieux être administrateur que préfet. »

Bureaux de Bienfaisance.

Restent les Bureaux de Bienfaisance. Ils recevaient environ dix-huit cent mille francs de la Ville et autant de la charité privée. Un de mes premiers actes fut de

doubler les places qui leur appartenaient dans les hospices, sûr que c'étaient les mieux attribuées. Combien d'hommes admirables, en effet, n'ai-je pas été à même d'apprécier à la tête de ce service, dans chaque arrondissement? Grâce à eux, le nombre des indigents est demeuré stationnaire, alors que la population s'accroissait de 300.000 habitants : on comptait 63.000 inscrits, en 1833, et 67.000 en 1847. Je favorisai donc de tout mon pouvoir les Bureaux de Bienfaisance : ils touchaient un droit sur les spectacles et fêtes publiques, droit perçu toujours difficilement, et non sans contestations. A peine rapportait-il 400.000 francs ; je parvins à lui faire rendre 1.500.000 francs, et je sais qu'il a continué à progresser. Je m'en réjouis : il est juste, il est moral que, dans les plaisirs du riche, il y ait la part du pauvre.

Telle fut l'organisation des divers services de la charité : aussi quand, à deux reprises, le choléra menaça d'éclater, j'étais prêt. En 1834, il y eut jusqu'à deux cents cas par jour. J'avais pris toutes les mesures nécessaires en me gardant d'une publicité dangereuse qui eût provoqué la panique et triplé le péril. On juge de mon émoi lorsque je fus appelé au Conseil des Ministres, et que je m'entendis inviter à faire construire au Champ de Mars des baraquements pour vingt mille malades, en prévision de l'épidémie. Je représentai que ce serait sonner le tocsin, mettre en fuite les étrangers, tuer le commerce et l'industrie, affamer la classe ouvrière désormais sans travail, terrifier les esprits et propager

le mal par l'imagination ; je dis que tous les préparatifs nécessaires avaient été faits nuitamment pour ne pas attirer l'attention et qu'on ne verrait plus les lugubres tapissières de 1832 : bref, je parvins à rassurer le Conseil, et, grâce à Dieu, mes mesures furent seulement préventives. De même en 1846 : cette fois, j'étais également prêt et au delà. Mais la Providence vint encore à notre secours et rendit mes précautions superflues. Le Ciel en soit loué !

Maintenant, qu'ont coûté à la Ville les travaux dont il est question dans ce résumé et qui donnèrent aux hôpitaux trois mille nouveaux lits ? — Quinze millions d'une part et six pour l'hôpital Louis-Philippe. A cela il faut joindre la quote-part des hospices prise sur leurs ressources ordinaires, mais une opération avantageuse les dédommagea jusqu'à un certain point. En effet, ils possédaient un peu partout des terrains d'une valeur considérable et d'un revenu insignifiant. J'engageai l'administration à les aliéner, avec cette réserve qu'un cinquième du produit serait placé en rentes sur l'État à intérêts capitalisés, pour tenir lieu de l'accroissement probable de leur valeur présente. Ceux de la rue Neuve-des-Mathurins furent vendus 640.000 francs et en rapportaient 1.200 ; ceux de la rue Bergère 700.000 francs (loués 10.000 francs) ; ceux de la Boule-Rouge 340.000 francs (loués 40 francs) ; ceux des rues du Mont-Blanc et de la Victoire 1.760.000 francs (loués 12 francs), et le reste à l'avenant. Cette augmentation notable de revenu dans la fortune des hospices dimi-

nua d'autant les subventions postérieures de la Ville, et ce fut double avantage pour elle et pour eux.

§ II

L'ENFANCE, L'INSTRUCTION : CRÈCHES, ASILES, ÉCOLES, COURS, ETC.

S'il est bon de soulager l'infortune, il vaut mieux encore la prévenir en aidant le peuple à élever ses enfants et à les mettre en état de gagner avantageusement leur vie. Dans ce but, j'ai accueilli tous les concours, stimulé toutes les bonnes volontés, persuadé qu'il ne faut point dédaigner le denier de la veuve, et que l'amélioration matérielle et morale de l'ouvrier est un devoir auquel doit collaborer la société tout entière. Or, le bien est l'œuvre du temps qui ne respecte et ne consacre que ce qu'il a contribué à établir ; c'est donc par l'enfance qu'il faut commencer d'améliorer la famille si l'on veut espérer des progrès durables.

Crèches.

Une première crèche fut fondée en 1840, rue de la Pépinière, par M^me^ de Castellane aidée de M. Marbeau, adjoint au premier arrondissement. Elle contenait douze berceaux ; d'autres suivirent, plus ou moins importantes et dues également à des dames charitables. Je m'empressai d'aller les visiter, mais je me rendis vite compte qu'il était impossible de transformer ce généreux essai en institution municipale. En effet, les frais étaient considérables : cent quatre-vingts francs au minimum par enfant, somme bien supérieure aux ressources d'une

famille d'ouvriers ; et, en admettant que la Ville pût en faire la dépense, la mère n'aurait-elle pas été secourue bien plus efficacement avec cet argent, soit cinquante centimes par jour ?

J'avais vu ces pauvres petits êtres apportés de grand matin à la crèche par tous les temps, enveloppés dans les langes mouillés de la nuit et un morceau de couverture. Là, on faisait leur toilette, on les couchait au sec et au chaud, puis le soir, c'était l'inverse : on leur remettait leur livrée de misère, et leurs mères venaient les reprendre dans leurs tristes haillons du matin pour les emporter au logis, mansarde ou soupente. Était-ce là un régime favorable au nourrisson ? De même pour l'alimentation : si la mère venait allaiter son enfant à la crèche, elle perdait en allées et venues le bénéfice de son travail ; si au contraire on la remplaçait par le biberon, que de difficultés, que de victimes ! La Maternité y avait renoncé pour son compte et employait autant que possible des nourrices. En outre, dispenser la mère de sa tâche principale, n'était-ce pas diminuer d'autant l'amour maternel ? Il me sembla donc qu'il valait mieux l'aider pécuniairement et plus tard la seconder par la salle d'asile.

Asiles. L'asile, en effet, est une institution autrement pratique : prendre des enfants de deux à sept ans, leur donner des habitudes de propreté, d'obéissance et de religion, éveiller leur jeune intelligence par des jeux et une petite instruction plus récréative qu'enseignante,

c'était remplir quatorze heures par jour le rôle d'une mère attentive, tout en la laissant vaquer à ses occupations, travailler chez elle ou à l'atelier, et gagner son salaire quotidien. Et cela ne coûtait que trente-deux francs à la Ville. — A l'asile, l'enfant ne change pas de vêtements, il apporte son repas dans son panier ; le trajet même est un exercice salutaire ; le contact de ses petits camarades le rend plus sociable, plus docile, et développe en lui l'émulation. Il faut avoir vu les deux asiles de la Halle aux Draps, peuplés de neuf cents enfants, pour comprendre et apprécier le bienfait d'une institution que je regarde comme le plus grand progrès de notre temps, le plus grand service rendu au peuple. Aussi, quand la princesse Bariatinski, chargée par l'impératrice de Russie des établissements de charité de Saint-Pétersbourg, vint visiter une des maisons de Paris, elle fut émerveillée ; elle voulut en étudier les moindres détails, et n'eut pas de peine à croire que tant d'enfants réunis pleuraient moins à eux tous qu'une vingtaine seulement gardés au domicile de leurs parents.

Paris doit ses premiers asiles à la générosité de MM^mes^ Pastoret, Mallet et autres personnes pieuses guidées par MM. de Liancourt, Cochin, Delessert. Elles fondèrent sept établissements contenant environ sept cents enfants, avec leurs seules ressources. Je commençai par assurer leur existence précaire en autorisant les hospices à les subventionner ; bientôt ils se chargèrent de tous les frais ; le nombre passa de sept à vingt, et

celui des enfants à quatre mille. Déjà la dépense atteignait cent mille francs. L'œuvre était assez mûre pour que le Conseil municipal lui donnât une existence légale. Il la reconnut donc d'utilité publique et l'incorpora dans le budget de l'instruction primaire.

Ce fut pour les asiles une bonne fortune de passer aux mains de la Ville : ils en recueillirent aussitôt le fruit. Les locaux insuffisants furent agrandis; chaque directrice reçut une adjointe ; on recruta le personnel parmi d'anciennes mères de famille de préférence aux congrégations; on conserva la surveillance et l'inspection à un comité de dames patronnesses ; on créa une inspectrice générale..., bref, en 1848, le nombre des asiles était de trente-quatre, celui des enfants d'environ huit mille, et la dépense de deux cent cinquante mille francs.

Mon seul regret, peut-être, en quittant l'Hôtel de Ville, fut de laisser une œuvre si chère et qui me tenait tant au cœur, parce que je ne sais rien de plus touchant que l'enfance, parce que je voyais ces petites têtes blondes rapporter de l'asile au logis les leçons confiées à leur jeune mémoire, et la religion revenir au foyer à la voix de ces moniteurs naïfs qui, le soir, en murmurant leur prière, rapprenaient aux leurs à prier.

Écoles. Au sortir de l'asile, l'enfant entre naturellement à l'école. Il y en avait de deux sortes en 1830 : les *Écoles simultanées*, confiées aux Frères de la Doctrine chrétienne ou aux Congrégations, les *Écoles mutuelles*,

aux laïcs; les premières spécialement protégées par le Gouvernement, les secondes par l'opinion libérale, mais toutes à la charge de la Ville. Le total s'élevait à cinquante-huit pour seize mille écoliers. Je me gardai bien de prendre parti pour les unes ou pour les autres; je laissai les pères de famille libres de leur choix, au gré de leurs habitudes, de leurs opinions, même de leurs préjugés. Je portai aux deux systèmes un égal intérêt, parce que l'instruction primaire est une dette de la société envers ceux qui n'ont que leurs bras pour capital, et que c'est un devoir public de les enrichir en les instruisant. Cette impartialité me semblait avoir le double avantage de l'équité et de l'émulation.

Toutefois je constatai dans la population ouvrière une préférence marquée pour les écoles des Frères. J'y vis assurément un effet de leur modestie, de leur affectueuse discipline, de leur dévouement, mais aussi du résultat de la rivalité scolaire; je le disais au Frère Philippe, Supérieur Général, homme de devoir et de piété, animé du meilleur esprit : « Avant 1820, mon cher Frère, une « protection imprudente, sinon maladroite, vous avait « rendus suspects à certaines gens; en perdant cet appui « trop affecté, vous avez senti que vous n'aviez désor- « mais qu'à compter sur vos seuls services, votre incon- « testable capacité, et une bienveillance également « acquise à tous les maîtres de l'enfance. Vous avez, « par vos efforts, dessillé des yeux qui ne voulaient pas « s'ouvrir, vous vous êtes surpassés vous-mêmes, et vous « avez gagné plus que vous n'avez perdu. »

Effectivement, en 1833, il y avait à Paris soixante et onze Frères ; ils étaient cent vingt-deux en 1847, avec treize mille élèves de tout âge, grâce à l'adjonction, comme je le dirai plus loin, des cours d'adultes où fréquentaient le soir des jeunes gens de vingt à trente ans, des hommes même passant la quarantaine. — Un jour que je visitais l'École de la rue Montgolfier, je demandai à quelques-uns : « Êtes-vous contents de l'enseignement « et de vos maîtres? » — « Oui, Monsieur, me répon- « dirent-ils, *ils nous montrent bien*, et surtout *ils ne* « *nous méprisent pas.* » Voilà le secret de la préférence. Quant aux écoles des sœurs (inférieures aux laïques pour l'instruction), la classe ouvrière les préférait aussi parce qu'elles étaient généralement réunies à des institutions charitables desservies par les mêmes religieuses toujours empressées à secourir les familles, et parce que les enfants y apprenaient plus de religion, d'économie domestique et de soumission à leurs parents.

Les écoles mutuelles avaient de leur côté de grands avantages, en ce sens qu'elles pouvaient réunir jusqu'à trois cents élèves et que leur niveau était plus élevé, aussi avaient-elles la clientèle industrielle et bourgeoise, et toute la sollicitude du Conseil municipal qui fit pour les multiplier de grands sacrifices. Bref, en 1847, plus de quarante-cinq mille enfants étaient instruits dans deux cents écoles de toute nature, et le budget de l'instruction primaire atteignait onze cent mille francs.

Mais comment encourager ce petit monde et stimuler

son émulation? Pendant plusieurs années, le Conseil accorda aux plus méritants des places gratuites aux Écoles des Arts et Métiers. Le résultat fut maigre. La plupart de ceux qui en revenaient n'étaient pas assez instruits pour faire de bons contremaîtres et avaient trop de prétention pour faire de bons ouvriers. J'imaginai alors de créer des *prix d'apprentissage* : Dans chaque école, filles et garçons, le meilleur élève, après avoir choisi sa profession, était placé chez des personnes sûres, et la Ville lui allouait trois cents francs pour la première année, deux cents pour la seconde et cent pour la troisième : cent vingt-six prix étaient ainsi distribués annuellement, soit soixante-quinze mille francs que nous n'eûmes pas à regretter.

J'instituai aussi, en guise de récompense, des livrets de caisse d'épargne, et cette idée plut au Duc d'Orléans qui, voulant manifester à l'occasion de son mariage sa sollicitude envers la population industrielle de Paris, donna dix-sept cents livrets de trente, quarante et cinquante francs aux enfants les plus distingués, mais à la condition que les intérêts seraient capitalisés ainsi que ceux des sommes postérieurement versées, sans que le titulaire pût rien retirer avant sa majorité. Huit ou dix ans après, quelques-uns de ces livrets me passèrent sous les yeux, et j'en vis de quatre, six et huit cents francs.

D'autre part, je multipliai dans les écoles mes visites et mes encouragements : j'entrais à l'improviste, j'interrogeais les enfants, j'examinais les locaux, je

consignais mes observations sur le registre, et toujours avec quelques éloges : on a tant de plaisir à en donner !

Je présidais les distributions de prix à tour de rôle dans chaque arrondissement. La dernière fois, en 1847, c'était dans le XII[e] ; toutes les écoles se trouvaient réunies dans l'amphithéâtre du Jardin des Plantes. Il y avait là plus de 3.000 enfants avec leurs familles. — « Voici, leur dis-je, la quinzième année que je viens « applaudir à vos succès et féliciter vos maîtres. Je « veux aujourd'hui remercier vos parents. Grâce à « leurs soins, à leurs privations même, je n'en vois « pas un parmi vous qui ne soit décemment vêtu. Je « sais ce qu'il leur en coûte de labeurs et de sacrifices; « je les admire; je le leur dis au nom de la Ville de « Paris, car, s'ils appartiennent à l'arrondissement le « plus pauvre, c'est une raison pour que nous les « aimions encore plus. Et vous aussi, mes enfants, « aimez-les davantage; que vos cœurs n'oublient jamais « ce qu'ils ont fait pour vous; c'est votre plus grand « devoir futur de rendre à leur vieillesse ce qu'ils ont « prodigué à votre enfance. »

Cours d'adultes.

Mais dans une Ville comme Paris, il faut, à côté de l'instruction primaire, une instruction complémentaire. Le dessin, notamment, est chose indispensable. Or, une seule école y pourvoyait par des cours du soir où assistaient 400 ouvriers. Diverses tentatives furent faites dans ce sens par des particuliers et par les Frères. L'administration s'empressa de développer ces utiles

essais ; elle en prit d'abord tous les frais à sa charge, puis elle aménagea des locaux, les multiplia, délivra des diplômes, tandis que, de leur côté, les Frères ouvraient des cours pratiques dans tous leurs établissements. Le succès fut complet. En 1847, Paris comptait trente-quatre écoles de dessin fréquentées, de huit à dix heures du soir, par 10.000 ouvriers rendus ainsi plus habiles, et par conséquent mieux payés, soustraits en même temps à la funeste contagion du cabaret.

Je dois aussi un hommage à l'Association Polytechnique dirigée par M. Perducet : elle faisait non seulement des cours populaires de dessin, mais encore de géométrie appliquée, de mécanique, de chimie, etc... ; elle préparait aux Cours du Conservatoire des Arts et Métiers ; elle a rendu des services incalculables. Lors de l'Exposition de 1835 en Angleterre, j'ai entendu les commissaires attribuer la supériorité de l'industrie parisienne à nos écoles de dessin qui donnaient à nos artisans une culture et un goût hors de pair.

On conçoit que j'aie encouragé par ma présence cet enseignement si utile et si moral. J'allais souvent passer une soirée à un cours ; je causais familièrement avec ces braves gens dont le cœur s'ouvre dès qu'on vient à eux ; je leur disais que le travail est toujours un honneur alors même qu'il n'est pas une nécessité, que le temps n'était plus où l'on mettait sa noblesse à ne rien faire, que si l'on se croyait autorisé à l'oisiveté après avoir fait plus ou moins rapidement sa fortune, c'était

dételer au milieu du sillon, et qu'il fallait au contraire profiter de l'expérience acquise, du crédit, de l'estime publique, pour étendre sa moisson à sa famille et à son pays. Je leur montrais qu'on double la valeur de ses bras par le savoir et l'intelligence, que s'instruire c'est s'améliorer, qu'un vice coûte plus cher à nourrir que deux enfants, et je leur citais les exemples de tant de gens qui avaient commencé comme eux pour diriger un jour les plus grandes entreprises, les Denière, les Cavé, les Charrière, les Cail, les Biétry [1], etc...

Toutes les fois que le Roi visitait l'Exposition de l'Industrie, je lui présentais de préférence ceux qui, partis des derniers degrés, étaient arrivés au sommet; et si la justice des récompenses était égale pour tous, elle ne cachait point sa sympathie pour les fils de leurs œuvres. Quand la Duchesse d'Orléans vint visiter les ateliers Cail et Derosnes, je conduisis le Comte de Paris dans un angle obscur, et je lui dis : « Monsei-
« gneur, c'est d'ici, il y a vingt-trois ans, que M. Cail,
« simple ajusteur, est parti pour parvenir à la tête de
« cette grande manufacture où il occupe quinze cents
« ouvriers. Son portefeuille, ce sont ses ateliers. Vous
« allez y voir vingt belles locomotives, six grandes
« machines à cuire le sucre dans le vide, et le reste,
« d'une valeur de dix-huit cent mille francs. »

1. Denière, fabricant de bronzes d'art; Cavé, mécanicien, dont le fonds a été acheté par l'usine Cail; Charrière, fabricant d'instruments de chirurgie, actuellement maison Collin; Biétry, fabricant de cachemires français.

J'introduisis aussi dans les écoles l'enseignement du chant. Sans doute la musique n'a point un caractère d'utilité pratique, mais elle égaie le travail, elle abrège les heures, elle noue entre les hommes des liens agréables et elle leur fait oublier les tristes plaisirs de la boisson. Je m'adressai à M. Wilhem qui réussit au delà de mes espérances. Dans les écoles mutuelles, c'était chose relativement facile ; mais dans les écoles congréganistes je trouvai une certaine appréhension. J'estimais trop la haute intelligence du Frère Philippe, ouverte à tous les progrès, pour ne pas m'en expliquer avec lui. Il m'avoua franchement sa crainte de voir des étrangers pénétrer chez eux, non sans apporter quelque perturbation dans les habitudes et les règles de l'ordre, et je reconnus qu'il n'avait point tout à fait tort. Heureusement M. Wilhem leva la difficulté : il s'offrit de faire un cours à la maison mère pour former des moniteurs parmi les jeunes Frères. Bientôt l'enseignement fut partout organisé, même dans les cours d'adultes où il eut un vif succès. Pendant plusieurs années, je vis des sociétés de trois à quatre cents ouvriers aller chanter la messe ou les vêpres, les jours de fête, à Saint-Nicolas-des-Champs ou Saint-Méry. J'entendis à Notre-Dame une grand'messe de Noël chantée par huit cents exécutants. Les Orphéons furent de toutes les cérémonies scolaires ; je n'aurais jamais cru que la musique pût devenir une institution assez populaire pour attirer treize cents jeunes gens. *Orphéons.*

Mais dans les écoles de filles, celles surtout tenues

par des Sœurs, les choses n'allèrent point si aisément. Les religieuses, approuvées en cela par bien des mères, craignaient pour les fillettes les périls d'une jolie voix : certaines ne se croiraient-elles pas sur le chemin du Conservatoire, et ne renonceraient-elles pas aux modestes carrières de leur état pour le mirage décevant du théâtre? C'était à considérer. Pour y obvier, je décidai qu'il n'y aurait point de solistes, que les solos seraient exécutés par un minimum de huit à dix voix, et que par conséquent aucune vanité ne pourrait être égarée par le succès.

Ouvroirs. Puisque je parle des écoles de filles, il faut savoir que jusqu'en 1830 elles étaient restées attachées aux maisons de secours ou de charité fondées par les hospices et tenues par des religieuses. A ce moment, la Société d'Instruction primaire ouvrit quelques écoles mutuelles qui prospérèrent rapidement. Pour les unes comme pour les autres, je créai des inspectrices dont la surveillance s'étendit à toutes les écoles privées et aux pensionnats non conventuels. Mais quelques efforts que je fisse, une grave lacune subsistait encore. L'enseignement primaire, en effet, cesse ordinairement vers douze ou treize ans. Les garçons, à cet âge, entrent dans les écoles spéciales ou en apprentissage; mais pour les filles il n'en est pas de même. On ne peut guère prendre d'apprenties de moins de quinze ans. Que faire d'elles au logis pendant ces deux années d'intervalle? Comment les parents occupés au dehors à leur tâche jour-

nalière peuvent-ils veiller sur elles et les préserver? On comprend, sans que j'insiste, les dangers de cette sorte d'abandon.

Sur les conseils de M. Parent-Duchâtelet et de la Supérieure de l'hôpital de Lourcine, je créai des ouvroirs pour recevoir ces fillettes et leur apprendre tous les travaux d'aiguille. C'était à la fois une préparation et une protection morale. Trente ouvroirs furent ainsi ouverts, où dix-huit cents enfants fréquentaient journellement. Il y en eut aussi de fondés par la bienfaisance privée, et un notamment sous le vocable de Sainte-Anne, patronné et présidé pendant quinze ans par M^me^ de Rambuteau : quatorze cents jeunes filles y passèrent. Des dons, des quêtes, des loteries, des subventions du Conseil municipal pourvurent aux frais d'entretien, assez largement pour que ma femme, en donnant sa démission, pût verser quatre-vingt-deux mille francs d'épargne à la Société qui obtint l'existence légale.

*
* *

Tel est, en gros, ce que j'ai fait pour l'Instruction primaire. Quant à l'Instruction supérieure, ce n'est pas une dette nationale ni un droit du peuple, c'est affaire à ceux qui peuvent se la payer. Encore pourtant faut-il leur en faciliter les moyens. Persuadé que la principale source de fortune est dans le commerce et dans l'industrie pour lesquels il n'est pas nécessaire de courber dix ans la jeunesse sur les langues anciennes, le Conseil

municipal ouvrit, à ma requête, deux grandes écoles où le latin et le grec étaient remplacés par les langues vivantes, deux sortes de collèges industriels qui devinrent Turgot et Chaptal. Leur succès prouva leur utilité. Je l'aurais voulu plus grand encore. Tous les ans je voyais avec tristesse seize cents jeunes gens se présenter à l'École Polytechnique : cent soixante, deux cents au plus étaient admis. Ainsi, quatorze cents déçus dans leurs espérances et dans leur avenir cherchaient à tâtons une carrière qui se fût ouverte d'elle-même à leur travail s'ils avaient été plus modestes : ils eussent fait d'abord d'excellents sous-officiers de l'industrie, puis des chefs d'atelier, des ingénieurs, des patrons. Pourquoi donc cette répugnance à porter son intelligence et son activité aux vraies sources de la richesse? Pourquoi ce préjugé des professions *libérales*, qui écarte de nos manufactures une jeunesse souvent sans fortune, et la condamne aux expédients d'une existence problématique?

Je le disais un jour à Louis-Philippe qui m'exprimait ses inquiétudes devant l'accroissement de la population ouvrière : « Non, Sire, ce n'est pas là qu'est le danger; « ce ne sont pas les ouvriers qu'il faut craindre, eux « qui ont des bras pour gagner leur vie, eux dont le « salaire s'élève chaque jour et dont j'améliore le sort. « Leur travail garantit leur tranquillité. Craignez plutôt « les déclassés, les médecins sans malades, les archi- « tectes sans bâtiments, les journalistes sans journaux, « les avocats sans causes, tous les incompris, les mécon-

« nus, les affamés qui, ne trouvant point place au ban-
« quet, cherchent à renverser la table pour ramasser les
« plats. Voilà les faiseurs de révolutions, les prêcheurs
« d'anarchie, les flibustiers de l'instruction ! Laissez-moi
« donc instruire le peuple, dans la mesure de ses
« besoins. »

A Paris, sur douze cents avocats inscrits au tableau, vingt parviennent à la renommée, quatre-vingts à la fortune, cent cinquante à une modeste aisance; le reste végète, Dieu sait comment, et regrette peut-être de n'avoir point mis ses aptitudes au service du commerce ou de l'industrie. C'est pourquoi j'obtins du Conseil municipal la réduction d'un bon quart des bourses dans les collèges, et il en restait encore trop. La moitié eût suffi. Douze ou quinze bourses par an, c'est assez pour récompenser d'anciens serviteurs de la Ville en élevant leurs enfants : davantage, c'est offrir à l'intrigue et à la faveur le bénéfice de l'éducation gratis.

Cela ne veut point dire que les collèges aient été négligés : Rollin créé et administré par la Ville fut considérablement agrandi ; Henri IV fut véritablement transformé par le déplacement de la Bibliothèque Sainte-Geneviève ; Saint-Louis eut toute une façade construite à neuf sur la rue La Harpe ; Bourbon reçut une annexe qui permit de doubler les classes, et l'on prépara l'isolement de Louis-le-Grand par l'acquisition des maisons voisines et le transfèrement, rue d'Ulm, de l'École normale. Je fus moins heureux dans ma tentative de fonder un collège de plein exercice, sans pensionnaires,

sur les vastes terrains de Saint-Lazare. Il m'avait semblé que la population très dense des faubourgs Poissonnière, Montmartre, Saint-Denis, Saint-Martin, etc., réclamait un établissement d'instruction qui, avec l'église Saint-Vincent-de-Paul et l'hôpital Louis-Philippe, eût complété la prospérité de ce nouveau quartier[1]. Le temps m'a manqué pour vaincre entièrement l'opposition de ceux qui voulaient maintenir à la rive gauche le monopole des collèges et des hôpitaux.

§ III

LA PRÉVOYANCE, MONT-DE-PIÉTÉ, CAISSE D'ÉPARGNE, SECOURS MUTUELS, CONSEIL DES PRUD'HOMMES

Mont-de-Piété. Le Mont-de-Piété est en quelque sorte *la banque du peuple :* c'est assez dire que j'y apportai un particulier intérêt. Mon premier soin fut d'obtenir un directeur d'une compétence absolue, pour m'aider à réaliser d'utiles réformes, des économies surtout, car au pauvre il faudrait pouvoir prêter pour rien. Je trouvai à la tête du service M. Laffitte, nommé par la Révolution de 1830, choix plus politique qu'administratif. Il donna sa démission en 1834. Le Roi insistait beaucoup pour la nomination d'un ancien député, M. B***. Je fus trouver Sa Majesté. Je lui dis que plus de trois mille employés

1. L'idée était si juste qu'elle a été réalisée peu après, et que le Lycée Condorcet est un des plus grands de Paris.

étaient attachés aux divers services départementaux, la plupart faiblement rétribués et d'une probité d'autant plus méritoire : comment leur demander du dévouement si leur carrière ne dépendait plus de leur mérite, mais du népotisme, des influences ministérielles et parlementaires? Quand on ne peut pas être généreux, il faut du moins être juste. Or, la place revenait à M. Laroche, chef de la succursale depuis dix ans, et sa nomination devait être le point de départ d'un mouvement où quinze employés recevraient de l'avancement. Le Roi n'insista point, et donna à M. B*** une recette générale.

Le Mont-de-Piété prête environ 44 millions tous les ans, sur 1.500.000 gages déposés; mais il ne possède ni capital, ni dotations; il disposé seulement comme fonds de roulement des cautionnements municipaux versés dans sa caisse, qui peuvent atteindre 1.800.000 francs. Or, il lui faut dix fois plus. On eût pu en trouver une partie dans les bénéfices capitalisés, mais la loi exigeait alors que le *boni* annuel fût intégralement versé aux hospices. On n'avait donc d'autres ressources que l'emprunt à 3 ou 4 °/₀. Comme le taux des prêts est de 8 °/₀, la différence servait à couvrir les frais bien plus élevés qu'on ne croit, car la moitié de ces prêts, inférieurs à 12 francs, ne donnaient pas un intérêt suffisant pour couvrir la dépense. Pourtant, 8 °/₀ c'est encore un chiffre considérable. N'était-il pas possible de l'abaisser?

D'abord, avec l'assentiment du Conseil, je fis abroger

l'usage de verser le *boni* annuel aux hôpitaux : quoi de plus illogique, en effet, que de soulager le pauvre au détriment du pauvre ? Puis nous prîmes certaines mesures à l'avantage des emprunteurs. Ainsi on substitua des comptes d'intérêt par quinzaine aux comptes par mois, ce qui mit dans leur poche 80.000 francs. On autorisa le dégagement partiel par fraction d'un franc ; on institua un service extraordinaire le dimanche matin, toutefois pour les seuls dégagements, car la paye des ouvriers se faisant du samedi soir au dimanche matin, il était sage de les soustraire aux tentations de l'argent et de leur permettre de se libérer sur l'heure. Le lundi, que reste-t-il parfois de la paye ? Aussi vit-on tomber rapidement le nombre des gages non retirés et vendus de 140.000 à 50.000. Les frais des prisées pour les petits objets furent partagés par l'administration ; enfin la prime d'estimation de 0 fr. 60, au lieu d'être prélevée en sus de l'intérêt, y fut confondue.

Le plus lourd fardeau, pour le public, c'était l'intermédiaire des commissionnaires particuliers. En effet, le Mont-de-Piété, aux termes de son institution, devait avoir quatre succursales, et une seule existait. Des commissionnaires tenaient lieu des autres, sans autre titre, à la vérité, qu'une commission du préfet, toujours révocable. Mais les difficultés d'une liquidation compliquée à chaque transmission d'office avaient établi à leur avantage une sorte de tolérance. On les autorisait à présenter leurs successeurs ; ils jouissaient en fait d'une charge d'officier ministériel lucrative et par

conséquent recherchée. Leur commission sur leurs opérations était de 2 °/₀ pour le prêt, et de 2 °/₀ pour le remboursement, soit 4 °/₀ à ajouter aux 8 °/₀ de l'administration. Il semble que de telles conditions eussent dû éloigner d'eux les emprunteurs ! Nullement : près des trois quarts des emprunts se faisaient par leur intermédiaire, soit en raison des distances, soit pour se cacher plus aisément. Ils étaient vingt-trois, et se partageaient annuellement 450.000 francs.

Certes, j'avais le droit de les supprimer ; deux fois même les ministres me proposèrent de le faire par une ordonnance royale ; mais je répugnais à une mesure brutale : le droit strict n'est pas toujours l'équité. Il y avait là des capitaux engagés de bonne foi ; je ne pouvais ruiner du jour au lendemain des familles honorables. Je préférai procéder par voie d'extinction, et, pendant dix ans, je me refusai à toute nomination nouvelle.

A défaut de succursales, j'instituai des bureaux auxiliaires qui opéraient sans frais et envoyaient tous les jours à la maison centrale les objets engagés. Cette innovation fut très bien accueillie du peuple : elle eut moins de succès auprès des gros emprunteurs qui préféraient garder l'anonyme et traiter secrètement avec les commissionnaires. Il n'y a pas que les pauvres qui recourent au Mont-de-Piété ; j'ai vu des princes de familles souveraines ; j'ai eu entre les mains des écrins et des argenteries d'une grande valeur. Il y a plus qu'on ne croit de brillantes existences qui ont leurs jours d'expédients !

On n'attend pas, j'imagine, que je donne ici des noms.

— Quoi qu'il en soit, les commissionnaires ne me surent pas gré de ma modération; ils avaient au reste de puissants appuis au Conseil, et, ne pouvant s'en prendre à moi qui tenais leur sort entre mes mains, il n'est tracasserie qu'ils n'aient faite aux directeurs, MM. Laroche et Sauvé, qui successivement sont morts à la peine. Je veux saluer au passage la mémoire de ces deux hommes de cœur et de bien.

Caisse d'épargne.

J'ai dit incidemment mon intérêt pour les Caisses d'épargne : l'ouvrier qui économise est en chemin de devenir patron. Je ne manquai donc jamais de remplir mes fonctions d'administrateur, en qualité de simple particulier, car, en qualité de préfet, je me faisais tenir au courant de tous les détails de service par le chef des bureaux. Le Conseil municipal d'ailleurs me seconda sans réserve. Les douze mairies de Paris et les dix-huit chefs-lieux de canton furent chacun dotés de ces utiles établissements auxquels la suppression de la loterie apporta un nouvel essor, en remplaçant une chimère décevante par une bienfaisante réalité. Au 1er Janvier 1848, il y avait 82.000 livrets appartenant aux ouvriers, et 75.000 aux gens à gages, représentant ensemble un capital de 68 millions. Mais la proportion variait beaucoup selon le chiffre de la profession ouvrière. Pour 13.000 charpentiers et tailleurs de pierre, on comptait environ 10.000 livrets; pour 14.000 tailleurs d'habits

et 17.000 cordonniers en en comptait 3.000 à peine.

J'avais prié le Parquet de Paris de demander à chaque inculpé en police correctionnelle : « Avez-vous un livret de caisse d'épargne? » L'immense majorité répondait *non*, car les laborieux, les économes n'ont guère de démêlés avec la justice ; mais ils ne font pas l'affaire de tout le monde. Ainsi M. François Delessert fut battu à la députation dans le VI[e] arrondissement par une coalition de marchands de vin, cafetiers, etc., qui lui reprochaient d'influencer leur clientèle et d'attirer à la Caisse d'épargne une bonne moitié des sommes qui leur seraient revenues. N'était-ce pas le plus beau titre à la présidence de la Caisse de Paris, que je lui fis accorder en récompense?

Sociétés de secours mutuels.

Une autre forme de l'épargne, ce sont les Sociétés ouvrières de Secours mutuels que j'encourageai pareillement. A l'époque du mariage du Duc d'Orléans, elles étaient au nombre de 176, avec 20.000 membres. Sur ma proposition, le Conseil leur vota un don de 100.000 francs, représentant une année de cotisations à deux sous par semaine. Dix ans plus tard, ces Sociétés s'élevaient à 560, et, avant que je les eusse fait toutes recenser, 280 comptaient à elles seules 35.000 adhérents, pour un capital de 3.200.000 francs.

Un jour que je venais de présider une de leurs réunions à la Halle aux Draps et que je leur avais donné mes conseils ordinaires, un petit vieillard m'arrêta à la sortie en me priant de lui remettre par écrit

mon improvisation. — « Je suis, me dit-il, *le petit man-* « *teau bleu*[1] et vos paroles valent mieux que mon « argent ; je veux les faire imprimer et en envelopper « mes secours ; on les lira ; elles resteront encore dans « la mémoire quand l'argent sera depuis longtemps « dépensé. » Je remerciai M. Champion dont je savais l'ardente charité. Il fit tirer mon allocution à 20.000 exemplaires. Ceux-là peut-être l'avaient lue qui montèrent la garde devant mon portrait au sac de l'Hôtel de Ville.

Conseil des Prud'hommes.

Ce fut encore une œuvre de prévoyance ouvrière que l'institution des Prud'hommes, cette magistrature de conciliation et de paix entre les patrons et les ouvriers. Elle existait déjà dans la plupart des villes industrielles et manufacturières, et, en 1814, avant et après l'Invasion, j'ai dit combien j'avais apprécié ses services à Saint-Chamond et à Saint-Étienne : aussi voulais-je en doter Paris. Mais la multiplicité des industries parisiennes semblait un obstacle insurmontable, et les meilleurs esprits du Tribunal de commerce et du Conseil municipal ne croyaient pas au succès. Pourtant j'étais encouragé dans ma tentative par plusieurs grands manufacturiers. Ils pensaient avec moi qu'on pourrait réunir les patrons et les ouvriers dans des proportions

1. Surnom donné à un généreux philanthrope, M. Champion, qu'on voyait toujours, revêtu d'un petit manteau bleu, parcourir tous les quartiers et distribuer des aumônes de toutes sortes. — Orphelin recueilli par une portière, puis apprenti, ouvrier, enfin patron bijoutier, il avait gagné dans la joaillerie une fortune considérable.

raisonnables, si l'on groupait ensemble certaines industries plus ou moins similaires. Nous les répartîmes donc en quatre sections : métaux, tissus, produits chimiques et céramiques, articles dits *de Paris*.

Les membres de ces quatre Chambres devaient être nommés à l'élection par l'assemblée commune des ouvriers et des patrons. Ce dernier point fut vivement controversé dans la discussion préalable du Conseil d'État où l'on ne croyait point à la possibilité de l'entente. Je défendis mon projet opiniâtrément. Je dis que s'il s'agissait uniquement d'intérêts corporatifs à soutenir, chaque partie choisirait parmi les siens les hommes les plus déterminés, mais qu'il s'agissait au contraire d'un tribunal de conciliation ; que les voix des ouvriers iraient aux patrons les plus aimés, et celles des patrons aux ouvriers les plus intelligents, et que j'avais foi dans le bon esprit de chacun. — J'eus gain de cause.

Dès les premiers essais, sur 3.160 différends, près de 3.000 furent conciliés d'emblée, quelques-uns seulement furent portés en appel devant le Tribunal de commerce. La section des Métaux fonctionna la première, et la Chambre siégea d'abord au Palais de Justice; puis elle reçut un local spécial, rue de la Douane, une fois que l'organisation eut son plein fonctionnement. Deux ans plus tard, les trois autres sections furent à leur tour inaugurées. En 1847, leurs décisions portaient sur 600 millions de travaux, entre 50.000 patentés et 200.000 ouvriers.

§ IV

VOIRIE

(*Le comte de Rambuteau a laissé sur cette partie de son administration des notes très étendues, pleines de chiffres et de détails statistiques qui ne sauraient entrer dans le cadre de son aperçu général. La lecture en est instructive mais un peu aride. Aussi, nous a-t-il paru préférable de ne donner ici que les pages où il expose les principes et les vues dont il s'est inspiré. L'impression ne sera sans doute pas complète, mais il faudrait un ouvrage technique pour traiter entièrement cette œuvre qui a commencé la métamorphose de Paris.*)

*
* *

— « *De l'eau, de l'air, de l'ombre*, avais-je dit au Roi, « voilà ce que je dois d'abord aux Parisiens », j'aurais pu dire « à tous mes administrés », car j'ai toujours pensé que Paris devait être une sœur aînée de la banlieue, d'autant plus généreuse que celle-ci la seconde davantage tous les jours. Une partie du commerce et de l'industrie, ouvriers, artisans, employés à tous degrés viennent y chercher une vie à meilleur marché et n'ont pas moins droit à la sollicitude administrative.

Maintes fois l'annexion des communes situées entre les deux enceintes fut réclamée par le Conseil municipal : jamais je n'y consentis; il ne me semblait pas

que les bénéfices et les commodités de l'octroi fussent une raison suffisante, et je ne manquai point de rappeler que déjà en 1811, la proposition de reculer les barrières ayant été agitée au Conseil d'État devant l'Empereur, il s'y était formellement opposé :

— « Dans une grande capitale, disait-il, beaucoup de « salaires sont souvent inférieurs aux besoins immédiats « des salariés pour se loger et se nourrir ; il leur faut « donc s'éloigner du centre pour échapper aux taxes « urbaines .et au renchérissement général, à moins « d'imiter les Anglais chez qui les paroisses accordent un « supplément aux ouvriers. Il est bon que celui qui peine « puisse trouver au dehors à se refaire et à se récréer. » J'ajoutais que sur 70.000 chevaux qui circulaient dans Paris, les deux tiers étaient nourris hors barrières en raison d'une économie de cinquante francs par tête ; que la population émigrerait de même ; que l'expérience était faite au Gros-Caillou [1], et que, dans les trois arrondissements de la rive gauche, on voyait d'immenses terrains inoccupés, alors qu'Ivry, Montrouge, Vaugirard, triplaient leur population. Effectivement, partout on bâtissait dans les communes circonvoisines ; villages et hameaux devenaient d'importantes agglomérations ; tout y était à créer, églises, écoles, marchés, fontaines, et l'arrondissement de Saint-Denis, de 34.000 âmes en 1804, allait passer à 185.000 en 1848.

1. Il y avait en effet, à égalité de superficie, 22.000 habitants au Gros-Caillou et 200.000 dans les quartiers intérieurs ; et les frais de police, éclairage, pavage, égouts, etc. étaient les mêmes.

Je tins donc la main aux intérêts de la banlieue. J'achevai deux grandes lignes de circonvallation, l'une à une lieue, l'autre à trois lieues des fortifications, pour établir une communication facile entre les vingt-deux routes accédant à la capitale, et permettre le transit rapide de tous les arrivages. Trois millions y furent dépensés, indépendamment des nouveaux ponts construits sur la Seine et la Marne, et des travaux pour la navigation.

Je ne me préoccupai pas moins de l'assainissement. La population suburbaine était abondamment fournie d'eau par des compagnies, mais on ne s'était point soucié de l'évacuation des eaux ménagères; de là des cloaques pestilentiels faute d'écoulement. Partout je fis des canalisations qui dégagèrent d'autant les abords de la Ville; je parvins à déplacer la voirie de Montfaucon, énorme réceptacle des vidanges urbaines, qui infectait Belleville et la Villette dès que soufflait le vent du nord; je choisis la forêt de Bondy pour recevoir tous ces détritus. Mais ce n'était pas une mince affaire de transporter toutes les nuits, par tous les temps, à une distance de quinze kilomètres, six cents mètres cubes d'immondices. La question fut résolue par un ingénieur distingué, M. Mary, qui proposa un vaste dépotoir à la Villette, d'où partirait une conduite de 16.000 mètres, par laquelle les matières seraient refoulées à l'aide d'une machine à vapeur de quarante chevaux. De même j'isolai dans la plaine d'Aubervilliers l'enclos d'équarissage; la Bièvre et la rigole des Gobelins furent encais-

sées, pavées, en partie voûtées, et munies d'écluses de chasse.

A Paris, il n'est peut-être pas de question plus importante que la voirie ; je fus donc un *préfet voyer*. L'important était de savoir d'abord les droits de l'administration. Sans doute, lors de la Révolution, les ventes des couvents et des biens nationaux avaient été frappées de réserves domaniales, soit pour l'ouverture de percées nouvelles, soit pour l'élargissement des voies existantes. Mais on ne s'en souvenait plus : c'était lettre morte. Je fis donc rechercher tous les contrats passés à cette époque et dresser un état général des réserves stipulées, afin d'éclairer tous les projets présents et futurs.

Déjà l'Empereur avait prescrit de grands travaux, aux frais presque exclusifs de l'État, et par conséquent sous sa responsabilité. Mais aux deux Restaurations il n'en fut plus de même. L'administration municipale eut seule l'initiative de toutes les entreprises, sous la sujétion des lois d'expropriation auxquelles elle dut se conformer, et il en résulta bien des embarras ajoutés à ses sacrifices. Ainsi, elle ne pouvait exproprier que les portions de terrains strictement affectées à la voie publique ; toutes les autres parties demeuraient au bon plaisir des propriétaires, si bien qu'on vit s'élever sur nos plus belles rues des constructions sans profondeur et sans étendue, des bâtisses misérables, indignes d'une grande cité.

J'avais offert au gouvernement de prolonger la rue de Rivoli jusqu'à l'Hôtel de Ville et à la rue Saint-Antoine, sans aucune part contributive de l'État, moyennant le

droit d'expropriation d'une bande latérale de quinze mètres de chaque côté, dont la vente eût couvert une bonne part de la dépense par le bénéfice des façades. C'était le seul moyen d'avoir de belles maisons et d'embellir la ville ; et pourtant ce n'est qu'après 1850 qu'une loi ratifia ce que j'avais vainement réclamé pendant quinze ans.

On m'a beaucoup reproché, ainsi qu'à M. de Chabrol, de n'avoir point préparé ni suivi un grand plan d'ensemble. Cela m'eût été facile : je n'avais qu'à me servir des nombreuses études précédemment faites, et d'en extraire un vaste projet auquel l'avenir peut-être eût attaché mon nom. Mais on oublie que les études d'hier ne sont déjà plus celles d'aujourd'hui : que seraient celles de demain ? Depuis 1790 plus de douze cents rues avaient reçu un tracé maintenant défectueux ; l'accroissement de la population, l'activité de la circulation, l'emploi des voitures pour une foule d'industries jadis exercées à bras, triplaient le nombre des véhicules ; en outre, l'établissement des trottoirs, en dépit de leur utilité, réduisait la chaussée. Les largeurs anciennement fixées n'étaient plus suffisantes. Fallait-il donc élargir toutes les rues ? Pouvait-on, d'autre part, imposer aux propriétaires qui avaient bâti avec confiance sur les alignements donnés par l'administration, de nouvelles servitudes ? Ne valait-il pas mieux dégager la circulation par de grandes artères successivement ouvertes ou prolongées, comme les rues de Rivoli, Lafayette, Rambuteau, les lignes des quais et des boulevards ?

Tous ces projets exécutés avec une patiente persévérance ont coûté des sommes considérables, mais bien moindres que celles qu'on eût dépensées en publiant tous les plans à la fois. En effet, quand la Ville publie un plan de percement ou d'élargissement, tous les immeubles atteints se trouvent dès lors sous sa mainmise. Comment les propriétaires pourraient-ils les louer ou les hypothéquer? Ils sont en droit d'en exiger l'acquisition ou des indemnités. Or, la Ville n'a pas d'emblée les ressources nécessaires; il lui faut recourir à l'emprunt, et l'on conçoit combien un tel système appliqué à un plan total devient onéreux.

Jamais le Conseil municipal, gardien vigilant des finances, n'eût consenti à les engager pareillement. Un plan d'alignement, au contraire, laisse à la disposition des propriétaires l'époque des reconstructions, et l'on peut traiter avec eux au fur et à mesure des rentrées budgétaires. C'est déjà bien assez d'emprunter quand les devis partiels sont très élevés.

Une autre raison contre les grands travaux d'ensemble, c'est le péril ouvrier sur lequel je voudrais dire un mot. La voirie et les constructions privées qu'elle entraîne font normalement vivre à Paris une cinquantaine de mille artisans. Les travaux extraordinaires rompent l'équilibre; ils augmentent le prix des matériaux, des salaires et des loyers; ils attirent de la province des nuées d'ouvriers que le gain, le bien-être, les distractions accoutument au séjour de la capitale, et qui, l'ouvrage terminé, ne se résolvent pas

à retourner dans leurs départements. Ils chôment, exposés à toutes les tentations du besoin et de l'oisiveté, sans parler des pernicieuses influences des orateurs de clubs et des ambitions perverses. Ainsi, en 1828 et en 1829, les travaux ayant fléchi au-dessous de la moyenne, ce fut autant de bras acquis à la révolution de Juillet où plus de la moitié des combattants étaient des ouvriers du bâtiment en chômage. Dix-huit ans plus tard, les mêmes causes produisirent les mêmes effets : l'achèvement des fortifications avait laissé de trente à quarante mille ouvriers sans travail; les événements de Février avaient suspendu toute activité; le Gouvernement provisoire ne trouva d'autre expédient que les ateliers nationaux, et le résultat fut les journées de Juin qui coûtèrent plus de sang à la France qu'une glorieuse bataille.

Pour moi j'ai toujours voulu prévenir de tels dangers en maintenant une juste proportion entre les travaux à faire et les bras à occuper. La Bourse du travail des maçons et terrassiers se tenait, tous les matins, sur la place de l'Hôtel-de-Ville; celle des menuisiers et charpentiers sur la place du Châtelet. Quand j'en voyais beaucoup chômer plusieurs jours de suite, j'avançais de quelques mois les expropriations votées par le Conseil municipal, et un à deux millions de voirie produisaient quatre à huit millions de travail immédiat; au cas contraire, je les ajournais dans la même mesure, et je crois avoir évité par cette espèce de balance ces grandes secousses surtout favorables à

la spéculation, où souvent les entrepreneurs se ruinent sans enrichir les ouvriers.

Laissons le détail des rues percées, rectifiées, alignées et de tous les travaux accomplis sous mon administration ; je veux dire seulement l'esprit de mon œuvre. Par exemple, je ne me suis point soucié d'ouvrir des voies là où les indemnités à payer dépassaient trois ou quatre fois la valeur des terrains acquis. C'eût été faire comme les marmitons du duc de Richelieu qui brûlaient du bois pour vendre les cendres. J'ai renoncé à l'élargissement des rues Saint-Denis et Saint-Martin, parce que mon projet de réunir la place du Châtelet au boulevard par une voie neuve était moins coûteux ; j'ai recherché surtout les percements qui créaient de belles places à bâtir où les façades atteignaient de grands prix : telle, la rue Rambuteau qui a coûté neuf millions et dont les constructions en bordure doivent en valoir cinquante. Mais je n'ai point sacrifié le Vieux Paris à quelques quartiers privilégiés. Au contraire, enfant du Marais, élevé à la place Royale où ma grand'mère Laviefville avait son hôtel, j'aimais à passer dans cette petite rue Sainte-Avoye, où mon père était né, où son père et sa mère étaient morts.

Là surtout j'ai essayé d'améliorer des voies qui en avaient grand besoin. Dès qu'il pleuvait, la plupart se transformaient en rivières qu'il fallait traverser sur des planches : pas de trottoirs, pas de chéneaux ; on recevait des douches du haut des toits. En été, pas d'arrosage : les eaux ménagères stagnaient devant les

maisons et répandaient cette odeur de choux pourris caractéristique, à laquelle le Parisien rentrant de voyage reconnaissait son Paris. De là des miasmes, des fièvres, des maladies qui disparurent avec la propreté. Quant à l'éclairage, il était si insuffisant qu'après la fermeture des magasins, à peine rencontrait-on de loin en loin un quinquet pour rendre les ténèbres visibles.

Je fis construire tous les ans sept à huit mille mètres d'égouts cimentés qui assainirent doublement le sol, en permettant de remplacer par des chaussées bombées les antiques chaussées en cuvette, fendues d'un ruisseau au milieu. J'essayai tous les genres de pavage, et je pourrais en parler doctement, depuis le bon pavé smillé jusqu'au macadam boueux, poussiéreux, dispendieux, mais qui offre l'avantage de rouler sans bruit et que je réservai aux abords des hôpitaux, des tribunaux et des théâtres. En 1833, il existait à peine 16.000 mètres de trottoirs; en 1848, il y en avait 195.000, rien que pour les rues, car si je compte les places, quais, boulevards entièrement aménagés d'égouts, ruisseaux latéraux, trottoirs, tuyaux de descente, 1.400 voies ont été métamorphosées sur une longueur de 260 kilomètres. Encore, malgré tous mes efforts, n'ai-je pu obtenir une mesure législative qui rendît la construction des trottoirs obligatoire aux propriétaires.

Naturellement, il fallut pour cela remuer bien du terrain, et il fut quelque temps à la mode d'appeler chaque trou, chaque tranchée ou obstacle *un Rambuteau*. Le peuple est comme les enfants; il oublie

volontiers qu'on n'obtient aucun avantage durable sans un sacrifice momentané. Cela ne m'empêcha point de poursuivre ma tâche. Paris se souviendra, je l'espère, de ce que j'ai fait pour ses boulevards, abaissés, nivelés, réparés, de la Bastille à la Madeleine ; pour ses quais reconstruits du Louvre au pont de Bercy, sans parler des autres créés à neuf ; pour ses ponts, ses bas ports, sa navigation ; pour ses places, car celle de la Concorde a coûté deux millions à la Ville, et celle du Trône, avec sa barrière, ses colonnes surmontées de statues en bronze, en a coûté deux et demi.

Je les égayai le plus que je pus avec des arbres, ces bons amis de l'homme qui récréent les yeux et épurent l'air. Ne fallait-il pas remplacer tant de jardins détruits par la fièvre des constructions publiques et privées ? J'eus des soins infinis pour mes plantations, à ce point que la malice populaire avait coutume de dire : « Le « préfet aime mieux se faire arracher une dent que de « laisser arracher un arbre. » Et pour que la population pût se promener plus commodément, je fis installer des bancs partout où j'en trouvai la place. Dirai-je qu'alors il n'y en avait pas un seul à Paris tant on craignait de nuire à la location des chaises ? Aussi, quand je voyais plus tard des hommes lourdement chargés se reposer un instant, des vieillards se chauffer au soleil leur canne entre les genoux, des mères faire un brin de causette en regardant jouer leurs enfants, et, le soir, des familles deviser joyeusement réunies, je passais épanoui, content d'eux et de moi.

aux. C'est peut-être au service des eaux qu'on peut le mieux juger l'administration d'une ville. Or, qui croirait qu'il n'y a pas longtemps encore les Parisiens disposaient à peine de *huit* litres d'eau potable par tête? Aujourd'hui, ils en reçoivent *cent*. En 1830, il y avait à Paris 146 bornes-fontaines; à mon départ, on en comptait 1.840, d'un débit de 20.000 litres chacune. Je dois dire que j'ai trouvé cette œuvre urgente en voie d'exécution. M. de Chabrol avait à peu près terminé les travaux du canal de l'Ourcq qui devaient donner à la Ville 4.000 pouces d'eau [1]. Restait à faire la distribution qui exigea 200.000 mètres de tuyaux de fonte, et six grands réservoirs de 10.000 mètres cubes chacun. Celui de la rue Racine bâti sur les fossés de l'enceinte de Philippe-Auguste, ceux du Panthéon et de Vaugirard sur un sol fouillé d'anciennes carrières, entraînèrent des travaux de fondations considérables : il fallut creuser des puits de 50 à 60 pieds de profondeur et de 10 de diamètre, dans lesquels on coula des colonnes de béton destinées à supporter les voûtes. Ces réservoirs se remplissaient la nuit et doublaient la consommation de la journée.

Ce n'était pas assez. Les eaux du Clignon furent captées et augmentèrent les ressources de 25.000 mètres cubes; la Ville racheta toutes les concessions particulières qui diminuaient le débit des eaux d'Arcueil et elles furent réservées aux quartiers hauts de la rive gauche où

1. Le pouce fontainier est de vingt mètres cubes.

celles de l'Ourcq ne pouvaient pas arriver. C'est également dans ce but que je fis forer le puits de Grenelle sur les conseils d'une commission d'ingénieurs et de savants, dont M. Arago était rapporteur. Mais que d'épreuves, que de déceptions même pendant huit ans! Toutefois on ne m'abandonna pas; on ne me refusa aucun crédit, et l'on juge de ma joie quand un jour l'eau jaillit avec une abondance inespérée de 2.400 mètres cubes élevés à 35 mètres de hauteur!

Depuis, je proposai au Gouvernement de creuser, à frais communs, un puits semblable au Jardin des Plantes, mais profond de 800 ou 900 mètres, pour fournir de l'eau chaude aux serres, aux bains, aux lavoirs, aux divers services d'un quartier populeux. La Révolution de 1848 empêcha la réalisation de mon projet qui eût été en cours d'exécution s'il n'y avait eu au Conseil certaines divisions sur le choix de l'entrepreneur. Je tenais pour celui de Grenelle, M. Mulot, qui avait fait ses preuves, et qui était un simple ouvrier devenu, par son intelligence et son labeur, un homme remarquable.

A ces ressources, il faut joindre les pompes à feu de la Seine, gênantes et coûteuses, celle surtout de Notre-Dame qui barrait le grand bras. Nous eûmes l'idée de les remplacer par une installation de turbines à la chute du Pont-Neuf : dès lors, le grand bras serait dégagé, et, tandis qu'auparavant il fallait trois jours aux trains et bateaux pour remonter du Pont d'Iéna au Pont d'Austerlitz, à grands frais, et parfois avec

danger, il ne faudrait plus que trois heures. L'écluse du Pont-Neuf devait en outre canaliser le petit bras dans lequel se déversaient quatorze égouts, et qui, asséché pendant les chaleurs, était un véritable foyer d'infection.

Il ne suffit pas d'avoir des eaux. Il faut qu'elles soient saines. Celles de l'Arneuse et du Mory, qui en été donnaient à l'Ourcq un goût herbacé désagréable, furent réservées aux usages de propreté, de même que celles de Ménilmontant, les plus anciennes amenées à Paris. Comme dans le bassin de la Villette le séjour des bateaux était une cause d'impureté, la prise d'eau fut reportée en tête du pont de Flandre; on adjoignit des filtres aux pompes de la Seine; je fis exhausser et sortir en quelque sorte de terre les bornes-fontaines dont l'eau, avant moi, jaillissait sous le trottoir à fleur du pavé. J'ai encore devant les yeux l'image de femmes accroupies, recueillant avec une écuelle cette eau si précieuse et si rare qui maintenant coule à flots, car je voulus que chacun pût puiser librement pour tous ses besoins à des fontaines jaillissantes à cinquante centimètres du sol. Seul, le transport par voitures de l'eau pour la vendre fut interdit aux particuliers. Tout le monde a le droit de boire à la rivière mais il est juste de payer quand on veut que la rivière aille chez soi.

Naturellement, il en coûta beaucoup à la Ville, mais elle se dédommagea par les abonnements. En 1848, 5.300 maisons étaient abonnées; le prix le plus bas

était de 75 francs par an et donnait droit à quinze hectolitres quotidiens. Cela représentait 75 voies d'eau, à 0 fr. 15 l'une, selon l'ancienne mode, soit 11 fr. 25 par jour : plus de 4.000 fr. par an! Les lavoirs, les bains, les établissements industriels obtinrent de notables réductions, et cependant le produit des eaux passa de 240.000 francs à un million et demi. L'opération n'était donc pas désavantageuse; elle était même assez bonne pour qu'une compagnie anglaise offrît à la Ville de distribuer l'eau dans toutes les maisons et à tous les étages. Le Conseil municipal en délibéra longuement, mais, après examen, il refusa d'aliéner les droits de Paris qui, en cas de succès, eût perdu le fruit de ses sacrifices, et, en cas d'échec, eût été exposé à une liquidation difficile de l'entreprise.

Enfin, désireux de joindre l'agréable à l'utile, selon le précepte du bon Horace, je voulus embellir Paris de quelques fontaines monumentales, la plupart dessinées par Visconti : celles de la place Richelieu, de la place de la Concorde, des Champs-Élysées dont les eaux, après avoir flatté les yeux, rentraient dans la canalisation, car je n'étais pas homme à chercher une stérile magnificence au détriment des premiers besoins. Je voulus aussi, par ce moyen, honorer la mémoire de quelques grands hommes. Une belle fontaine érigée à la porte du Jardin des Plantes rendit hommage à Cuvier; une autre, sculptée par Pradier, prit le nom de Molière et s'éleva en face de la maison où il était mort. J'en fis construire une également sur la place Saint-

Sulpice, ornée des statues de Bossuet, Fénelon, Massillon et Fléchier; et, derrière Notre-Dame, au milieu du jardin que j'avais fait planter, une autre, d'un caractère religieux, se dressa avec une statue de la Vierge.

Gaz. Après l'eau, la lumière. Depuis longtemps Paris réclamait le gaz. Deux entreprises particulières avaient essayé de l'installer, l'une aux environs du Luxembourg, l'autre boulevard des Italiens et quartiers avoisinants; mais elles n'avaient point réussi. Il n'existait que soixante-trois becs sur la voie publique. Comme l'entreprise totale eût été une trop grosse affaire, je divisai la Ville en six secteurs desservis chacun par une compagnie, avec obligation de s'entr'aider en cas de force majeure. Le principal était d'obtenir une canalisation parfaitement étanche, car, sur six mille mètres cubes partant de l'usine du faubourg Poissonnière à destination du faubourg Saint-Germain, trois mille à peine traversaient le Pont-Neuf. Le reste se perdait dans le sol non sans l'infecter. On y obvia en éprouvant les tuyaux à l'huile bouillante.

Je ne chicanai point sur les premiers prix, tant pour l'éclairage public que privé : il fallait encourager les débuts des compagnies qui consacraient des capitaux considérables à des résultats incertains. Je ne regardai pas davantage aux frais d'illumination de la place de la Concorde et de l'Hôtel de Ville, pour montrer aux Parisiens quel parti l'on pouvait tirer du gaz. L'expérience fut décisive : bientôt neuf mille becs éclairèrent

les rues et il ne resta plus que trois mille lanternes dans les quartiers excentriques : Les compagnies voyaient sextupler la valeur de leurs actions ; dès lors l'entreprise était sûre, et la Ville pouvait intervenir afin d'en régler les conditions le plus avantageusement possible.

Je m'entendis donc avec mon collègue le préfet de police qui avait la direction du service d'éclairage, pour nommer une commission chargée de s'aboucher avec les compagnies, d'obtenir leur fusion, de débattre les tarifs, d'imposer cent cinquante mille mètres de nouvelles canalisations jusqu'aux confins du périmètre de Paris, etc..... On discuta deux ans ; enfin, après entente, l'accord fut soumis à la ratification du Conseil municipal. Mais là commencèrent d'autres débats : les uns trouvaient la Commission draconienne ; d'autres au contraire (et c'était la majorité) préféraient ne pas lier la Ville par un traité, et réclamaient la voie d'adjudication avec la concurrence. Je dus livrer bataille. Je dis que ce serait une mauvaise action de dépouiller violemment des gens qui avaient couru de grands risques pour réussir, non seulement à leur profit, mais à celui de la Ville ; que la concurrence en l'état des choses n'offrait aucune garantie ; qu'il fallait donc ou bien abroger les concessions (spoliation à laquelle je ne consentirais jamais), ou bien garder le *statu quo* jusqu'à expiration, c'est-à-dire priver Paris d'avantages incontestables et immédiats. Au bout de quinze jours de discussion, le traité fut accepté.

Combien je m'applaudis d'être demeuré, dans cette

affaire comme dans les autres, étranger à toute spéculation, et de n'avoir jamais mis de capitaux dans aucune entreprise, quelle qu'elle fût, des travaux de Paris. Ainsi, j'ai toujours pu parler en préfet et non en intéressé ; j'ai toujours pu soutenir énergiquement les causes que je croyais bonnes, sans qu'une allusion de mes adversaires ou un scrupule de ma conscience vînt entraver ma liberté.

§ V

ÉDIFICES

Prisons. Je fis pour les prisons ce que j'avais fait pour les hôpitaux. Outre celle de la rue de la Roquette qui débarrassa Bicêtre de l'odieux contact des condamnés, je hâtai, dans la même rue, l'achèvement du nouveau pénitencier affecté ensuite aux jeunes détenus. Jusqu'alors on ne s'était pas trop soucié d'eux : ils n'étaient pas plus d'une centaine. Mais quand la philanthropie eut fondé la colonie de Mettray et que des hommes généreux comme MM. Demetz, Bérenger, Charles Lucas, Moreau, Delessert se préoccupèrent du sauvetage moral de l'enfance, leur nombre s'accrut considérablement et les tribunaux en retinrent d'autant plus que les chances moralisatrices augmentaient. Ils sont aujourd'hui six à sept mille en France, et c'est à eux d'abord qu'il faut tendre la main, parce que la jeunesse victime des passions ou de l'exemple et coupable d'une première faute, n'est point fermée au repentir.

Combien seraient soustraits au crime s'ils étaient de bonne heure remis dans le droit chemin!

Le même sentiment me fit réformer l'établissement de la Correction Paternelle que je transférai dans une section de la prison des jeunes détenus. Là, parfaitement inconnus les uns des autres, ne portant en guise de nom qu'un numéro, ne recevant de visites que de l'administrateur, ou de l'aumônier, ou des personnes désignées par leurs parents, ils pouvaient rentrer en eux-mêmes et se préparer à une vie nouvelle où rien ne subsisterait de leur passé.

Saint-Lazare, la Conciergerie, les Madelonnettes ont été l'objet d'importantes améliorations, ainsi que les dépôts de mendicité de Saint-Denis et de Villers-Cotterets, ce dernier cédé au département à la suite d'une transaction avec la famille d'Orléans dont il occupait l'ancien château. J'acquis, rue de Clichy, un immeuble où je mis la prison pour dettes, et j'affectai Sainte-Pélagie aux condamnés politiques. Mais ma grande entreprise fut Mazas et l'essai en France du système cellulaire. Je reculai longtemps devant une dépense qui devait atteindre cinq ou six millions. Toutefois, quand il me fut démontré par mes rapports quotidiens avec les parquets, les juges d'instruction, les directeurs, que les prisons étaient des écoles de crime, que les vols, les assassinats s'y concertaient entre prisonniers, que la plupart des mauvais coups y étaient longuement préparés pour le jour prochain de la libération; quand je réfléchis d'autre part que des détenus en prévention,

des innocents peut-être, étaient jetés dans cette épouvantable promiscuité pour en sortir acquittés mais souillés d'une tache ineffaçable, il me sembla qu'aucune hésitation n'était possible et qu'il y avait là un devoir social à remplir. — Je fis dresser les plans d'un vaste édifice avec tous les perfectionnements les plus nouvellement réalisés en Europe et en Amérique; je fus même visiter les prisons d'Angleterre, et je crois que Mazas est un établissement unique avec ses nombreux parloirs, ses cent promenoirs, ses quatorze cents cellules munies de bouches de chaleur, de ventilateurs, de becs de gaz, de robinets d'eau, qui toutes ont vue sur l'autel placé au centre, c'est-à-dire sur la miséricorde divine et l'espoir du pardon, car il est écrit : « *Il y aura plus de « joie au ciel pour un pécheur qui se repent que pour « quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de « pénitence.* »

Mairies, Halles, Marchés, etc.

Les mairies datent aussi de cette époque et ont coûté environ trois millions. La Ville, en effet, ne possédait alors que celles des VIII[e] et IX[e] arrondissements; les autres étaient installées dans des maisons de location, parfois même dans différents locaux, ce qui rendait les services très incommodes. Je m'efforçai de donner à chaque arrondissement un hôtel municipal réunissant à la fois les bureaux de l'état civil, la justice de paix, l'état-major de la garde nationale, le bureau de bienfaisance, et même les écoles quand l'emplacement le permettait.

Je dépensai non moins largement pour les intérêts du commerce : l'entrepôt des douanes, le bureau d'expédition des marchandises à l'étranger, l'entrepôt d'octroi et celui des sels s'élevèrent sur les bords du canal Saint-Martin, auxquels ils donnèrent l'aspect d'une ville hollandaise, et où ils attirèrent en quelques années une population de trente mille habitants. De nombreux marchés furent bâtis ou agrandis, d'autres établis en participation avec des entrepreneurs.

Quant aux Halles centrales, s'il ne m'a pas été permis de les achever, du moins ai-je eu l'honneur d'en faire adopter les plans, d'obtenir vingt-deux millions du Conseil municipal, et de lever tous les obstacles à leur construction. Rien ne fut négligé dans les études préliminaires ; j'envoyai une commission visiter les plus beaux marchés de l'Allemagne, l'Angleterre, la Belgique, la Hollande, pour profiter de l'expérience de nos voisins. Elles devaient couvrir cinquante-quatre mille mètres de terrain et être livrées au public en 1850. Depuis, on a augmenté la superficie, et la dépense s'est élevée à quarante millions. Je ne le regrette point : les Halles, disait Napoléon, c'est « *le Louvre du peuple* ».

Un autre édifice que je n'eus pas le temps d'élever, mais dont les plans avaient été dressés et étudiés de concert entre la Ville et le Gouvernement, c'est l'Opéra qu'il s'agissait de rebâtir sur la place du Palais-Royal agrandie jusqu'à la rue de Rivoli. La façade principale eût régné sur la place, les façades latérales sur les rues de Rivoli et Saint-Honoré. Ce plan cadrait fort bien

avec le dégagement du Louvre et le prolongement de la rue de Rivoli jusqu'à la rue Saint-Antoine, en poussant droit à la tour Saint-Jacques récemment acquise par la Ville pour la restaurer et l'entourer d'un square. L'Opéra se fût ainsi trouvé sur une magnifique percée de deux lieues joignant la barrière du Trône à celle de l'Étoile ; il eût donné un principe de vie et d'attrait au centre de Paris que les étrangers commençaient à abandonner pour les boulevards. Je disais au Roi à ce sujet : « Si Votre Majesté n'y prend garde, dans vingt ans on « vendra les vieux habits du Temple sous les galeries « du Palais-Royal ! » En effet, en 1812, chaque arcade rapportait trois mille francs de loyer. Elles n'étaient plus louées que deux mille en 1848, alors qu'ailleurs les locations avaient doublé. Mais la Révolution coupa court à ce projet.

Place de la Concorde.

Je fus plus heureux dans la réfection de la place de la Concorde. Inquiet du projet de M. Humann d'aliéner pour bâtir toute la ligne du Cours-la-Reine, je m'empressai de réclamer la cession antérieurement stipulée des Champs-Élysées à la Ville, et je me mis au travail en commençant par interdire toute construction entre la place et l'avenue de Marigny, afin de conserver la vue des jardins et des hôtels. Mon plan comportait quatre squares avec quatre belles fontaines, de manière à lier les Tuileries aux Champs-Élysées en laissant libre l'admirable perspective. Mais le Roi me fit de vives critiques : — « Dans l'achèvement d'une œuvre, me dit-il,

« on doit toujours se conformer à l'idée mère de l'ar-
« tiste qui l'a conçue. Or Gabriel a dessiné la place
« avec les bâtiments du Garde-meuble, des fossés pour
« en réduire l'étendue, des guérites pour indiquer les
« diagonales, deux fontaines et un monument central.
« Comme c'est la Ville qui fait la dépense, je ne puis
« lui imposer ma volonté, mais je puis lui refuser mon
« approbation et laisser les choses en l'état. J'ai encore
« un autre motif de placer l'obélisque au centre, c'est
« qu'il ne rappelle aucun événement politique et qu'il
« est sûr d'y rester, tandis que vous pourriez y voir
« quelque jour un monument expiatoire ou une statue
« de la Liberté. »

Je me rendis à ces raisons, pressé surtout de ne plus revoir les immenses amas de neige que nous avions surnommés, en 1828, *les Alpes Mangines*, du nom du préfet de police, ni les bâtisses provisoires de l'Exposition de 1834. Mais je regrettai de n'avoir pu obtenir du Roi l'abandon du fossé qui longeait les Tuileries, car j'aurais voulu construire à chaque extrémité un large escalier avec un couvert de tilleuls, pour permettre aux piétons de traverser à l'ombre cette place torride en été.

Le jour de l'inauguration de l'obélisque, le Roi présidait sur la terrasse où plus de neuf cent mille spectateurs assistaient à ce curieux spectacle. Sans cesse la Reine se plaçait devant lui. Je la suppliai de permettre à la foule d'apercevoir Sa Majesté. — « Me répondez-
« vous de sa vie? » me dit-elle. Et la pauvre femme, hantée du souvenir de Fieschi, ne pensait qu'à s'exposer

elle-même en protégeant de son corps celui de son mari.

Palais de Justice, Églises.

C'est peut-être au Palais de Justice que les travaux d'agrandissement et de réfection étaient le plus urgents. Après avoir réuni une commission des différents corps judiciaires pour m'éclairer sur leurs besoins et la meilleure distribution, je confiai à M. Huyot le soin de rassembler tous les services dans un vaste devis évalué à vingt-deux millions, tout en respectant pieusement l'œuvre du passé et huit siècles d'artistiques souvenirs. La Cour des Comptes, transférée au quai d'Orsay, fut acquise pour y installer le préfet de police ; je fis placer dans la grande salle de la Cour Royale le fameux tableau de Jean de Bruges[1], restaurer et convertir en dépôts les cuisines de Saint-Louis, enfin et surtout tirer la Sainte-Chapelle de l'incroyable abandon où gisait ce pur joyau gothique, enfoui sous des liasses de poussiéreuses archives. Mais M. Huyot mourut et la Révolution de 48 arrêta les travaux. Grâce à Dieu ils ont été repris et complétés; ils durent encore, et je ne verrai sans doute pas l'achèvement de ce que j'ai commencé.

Naturellement je ne sacrifiai point à la Sainte-Chapelle les autres églises de Paris ; il n'en est peut-être pas une qui n'ait été l'objet d'embellissements et de

1. C'est le triptyque généralement attribué à Memling plutôt qu'à Van Eyck. — On sait qu'en vertu de la circulaire du 1er avril 1904, proscrivant des prétoires les emblèmes religieux, ce chef-d'œuvre de l'art primitif vient d'être enlevé et dépossédé d'une destination séculaire. — Il est présentement au Louvre.

réparations trop longues à énumérer. On sait les énormes travaux de Notre-Dame, dont l'État fit la plupart des frais. Saint-Séverin fut dégagé des maisons qui l'enserraient et sa façade reconstruite ; Saint-Philippe-du-Roule considérablement agrandi ; Saint-Paul-Saint-Louis restauré, ainsi que la chapelle de la Vierge à Saint-Gervais, un de nos plus charmants spécimens gothiques. Je rendis au culte Saint-Germain-l'Auxerrois, après avoir obtenu du Conseil municipal un crédit de neuf cent mille francs afin de faire disparaître toutes les traces de l'aveugle fureur populaire. Je terminai Saint-Denis-du-Saint-Sacrement et Notre-Dame-de-Lorette en donnant le poli du marbre aux colonnes et pilastres de l'intérieur, pour les mettre en harmonie avec sa brillante décoration italienne ; mais ce fut de ma part un malheureux essai que de faire exécuter en bronze doré une magnifique *Pieta* qui coûta sept cent mille francs, et qui eût été bien plus belle en marbre. Quant aux peintures murales, très réussies, elles me donnèrent l'idée d'en décorer pareillement les autres églises et de les substituer aux tableaux commandés par la Ville, notamment à Saint-Thomas-d'Aquin et à Saint-Germain-des-Prés, notre seule église byzantine, dont je voulais faire comme un souvenir de Saint-Marc de Venise.

A La Madeleine, le gouvernement avait laissé à la charge de la Ville l'aménagement intérieur, sauf les travaux d'art qui ne plurent pas à tout le monde. Je me rappelle encore la pieuse indignation de la Princesse de

Craon devant la Pécheresse de Marochetti placée sur le tabernacle, et la lettre qu'elle m'écrivit pour protester contre cette « *Junon colossale* », aux formes opulentes moins propres à inspirer la pénitence que le péché.

Saint-Eustache fut gratté, brossé, lavé, et cette soigneuse toilette fit découvrir d'anciennes peintures qui servirent de type à une restauration complète de toutes les chapelles. Il était même décidé que le maladroit portail de Soufflot, si contraire au style renaissance de l'ensemble, serait enlevé et remplacé par une restitution harmonieuse confiée à M. Lesueur. — Une des heures les plus angoissantes de ma vie fut celle que je passai dans cette église au moment de l'incendie du grand orgue qu'on venait d'y placer. J'étais là, seul avec le curé, suivant les progrès du feu que les pompes ne parvenaient pas à maîtriser. Soudain, le commandant me montrant une grande trappe placée au-dessus, me dit : « Si le feu trouve par là une issue, il va gagner la « charpente, l'église est perdue parce que nos pompes « ne peuvent atteindre à pareille hauteur, et il est à « craindre que cette forêt de flammes n'embrase tout le « quartier. » Heureusement, on en fut quitte pour deux cent mille francs de réparations, sans compter l'orgue.

J'achevai le séminaire de Saint-Sulpice; je fis la place et la fontaine, et j'espérais reconstruire l'archevêché en face de l'Hôtel de Ville, les plans, en 1848, étant prêts et acceptés. Mais j'eus le bonheur d'édifier deux belles églises neuves, Saint-Vincent-de-Paul et Sainte-Clotilde. Je pensais, par cette dernière, rappeler les vertus de la

Reine en la dédiant à sa patronne, comme j'avais bâti un hôpital sous le vocable du Roi. La modestie de la Reine s'y refusait. — « Cédez, me dit le Roi : le jour « de la consécration *Sainte-Clotilde* deviendra *Sainte-* « *Amélie !* » Comme j'avais déjà construit ou réparé plusieurs églises grecques ou romanes, je voulais élever cette fois une église gothique, plus conforme à nos traditions et à nos habitudes religieuses. Je pris donc comme type Saint-Ouen de Rouen, et le Conseil municipal approuva le projet; mais j'eus à lutter pendant cinq ans contre le Conseil des bâtiments civils appuyé par l'Institut. Ce retard et les événements de 48 m'empêchèrent d'exécuter les travaux. Du moins ai-je eu la joie de les voir terminer après moi.

Hôtel de Ville.

J'ai gardé pour la fin de ce long récit la reconstruction de l'Hôtel de Ville : ce fut ma maison, mon foyer, ce doit être le terme de mes souvenirs, car, si sereine et si reposée que soit ma retraite, je ne compte plus des jours oisifs, et ma vie s'est arrêtée là. Certes, je ne m'attribue point l'entière initiative de ce superbe édifice : un autre l'eût fait; il était depuis longtemps nécessaire et attendu. Déjà Napoléon y rêvait, et des plans lui avaient été présentés qui détruisaient le vieil Hôtel pour le reporter au nord de la place de Grève. Mon mérite est d'avoir triomphé des résistances du Conseil municipal et, dans un monument neuf, conservé à Paris son vieux monument. Outre l'avantage de centraliser au cœur de Paris, dans un même local,

tous les services municipaux, et la beauté du décor dans ce quartier transformé par des percées nouvelles, je fis valoir l'économie à réaliser sur ces constructions provisoires qui, pour les fêtes publiques et souveraines, avaient coûté, de 1810 à 1830, plus de six millions, sans laisser de trace effective.

Je m'adressai à deux hommes très différents : M. Godde, architecte de la Ville depuis vingt-cinq ans, fort au courant de tous les besoins de l'administration, et qui avait déjà étudié la question sous l'Empire ; M. Lesueur, grand prix de Rome, très érudit des monuments de la Renaissance, et je leur donnai pour programme non seulement de conserver l'ancien Hôtel avec un religieux respect du passé, mais encore d'en imprimer le style à toutes les parties nouvelles, comme si le monument commencé, en 1555, par Boccador, eût été achevé sur ses plans trois siècles plus tard.

Le devis, *pour les constructions seules*, fut fixé à sept millions. Le Conseil municipal résista longtemps ; le projet ne passa même qu'à une voix de majorité, et après le vote, MM. Aubé et Ganneron vinrent me dire : « Nous avons voté pour vous contre notre conscience, « et par attachement à votre personne, persuadés que la « dépense dépassera de beaucoup vos prévisions. » Or, au 1er Janvier 1848, j'avais dépensé *en tout* treize millions, et il ne restait à faire que des travaux de décor d'environ cent vingt mille francs. Encore eus-je des imprévus.

D'abord je remarquai que la cour intérieure entre les

constructions anciennes et nouvelles, hautes de soixante pieds, serait comme un puits : ne pouvait-on pas la couvrir d'une cloche de fer et de verre pour y dresser le plus bel escalier de Paris, qui, le jour des grandes fêtes, serait un vivant Véronèse? Cette idée prévalut. Il en coûta treize cent mille francs. Puis, nous trouvâmes l'ancien Hôtel dans un état de décrépitude tel qu'il n'en resta que la façade sur la place et trois murs sur la cour : il fallut refaire tout le reste à neuf, y compris les toits [1]. Un tour de force fut de remplacer les poutres de la grande salle sous le beffroi, sans l'ébranler; mais les frais s'accrurent d'autant malgré mon économie, car je ne cessais de batailler avec les architectes, M. Lesueur surtout, qui, emporté par sa fougue artistique, commandait sans compter.

1. Cette réfection mit même en émoi l'auteur de *Notre-Dame de Paris* qui écrivit au comte de Rambuteau la lettre suivante :

« Je suis accablé de travail en ce moment, Monsieur le Préfet; il « m'est impossible pourtant de ne pas m'interrompre pour vous écrire. « Une opération est commencée sur la toiture de l'ancienne façade de « l'Hôtel de Ville. Cette opération, Monsieur le Préfet, alarme au plus « haut point tous les amis de l'art. Serait-il possible qu'on eût l'inqua- « lifiable pensée de baisser cette toiture et d'en modifier l'angle d'une « façon quelconque? Je ne puis le croire; cependant il y a quelque « chose de commencé. Lorsqu'il s'agit d'un édifice aussi complet, aussi « élégant, aussi parfait de toute manière, lorsqu'il s'agit d'un monu- « ment comme l'Hôtel de Ville de Paris, l'abaissement des toits, « chose toujours barbare en général, serait un acte de la plus haute « gravité, une voie de fait sur un chef-d'œuvre. J'en appelle à votre « esprit si éclairé, si noble, si intelligent. Ne souffrez pas, Monsieur le « Préfet, qu'on donne suite à cette révoltante opération.

« Recevez, je vous prie, etc.

« Victor Hugo.

« 18 août 1839. »

Pourtant je dépassai de quarante-deux mille francs les crédits votés par le Conseil pour la décoration du grand escalier, et, après 1848, il fut question de mettre cette somme à ma charge. Je répondis que c'était le seul cas, en quinze ans, où j'eusse engagé ma responsabilité, et que j'étais prêt à rembourser pourvu qu'il me fût permis d'inscrire sous les sculptures que, les ayant payées de ma poche et ayant acquis le droit de les effacer, j'en avais fait don à la Ville. On n'insista pas. — L'aménagement intérieur fut aussi fort coûteux ; pourtant les appartements particuliers du préfet et de sa famille reçurent pour toute allocation *quarante mille francs*.

Le Roi trouva l'édifice très beau. C'était un juge délicat en matière d'art et de goût ; il voulut bien remarquer que, dans un palais municipal, j'avais prodigué les souvenirs de la royauté. Il admira beaucoup la boiserie sculptée par Jean Cousin, mise dans le salon du Zodiaque, où était accouchée la duchesse de Longueville ; la statue de Henri IV sur la porte, celle de Louis XIV dans la cour ; il me promit la sienne et me dit en me quittant : « Je vous remercie, mon cher « Préfet, vous m'avez donné une forteresse cachée sous « des roses. » Les dispositions défensives ne lui avaient point échappé.

J'ajouterai à ce témoignage celui du maréchal Bugeaud. En 1845, à son retour d'Alger, il passa toute une matinée à visiter l'Hôtel dans ses moindres détails, depuis le grand magasin où l'on peut loger deux cents

chevaux, jusqu'aux toits disposés de manière à ce qu'un bataillon puisse y manœuvrer, et il me dit : « Mon cher « ami, je prends l'engagement de défendre l'Hôtel de « Ville, en cas d'attaque, avec trois mille hommes « contre trente mille assaillants. » Que n'a-t-il tenu parole !

On a beaucoup parlé des fêtes de l'Hôtel de Ville[1]. La plus belle fut celle du mariage du Duc d'Orléans, dans l'ancien local, où six mille personnes assistèrent. Le service de quinze cents couverts, sur cent tables de quinze chacune, fut quatre fois renouvelé. M. Visconti se surpassa : il avait élevé dans la cour un salon mauresque, rafraîchi par des fontaines jaillissantes et embaumé de trente-deux mille pots de fleurs. Deux mille quatre cents bouquets étaient préparés pour les dames. Dîner et souper, tout fut fait à l'Hôtel même ; tout se passa avec un ordre bien rare en pareille occurrence ; et, comme les ministres m'avaient au préalable rendu garant de la personne du Roi dès l'instant qu'il

1. C'est à la suite d'une de ces fêtes que Louis-Philippe, en rentrant aux Tuileries, écrivait au comte de Rambuteau le billet suivant, accompagné du toast qu'il avait prononcé.

« Lundi soir, 19 Juin 1837.
« Une heure du matin.

« Mon cher Préfet, vous savés qu'aujourd'hui je n'avais pas de sténo-« graphe ; mais comme vous le désiriés, j'ai tâché de retrouver ce que « je vous ai dit et je vous l'envoye ci-joint. Je ne sais si j'ai bien « retrouvé les expressions dont je me suis servi, mais ce dont je suis « sûr, c'est que mon cœur bat de même, et que mes sentiments ne « varient pas.

« Bonsoir, mon cher Préfet, je vous remercie de nouveau de la belle « fête que m'a donnée la Ville et de la manière dont elle a été conduite.

« L.-P. »

aurait franchi mon seuil, douze colonels de la garde nationale lui tinrent lieu, pendant sept heures, de gardes du corps.

Les bals et les réceptions que je donnais l'hiver, et auxquels les Princes ne manquèrent jamais d'assister avant leur mariage, eurent toujours grand succès, ceux surtout de 1835 à 1841, malgré la magnificence des nouveaux appartements. Les anciens locaux, en effet, ne permettaient pas de recevoir plus d'un millier de personnes à la fois ; c'était donc, en grande majorité, une société d'élite. Plus tard, le nombre abaissa le niveau, en dépit du soin que prit toujours Mme de Rambuteau de faire elle-même les honneurs de chez elle, et de n'admettre aucune femme qui ne lui eût été présentée. Nos devoirs, nos relations durent donner une part de plus en plus large à l'élément municipal. Mais je ne voulus jamais consentir à ce que la Ville fît les frais de mes réceptions, afin que Mme de Rambuteau fût la maîtresse et non la femme de charge des salons préfectoraux, libre d'en ouvrir ou d'en fermer la porte à son gré. Il m'en a coûté tous les ans une quarantaine de mille francs en sus de mon traitement ; une partie de ma fortune personnelle y a passé, mais la dignité de mes fonctions y gagna et je ne crus pas devoir moins à la première magistrature de Paris.

Pourtant ce n'est point à ces fêtes superbes, embellies par la présence de toutes les notabilités françaises et étrangères, que je me reporte quelquefois ; ce n'est point aux dorures et aux lambris que vont mes souve-

nirs : c'est au jardin de l'Hôtel de Ville, où, chaque fois que j'éprouvais une lassitude ou un ennui, je me réfugiais au milieu de mes fleurs, où je trouvais patience et courage, où je me reposais des hommes en jetant du pain aux oiseaux.

*
* *

Et aujourd'hui, quand je repasse dans ma mémoire cette longue administration, il me semble que je n'ai point failli à ma tâche. On a fait depuis moi plus beau et plus grand ; on a été plus hardi : on a aussi moins compté. J'ai laissé la Ville sans dettes, je n'ai point pesé sur le contribuable ; je me suis montré économe des deniers publics, et je me suis toujours rappelé ce mot de Sully à la louange de Henri IV : « *Le feu roi était ménager.* »

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS v
INTRODUCTION ix

I. Souvenirs de famille et de jeunesse 1
II. Chambellan de l'Empereur 45
III. Préfecture du Simplon 97
IV. Préfecture de la Loire 133
V. Préfectures de Moulins et de Montauban 173
VI. Douze ans de loisirs 199
VII. A la Chambre 217
VIII. Préfecture de la Seine 267
IX. Coup d'œil sur quinze années d'administration à Paris. 326

TABLE DES PLANCHES

Le Comte de Rambuteau, par Henry Scheffer, 1843 III
Le Comte de Rambuteau, jeune, en habit de chasse 16
Marie-Adélaïde de Montholon, comtesse de Narbonne-Lara, d'après un pastel de Mme Vigée-Lebrun 22
Le Comte Louis de Narbonne, ministre de la Guerre 118

La duchesse de Narbonne-Lara, mère du Comte Louis, par Mme Vigée-Lebrun..... 202
Le Comte de Rambuteau, par Court, 1838..... 266
Adélaïde de Narbonne-Lara, comtesse de Rambuteau, par Édouard Dubufe, 1845..... 272
Le Comte de Rambuteau à 80 ans, médaillon de Mme G. Résal, 1862..... 324
L'Hôtel de Ville de Paris..... 394

ACHEVÉ D'IMPRIMER
A MACON
PAR PROTAT FRÈRES
LE 15 DÉCEMBRE 1904

HÉLIOGRAVURES DE P. DUJARDIN
VIGNETTES SPÉCIALEMENT DESSINÉES
PAR PAUL AVRIL

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

3374 - n.

This preservation photocopy
was made and hand bound at BookLab, Inc.
in compliance with copyright law. The paper,
Weyerhaeuser Cougar Opaque Natural,
meets the requirements of ANSI/NISO
Z39.48-1992 (Permanence of Paper).

Austin 1994